

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (16^e ANNÉE JUDICIAIRE).

1^{er} Novembre 1840 au 31 Octobre 1841.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignements que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Les Questions de droit et de fait, ainsi que les Faits, se trouvent sous les dénominations qui leur appartiennent.

A

A... (Antoine), ferblantier, 16, 26 juin. — A... (lord), 12 août. — Abailard, fruitier, 4 août. — Abadie, 18 juill. — Abanza (comte d'), 13, 20, 21 mars, 12 juin. — Abd-el-Kader, 6 juin. — Abel-Laurent, 5 juill. — *Abordages de navires*. Voyez, *Naufrage*. — *Abria*, 7 juin. — *Abrial* (filles), 10 août. — *Abriot de Grusse*, 24 oct. — *Abus de confiance*. Existe-t-il à l'égard d'une chose confiée pour en faire usage, à charge de la restituer en nature? 18 mars. — Dreu, 5 déc. — Krum, 11 juill. — Pinoteaux, 2 juill. — Thoy, huissier, 24 avril, 9 mai. — Trillat, 24 avril. — Vanson-Mansay, sâvetier, 10 oct. — Des tâcherons, aux fortifications, 12 juill. — Un musicien, 10 oct. V. *Escroquerie*, Vol. — *Académie des sciences morales et politiques*; son institution et ses travaux, 22 sept. — *Acadia*, navire, 9 sept. — Accart, 26 mai, 3, 4 juill., 26 sept. — *Accidens*. Relevé de ceux de Londres, 12 juill. V. *Voitures*. — *Achin*, 7 mai. — *Acorn*, navire, 30 août, 3 sept. — *Acquisition*. V. *Contrainte par corps*; *Opposition à jugement*; *Usure*. — *Acte de notoriété*. Responsabilité des témoins, 15 juill. — *Acte sous-seing privé*. Celui qui n'est pas fait double peut-il servir de commencement de preuve par écrit? 15 avril. V. *Action possessoire*, *Rente viagère*, *Notaire*. — *Acteur*. Quelle est la valeur de l'engagement de celui qui est mineur, surtout s'il s'est présenté comme majeur? 15 mai. V. *Billet à ordre*, *Théâtre*. — *Action industrielle*. V. *Agent de change*, *Canal*, *Société*. — *Action possessoire*. Lorsque par les enquêtes, la possession respective est rendue douteuse, le juge doit-il renvoyer au pétitoire, ou ordonner soit le séquestre, soit la récréance, s'il trouve dans les titres produits des motifs pour accorder la possession à une des parties? Le jugement qui refuse l'enquête est-il définitif, et le juge d'appel, en infirmant, peut-il renvoyer la cause et la juger? 18 déc. — L'incompétence des Tribunaux de première instance et des Cours royales, pour en connaître par appel, est-elle d'ordre public? La décision qui défend à l'une des parties de faire aucune entreprise sur l'objet en discussion, cumule-t-elle le possessoire et la pétitoire? 28 avril. — Les jugemens obtenus au possessoire, contre un vendeur, en vertu d'un acte sous seing privé avant enregistrement, sont-ils opposables à l'acquéreur, qui doit les exécuter avant de se pourvoir au pétitoire? 23 déc. — Le juge du possessoire d'un cours d'eau peut-il être obligé de surseoir jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le pétitoire? Ne doit-il pas justice immédiate, surtout en matière de réintégrant? En ordonnant la maintenance possessoire, motive-t-il implicitement le rejet du surseis demandé? Les dommages-intérêts réclamés pour cette dépossession changent-ils la nature de l'action? 7 oct. V. *Réintégrant*. — *Adam*, 7 avril, 11 août. — Adam et Ce, 11 août. — Adams (Samuel), 21 oct. — Adenet, 8, 28 fév. — *Adélaïde*, navire, 25 fév. — Adeline, 2 nov., 2, 12 juill. — Adeline (Dlle), 8 oct. — Adema, 29 janv. — Adhémar (d'), 8, 11 mars. — *Adoption*. Les enfans naturels reconnus peuvent-ils être adoptés par leurs père ou mère? 26, 29, 30 avril, 3 mai, 4 juin. — Un prêtre catholique peut-il adopter? 20, 22, 30 mai, 12 juin. — Faut-il pour être valable qu'elle soit faite au domicile de l'adoptant? 23 juin. — Allard (Marie) par Marie Allard, 29 août. — Bertaux par Levillain, 16 juin. — Blanc par Sibertin, 6 janv. — Boiron par Dlle Boiron, 3 mai. — Brissonnet par époux Texier-Brissonnet, 20 déc. — Chambellan par Amielh de Méridol, 26 mai. — Duvivier (Elisa), femme Flan, par Sophie Duvivier, femme Chartier, 22 nov. — Garzend par époux Houlet, 23 déc. — Huguier par Marinot, 6 janv. — Jolibois (Cornélie) par Jolibois, 13 fév. — Leblond (Charlotte), femme Ingrain, par Dufresne (Charlotte), veuve Billois, 18 juill. — Lusigny par époux Séguin, 9 mai. — Massonnat (Marie) par Massonnat (Marie), 23 août. — Montal-Lenoir de Chantelou (Marie) par baron de Chantelou, 16 mai. — Panier par Lelarge de Lourdoueix, 3 mars. — Pellard (Marie) par Euphrasie Pellard, 21 juin. — Petit (Justine) par Baudry, 6 déc. — Plantade (Aglac) par Ch. Plantade, 31 janv. — Raussenne (Narcisse) par Baratte (Narcisse), 5 mai. — Rémond par Michely, 16 juin. — Ruelle par Perrin, 23 déc. V. *Elections municipales*. — *Adultère*. B... (femme) de Genève et G..., 23 juill. — Beaufort, 3 juill. — Capelin (femme) et un voisin, 10 mars. — Droin (femme) et Durand, 1er oct. — Fouré (femme) et Auclerc, 13 déc. — Giorgi (femme) et Julien, 17 sept. — L... (femme), rue de Seine, 11 nov. — Morel (femme), bigamie, et Cartier, 12 juill. — N... (femme) et Henri P..., son commis, 2 avril. — N... (femme), rue Quincampoix, 23 juill. — Panette (femme), 3 janv. — Rose (femme) et Venel, 4 déc. — Sheier (femme) et Miller, 14 déc. — Toutfaire (femme) et Grivard, 16 sept. — Une Milady et Pearman, 8 mai. — Un beau-père et sa bru, en Italie, 29 sept. — La femme d'un maçon, 5 nov. — Amant resté suspendu au balcon de sa dame, 17 janv. — Visites par de vieux souterrains, 13 mars. V. *Séparation de corps*. — *Affichage* sans autorisation; Grisolet, 9 sept. — *Agent d'affaires*. V. *Fonds de commerce*. — *Agent de change*. Peut-on pour un fait de charge distraire un agent de change de ses juges naturels en appelant d'autres personnes en cause? 3 fév. — Lorsqu'il est nanti par des actions commerciales, peut-on les transporter valablement à un tiers? N'a-t-il pas droit de les vendre pour se couvrir? 1er janv. — Lorsque la vente d'une rente est attaquée après cinq ans, peut-il y répondre par une prescription ou une décharge de garantie suffisante? 21 nov. — Observations sur cette profession et les disparitions de ses membres, 25 sept., 4 oct. — *Disparitions*: Herz, 3 janv. — Joubert, 25 sept. — *Agent diplomatique*. Est-il inviolable en France celui qui ne fait qu'y passer pour se rendre à son poste? 2, 5 déc. — *Agnèse-Giro*, 18 oct. — Agostini, 10 avril, 24 oct. — *Agrés*. Peuvent-ils être soumis à une patente? 23 août. — Renouvellement de leur chambre à Paris, 14 mai. — *Aguado*, 17 mai. — *Aigle romaine retrouvée*, 18 juillet. — *Aignan*, 25 avril, 3 mai. — Aigny (d'), 21 nov. — Aigoin, 25 juill.

Aigre, 13 mars. — Aiguillon (d'), 25 oct. — Aillard, 3 déc. — Akermann, 18 juill. — Alard, 12 sept. — Alary, 28 janv., 26 août. — Alasia, 4 fév. — Alauzet, 16 mai. — Alban-Moureaux, 2 nov. — Albert (Edouard), 6, 7 mai. — Albra (d'), 3 déc., 15 mai. — Albouy, 12 août. — Alboyt, 12 avril, 24 juill. — Albuféra (duc d'), 20 janv. — *Alecto*, navire, 10 avril. Alesse, 17, 18 avril. — Alexander, 15 fév. — Alexandre, 12 fév., 25 avril. — Alexis, 30 juin, 9 juillet. — *Alger*. Nouvelle organisation judiciaire, 15 avril. — Ordonnance sur les pouvoirs civils de ses Tribunaux, 18 juill. — Description du nord de ce pays, 1er sept. — Graves concussions, 28, 29 juill. — Ses prisonniers de guerre, 13 juill. — Complots et trahisons de chefs arabes, 29 juill., 12 août. — V. *Conseil de guerre*, *Trésor*. — *Ali*, kalifa, 29 juill. — Alibert, 21 juill. — *Alignement*. Lorsque le Conseil-d'Etat reconnaît une contravention, et qu'il omet de prononcer la démolition des constructions, y a-t-il lieu d'y faire droit sur une nouvelle demande du ministre? 11 oct. — Les voisins peuvent-ils attaquer l'ordonnance qui autorise la réparation de bâtimens sujets à reculement? Lorsque cette attaque a lieu, le propriétaire autorisé peut-il intervenir? 13 sept. V. *Voie*. — *Aline*, 30 avril. — Alix, 25 déc. — Allain, 14 déc. — Allard, 13 nov. — Allardet, 10, 16 août. — Allegri et Ce, 29 sept. — Alloard de Saint-Hilaire, 14 fév., 29 avril, 13 mai. — Alluaud, 9 nov. — *Alluvion*. Celle qui a lieu sur les bords d'un fleuve près de son embouchure dans la mer, appartient-elle aux propriétés riveraines ou à l'Etat, comme étant le résultat des relais de la mer? 9 août. — *Almanach royal*, 5 mai. — *Almanach populaire*, 27 oct. — Aloncle, 16 janv. — Altaroche, 11 fév., 5 mars, 17 juill., 7 oct. — Alviset, 25 août. — Amanda, 8 sept. — Amavel, 30 nov., 30 déc. — *Ambassadeur*. Une ambassadrice, quoique ne logeant pas à l'hôtel, participe-t-elle aux immunités de l'ambassadeur? Peut-on exciper contre elle d'actes qui impliqueraient une renonciation à ce droit? 22 août. — *Ambrugeac* (d'), 22 février. — Amby (d'), 20 août. — Ameline, 27 fév. — Amelineau-Bouché, 26 sept. — Amelot de la Roussille, 25 avril. — *Amende*. Fixation de la journée de travail, 4 janv. — *Amiot*, 27 sept. — *Amnistie*. Le Roi peut-il, par ordonnances, l'appliquer à des citoyens non jugés? 27 déc. — Celle accordée à un déporté politique entraîne-t-elle la surveillance? 6, 7 mai. — *Anatocisme*. V. *Usure*. — *Anciaux*, 1er fév. — Andlau (baron d'), 16 nov. — Andral, 3 mars. — André, 9 mai, 7 oct. — André (don), 28 déc. — Andrieux, 19 déc. — Andriot (femme), 1er nov. — Andry, 18 août. — Andryane, 12 mars. — *Anesse*. Cause de dégâts chez un marchand de pommes, 14 mai. — *Angelier*. Angerville (d'), 2 nov. — Anglade, 14 juill. — Angles, 15 mars. — *Angleterre*. Guerre avec la Chine, 13 janv., 16, 14 mars, 20 août, 12 sept. — Fromage monstre de la Reine, 18 janv. — Ramoneur chez la reine, 27 fév., 19 mars. — *Aniel*, 30 oct. — Anielski, 25 août. — *Ann*, navire, 16 juill. — *Annales de la Législation*, 5 mai. — Annette, 2 sept. — Anselme, 1er janv., 11 sept. — Anthaume, 26 août. — Aoustin, 2 juill. — *Apanage*. Peut-on considérer comme tel un domaine acheté par souscription et donné à un prince? 4, 5, 10 fév. — *Appartemens*. Un maire peut-il empêcher de les louer à des étrangers, sans autorisation? 16 août. — *Appel*. Est-il nul si l'acte d'appel n'indique pas le domicile de l'appelant, et si cette indication ne se trouve pas dans le corps même de l'acte; encore bien qu'il soit indiqué dans le jugement signifié à avoué et qu'il soit bien connu de l'intimé? 10 mars. — *Quid* Si l'on n'en signifie qu'une copie pour le mari et la femme intimés et ayant des intérêts distincts? 25 mars, 23 avril, 5 mai. — Lorsque celui d'un jugement non exécutoire par provision est interjeté avec assignation à bref délai autorisé, est-il recevable, encore qu'il soit interjeté dans la huitaine du jour du jugement? 17 oct. — L'intimé peut-il encore appeler incidemment d'une disposition interlocutoire exécutée lorsque l'appel principal est postérieur à cette exécution? 2 janv. — L'appel incident ne peut-il être enlevé à l'intimé qu'autant qu'il y a formellement renoncé? 10 août. — Son désistement par acte d'avoué à avoué peut-il être refusé par l'intimé? Y a-t-il lieu alors, et surtout en matière d'état civil (un désaveu) d'en donner acte par un arrêté aux frais de l'appelant? 21 mars. — La femme attaquée par son mari peut-elle interjeter appel sans autorisation? 10 mars. — Peut-il avoir lieu pour une demande supérieure au taux du premier ressort, quoiqu'elle soit réduite en-dessous par le jugement et des offres non acceptées? 11 août. — Lorsque deux parties sont respectivement demanderesse, est-ce par la réunion des deux sommes que l'appel se détermine? 21 sept. — Celui d'un jugement commercial avant l'expiration des délais d'opposition est-il valable? *Quid* de celui interjeté dans le délai légal par la caution solidaire, profite-t-il au débiteur principal qui s'est pourvu tardivement? 7 fév. — Le jugement commercial qui renvoie simplement devant arbitre rapporteur, sans réserver les moyens d'incompétence proposés, est-il susceptible d'appel? 4 oct. — *Quid* de celui d'un jugement correctionnel par défaut, avant sa signification au condamné? 27 sept. — Exécution nonobstant appel envers un esclave. 22 janvier. — V. *Action possessoire*, *Arbitrage*, *Caisse des consignations*, *Contrainte par corps*, *Contribution (distribution par)*, *Dommages-intérêts*, *Enquête*, *Exécution provisoire*, *Faillite*, *Femme mariée*, *Intervention*, *Partie civile*, *Séparation de corps*, *Société*, *Succession*, *Usure*. — *Appert-Mazurier et Ce*, 20 déc., 22 janv. — *Apprentis*. Voies de fait exercées contre eux, 10 déc. V. *Fabrique*. — *Aquin*, 24 sept. — Arabella (dlle), 4 oct. — Arago (J.), 6, 9 janvier, 26 août. — Aragonesse (femme), 28 mai. — *Arbi-ben-Messouid*, 4 juill. — *Arbitrage*. Lorsque des arbitres sont amiables compositeurs, peuvent-ils se dispenser des formes et des délais de la procédure? 10 déc. — Le compromis qui donne aux arbitres forcés, choisis par les parties et confirmés par le Tribunal, le droit de juger comme amiables compositeurs, emporte-t-il renonciation à opposition et à appel? 2 janv., 26 fév. — *Quid* en ce cas de l'opposition à l'ordonnance d'exequatur? 16 avril. — La renonciation à appel, etc., produit-elle effet si les arbitres ont excédé leurs pouvoirs? 5 mai. — Lorsqu'ils ont prononcé à tort la contrainte par corps, est-ce par appel et non par opposition à l'ordonnance d'exequatur qu'il

faut se pourvoir? 2 juill. — Lorsqu'il a été convenu de faire nommer les arbitres par le président du Tribunal de commerce, peut-on former, devant ce Tribunal, opposition à son ordonnance? 5 mars. Est-ce par arbitres forcés que doivent se juger les contestations de syndics d'une société en faillite avec des commanditaires pour l'exécution de leurs engagements? 29 avril. — Les arbitres peuvent-ils n'allouer qu'une partie des dommages-intérêts stipulés? 17 déc. — V. *Appel*, *Assurance contre l'incendie*, *Demande principale*, *Expertise*, *Société*, *Notaire*. — *Arbres*. V. *Servitude*, *Usufruit*. — *Archidiacres*. Leur ancien pouvoir, 19 mai. — *Archevêque*, 30, 31 oct. — Argence, 2 nov., 6 janv. — Argout, 7 oct. — Arguesse (baronne d'), 14 fév. — *Argut*, commune, 25 fév. — Arié, 9 mai. — Arjuzon (d'), 1er nov. — *Arlequin*, navire, 24 oct. — Arles, ville, 17 sept. — Armagnac (d'), 12 juill. — Armanière, 6 sept. — Armengaud, 12 juill. — *Armes de guerre* (détention illégale). Bourson, 13 fév. — Millot et Raignel, 25 mars. — Une portière, 22 sept. — Perquisition dans Paris, 12 sept. V. *Poudre de guerre*. — *Armet de Lisle*, 25 avril, 5 mai. — Armiral, 12 fév. — Armonville, 3 avril. — Arnal, 4, 8 nov. — Arnal-Montesquieu, 20 nov. — Arnault (Françoise), 29 mai. — Arnould, 4, 14, 16 déc. — Arnould (femme), 19 juill. — Arnould, 22 juill. — Arnould (femme), 28 juillet. — Arnoux (femme), 26 nov. — Arnue (d'), 19 déc. — Arnault, 22 janv. — *Arrestation arbitraire*. Un maire envers l'exécuteur des hautes œuvres, 28 mai. — Un propriétaire envers sa locataire saisie, 12 sept. — Pour un paiement de loyers, 27 oct. — ARRESTATIONS POLITIQUES: *A Chauriat*, 11 oct. — *A Lyon*, 8, 9 oct. — *A Saint-Etienne*, 20 oct. — V. *Associations*, *Mariage*. — *Arrohonson*, 8 mai. — *Arrosans de Pinchinats*, 13 juin. — *Arsenal de Paris*, 18 oct. — Artaut-Gréville, 2 mai. — Arsac, 18 juillet, 2, 4, 5, 9, 10, 13, 14, 18, 28, 29 août, 4, 5, 25 sept., 7, 8 oct. — Asda (d'), 6 mai. — Aslock, 3 fév. — *Assassinat*. Doit-il être condamné à mort le meurtrier déclaré coupable d'un autre crime, mais d'une nature différente? 21 janv. — Compétence pour ceux commis dans les échelles du Levant, 21 déc. — Acquatella, 21 déc. — Agostini, 10 avril, 24 oct. — Ali-ben-Ouekoun, 4 juillet. — Alvé, 28 déc. — Arnoldus, 18 janv. — Aubruchet, 31 mars, 11 avril. — B..., chirurgien, 31 mai. — B..., séminariste (menaces), 17 juill. — Barbier, 1, 14, 15, 16, 21 nov., 11, 28 déc. — Barronici, 29 janv. — Béchard, soldat, 26 juin, 5 juill. — Bédex, 31 juill. — Ben-el-Arbi, 4 juill. — Bernard, 4 fév. — Bertrand (femme), 16 déc., 8 janv. — Bescond (Nicolas et Geneviève), 10, 28 fév., 23 av. — Beugin, 14, 15 mars. — Blackesley, 2, 31 oct. — Blondeau, 19 fév., 26 mars, 23 avril, 8, 23 mai. — Boisouzet, 23, 25 janv. — Boitel, 11 oct. — Boldovino, 8 oct. — Bonavita, 5, 25 juill. — Bordoni, 31 juillet. — Boucher, 2 juill. — Bourdelles (femme), 21 mars. — Braquehais, 29, 31 mars, 2, 5, 10 avril. — Braun, 17 oct. — Brouillard, 5 août. — Bruchet, 5 juill. — Brussi (menaces), 16 mai, 26 juin, 5, 7 août. — Bryère, 8 fév., 11, 29 avril. — C..., professeur, 10 avril. — Cahuzac, soldat, 27 juill., 4, 16, 21, 22 juillet, 11 août. — Campana (femme), 21 janv. — Caprosi frères, 4 juin. — Carpentier, 11 oct. — Casabianca, 29 janv. — Castel, femme et fille, 10, 28 fév., 23 avril. — Champion, 12 mars, 5 mai. — Chargéraud, 7 nov. — Chasse-rand, 9, 21, 23, 24, 25 juin, 31 juillet. — Chaudon (menaces), 4 déc. — Chevalier, détenu, 13 sept. — Christol, 7 déc. — Clavière, 17 déc. — Collin, détenu, 19 fév., 9, 14 mai. — Collins, 1er nov. — Collot, 12, 14, 16, 18, 19, 21, 26 août, 24, 26 sept. — Colnet (femme), 3 fév., 16 mai, 11, 17 juill., 21 juillet. — Colt, 21 oct. — Comier (femme), 25, 26 nov., 31 mai. — Cotté, 27 août, 16 sept. — Crouail, 9, 21, 23, 24, 25 juin, 31 juillet. — D..., étudiant, 11, 15 mars. — Dardenne, 24 avril. — Davey, 10 mars. — Delabarre (Marie), 21 janv., 13, 20 mai, 18 juin, 2 août. — Delage, 29 nov. — Delahaie (femme), 21 janv., 13, 20 mai, 18 juin, 2 août. — Delarue père et fils, 29 nov., 25 déc. — Delbecq, détenu, 15 mai. — Derramond frères, 19 décembre, 30 juin, 2 juillet, 14 août, 27 octobre. — Desenne, détenu, 15 mai. — Desroques, 5 mars. — Diedericks, 18 janv. — Djélan, dans son harem, 8 juillet. — Djuck et ses Ouprichki, 18 avril. — Doolan, 22 mai. — Drans, 27 sept. — Ducasse, 25 mars, 1er mai, 13 juin. — Dugard, 21 fév., 26 mars, 22 avril. — Dupré, soldat, 16 août. — Durand, 14 juillet. — Duvignac, 15 nov. — Eber, 14 juill., 4 juillet, 9 sept. — El-Cid, 6 nov. — Elçabide, 2, 6 nov. — Elçhail, 3 déc., 1er janv., 13 fév. — Elie, aliéné, 30 sept. — El-Oukoun, 4 juillet. — Enne (femme), nourrice, 6 sept. — Etchard, aliéné, 30 août. — Eyguessier, 27 sept. — Felce frères, 3 fév. — Fernando, 9 mai. — Ferry, 21 janv., 13, 20 mai, 25 juin, 2 août. — Ferry, 22 fév., 8 mars. — Fortou, 22 fév., 19 mars, 7 juill. — Francisco, 19 août, 3 sept. — Friedlander, détenu, 19 fév., 9, 14 mai. — Fronteau, 4 avril, 1er mai, 3 juin. — Gaillard, 30 nov., 3 janv. — Gallierand, 4, 7 janv., 10, 26, 27 juill. — Gaudillon, 4 juin, 10, 21 oct. — Garbutt, 23 août. — Garcias, 18 août. — Garden, 12 fév., 16 juin. — Gas, 28 nov. — Gati (Jean), 21 nov., 25 mars, 5, 7 avril, 14 mai. — Gaucher, 22 fév., 6 mars. — Gil-Blas, esclave, 30 sept. — Gillisquet, 25 sept. — Glemée, 19 août, 10 sept. — Godefroy, 8 oct. — Goldborough, 23 août. — Gonthier, 20 déc., 15 janv. — Gonzales, 21 nov. — Gorman, 1er sept. — Goubot (menaces), 24 mai, 12 juin. — Gouby, 10, 28, 31 mars, 8 mai. — Gouin, 21 fév., 19 mars, 1er mai. — Goupy, détenu, 19 fév., 9, 14 mai. — Griggi (Giacomolo), 23 oct. — Grundy, 23 août. — Guichon, 31 déc. — Guiseppelli, 24 avril. — Guyot, détenu, 9 mai. — Hadji-Chourfi, 29 mars, 15, 16 avril. — Hainne, 4, 27 août, 22 oct. — Hédelin, 20 nov. — Huot, 23 juin, 27 sept., 9, 10 oct. — Idée (Armand), 11 mars. — J..., beurrier, 2 juillet. — Jacob, 27 nov. — Joffroy, 2 janv. — Juan, 9 janv., 20 fév. — Jugla, 16 juin, 27 sept., 16 oct. — Kienapfel, 22 janv. — Kirksa, 2 sept. — Lacoste (veuve), aliéné, 10 août. — Lacoste, 15 nov. — Laquet, 10, 26, 27 juill. — Languasco, 14 mai. — Laurent, 8, 15 janv. — Laurins, 9 janv., 20 fév., 9 mai. — Leharillé, 18 mars. — Lebrun, 11, 22, 25 nov. — Lefebvre (femme), 28 déc., 30 janv., 4 fév. — Legranche, 18 mars. — Lépine, 2 nov., 4 déc. — Letchon, 1er nov., 16 déc. — Levasseur (femme), 8, 15 janv. — Lévy (Marx), 23 déc., 19 avril, 1er mai. — Liaron, 8 oct. — Linard, 28 déc. — Litière, détenu, 27 nov., 11 déc. — Lodewyk, 18 janv. — Lodier, 4 janv. — Loguet, 4, 7 janv. — Lormières, 30 sept. — Lors, 21 nov. — M... (Pierre), 3

janv. — Malachier, 28 août, 17 sept. — Marc, 21 janv., 13, 30 mai, 18 janv., 2 août. — Marcelli, 27 nov. — Marchand, 20 nov., 19, 21 déc., 15 janv., 18 fév. — Maritane (femme), 31 déc., 15 janv. — Menc, 6 mars. — Mercier, *soldat*, 17 mai. — Meslay, 17 déc. — Meyer, 20 fév. — Michelon, 3 janv., 10 juin, 10 août. — Minelonne, 5 fév. — Mistères, 12 avril. — Mongrenier, 15 mai. — Montjallard, 30 sept. — Morel, *détenu aliéné*, 28 juin, 13 oct. — Mosnier, 14 déc. — Muller, 14 juin, 4 juillet, 9 sept. — Murray, 1^{er} mai. — Noel, huissier, 18 janv., 24 mars, 28, 30 juin. — Oudin, 23, 25 janv. — Oued-el-Arbi, 4 juillet. — P..., en *Corse*, 30 déc. — Péchade, 13, 20 août. — Pendrié, 19 déc., 30 juin, 2 juillet. — Pérez, 18 août. — Pérignon (époux), 6 fév., 6 mars, 9 avril. — Petel, 17 avril. — Picquier, 29 nov., 15 janv. — Pommier (Marie), 2 nov. — Pottejoie, *détenu*, 4 juillet, 22 août, 10 sept., 6, 7 oct. — Prévot-Dénizet, 7 mai, 1^{er} août. — Prévot-Labarre, *soldat*, 13, 23 mai, 25 juin. — Prugent, 18 août, 18 sept. — Quillac (Marie), 15 nov. — Ramond, 19 août. — Ratti (menaces), 16 mai, 26 juin, 5, 7 août. — Rault, 11 sept. — Raymond (menaces), 30 janv., 16 mai, 26 juin, 5, 7 août. — Redding, 22 mai. — Rey (famille), 17 fév., 12 mars. — Ristorucci, 7 avril. — Riteozzi (famille), 2, 4 août. — Robin, 16 déc., 8 janv., 29 mars. — Robinson, 19 avril. — Rouel, 18 août. — Rouget (menaces), 27 août. — Rous, *Espagnol*, avec un *tronblon*, 6 juin. — Roussel, 21 mars. — Rousselet, 29 avril. — Rouveure, 15 juillet. — Runel, 17 mai. — Sandaciani, 24 avril. — Sandys (famille), 9, 11 août. — Sarrat, 7 déc., 8 janv. — Sautier, 18 juin. — Savey, 2, 4 avril, 12, 17 juin. — Sébire, 19 déc., 15 janv. — Secchi, 1^{er} fév. — Seegmuller, 16 juillet. — Senez, 4 mars. — Serein, 30 juillet, 1, 2, 6, 10, 20 août. — Serra (Lorenzo), 5 juin, 14 juillet. — Serze, 9 janv., 20 fév., 9 mai. — Simonnet, 17 juillet. — Souchet, 30 janv., 1, 3, 4, 5 fév., 20 juillet, 14, 15 août. — Souesme, 31 mai, 24, 25 juillet. — Soulier, 25 août. — Spehner père et fils, 20 fév. — Suard, 22 fév., 26 mars, 26 avril. — Taylor, 21 mars. — Thivoyon, 23, 24 avril, 7 juin. — Tozzoli (menaces), 16 mai, 26 juin, 5, 7 août. — Tragine, 1, 8, 18, 25, 27 nov., 10 déc., 18 fév., 31 mars, 1 à 5, 19 avril, 3 mai. — Trouvé (femme), 22 fév., 19 mars, 7 juin. — Ulrich, 1^{er} janv. — Vilhem (Olympe), 7, 28 fév., 4 mars, 15 avril. — Villette, 4 mars. — Virion, 12 nov., 13 déc., 1, 21 janv. — Willems, 19 fév. — Six individus, pour se faire livrer une femme, 21 déc. — Un mari, rue de Malte, 25 janv. — Un cordonnier à *Tournon*, 6 fév. — Un maçon de *La Villette*, envers sa femme, 5 mai. — Un raffineur, 31 mars. — Un sergent envers son sergent-major, 6 sept. — Un coiffeur et un vannier, 9 oct. — Des joueurs à *Constantinople*, 17 fév. — Des esclaves à la *Guayane française*, 9 janv., 20 fév. — Les sauvages de *Sydney*, 25 fév. — Des parents anglais envers leur enfant, pour avoir le prix de son convoi, 9, 11 août. — Envers une jeune femme, à *Roisel*, 24 déc. — Envers le boucher des troupes de *Belleville*, 28 juin. — Envers un homme, rue d'Arcole, 26 sept., 2, 7 oct. — Envers un sexagénaire inconnu, à *Argenteuil*, 30 sept. — Envers deux inconnus, au *lac de Gaube*, 16, 18 oct. — Envers un aumônier, de *Lyon* à *Saint-Etienne*, 22, 23 oct. — *A Matra* (Corse), 21 janv. — Tenté contre toute une famille, à *Falmont*, 19 sept. — Révélé par une conversation de diligence, 25 nov. — Simulé pour ramener une maîtresse, 3 sept. — Fausses déclarations par des détenus pour s'évader, 1^{er} mars. — Découverte et retour d'une prétendue victime, 24 avril, 12, 17 juin. — A la fête du vin de *Montefascone*, 4 juin. — Cadavre retrouvé à *Mantes*, 20 mai. — Cadavre coupé en morceaux dans la *Saône*, à *Lyon*, 12, 14, 16, 18 juin. V. *Conseils de guerre*, *Duel*, *Fratricide*, *Homicide*, *Infanticide*, *Meurtre*, *Parricide*, *Prisons*, *Attentat*.

Assassin. Celle donnée à chaque membre d'une société civile est-elle valable? 13 juin. — Celle donnée devant la préfecture et pour le cas d'incompétence devant le Tribunal civil par le même acte, est-elle valable? 12, 16 nov. — La nullité d'un *partant* à, est-elle couverte par l'opposition du prévenu; surtout si la nouvelle assignation est régulière, et qu'il n'a pas comparu? 6 nov. — Celle d'*heure à heure*, donnée en vertu d'ordonnance est-elle nulle, parce qu'une heure entière ne s'est pas écoulée entre sa délivrance et la comparution? 27 mars. — L'autorisation de *bref délai*, est-elle applicable au cas où il s'agit d'une personne domiciliée à l'étranger? *Quid* en cas de défaut profit-joint? 27 nov. — Cette autorisation emporte-t-elle la dispense de la conciliation? Le Tribunal peut-il, sans y avoir égard, et statuant sur son mérite, déclarer quant à présent la demande non recevable? 7 janv., 25 fév.

Assises (Cours d'). L'arrêt qu'elle rend sur les termes de la position d'un fait d'excuse proposée, doit-il être motivé? 29 avril. — Les *procès-verbaux* préparés à l'avance par les *greffiers*, sont-ils une cause de nullité? 1^{er} mai. — Le *greffier* doit-il rédiger ces *procès-verbaux* séance tenante, et faut-il qu'ils soient écrits de sa main? 13 août. — Compte-rendu et observation sur celles de *Corse*, 17 avril. — V. *Jury*.

Association illégale. Charbonnerie réformée, à *Lyon*, 9, 18 oct. — Les communistes, 9, 10, 11 juin, 3, 9, 10, 11, 12, 24 juillet, 1, 7, 9 août, 5 sept. — Les *Mutuellistes*, à *Toulouse*, 18 juillet. — Les *Réformistes*, 11, 12 juillet, 5 sept. — Des *Vengeances* du peuple, Raymond et autres, à *Nîmes*, 30 avril, 16 mai, 21, 26 juin, 5, 7 août. — En *Allemagne*, 22 avril. — ARRESTATIONS à l'industrie rubannière, 20 oct. — Des convives d'un banquet à *Giours*, 17 oct. — à *Toulouse*, 18 oct. — à *Carpentras*, 25 oct. — Circulaires ministérielles à ce sujet, 26 sept., 3 oct.

Assurances contre les accidents des voitures, 13 août.

Assurances contre l'incendie. Le changement de domicile de l'agent-receveur de la compagnie, et la recette des primes faites à domicile, annulent-ils la clause de la police qui les stipulait payables au bureau? 18 nov. — La clause de la police qui subroge la compagnie dans les droits du propriétaire assuré contre ses locataires, est-elle valable? 25 nov., 14 déc. 15 avril. — Les loyers des lieux incendiés sont-ils dus par les assurances? 14 déc. — La compagnie est-elle déchargée de sa police si le successeur d'un propriétaire assuré ne lui a pas notifié qu'il entendait continuer le contrat, quoiqu'il ait continué de payer? 20, 25 juin. — La clause de la police par laquelle il est dit que les contestations seront jugées par *arbitres*, est-elle nulle s'ils n'y sont pas désignés? Est-ce un compromis, ou une promesse de compromis? 9 juin. — Le locataire à qui par son bail on a promis de vendre l'immeuble à la fin de sa jouissance, a-t-il qualité pour le faire assurer, même mutuellement? 17 sept. — Assurance d'une maison faite par un non propriétaire pour l'incendie, 9 mai. — Compagnie du Soleil, 20, 25 juin. — Le Réparateur, 31 oct. — V. *Expertise*, *Incendie*.

Assurances maritimes. La clause de décharge après cinq jours d'amarre dans le port d'arrivée, s'entend-elle du but du voyage ou du retour? 17 déc. — Lorsque dans la police il a été dit que le jour du commencement des risques serait ultérieurement déterminé, l'assuré peut-il le faire partir de la mise en risques du navire? 11 mars. — Pour demander aux assurances les avaries communes provenant d'un jet à la mer, faut-il se conformer aux articles 414 et suivant du Code de commerce? 12 avril. — Lorsqu'il y a deux assureurs, l'un pour l'aller, l'autre pour le retour, ce dernier doit-il indemnité, sauf son recours contre les assureurs de l'aller, pour les avaries survenues pendant cette partie du voyage? 17 déc. — Lorsque l'assuré s'est réservé la faculté du *délaissement* pour perte ou détérioration des trois quarts au moins, s'ensuit-il qu'il ait exclu tous les autres cas? 30 déc. — *Quid* s'il y a eu naufrage et que le sauvetage rende plus des trois quarts? 21 janv. — *Quid*, si l'échouement, étant arrivé à l'entrée du port, n'a pas empêché le navire relevé de parvenir à sa destination? 3 mars. — *Quid*, si le navire a été pillé par des sauvages, en se détournant de sa route? 10 mars. — V. *Emprunt à la grosse*.

Astier, 1^{er} janv. — Astoin, 7 juillet. — Astre, 4 août.

Attaque nocturne. Versaillais se croyant attaqué, 4 mars.

Attentat. Contre le Roi, Darmès, Duclos et Considère, 4, 21, 22, 28, nov., 12, 24 déc., 10 janv., 18 mars, 2 avril, 6, 10, 12, 14, 15, 17, 24 à 31 mai, 3 juin. — Contre les princes, Quémisset-Pappart, 14, 15, 17, 18, 20 à 24, 30 sept., 3, 6, 13, 15, 16, 22 à 27, 29 oct. — Contre Napoléon, à *Schaenbrunn*, 29 juillet. — Après la paix de *Tilsit*, 5 sept. — Projet de nouvelle loi, 23 sept.

Attermoiement. V. *Faillite*.

Atterley, 28 déc. — Attwood, 23 sept. — Aubé, 16 nov., 21 fév., 22 avril. — Auberson, 14 août. — Aubert, 19 juillet, 11, 18 août. — Aubertot, 23 avril. — *Aubiére*, commune, 22, 25 sept. — *Aubigny*, domaine, 15 août. — Aubin, 5 juillet. — Aubrée, 12 fév. — Aubriot (Hugues), 18 juillet. — Aubry, 8 avril, 6 mai, 30 juillet. — *Aubussors*, ville, 19 août. — *Auch*, ville, 22, 23 juillet. — Aucher, 2 déc. 5 sept. — Audebert, 4 fév. — Audiart, 21 mai.

Audience solennelle. Doit-on juger ainsi une affaire dont le renvoi est antérieur à la loi de 1837, lorsque d'après cette nouvelle loi, la matière dont s'agit doit être jugée en audience ordinaire? 4 août.

Audiffren, 6 déc. — Audifret, 18 juillet. — Audin (Dlle), 24 juillet. — Audinet, 1^{er} nov. — Audrain (Mathurine), 3 juillet. — Audran (femme), 8 nov. — Audrat-Martin, 10 sept. — Audry, 9, 10, 11 juin, 9 à 12 juillet, 5 sept. — Auger (femme), 11 sept. — Aumale (duc d'), 15, 22 mars, 31 mai, 14 sept., 28, 31 oct. — Apupit-Durand, 8 mai. — Auriol, 3, 25 juin. —

Aussandon, 10, 12 sept. — Aussat-Escoulié (d'), 24 oct. — Autiquet, 11 mars.

Autopsie. Quand on la fait vingt-quatre heures après le décès, mais sans autorisation, est-on punissable? 15 juillet.

Auxest de St-Léger, 14 avril. — Auzeau, 22 avril. — Auzias, 6 oct. — Auzolle, 29 oct. — Auzouy, 24 déc., 4 janv.

Aval. V. *Contrainte par corps*, *Lettre de change*.

Avare, 18 juin. — Avary (duc d'), 15 mai. — *Avenir*, navire, 10 avril. *Avenir* en procédure. Pour qu'un défaut soit pris utilement, faut-il qu'il soit donné au moins de la veille de l'audience? 22 oct.

Averton, 15 avril. — *Avesnes-les-Aubert*, commune, 8 sept. — Avignon, ville, 11 août.

Avocat. Y a-t-il incompatibilité entre ses fonctions et celle de conseiller de préfecture? 20 nov., 20, 28 déc. — Leur ministère est-il obligé devant la Cour des pairs, 5, 24 avril. — Un *Tribunal de commerce* peut-il *interdire*, en son absence, un avocat à raison d'un mémoire publié sur l'appel d'un jugement rendu par lui? 22, 23, 26 août, 11 oct. — L'ordonnance concernant leur droit de plaider, publiée à la *Martinique*, peut-elle être mise en vigueur dans une *colonie* (à *St-Pierre*), où elle n'a pas été publiée ni transcrite au greffe de la Cour? 2 juin. — Discussion sur leur droit de communication avec les détenus, 8 nov. — Incident sur leur plaidoirie à *Versailles*, 3 juillet. — Ouverture de leur conférence à *Paris*, 22 nov.; clôture, 2 août. — Souscription à la réimpression du *Moniteur*, 26 nov. — ELECTIONS à *Paris* pour le conseil, 11, 18 nov., 4, 14, 15 août; pour les discours d'éloges, 14, 25 juillet, 4 août. — à *Aix*, 28 août. — à *Dijon*, 25 nov. — à *Metz*, 11 nov. — à *Nantes*, 28 août. — à *Orléans*. — à *Tours*, 30 août. — A la Cour de cassation, 16 août. — V. *Contrainte par corps*, *Poursuite disciplinaire*, *Tribunal*.

Avortement. Est-il punissable celui commis sur un enfant *acéphale* qui n'aurait pas pu vivre? 17 juin. — Canault (femme) et Esmond, 1^{er} août. — Femmes Golin et Lecoin, et fille Sarrazin, 10, 30 oct. — Halmagrand, femmes Sagot et Joséphine Picard, 10, 20, 21 juin. — Femme Malleveigne, 30 déc., 10 janv. — Femmes Monnet et Schmit, 10, 24 janv., 25 fév., 1^{er} mai. — Femme Rose Monteillet, 17 juin. — Femme Ponty, 27 sept. 11 oct. — Rondadoux, 10, 28 janv.

Avoué. Le jugement obtenu contre lui s'il occupe dans sa propre cause doit-il lui être doublement signifié? 11 fév. — En matière sommaire, l'avoué rédacteur des qualités du jugement a-t-il un droit de copie? *Quid*, pour la signification du jugement? 4, 13 mars. — La décision d'un gouverneur de *colonie*, qui de l'avis du Tribunal suspend un avoué, peut-elle être révoquée? 13 oct. — Renouvellement de leur chambre, en première instance, 28 août, 2 sept.; en Cour royale, 2 sept. — V. *Frais*, *Interdiction*, *Séparation de corps*.

Avril frères, 1^{er} sept. — Aynès, 10 mai. — Azais, 2 nov. — Azémar, 8, 11 mars. — Azevedo, 14 janv.

B

B..., abbé, 7 déc. — B..., employé, 30 nov. — B..., fruitier, 20 mars. — B..., relieur, 17 déc. — B... (Claude), 1^{er} mars. — B... frères, 12 déc. — B... (femme), couturière, 9 oct. — B... (femme), d'*Eureux*, 31 mai. — B... (Lucie), 28 août. — B... (Marie), 22, 23 nov. — B... (veuve), de *Longjumeau*, 27 nov. — B... (baron de), 28 août. — Babilani (Marie), 18 janv., 24 mars, 28, 30 juin. — Babin, 15 fév. — Bachelier, 8 fév. — Bachelu, 15 juillet, 26 août. — Bachevau, 1^{er} août. — Bachmann, 14 juin, 9 août. — Bacot, 8 sept. — Badin, 22 août. — Baffer, 22 nov. — Bafoux, 22 oct. — Bagé, 26 mai, 2, 4 juillet.

Bail. Un portier peut-il être cause de sa rupture et faire supporter des *dommages-intérêts* par le propriétaire? 19 déc., 4 fév. — Peut-il être résolu par une sous-location à des *Gitanos*? 14 avril. — *Quid*, par la démolition du mur de face d'une maison, ordonnée par la police? *Quid*, des *indemnités* dues en ce cas au locataire? 10 mars. — Est-il résolu par le défaut de livrer l'emplacement promis pour l'annonce du commerce du preneur? 2 mai. — Un sous-bail est-il résolu comme le bail principal annulé par un incendie? 27 août. — Est-ce contre son propriétaire qu'un locataire a droit à des *dommages-intérêts* pour la reconstruction d'un mur mitoyen faite par un voisin? *Quid*, du premier propriétaire contre ce dernier? 14 fév. — Le propriétaire qui s'est interdit aucun établissement semblable à celui du locataire, dans le passage qu'il occupe, est-il passible de *dommages-intérêts*, si par permis de la police un débiteur d'objets de même nature (*des journaux*), vient s'installer à l'entrée? 27 juin. — Lorsque le bail ne le défend pas, le locataire peut-il, pour les besoins de son commerce, introduire des grosses voitures dans la cour? 11 août. — Quelle est la valeur du bail fait en France par une *mineure* danoise? — Est-il valable comme acte nécessaire et d'administration, s'il est en rapport avec les ressources de ce preneur? 3 avril. — Le paraphe et le commencement de la signature interrompus par la mort, peuvent-ils être un commencement de preuve du bail? 24 avril. — Le *privilege* du propriétaire sur les récoltes, ne s'applique-t-il qu'aux arrérages du bail courant? 9 août. — Lorsque le prix du bail rural est demeuré incertain à cause d'un arpentage, y a-t-il une *prescription* d'un an pour l'action en augmentation ou en diminution du prix? 9 sept. — Refus d'une double clé promise à une locataire? 17 oct. — V. *Appartement*, *Assurances contre l'incendie*, *Boutique*, *Fermier*, *Fonds de commerce*, *Loyers*, *Théâtre*.

Bailley, 2, 5, 16 déc. — Baillarjean, 7 fév. — Baillé de Beauregard, 3, 16 avril. — Baillache, 8 janvier. — Baillencourt (de), 1^{er} janv. — Bailliet, 12 fév. — Bailluel (femme), 14 mars. — Bailliez, 24 oct. — Baillet, 16 janv. — Bailly (veuve), 2 mai. — Balathier, 2 juin. — Balcon, 30 juillet. — Ballard, 29 janv. — Ballet, 7 janv. — Ballette, 2 août. — Ballon, 21 mai. — Ballot, 19 sept.

Bals publics. Un maire peut-il les défendre, sauf ceux des amodiateurs, des fêtes de la commune? 6 oct. — Clôture des bals masqués, 27 fév. V. *Danse immorale*.

Batureau (Stéphanie), 24 oct.

Ban (rupture de). Quand peut-on poursuivre de ce chef un condamné militaire? 8, 28 juillet. — Bouchet, orateur, 8, 28 juillet. — Lagrange, 27, 30 juin, 17, 24, 30 oct. — Pellerin, 1^{er} juillet. — Un élégant à *Brest*, 29 nov. V. *Vagabondage*.

Bance, 24 mars. — Bance (femme), 25 nov. — *Bandit* corse en 1777, 29 oct. — Banel, 16 juillet.

Banque tontinière. Toute banque ou société qui a pour objet des opérations tontinières, doit-elle être autorisée par le gouvernement? En cas de non autorisation, les engagements des actionnaires sont-ils nuls? 10 avril. — *Banque philanthropique*, 11, 12 mars, 10 avril, 23 mai.

Banqueroute frauduleuse. Le verdict qui acquitte l'accusé principal et condamne le complice, peut-il entraîner une peine? 14 mars. Conventions désirées à ce sujet avec l'*Angleterre*, 23 juillet. — Andrevon, 13 nov. — Béchot, 10 mars. — Bérard, à *Lyon*, 24 juin. — Bonnet, 1^{er} janv. — Boutet, 7 nov. — Chantepie, 1, 11 nov., 14 mars. — Coulet père et fils, 31 mai. — Debraine, 1, 12 nov. — Declin, 26 nov. — Delort, 28 juillet, 9 août. — Druet, 10 oct. — Faget 26 nov., 30 déc. — Gault, 10 janv. — Geoffroy, 28 juillet, 1, 13, 27 août. — Girard, 1^{er} janv. — Habrial, 18 nov. — Homo, à *Rouen*, 23, 29 juillet. — L... S..., banquier, 28 août. — Mathieu, 26 sept. — Mette, 11 juillet. — Morichard, 11 déc., 25 janv., 20 mars. — Péjariat, 1, 13 août. — Petitqueux, 1, 11 nov., 14 mars. — Picoche, 1^{er} janv. — Plo, 10 août. — Poirier, 26 nov., 10 janv. — Raçon, 11, 27 sept. — Rival, 12 fév. — Rivoire, 10 oct. — Rondel, 26 avril. — Roze, 10 août. — Schwach, pharmacien, 25 juin, 17 juillet, 27 août. — Séon, 26 avril. — Tassotte (fille), 25 janv., 22 fév. — Thibaut, 25 janv.

Banquet réformiste, empêché à *Romainville*, 5 nov.

Bapliste, 22 janv., 22, 24, 26, 31 juillet, 5 août.

Bar (comté de), domaine, 16, 23 mars, 31 mai. — Baradat, 22 nov. — Barailler, 25 janv. — Baranger, 14 mai. — Barastre, 12 avril.

Baraterie. Sur la ville de *Bordeaux*, 16 janv. — Sur la *Dryade*, Wallace frères, 11 mars. — Sur *Médellin*, 20 juin. — Sur la *Virginie* et le *Freak*, 6 août.

Barba, 10 fév., 8 mai, 23 juillet. — Barbeau, 15 août. — Barbès, 31 oct. — Barbet (A.), 29, 30 janv., 25 juin, 6 août. — Barbette, 24 sept. — Barbey, 26 juin. — Barbier, 5, 8 mars, 8 août. — Barbier et C^e, 11, 24 fév. — Barbier (veuve), 27 janv. — Barbillon, 5 déc. — Barbou, 17, 18 avril. — Barclai, 14 janv. — Barconni, 23 juillet. — Bardet, 22 sept. — 7 oct. — Bardy de Lisle, 8 janv. — Barennes, 2 nov. — Bariac (veuve), 1^{er} juillet. — Barillon, 19 déc., 12 juin. — Baring, 27 mars. — Barker, 26 juillet. — Barkow (femme de), 2 décembre. — Barlet, 11 juin. — *Barraley*, ville, 4 janv. — Baron, 24 décembre, 3 avril. — Barquier, 28 décembre. — Barquisseau, 6 novembre. — Barraclin (veuve), 26 avril. — Bar-

randon, 2 août. — Barre (de), 17 mai. — Barré (Cath.), 1, 25 juillet. — Barret, 17 juillet. — Barret de Coudert, 24 sept. — Barret-Deschaises, 4 mars. — Barrié, 29 janv. — Barrier, 24 juillet. — Barrière (femme), 10 mars. — Barrières, 18 fév., 15 avril. — Barrois (femme), 20 déc. — Barrot (Ferdinand), 31 déc., 23 avril, 2, 15 mai, 21 juillet. — Barrot (Odilon), 11 janv. — Barsile, 19 mars. — Bartaryès, 18 avril. — Barthélemy, 20 janv. — Bartouilh, 14, 18 août. — Bary, 29 juillet. — Bascans, 14 août. — Bascle, 29 oct. — Basque, 27 août. — Bassano (duc de), 28 août. — Bastide, 14 fév., 5 août. — *Bastille*, prison, 18 oct. — Bastugli, 29 janv. — Bataillard, 8 sept. — Bataille, 17, 29 avril.

Bateaux à vapeur. L'autorité qui a le droit de les réglementer pour la sûreté des personnes, peut-elle leur imposer des relâches sur les points de la ligne parcourue? 18 avril. — Doivent-ils à l'*octroi* le dixième du prix des places de leurs passagers? 11 avril. — *EXPLOSION du Gitis*, 20, 21, 22 janv. — De l'*Union*, 24 sept.

Batelin, 8 juillet. — Batton, 18 octobre. — Baty, 24 octobre. — Baucher, 23 janvier, 14 février, 29 avril, 13 mai. — Baucheron de Boissoudry. — Baucheton, 10 mai. — Baud, 30 août. — Baudenon, 14 avril. — Baudigny 30 oct. — Baudin, 10 août, 4 oct. — Baudoin, 28 déc., 25 août. — Baudouin, 27 nov., 23 janv., 26 mai, 2, 4 juillet, 26 sept. — Baudran, 10 janv. — Bauer, 24 sept., 8 oct. — Bauerkeller, 28 fév. — Baugé, 26 mai, 2, 4 juillet, 26 sept. — Bauger, 11 avril, 6 août. — Baulin, 3 mars. — Bauny, 8 mai. — Baur, 3 fév., 16 mai. — Bavoux, 15 avril, 1^{er} sept. — Baylac (veuve), 20 juin. — *Bazas*, commune, 10 sept., 23 oct. — Bazaud, 23 mai. — Bazenerie, 29 mai. — Bazier, 19 juin. — Bazire, 12, 24, 25, 28 avril. — Bazire-Longueville, 31 déc. — Beale, 24 oct. — Beau (femme), 12 juillet. — *Beauchamps*, commune, 28 août. — Beauclair, 19 mai. — Beaudoin, 26 mai. — Beaudot, 25 nov. — Beaulis, 14 déc., 15 avril. — Beaufort (femme), 3 juillet. — Beaugé, 11, 12 fév., 17 juillet, 7 oct. — Beaulieu, 17, 18 avril. — Beaumont (femme), 14 juin. — Beaumont, commune, 22, 25 sept. — Beaumont (Hély de), 6 juin. — Beaunier, 11 nov. — Beauregard, 8 janv. — Beauséjour (de), 7, 9 juillet. — Beausire (de), 14 mai. — Beausant, 10 sept. — Beauvallet, 10 août. — Beauvois, 24 oct. — Beauvray, 23 sept. — Béchard, 23 déc. — Béchém, 21, 28 avril, 28 août, 5 sept. — Béchét, 18 nov. — Béchu, 20 oct. — Becker (Louise), 11 juin. — Becq, 1^{er} janv. — Becquerel, 16 déc. — Becquet, 25 avril, 1^{er} mai, 24 sept. — Bedeau (Pauline), 26 juillet. — Bédier, 8 sept. — Bédigé-Fleuret (femme), 21 nov. — Bégin, 18 nov. — Bégonne, 29 avril. — Bel, 11 sept. — Belbois, 3 sept. — Belin, 18 déc. — Belgioso (princesse), 16 mai. — Belgodore, 5 juin. — Belhomme, 19, 30 mai. — Beligard, 13, 19 juillet. — Belin, 2 avril, 22 août. — Belin-Prieur, 17, 18 avril. — Bellanger, 3 avril. — Bellard (veuve), 18 mars. — Bellecourt, 2 nov. — Bellecourt (veuve de), 1^{er} mars. — Bellefond-Bellegarde, 5 déc. — Belleguise, 10, 12 mai, 24 juillet, 9 août. — Bellemère, 29 mai. — Bellissin, 17 oct. — Belot (Pauline), 25 sept. — Belotte, 25 déc. — Belmoissenet, 1, 3 oct. — Ben-Aïssa, 30 avril, 3, 8, 19 mai, 5, 6, 20 juin, 29 juillet. — Ben-Hamelouai, 29 juillet, 12 août. — Ben-Hassen, 29 mars. — Benard, 12 juin. — Bénie (Dlle), 3 sept. — Benks, 10 oct. — Benoit, 9 déc., 3, 4 janv., 20 fév., 15 sept. — Benoit (femme), 24 oct. — Benvenuto, gendarme, 4 juin. — Béquignon, 25 déc. — Ber (Léon), 24 déc. — Bérard, 24 juin, 17 juillet, 11 sept. — Bérard (Marie), 27 août. — Béranger, 18 août. — Bereni, 3 fév. — Bérét, 6 oct.

Berger. Est-il punissable pour la disparition ou le meurtre d'un mouton malade? 24 mars.

Bergeron, 2, 6, 8, 11, 14, 18, 19, 22, 25 nov., 10, 11 déc., 10 janv. — Berkem, 28 juillet. — Berioz, 14 fév., 23 oct. — Bernadou, 25 janv. — Bernard, 9, 10 déc., 4, 6 janv., 6, 17 mai, 25 juillet, 8 oct. — Bernard (roulage), 22 août. — Bernard (P.), 16 sept. — Bernard (Marie), 14, 15, 17 fév. — Bernard (Suzanne), 22 mars. — Bernard (femme), 29 avril. — Bernard de Marigny, 27 mai. — Bernard de Mauchamp, 24 déc., 4 janv. — Bernardi, 24 oct. — Bernardier (Dlle), 6 août. — Bernardin, 10 déc. — Berncastel, 21 avril, 28 août. — Bernetti, 16 mai. — Bernhart, 8 mai. — Berniard, 8 juillet. — Bernier, 28 nov., 8 avril, 15 juillet, 6, 8 oct. — Béroet (Dlle), 21 fév. — Berroche, 6 mars. — Bert, 5 juillet. — Bertèche, 3, 14 mars. — Berthaut, 14 fév., 21 oct. — Bertheau, 30 sept. — Berthelin, 14, 24, 25, 28 avril. — Bertheville, 25 avril, 1^{er} mai. — Berthier, 24 mars. — Bertho, 20 déc. — Bertholle (femme), 16 mai. — Bertin aîné, 15 sept. — Beron, général, 14 janv. — Bertrand, 20, 27 fév., 3, 15, 25 avril, 10 mai, 14 juillet, 30 oct. — Bertrand (femme), 25 oct. — Besançon, 12, 27 nov., 4 janv. — Besse, 27 déc., 19 fév. — Bessières, 2 janv., 16 août. — Besson, 24 avril, 29 mai, 12, 17 juillet, 18 juillet. — Bestard, 24 oct. — Béttery de la Brosse, 2, 11 nov. — Bétouille, 15 janv., 4 juin. — Beugnot, 13 janv., 18 fév. — Beure, 24 avril. — Beuvain, 13 sept. — Bexin, 10 fév. — Bian, 8 janv., 20 fév. — Bienamyé, 17 janv., 24, 25 avril, 1^{er} mai. — Bianchi, 2, 3, 22 oct. — Biancourt, (femme de), 21 fév. — Biaut, 8, 20 fév. — Bibolet (femme), 6 nov. — *Bicêtre*, prison, 21 oct. — Bichaloff, 8 mai. — Bichat, 15 avril. — Bickel, 29, 31 mars. — Bidaut (Josephine), 30 nov. — Bidel, 1^{er} oct. — Biderbak (baron), 23 juin. — Bidet, 31 oct. — Bidois (femme), 2 déc.

Bigamie. Jumelet (femme), 12 juin. — Peuré, dit *Pené de Valence*, 28 juillet, 7, 9 août, 3, 30 sept. — Pollart (femme), 16 déc. — Williams, 1^{er} sept.

Bigon, 5 mai. — Bigillion, 29 janv. — Bignon, 29 sept. — Bigot (femme), 11 mars. — Bigourdan, 18 juin. — Billard, 1^{er} nov., 22 août. — Billecart, 24 sept. — Bilet, 5 avril.

Billet à domicile. N'est-il commercial que lorsqu'il a pour objet un fait de commerce ou une remise de place en place? 20 nov.

Billet à ordre. Celui signé par un négociant en entraîne-t-il toutes les conséquences, lorsqu'il a une autre cause non exprimée et n'est pas en main tierce? 8 janvier. — Celui souscrit au profit d'un *acteur* peut-il être annulé par le décès de ce dernier? 23 janvier. — Le porteur peut-il le faire *timbrer*, et réclamer le coût de cette régularisation, sans qu'on puisse lui reprocher d'avoir agi méchamment? 11 août. — L'*endos* irrégulier ne rend-il le porteur que mandataire, et, quoiqu'il en ait fourni les fonds, peut-on alors lui opposer toutes exceptions? 31 décembre, 8, 10, 22 janvier, 4 février. — La *prescription* de cinq ans est-elle interrompue par un *protêt* fait avant son expiration? *Quid* si ce billet n'a pas eu de circulation? 25 décembre. — La *justice de paix* peut-elle être saisie des poursuites d'un billet de 200 francs, sans avoir égard, pour la compétence, aux intérêts et aux frais de *protêt*? 27 sept. — Billet déchiré par son débiteur, 23 mai. — Demande en prorogation de terme pour les inondations du *Rhône* et de la *Saône*, 14, 15 nov. V. *Loyers*, *Protêt*, *Timbre*, *Lettre de change*.

Billets de banque. Faux en *Angleterre*, 30 oct. — En *Espagne*, 28, 30, 31 mai, 6, 11 juin. — En France: Adelaïne, 3 sept.; Dutilloy, 13 sept.

Billard, 5 mai. — Bioche, 12 avril. — Biot, 30 sept. — Biroux, 6, 9 janv. — Birryer, 13 août. — Biscant, 1^{er} oct. — Bisolier, 6 mars. — Bisson, 26 déc. — Bissonnet, 3, 6 sept. — Bisty (veuve), 2 janv. — Bittard. — Bitterlin, 11 août. — Bizel, 1, 4, 6 mars, 7 avril. — Blain, 14 mai. — Blaise, 9, 10, 11 juin, 9, 10, 11, 12 juillet, 5 sept. — Blajan, 30 juillet. — Blakesley (femme), 2 oct. — Blanc, 2 nov., 7 mars, 30 oct. — Blanc (Marie), 18 juillet. — Blanc et C^e, 14 juin. — Blanchard, 22 nov., 17 mars. — Blanche, 25 juillet. — Blanche, 8 fév. — Blanchet, 22 fév. — Blanchi, 2 oct. — Blancmesnil (de), 31 janv. — Blanquet, 8 fév. — Blerzi, 29 mai. — Blésimart, 2 oct.

Blessures graves: B... (Louis), en dinant, 20 oct. — Barçon, 25 mars, 26 avril. — Bohain, 17 oct. — Bonnot, 29 janv. — Bourbon, 27 sept. — Camin, 20 fév. — Campion, 13, 23 nov., 8 janv. — Cœur (femme), 29 nov. — Corrieux, 19 déc. — Daligot, 10 juin. — Doureclot, 29 nov. — Droledot, 18 déc. — Enderle, 13 mai. — Florentin, 2 sept. — Fournier, 3 sept. — Gardin, 8 janv. — Gasset, 31 juillet. — Gobert, 15 sept. — Godard, 13 nov. — Gonzales (In

avril. — Bogud, 26 mars. — Boguet, 9 mai. — Bohain, 17 oct. — Boher, 20 janv. — Boidin, 1^{er} oct. — Boiffils, 16 mai. — Boileau, 14 janv. — Boileau (famille), 29 nov. — Boileve, 17 juin, 24 oct. — Boin, 20 fév. — Boine, 9 avril. — Boinvilliers, 23, 24, 25 avril, 1^{er} mai. — Boiramé, (de), 16 déc.

Bois à brûler. Son sciage dans les cours; recours contre les propriétaires, 23 avril.

Bois et Forêts. Les droits d'usage ne peuvent-ils être établis que par des procès-verbaux de défensabilité? Quid de la preuve testimoniale? 23 avril. — Ceux des Communes dans les bois particuliers doivent-ils être restreints à l'état des choses au moment de la concession? 19 mai. — L'autorité administrative a-t-elle qualité pour apprécier si les droits d'usage des communes leur sont nécessaires, ou s'ils sont rachetables? 2 oct. — Quelle que soit l'époque de la réunion d'une forêt à la France, les usines qui y sont établies peuvent-elles y réclamer les affectations usagères qui les concernent? Leur fait-il des titres? 14 fév. — Est-il punissable celui qui en charriant des coupes, par un chemin non désigné, a écorcé, cassé ou arraché des arbres? 2 oct. — Délimitations essayées en Corse, 3 sept. — V. Hypothèque.

Boisgermain, 30 juill. — Boisgontier, 22 sept. — Boisnard, 17 déc. — Boissard, 23 avril. — Boisson-Lafargue, 24 oct. — Boitard, 16 sept. — Boitel, 28 nov. — Boivin, 6 mai, 9 sept. — BOLAIRE, 13 août. — Bolu, 18 nov., 11 fév. — Bompard, 13 juill. — Bompayre, 29 avril. — Bon Pasteur, couvent, 13 nov., 18 déc. — Bonafous, 8 janv. — Bonamour, 29 sept. — Bonarme (de), 21 mars. — Bonasset, 18 juill. — Bonassier, 19 sept. — Boncompère, 11 oct. — Bondon, 24 janv. — Bonelli, 7 avril. — Bonfils, 10 juill. — Bonguyot, 14 mai. — Bonhomme, 14 nov., 14 juill. — Bonhumain (femme), 9 mai. — Boniteau, 3 juill. — Bonjean, 3, 14 mars. — Bonjour, 22 sept. — Bonnair, 8 oct. — Bonnare, 23 avril. — Bonnavial-Bouveyron, 24 juill. — Bonneau, 18 fév. — Bonnefoy (Marie), 20 août. — Bonnefoy (baron), 25 nov. — Bonnemain, 18, 29 nov. — Bonnet, 9, 22 nov., 25 déc., 7, 17 janv., 5 juill. — Bonnetblanc, 20 mars. — Bonneval (de), 3 mars. — Bonneville, 25 avril, 5 mai, 13 août. — Bonnières (Cath.), 29 juill. — Bonnington, 30 juill. — Bonnot de Salagnac, 8 mai. — Bonnot, 18 août. — Bontemps, 22 janv. — Bontouche, 30 sept. — Bontoux, 8 mai. — Bonvalet, 25 fév. — Bonvoisin, 14 avril. — Boquet, 28 août. — Borani, 4 fév. — Borda (de), 10 avril. — Bordeaux, ville, 16 à 20, 25, 29 août. — Bordeux (duc de), 4, 5, 10 fév., 21 juill. — Bordenave-Dabère, 2 nov. — Bordet, 21 juill. — Bordier, 4 avril. — Borel, 11 juin, 9, 30 août, 5 sept. — Borelli, 8 nov., 7 janv. — Borie, 21 mai. — Bories, 15, 27 janv. — Borgaut, 6 nov. — Borm, 16 nov. — Borniche, 21 août, 20 sept. — Borniquet, 17 juill. — Bosche, 17 mars. — Boselly, 24, 25, 28 avril. — Bossain, 14 mars. — Botany-Bay, colonie, 16 juill. — Bothelmer, 11, 13 fév., 2 avril. — Botis, 29 mai. — Bouard, 1^{er} août. — Boubée, 12 mars. — Boucarut, 7 fév. — Bouchardy, 15 oct. — Bouché, 11 sept. — Boucher, 13 déc., 20 août. — Boucher d'Argis, 16 avril. — Boucherat (femme), 8 nov.

Boucherie. L'observation des réglemens dans les abattoirs constitue-t-elle une contravention? N'y a-t-il lieu qu'à action civile? 6 janv. — L'autorité peut-elle, non seulement taxer la viande, mais encore déterminer quelle est celle que les bouchers pourront vendre? 12 avril. — La convention entre les bouchers d'une ville de cesser de l'approvisionnement pour faire hausser les cours, est-elle une coalition punie par la loi? 11 août. — V. Vice redhibitoire.

Bouclier, 18 avril. — Bouchet, 17 janv. — Bouchet (Léopoldine), 5 mai. — Bouchet de Chaumont, 20, 25 juill. — Boudard, 20 janv. — Boudet, 1^{er} nov., 6 juill. — Boudet-Durand, 7 janv. — Boudin, 5 nov., 26 août. — Boudinot, 21 mai. — Boudon, 28 oct. — Bouessel de Lessousselle, 25 juill. — Bouge, 10, 12 mai, 9 août. — Bougerel (de), 22 nov. — Bougnol, 24 avril. — Bouillat, 14, 15 oct. — Bouillet (Cécile), 10 mars. — Bouis, 7 oct. — Bouissin, 22 fév. — Boujut (Dlle), 2 mai. — Boulaguet-Lesguillon, 4 janv. — Boulanger, 7 janv., 15 mars, 18 sept. — Boulanger (Hortense), 10 mars.

Boulangerie. Un boulanger est-il en contravention au nouveau pesage s'il a offert la vente au poids et qu'on l'a refusé? 1^{er} mars, 24 juill. — Doivent-ils avoir leurs poids et leurs balances sur eux, et non dans leurs voitures, quand ils portent le pain chez les bourgeois? 12 avril, 24 juill. — Le Tribunal qui reconnaît qu'un boulanger est en état de récidive pour son approvisionnement, ou autres contraventions, peut-il ne pas lui en appliquer les peines, s'il n'a pas reconnu de circonstances atténuantes? 29 sept. — Arrêté sur le nouveau mode de vente et de taxe du pain, 7 nov. — Retenue des centimes, 14, 17 mai, 5 juill. — Désaccord des juges de paix au sujet des nouvelles contraventions, 19 mai. — Faux poids, 2 déc. — Boulangerie mutuelle, société, 8 avril.

Boulangerie, 25 juill. — Boulay, 8 janv., 5 août. — Boulenger, 12 fév. — Boulet, 21 nov., 30 oct.

Boulevards de Paris. Enlèvement des barrières, 24 juill, 21 juill, 27 août.

Boulez, 30 sept. — Boullé, 9 mai. — Bouloche, 21 oct. — Bouquet, 5 déc., 26 avril. — Bourard, 29 mai. — Bourbeau, 1, 15 juill. — Bourbon, 4 oct. — Bourdeau, 3, 13, 29 sept., 30, 31 oct. — Bourdeaux (femme), 7 janv. — Bourdelles, 21 mars. — Bourdin, 28 avril, 23 août. — Bourdon, 12 nov., 1, 20, 21 janv., 19 fév. — Bourrette (femme), 6 déc. — Bourg, ville, 8 oct. — Bourgain, 26 mars, 18 oct. — Bourge, 29 mai. — Bourgeois, 5 déc., 8, 17 janv., 20 mars, 12 sept., 11 oct. — Bourgeois (femme), 6 mai. — Bourget, 7 mai. — Bourguin, 2 juill, 21 juill. — Bourgis, 16, 18 juill. — Bourgois, 12 nov., 25 avril, 10 juill, 7 oct. — Bourgron, 26 sept. — Bourguignon, 21 oct. — Bourguil (de), 18 juill. — Bourriannes (de), 1^{er} oct. — Bourriard, 11 août. — Bourjaud, 1^{er} juill. — Bourke, 24 juill. — Bournonville, 1^{er} mars. — Bourquenay (de), 6 mai, 21 juill. — Bourquet, 8 avril.

Bourse (jeu de). Quelle peut être la valeur des marchés à terme qui s'y concluent? 15, 19 juill., 2 août. — Poursuites à ce sujet, 6 déc. — Faux bruits sur la Chine, 20 août.

Bourson, 13 fév. — Boursy, 23 janv., 14 avril. — Bousigné, 6 juill. — Bousquet, 4 janv., 3 mai, 4 sept. — Boussel, 28 août. — Bout-Dubus, 18 nov. — Boutarie, 15 janv. — Bouteille, 25 déc. — Bouteiller, 1^{er} oct. — Boutelier, 15 avril. — Boutet, 23 nov., 6 mars, 30 août. — Boutillier (Anne), 15 avril. — Boutin (femme), 16 janv.

Boutique. Son locataire est-il tenu de l'occuper, ou de la faire occuper, à peine de dommages-intérêts envers le propriétaire? 13 août. — Les Tribunaux sont-ils seuls appréciateurs des dégâts causés à leurs deventures? 28 août.

Boutry, 2, 10 avril, 18 juill. — Boutterin, 19 juill. — Bouttier, 2 juill. — Bouz, commune, 25 fév. — Bouvard, 26 août. — Bouvier, 30 nov., 20 déc. — Bouvyron, 24 juill. — Bouvier, 21 nov. — Bouvier et Ce, 22 sept. — Bouvillon (femme), 25 août. — Bouvyer, 21 déc. — Bouzoud, 20 janv. — Bouzy (femme), 21 fév. — Boy, 29 juill. — Boyé, 30 janv. — Boyer, 29 mai, 24 oct. — Boyer-Fonfrède, 13 janv. — Bozzo, 19 juill.

Bracconage, lapins revendus à leur maître, 14 avril.

Bradburne, 7 déc. — Braley, 30 août. — Brame-Chevalier, 6 oct. — Brancas (de), 14, 21, 28 juill.

Brasserie anglaise, 11, 24 fév.

Brasseur. Est-il responsable des lésions intérieures que produit le breuvage qu'il vend? 21 août. — Doit-on réputer tel le chimiste qui prépare un sirop, ou extrait de bière, et lui faire payer les droits? — 6 août.

Brault, 21 fév. — Bravard, 8 mai. — Bravard-Veyrières, 17 janv. — Brechignac, 19 fév. — Brécy (de), 13 nov. — Bregnot, 15 fév. — Breyer, 22 fév. — Bremens, 23 janv. — Bremont de Saint Paul, 25 juill. — Brénet, 29 janvier. — Brereton (femme), 26 juill. — Bresseau, 22 oct. — Bresson, 20, 21, 22 janv., 2 août. — Breton, 2, 27 nov. — Breuil, 21 août. — Breuvery, 7 janv. — Brevet, 11 fév.

Brevet d'invention. Voyez Contrefaçon.

Brezin (femme), 7 oct. — Briant, 17 janv. — Brice, 19 fév. — Bridier, 5 juill. — Brioux, 27 août. — Briffaut, 24 sept., 8 oct. — Brigaud, 18 juill. — Brillat, 8 avril. — Brincamp, 7 mars. — Brincart, 4 oct. — Brindeau, 24 juill. — Briquet, 15 oct.

Bris de clôtures. Un amant délaissé, 6 mars. — De glaces chez un traiteur, 1^{er} mars. — L., boulanger, 14 avril. — De meubles: cinq militaires, 12 fév. — De portes: des officiers en Irlande, 27 fév. — De vitres: un auvergnat, au Palais-Royal, 20 déc.; au milieu d'un bal, 16 janv. — De prison: V. ce mot.

Briassac, 24 juill. — Brisset, 30 déc., 30 avril. — Brisot, 8 avril. — Britannica, navire, 5 nov., 22 janv., 1, 8 fév., 1, 3, 5, 26 avril, 4, 13, 18 juill. — Brizard, 13 sept. — Brocard, 28 oct. — Brocard (Anne), 18 déc. — Brocard, 11 oct. — Brochet, 10 janv. — Brodard, 4 déc. — Brodesolle, 7 mars. — Brodier, 24 déc. — Broë (de), 9 nov. — Broglie (de), 20 août. — Brossette, 14, 17 mai, 5 juill. — Brouard (de), 19 août. — Brouillard (femme), 24 avril, 5 août. — Broussais, 29 nov., 5 déc., 31 janv., 14

juillet. — Brousse, 27 mars, 2 avril. — Brown, 17 janv., 19 sept. — Bruant, 4 oct. — Bruchet (femme), 5 juill. — Bruegon, 10 fév. — Brugère, 13 déc. — Brugièrre (de), 29 mai. — Brulard, 1^{er} nov., 12 fév. — Brulé, 8 mai. — Brulefer, 10 juill. — Brun, 3 avril, 25 août, 25 oct. — Bruncamp, 31 mai. — Brune (maréchal), 14 août, 7 oct. — Bruneau, 13 sept. — Brunet, 29 oct. — Brunet (femme), 25 nov. — Brunneton, 28 août. — Brunswick (duc de), 9, 16 nov., 23, 25 déc., 25, 27 fév. — Brusi-Ravani, 16 mai, 26 juin, 5, 7 août. — Bruyère (de), 20 fév. — Bruzi, 11 oct. — Buchanof, 27 fév. — Buche, 19 sept. — Buchuat, 3 oct. — Bufaix, 15 sept. — Buffendorf, 21 nov. — Buffet, 8 janv. — Bufiera, 22 oct. — Bugate, 1^{er} oct. — Bugnot, 28 avril. — Buisson, 7 nov., 8 janv., 14, 15, 17 fév., 27 mars. — Buisson (femme), 28 fév. — Bulla, 4 fév., 18, 27 juill. — Bullot, 9 déc. — Buloz, 8 oct. — Buquet, 28 août. — Buran, 12 fév. — Burckard, 27 oct. — Burdet, 25 juill. — Burdett (Francis), 15 fév. — Burdon, 2, 31, oct. — Bureau, 12 sept. — Burel, 5 mai. — Burette, 14 janv., 29 oct. — Burgain et Ce, 25 oct. — Burgalat, 20 nov., 20, 28 déc. — Burgard, 27 fév. — Burgh, 9 mai. — Burgraff (de), 16 juill. — Burin-Desrozières, 3 avril. — Burlat, 28 oct. — Burney, 30 sept. — Buscaillon, 17 mars. — Busnack, 28 août. — Busquet, 30 avril. — Buschopf, 9 nov. — Bussière (de), 2 juill. — Bussy, 1^{er} janv. — Buvelaëre, 5 nov., 9 déc.

C

C... (Jules), peintre, 17 déc. — C..., notaire, 13 mars. — C... (Alice), 2 juill. — C... (veuve), 27 sept. — Cabanes, 14 juill. — Cabantous, 1, 15 juill. — Cabarus, 15 sept. — Cabessut (Anne), 6 mars. — Cabet, 3, 4, 11 juill., 15 août. — Cabias, 24 juill. — Cabouret, 3 sept. — Cabournac, 27 août. — Cabre (femme de), 15 fév. — Cabrera, 19, 21 juill. — Cabuchet, 7 mars. — Cachelin, 29 sept. — Cadéac (Dlle), 14 avril. — Cadet-Gassicourt, 22, 27 mars, 3, 14, 24 avril. — Cadot, 23 avril. — Caën (Léon), 17 mai. — Calfarel, 7 janv., 12 fév. — Calfin, 9 juill. — Cagliostro, 25 oct. — Cagnat, 20 nov. — Cahen, 28 oct. — Cahors, ville, 22 juill., 17 sept. — Cahour, 29 avril. — Caieux, 31 déc. — Cail, 22 mai. — Caillard, 28 juill., 13 oct. — Caillaux (femme), 16 janv. — Caillaud, 18 juill. — Caillaud, 7 déc., 15 avril, 27 mai. — Caillat, 17 juill. — Caillot, 7 janv., 12 fév. — Cail, 3 déc. — Cairon, 12 juill. — Caisse hypothécaire, 14 oct.

Caisse des consignations. Son préposé qui a payé en vertu d'un jugement exécutoire, nonobstant appel, peut-il être forcé de payer une seconde fois, lorsque le jugement a été réformé en appel? 20 juill.

Calamard, 8 mai. — Caldéron (femme), 19 juill. — Calédonia, navire, 19 juill. — Callandrea, 8 mai. — Calonne (de), 15 juill. — Cambon, 1^{er} nov. — Cambout (de), 20 août. — Cambridge (duc de), 15 fév.

Camée précieux remis par erreur à une dame et gardé par elle, 30 oct.

Camon (de), 10 avril. — Campa, 8 juill. — Campagnole, 20 fév. — Campagnolle (Nicolette), 21 déc. — Campana, 21 janv., 24 oct. — Campbell, 27 mars. — Camperdon, navire, 2, 5 nov. — Camusat-Busserolle, 24, 25, 28 avril.

Canal. Celui fait de main d'homme sur un cours d'eau fait-il partie intégrante du moulin qu'il alimente? Sa propriété emporte-t-elle celle des berges, même dans les propriétés où il passe? 9 mai. — Les demandes d'indemnités pour dommages causés par ses eaux ou par celles d'un étang qui en dépend, sont-elles du ressort administratif pour les terrains en dehors de ceux à exproprier? 30 sept. — Les infractions aux arrêtés des préfets sur la police de leur navigation, sont-elles des contraventions de grande voirie et de la compétence des conseils de préfecture? Est-ce la législation ancienne qui doit régler leurs punitions? Si le conseil de préfecture ne s'est pas cru compétent, le Conseil-d'Etat peut-il évoquer le fond? 6 oct. — Les actions du canal de Briare sont-elles mobilières et peuvent-elles être données en gage? 7 juill. — V. Domaine engagé.

Canard, 2 août, 17 oct. — Gandas, 25 nov. — Candolle, 13 oct. — Canino, 29 oct. — Canino (prince de), 27 juill. — Cannière, 26 avril.

Canon éclatant et tuant plusieurs hommes, 29 août.

Canillon, 15 sept. — Capdevielle, 9 sept. — Capdeville, 30 avril. — Capelin, 10 mars. — Capeluche, 12 juill. — Capnas, 9 nov. — Capoul, 18 janv. — Caqueray (de), 17 juill. — Caraman (de), 8 sept. — Carbone, 2 nov. — Carbonnel (veuve), 3 avril. — Carbonnier (veuve), 31 mars, 11 avril. — Carcassonne, ville, 16 juill. — Carchon, 9 déc. — Cardeau, 21 fév., 9, 13 juill. — Cardigan (lord), 19, 20, 25 fév., 5, 6 mars, 17 mai. — Cardon, 18 nov. — Carelletto, 5 fév. — Carlette, 28 nov. — Carez-Hesse, 30 avril. — Carimé, 11 août. — Carl, 2 nov. — Carles (femme), 31 oct. — Carliez, 7 mai.

Carnaval. Les cinq troubadours à la Belle Polonoise, 4 avril. — Une scène de Courtille, 10 avril. — Fausses permissions militaires pour y assister, 14 avril. — V. Danse immorale.

Carnot, 11 juill. — Caroline, navire, 11 mars, 24 oct. — Caron, 21 nov., 20 sept. — Caron (femme), 25 nov. — Carpentier, 3 fév., 5 août, 3 oct. — Carpentier (femme), 25 août. — Carpinet, 20 oct. — Carquelin, 18 juill. — Carra-Devaux, 4, 14 mars. — Carrat, 19 juill. — Carré (veuve), 10 sept. — Carrez, 17 janv. — Carrier, 23 avril. — Carter, 9, 10, 11 juill, 9 à 12 juill. — Cartier, 29 janv., 12 juill. — Carton, 4 nov. — Cartouche, 21 oct. — Casali, 7 janv., 23 juill. — Casaubon, 8 mai. — Cassaigne, 6 juill. — Cassilis (de), 27 fév. — Castel, 3, 14 janv., 10, 28 fév., 23 avril. — Castellain, 18 juill. — Castellane (de), 25 juill. — Castellano, navire, 1^{er} nov. — Castels, 6 nov. — Castets, 11 janv.

Castration. Long (Marie), 6 décem. — Une maîtresse délaissée, 28 octobre.

Catalogue, 1^{er} juill. — Catherinet, 27 nov. — Catonnet, 29 sept. — Caublot, 18 déc. — Cauconnier (femme), 3 oct. — Caulet, 14 mars. — Caumont (Marie), 23 janv. — Cauneille, 3 juill. — Caussade, 27 nov. — Causse, 29 mai. — Caussignac, 21 juill. — Caussin de Perceval, 8, 17 janv., 25 avril, 5 mai.

Cautionnement. La caution solidaire est-elle dégagée par l'impossibilité du créancier de la subroger à ses droits? 25 août. — V. Appel, Séparation de patrimoine.

Cauvel de Beauville, 4 déc. — Cauvet, 6 oct. — Cauvin, 24 sept. — Cauvrez, 21 juill. — Cavalié, 3 avril, 1^{er} sept. — Caylus (de), 23 mai. — Cazac, 2, 11 nov. — Cazalas, 14 août.

Censure dramatique. Observations, 26 fév.

Cernolace, 29 juillet.

Certificat. Les témoins qui constatent une individualité, se rendent-ils solidairement responsables des conséquences de cet acte? 25 janv.

Cesarini, 10 avril.

Cession de biens. Peut-il y être admis le négociant qui a quitté le commerce avant la dernière loi? 15 janv. — Quid d'un receveur-général, lorsque le Trésor n'est pas son créancier? 22 mai. — Montagu, à Londres, 5 août.

Chaehignon, 9 mai. — Chadborn, 25 août. — Chadebec, 3 fév. — Chagot, 12 août. — Chaise, 14 juill. — Chaix-d'Est-Ange, 23, 24, 25 avril, 1^{er} mai. — Chaland, 10 août. — Chaligne, 13 oct. — Chavidal, 8 avril. — Chamay, 13 sept. — Chambaron, 20 déc. — Chambelle, 24, 25 janv., 15 mai. — Chamberland, 21 juill. — Chambord, domaine, 4, 5, 10 fév. — Chambre, 25 fév.

Chambres législatives: Discours d'ouverture, 6, 11 nov.; projet d'adresse, 23 nov.; clôture de la session, 26 juill. — Chambre des pairs: Diffamation du National, 8 mars; promotion, 23 juill. — Chambres anglaises: Ouverture, 25 janv. — Chambre de commerce de la Seine: élections, 25, 27 déc.

Chamard, 3 fév., 8 juill. — Chameroy (Dlle), 14 oct. — Chamoulléan (femme), 26 juill. — Champagnol, 29 mai. — Champelet, 21 août. — Champart, 20 oct. — Champignonnet, 28 avril. — Champon (Dlle), 11 fév. — Champreux, 10 déc. — Champocaux, commune, 23 juill. — Chancel, 22 fév., 11 oct. — Chandenier, 19 fév. — Chanoine, 8 mai.

Chanteurs publics: Quatre amateurs, 27 nov.

Chappal, 21 août. — Chapsal, 17, 18 avril. — Chapis, 18 juill. — Charain, 3, 4 fév., 30 mai. — Chardin 23 sept. — Charding, 31 juill. — Charodon, Bloquel et Ce, 27 fév. — Charenton, prison, 21 oct. — Charenton, société, 12 août. — Charey, 26 juill. — Charguérand (femme), 7 nov.

Charivari: A un curé devenu protestant, 20 juill. — A un chanteur remarié, 13 oct. — A l'archevêque de Rouen, 19 juill. — Pour secondes noces, à Villejuif, 21 juill. — Pour un bal de noces, à Beaune, 19 sept. — A un mari battu à Villejuif, 11 juill., 11 août. — Pour infidélité conjugale, à Essoyes; souscription pour payer l'amende, 25 oct. — Au préfet de Toulouse, 11 juill., V. Emeutes. — A M. Guizot, 27 août. — A M. Bourdeau, 3, 13 sept.

Charles, 9 mai. — Charles (femme), 1^{er} juill., 20 sept. — Charles IV, duc de Bar, 15, 22 mars. — Charles IX, roi, 18 juill. — Charles, navire, 8, 16 juill. — Charlac, 8 sept. — Charnacé (de), 13 mai. — Charpentier, 26 avril, 19 mai, 9 sept. — Charpentier (femme), 6 août. — Charpillon, 14 janv. — Charpy (Marguerite), 2 janv. — Charrault, 14 mai.

Charretier: Ecrasé par sa voiture, près Trappe 30 avril. — Charrin, 5 juill. — Charron (femme), 10 déc. — Charte de 1814, 5 août. — Chartier, 17 mai, 24 oct. — Chartistes, leur exportation, 27 fév., 9 août. — Charton, 6 mai, 1^{er} sept. — Chartran, 14 avril. — Chartres, ville, 30 juill. — Charvet, 11 nov.

Chasse. Le prévenu de ce délit dans les forêts de la couronne doit-il être condamné à des dommages-intérêts égaux à l'amende? 25 janv. — Le garde particulier qui chasse sans port-d'arme commet-il un délit dans l'exercice de ses fonctions, et doit-il être jugé par la Cour royale? 3 sept. — Le lévrier est-il un animal féroce, et l'arrêté qui en défend l'usage à la chasse est-il légal et obligatoire pour les Tribunaux? 24 oct. — Lutte meurtrière contre des gendarmes à Montpellier, 27 oct. — Poursuites à Bourges pour chasse aux alouettes, 8 avril. — Les deux cousins, 17 oct. — Damoiseau, garde, 18 fév. — Gauthier, garde, 22 mai. — Rousseau, garde, 23 juill. — Sellier, garde, 3 fév. — V. Braconnage, garde particulier.

Châteaubriant (de), 3 fév. — Chatel, 11 juill, 14 juill. — Chatelain (Josephine), 13 nov., 10 déc. — Chatoney, 20 oct. — Chauchard, 7 fév., 28 avril. — Chaudreau, 17 janv. — Chaudron, 22, 23 nov. — Chaulaire et Clément, 14 juill. — Chaulet, 21 fév. — Chauvin, 21 juill. — Chaumeil de Diègne, 8 avril. — Chaumont, 16 nov. — Chauquet, 6 oct. — Chauriat, commune, 16, 18 sept. — Chaussan, 11 sept. — Chaussevent, 4 oct. — Chausson, 17 juill. — Chautard, 14 nov. — Chauveau (Ad.), 15 juill. — Chauveau-Lagarde, 15, 17, 20 mars, 14, 24, 25, 28 avril. — Chauveud, 28 oct. — Chauvelot (femme), 21 oct. — Chauvin, 7 mars, 7 oct. — Chauviteau et Ce, 28 nov., 16 déc., 11 avril. — Chavand, 9 janv. — Chave, 22 mars. — Chaveau, 29 avril, 20 août. — Chavignone (veuve), 3 janv. — Chazal, 27 mars. — Chazelles, 27 nov. — Chegaray, 6 mars, 22 sept. — Chemineau, 5 juill.

Chemins de fer. La demande à fin de lui faire établir une gare dans une commune, selon le cahier des charges, est-elle administrative? 9 août. — L'ingénieur placé sur une locomotive, en qualité de surveillant, est-il, en cas de sinistres, le préposé de la compagnie dont celle-ci serait responsable? 17 juill. — Dommages-intérêts pour blessures dans les travaux, 7 déc. — Autres pour accident, 4 mars, 17 juill. — Autres pour homicide d'un ouvrier, 17 sept. — Accidents: A Birmingham, 27 nov., 7 déc. — A Saint-Germain, 9 mai, 21 juill. — Versailles (droite), 14 juill. — Versailles (gauche), 30 mai. — A Great-Western, 11 sept. — A Brighton, 7, 8 oct. — Délibération en Angleterre, pour y prévenir les accidents, 25 janv. — Chute d'un pont à Brighton, 9 janv. — Procès avec un conducteur de Saint-Germain, 18 nov., 11 fév. — Coalition à celui d'Orléans, 22 janv. — Emeute et meurtre à Glasgow, 22 mai. — Partialement des jurés à Strasbourg, 6 mai. — Indemnité des mines à Saint-Etienne, 19 mars. — Expropriation pour celui de Rouen, 15 sept., 6, 22 oct. — Lettre du maire de Saint-Germain à son sujet, 29 mai. — Les postes et les chemins de fer, brochure, 13 mai. — V. Dommages-intérêts, Mines, Ouvriers.

Chemins vicinaux. Lorsqu'en suivant son tracé, l'entrepreneur a détruit des clôtures, peut-il pour ce fait être poursuivi correctionnellement? Est-ce l'autorité administrative qui peut seule apprécier cette action? 3 janv. — Faut-il qu'il soit légalement classé pour décliner un champ afin de l'élargir? 22 fév. — Lorsqu'un citoyen qui a usurpé sur sa largeur, soutient pour sa défense qu'il en était propriétaire, le Tribunal de police peut-il le renvoyer? — 4 oct. — Ceux qui en raison de leurs exploitations, y causent des dégradations, ne peuvent-ils être recherchés que pour une année? 3 janv. — Le ministère public peut-il poursuivre les ouvriers d'un entrepreneur ramassant des cailloux dans un champ d'avoine, pour l'entretien d'une route? L'action en indemnité de ce dommage doit-elle être portée devant le conseil de préfecture? 20 oct. — V. Pourvoi au Conseil-d'Etat, Voirie.

Chéron, 3 mars. — Chérias, 17 janv. — Cherrier, 16 mai. — Chéry, 1^{er} mars. — Chesnot, 27 sept. — Chevreux, 15 janv. — Cheval, 10 sept.

Cheval. Procès pour Partisan, 14 fév., 29 avril, 13 mai. — Noyé dans un gouffre, 6 sept. — Abandonné avec une voiture, à Noisy-le-Sec, 8 sept. — Cheval blanc égaré, et cheval noir trouvé, 26 mars. — Fourniture de ceux du gouvernement, 1^{er} oct. — V. Fourrière.

Chevalier, 17 déc., 23, 27 janv., 28 fév., 23 sept. — Chevallier, 27 août, 8 sept. — Chevé, 27 nov., 22 mai. — Cheverier (Marie), 9 mai. — Chevier, 30 sept. — Chevillard, 25 août. — Chevreau-Christian, 25 avril, 15 mai. — Chevreuil, 29 nov. — Chevreux-Carette, 21 nov. — Chevrol, 2 janv.

Chien: Voies de fait de Taquette, 22 avril. — Commerce frauduleux, 17 juill. — Danger de ceux de la prison d'Orléans, 27 août. — Chien enragé attaquant une vieille femme, 7 mai. — V. Chasse.

Chignard (femme), 27 août.

Chine: Poursuite d'espionnage contre un Anglais, 13 janv. — Guerre de l'opium avec l'Angleterre, 16 janv. — Faux bruits de Bourse à Londres à ce sujet, 20 août. — Exécutions capitales, 12 sept. — Projet de sa conversion religieuse par un Anglais, 11 sept.

Chipasoy (Dlle), 8 juill. — Choffroy (de), 8 avril. — Cholet, ville, 10, 11, 15 oct. — Chomette, 29 oct. — Chonet, 17 juill. — Chonez, 8 janv. — Chopard, 23 janv. — Choppin, 25 avril, 8 mai. — Choulinguet, 29 oct. — Choy, 9 mai. — Chrélien, 21 oct. — Chrélien (femme), 23 janv. — Christophe (Dlle), 8 oct. — Ciavaldini, 4 sept. — Cibiel, 10 août. — Cicé (de), 25 oct. — Cieutat, 7 mars.

Cimetières. Reprises de terrains, 9 mai.

Circostances atténuantes. Lorsqu'il en existe pour une contravention, le juge ne peut-il que modérer la peine? 7 nov., 10 déc. — Observations sur leur application, 18 août.

Citis, bateau, 20, 21, 22 janv. — Clappe, 27 sept. — Clark (veuve), 25, 30 sept. — Clatot, 29 nov. — Clatter, 4 juill. — Claude (femme), 7 nov. — Claudet, 20 déc. — Clauset, 26 août, 9 oct. — Clausonnette (de), 2 oct. — Clavel, 26 avril, 5, 7, 13, 20, 21 août. — Clément, 29 nov., 7 déc., 25 janv., 28 avril. — Clément (femme), 8 nov., 1^{er} janv., 19 fév. — Clément de Ris, 25 déc. — Clerc, 15 fév.

Clerc de procureur au dix-huitième siècle, 8, 11 sept.

Clermont-Ferrand, ville, 13, 16 à 20, 25, 27 sept., 2, 13 oct. — Clermont-Tonner

Communauté. — Dans celle réduite aux acquets, le mari peut-il faire emploi en immeubles, au nom de sa femme, des capitaux mobiliers propres à celle-ci, aussi bien que des prix d'immeubles ? 1^{er} août. — La clause qu'il y aura société d'acquets emporte-t-elle l'exclusion du mobilier respectif présent et futur ? Est-ce là une interprétation qui échappe à la censure de la Cour de cassation ? 24 déc. — V. Dot, Femme mariée, Hypothèque légale, Inventaire.

Communes. Toutes leurs dettes sont-elles nationales depuis la loi de 1793 ? 6 fév. — Sont-elles responsables des pillages qui ont lieu chez elles par suite d'émeutes politiques ? Quid, de la ville de Paris ? 16, 20 mai, 4 juin, 1^{er} août. — Par quelle voie celui qui se prétend propriétaire de terrains communaux peut-il attaquer la vente qui en a été ordonnée par le préfet ? Quid, si elle a eu lieu sans enchères et à prix déterminé ? 20 mars. V. Bal, Bois et forêts, Chemins de fer, Féodalité, Receveur municipal, Transfert, Utilité publique, Voitures publiques.

Commution de peines : Aicheur et Dravrillon, 28 fév. — Ben-Aïssa, 6 juin. — Blondeau, par le passage du Roi, 23 avril, 8 23 mai. — Brozzo, 18 oct. — Chalumeau, 11 juin. — Crépeux, 10 juin. — Delabarre (Marie) et Delahaye (veuve), 2 août. — Eber, 9 sept. — Lorphelin, 2 avril. — Muller, 9 sept. — Au sujet du baptême du comte de Paris, 1^{er} mai.

Comolera, 18, 20 juin. Compagnonage. V. Rixe. Compétence. Quel Tribunal doit connaître d'une action intentée contre un Français établi à l'étranger, mais se trouvant momentanément en France ? 28 nov., 16 déc. — Dans l'intérêt de sa défense, un prévenu peut-il en première instance, comme en appel, décliner celle de son juge ? 7 nov. V. Etranger.

Complot à Marseille, 25, 26, 29, 31 mars, 1, 3, 4, 12, 14 15 avril, 15 mai, 19 sept., 11 oct. — Projet de nouvelle loi, 22 sept.

Compte-courant. Le crédit donné pour valeurs remises en négociation, n'est-il que conditionnel sauf encaissement ? 6 oct. — V. Hypothèque. Compte-rendu. De la justice civile, 3, 4 juin. — De la justice criminelle, 5, 6, 7 juin. — De la justice militaire, 7 juillet. — De la justice criminelle en Angleterre, 14 juin. — De la justice criminelle à Berlin, 28 juillet. — Des accidents de Londres, 12 juillet.

Comte, 4 déc. — Comtois, 29 mai. — Conard, 16 août. — Conchon, 17 sept., 20, 30 oct.

Conciliation. Son défaut est-il couvert par la demande en communication de pièces ? 28 avril. — V. Assignation, Demande principale. Concordat. V. Culte, Faillite.

Concussion. Deux employés de la préfecture de police, 28 juin. — En matière de douane, 11 juillet. — A Alger, 28 juillet.

Condamné, 21 avril, 16 mai. — Conde, 8 avril. — Conde (prince de), 27 fév. — Condesaigne, commune, 4 oct. — Conféron, 3 janv.

Conflit. Peut-on élever contre cette mesure une fin de non-recevoir, quel que soit le laps de temps écoulé depuis qu'il a été proposé, sans qu'il ait été statué par suite de défaut de pièces ? 25 fév. — Lorsque le fond du litige n'est pas encore jugé, et quoique l'autorité judiciaire soit déjà déclarée, le préfet peut-il opposer un déclinatoire officiel ; et, en cas de rejet, élever le conflit ? 6 mai. — Lorsqu'un préfet est appelé en garantie, et que son avoué a signifié une requête par laquelle il déclina la compétence judiciaire, cette requête peut-elle remplacer le déclinatoire officiel qui précède le conflit ? 17 mai.

Congé d'appartement : V. Loyers. Congrégation religieuse. Quand elle est dépossédée par ordonnance, d'un immeuble qu'on lui avait confié de même, quelle indemnité lui doit-on ? 24 fév. — Maison des Oiseaux, 18, 19 mars. — Les dames anglaises, rétention d'une demoiselle, 26 mai. — V. Legs.

Conjoint, 20 janv. — Conon, 4 juillet.

Conseil-d'Etat. Peut-il connaître d'un arrêté de préfecture rendu par défaut, avant que la voie de l'opposition ait été exercée devant qui de droit ? 28 août. — Reentrée, 8 nov. — Chambre des vacations, 14 août. — Souvenirs. La Légion-d'Honneur, 7 nov. ; sa tenue sous le Consulat, 11, 13 juin ; organisation de la marine et des colonies, 29 janv., 5 fév. ; le concordat, 6, 14 oct.

Conseil de famille. Le juge de paix qui, à défaut de parent, peut y appeler des amis de la famille, a-t-il dans leur choix un pouvoir discrétionnaire ? N'y a-t-il que le tuteur ou les parents qui puissent demander aux Tribunaux la modification de ce conseil de famille ? 4 oct. — Lorsque l'avis de ses membres est unanime, est-il nécessaire de mentionner le vote du juge de paix ? 6 sept. — Le juge de paix doit-il délivrer des expéditions de ces délibérations à tous les requérants ? 4, 11 janv.

Conseil de guerre. Quelles sont les lois de son organisation et les conditions voulues pour le présider, ou en faire partie ? 31 oct. — A-t-on pu y juger valablement, à Alger, des républicains accusés d'assassinats ? 4 juillet. — Jugement sur commission rogatoire, 18 août. — Modifications de son personnel à Paris, 22 nov., 14 mars, 5 mai, 2 juillet, 28 oct.

Considère, 28, 30 nov., 24 déc., 10, 12 mai, 15 oct. V. Attentat. Consignation. V. Caisse des consignations.

Constant (Benjamin), 11 juin. — Constant, abbé, 18 fév., 7, 26 avril, 13 mai, 19 août. — Constantin, 19 sept.

Constructions. V. Usure. Consul. V. Contrainte par corps.

Conté, 28 déc., 23 avril, 29 mai. Contemporaine (la), 6 mai — Contesouze, 3 avril. — Contour, 25 nov.

Contrainte domaniale. V. Prescription. Contrainte par corps. Y est-il soumis le maître de postes qui est en même temps relayeur de diligence, pour fournitures de bourellerie ? 22 fév. — Quid, du donneur d'aval qui n'a point fait acte de commerce ? 28 avril. — Quid, d'un commanditaire de société pour le paiement de la mise sociale, 29 avril. — Quid, d'un liquidateur de société chargé de gérer et administrer sous sa responsabilité personnelle ? En serait-il de même, si ce liquidateur était consul d'une puissance étrangère ? 9 mai. — Quid, de nouveau gérant d'une société, pour les engagements de son prédécesseur ? Quid, si une nouvelle société avait été substituée à l'ancienne ? 11, 13 août. — L'auteur associé avec son imprimeur pour l'impression et la vente de son ouvrage, est-il comme tel contraignable par corps, notamment pour les engagements postérieurs par lui souscrits envers cet imprimeur ? 24 déc. — Lorsqu'un créancier est porteur de plusieurs titres et qu'il a fait prononcer sur eux par un seul et même jugement, la durée de l'emprisonnement ne peut-elle être calculée que d'après la plus forte des obligations ? 9 mai. — Doit-elle être accordée pour une somme inférieure à 200 francs, si elle est le reliquat d'une créance plus importante ? Le créancier peut-il interjeter appel de ce chef, si on lui refuse cette voie d'exécution ? 15 août. — Des tentatives d'exécution, ou même un acquiescement à un jugement, peuvent-ils équivaloir à un exploit non représenté de la signification, et faire courir le délai d'appel du chef de la contrainte par corps ? 16 déc. — Peut-on interjeter appel de l'ordonnance du président qui refuse une mise en liberté pour défaut de consignation d'aliments ? 17 sept. — La consignation d'aliments faite par un mandataire après le décès du mandant est-elle valable ? 29 sept. — L'ordonnance de mise en liberté signée par un avocat en l'absence du Tribunal est-elle valable ? 10 janv. — L'acquiescement au jugement par défaut, rend-il non recevable l'opposition sur la contrainte ? 28 avril. — La demande d'être conduit en référé, implique-t-elle opposition au jugement, 5 mars. — Le droit de 60 francs est-il dû aux gardes du commerce quoique l'arrestation opérée n'a pas été suivie d'emprisonnement par suite d'opposition au jugement ? 21 juillet, 5 août. — Faut-il pour exercer cette contrainte contre un étranger établir la sincérité du transport des lettres de change en vertu desquelles on agit, si l'endos est en blanc ? 27 mars. — Contrainte réclamée contre un étudiant de l'île Maurice, à Paris, 19 août. — Exercée aux courses de Dublin, 1^{er} oct. — Evasions singulières à Lyon, 25 oct. — V. Agent diplomatique, Arbitrage, Evasion, Lettre de change, Littérateur.

Contravention. Le propriétaire est-il responsable de celles commises par ses locataires, quoiqu'il n'habite pas sa maison ? 25 déc. — Quoique le procès-verbal ne la constate pas suffisamment, le juge peut-il la considérer comme établie par suite de dépositions orales (tenue d'un billard) ? 3 juillet. — Lorsque le Tribunal correctionnel en est saisi en même temps que d'un délit, prononce-t-il en dernier ressort quant à elle ? 21 oct. — La loi sur le cumul des peines y est-elle applicable ? 16, 17 janv., 2 juin. — V. Presse, Sel.

Contrebande. Un enfant de seize ans est-il punissable de ce fait ? 24 mars. — Un oupourt de ferblanc, 4 déc. — Conduits souterrains dans les champignons, 8 nov., 15 janv., 4 juin. — Autre conduit à Monfalcon, 14 mars. — Concussion de douaniers, 11 juillet. — V. Douanes. Contrefaçons. Existe-t-elle à l'égard d'un objet d'art acheté par le gou-

vernement au profit de l'artiste qui l'a vendu ? Cette poursuite n'appartient-elle qu'à l'acquéreur ? 17, 24, 29 janv., 23 avril, 23, 24, 25 juillet. — La reproduction d'une estampe sur du papier peint, constitue-t-elle une contrefaçon ? 4 fév., 27 juin. — Quid, sur des foulards ou des cravates ? 7 fév., 17 avril. — Quid, sur des porcelaines ? 27 juin. — Quid, sur des canevases à broder, — Quid, en statuettes ? 18 juin. — Peut-elle exister pour des étiquettes ? — Quid, si l'imitateur a déposé au greffe avant l'inventeur ? — Quid, si l'inventeur n'a pas même déposé ? 17 mars. — L'imprimeur d'étiquettes contrefaites est-il passible de dommages-intérêts ? 27 mars. — Le fabricant étranger peut-il faire supprimer son nom et sa signature pris en France par un Français, et appliqués à des étiquettes de produits de même nature ? 30 nov., 30 déc., 19 avril, 12 août. — Peut-on se plaindre de contrefaçon lorsqu'elle a lieu au sujet d'objets pour lesquels on était chargé de faire des essais ? 12 août. — Peut-on exciper de la possession d'un tiers, antérieure au brevet ? Faut-il que cette possession soit personnelle ? 3 sept. — Quoique le procédé soit ancien, si un brevet nouveau est délivré, y a-t-il contrefaçon tant que la déchéance n'est pas prononcée ? 27 janv. — Un brevet peut-il empêcher de se servir d'une ancienne qualification qu'il a adoptée ? 21 juillet. — Lorsque le défendeur oppose l'identité du poursuivant pour annuler l'action, doit-il établir ce défaut d'identité ? Le plaignant est-il passible de dommages-intérêts envers le prévenu, lorsque la poursuite était fondée sur des annonces mensongères de ce dernier et sur ses aveux ? 3 janv. — Lorsque le Tribunal ordonne en cette matière une insertion dans les journaux, que doit contenir cette insertion ? 22 janv. — Poursuite et condamnation contre un employé pour avoir dérobé un secret de fabrique et avoir pris un brevet à ce sujet ? 15 oct. — Calorifères portatifs, 27 janv. — Cambrages de tiges de boîtes, 9 avril. — Chocolat au lait d'anesse, 22 janv. — Coupage de cylindres en verre, 20 déc., 22 janv. — Dorure par immersion, 8 sept. — Embaument Gannal, 19 août. — Encrier syphoïde, 21 juillet. — Etiquettes de produits étrangers, 30 nov., 30 déc., 19 avril, 12 août. — De vin de Champagne, 20 janv., 30 avril. — De parfumeries, 13 fév., 17 mars. — Des draps Bonjean, 14 mars. — De l'eau de Cologne, 27 mars, 7, 10 avril. — De cirage, 1^{er} oct. — Gravures du transfertement des cendres de l'empereur, 11 sept. — Imitées en statuettes, 18 juin. — Reportés sur papiers peints, 4 fév., 27 juin. — Sur des foulards et des cravates, 7 fév., 17 avril, 6 août. — Sur des canevases à broder, 18 juin. — Sur porcelaines, 27 juin. — Lithographie à vol d'oiseau, 14 juin, 9 août. — Masque de Napoléon, 10 janv. — Papiers peints, 16 mai. — Peignes, 28 nov., 5 déc. — Pillules au lactate de fer, 28 déc. 23 avril. — Spartacus des Tuileries (contre-mouage), 29 janv. — Statuettes d'artistes, 4 sept. — Tableaux des musées, 17, 24, 29 janv., 23 avril, 23, 24, 25 juillet. — Zinco-graphie, 13 janv., 18 fév.

Contrefaçon littéraire. Existe-t-elle dans le fait de traduire et représenter un drame en opéra étranger et de le retranscrire ensuite en français ? 22, 24, 26, 31 juillet, 5 août. — Quid, de la reproduction d'une œuvre de musique qui a été donnée ? 23, 30 mai, 15 août. — Quid, dans le fait de donner à un ouvrage pour titre le nom d'un établissement public, 16 sept. — Peut-on publier le cours public d'un professeur sans se rendre coupable de contrefaçon ? 3 mars. — Observations sur la contrefaçon étrangère, 17 mars, 2 avril. — Cours complet d'agriculture, 1^{er} mai, 25 août. — Les Français peints par eux-mêmes, 15 oct., liv. d'éducation, à Limoges, 17, 18 avril. — Musique d'Haydn, 23, 30 mai, 15 août. — Romances en vogue chantées dans les rues, 29, 31, 18 août. — V. Journaux.

Contre-lettre. Sa non opposabilité aux tiers existe-t-elle alors même que le tiers, qui en excipe ne justifie pas en avoir su, quand il a traité, que son débiteur possédait la chose dont elle le dessaisit ? Quid, des créanciers de celui qui l'a souscrite ? 2 janv.

Contre-maître. Est-ce commercialement qu'il doit demander son salaire au chef de l'usine ? 30 sept.

Contributions directes. Circulaire ministérielle pour un recensement général, 18 mars. — V. Emule, Loyers, Pourvoi au Conseil-d'Etat, Recensement.

Contribution (distribution par). Dans quel délai, en ette matière, doit-on interjeter l'appel contre l'avoué le plus ancien des opposants ? La non-recevabilité de cet appel réléchit-elle sur celui interjeté en temps utile contre la partie principale ? 28 avril.

Contumace. Le domaine qui a administré ses biens, peut-il prélever cinq pour cent pour les frais ; ou n'a-t-il droit qu'à ses loyaux coûts ? 27 juin. — Colonisation volontaire de contumaces corses, 2 juin.

Cook (époux), 1^{er} mai.

Copie de pièces. L'excès du nombre de lignes peut-elle donner lieu à une condamnation immédiate, sur le simple vu de la pièce et la réquisition du ministère public ? 15 fév. — V. Avoué.

Coppeaux, juge, 21 oct.

Coq. Déplumé par un chien ; procès, 16 déc.

Coquatrix, 10 août. — Coqueau, 30 août. — Coqueray (de), 24 juillet. — Coquet, 24 déc. — Corbasson, 31 mai, 24, 25 juillet. — Corbin, 14 oct. — Corday (Charlotte), 31 déc. — Cordier, 25 août. — Cordero, 2 nov., 6 oct. — Cordon, commune, 2 juillet. — Cordovis, 1^{er} oct. — Corinthiens, 18 juillet. — Coriol, 12 fév. — Cormenin, 12 mars, 4 avril, 11, 13 juin. — Cornant, 19 sept. — Cornet, 26 fév. — Cornier, 19 juillet. — Cornillon, 25 août. — Cornu, 12 nov. — Coron, 24 juin.

Corruption d'employés. Saxe et Weiskopp, 11 juillet. — V. Concussion.

Cortolo, 23 juillet. — Cosnard, 13 sept. — Cosniam, 4 oct. — Coste, 3 avril. — Costel, 25 oct. — Costes, 23 déc., 20 mars.

Costume. Porter celui d'un religieux, est-ce un délit et quelle en est la peine ? 5 mars.

Cotelle, 23 déc., 25 mars, 18 août. — Cotmann, 9 sept. — Cottereau, 10 mars. — Cotteret, 3 déc. — Cotty, 1^{er} oct. — Couailhac, 16 sept. — Coudan, 2 nov. — Couderet (femme), 18 juin. — Couderet de la Villate, 4 mars. — Coudret-Allan, 8 juillet. — Couesme, 26 sept. — Couillaud, 12 août. — Coulet, 20 mars. — Coulomb, 15 fév. — Coulon, 30 déc. — Coumeiges, 12 fév. — Coupy, 1, 30 janv.

Cour. De cassation ; rentrée, 9 nov., 29 oct. — Ses travaux de l'année, 13 nov. — COUR DES COMPTES. A-t-elle le droit de refuser d'admettre en dépense un paiement fait par un comptable, sur le vu d'un mandat régulier en la forme, émané d'un ordonnateur compétent, alors qu'elle estime qu'il ne devait pas être délivré attendu la déchéance ? 18 avril. — Suspension du traitement d'un de ses membres, secrétaire d'un ministre, 13 mai ; rentrée et assemblée trimestrielle, 4 nov., 4 avril. — Réclamation d'un de ses membres au sujet des avertissements des séances, 4 avril. — COUR ROYALE. Circulaire au sujet des congés, 11 janv. ; observations sur le noviciat judiciaire, 21 mars, 30 mai, 5 juillet ; ordonnance sur le mode de ses délibérations pour les projets de lois, 22, 23 avril, 30 mai ; Cour royale de Paris, roulement, 18 août ; plainte contre un magistrat du ressort, 11 nov. — Du Sénégal : nouvelle composition, 23 déc. — RENTRÉES : Metz et Nancy, 11 nov. ; Paris, 4 nov., 20, 25 oct. — Pau, 23 nov., Rennes, 6 nov. ; Rouen, 6 nov., 29 oct.

Courageux, 1^{er} nov. — Courbeau, 25 oct. — Courbin, 2 sept. — Courbouilly, 22 avril. — Courcelles (femme de), 9 mai, 15 août. — Cournaud, 14 déc. — Cournot, 28 avril. — Courrier, 13 août. — Coursaget, 19 mars. — Courteilles, 29 août. — Courtois, 13 juin. — Courtois (fille), 18 mars. — Courtois d'Hurbal, 5 mai, 29 oct. — Cousin, 10, 11, 19 août. — Cousin, (Noël), 1^{er} oct. — Cousinard, 28 juin, 4 juillet. — Cousinier, 4 août. — Cousy (de), 1^{er} janv. — Couteau, 21 oct. — Couteaux (veuve), 10 fév. — Coutier, 7 juin. — Couttolenc, 6 oct. — Couture, 23, 24, 25 avril, 1^{er} mai. — Couturier, 30 mai.

Couvent. V. Congrégation, Espagne. Couverture de maisons. Est-il illégal l'arrêté d'un maire qui ordonne la destruction de celles en paille pour les remplacer par des tuiles 20 décembre.

Cox, 15 mars. — Cramouzan, 24, 25 juillet.

Crâne paternel réclamé en justice, 11 janv.

Craponne-Duillard, 10 mai. — Crassier, 27 janv.

Créance litigieuse. Quand peut-on la considérer comme telle pour la subrogation ? — Quid, si elle est vendue aux enchères publiques par ordonnance de justice ? 22 sept.

Creignon, 29 avril. — Crémieux, 21 nov. — Crescent, navire, 13, 14, 16 mai. — Crespel-Dellisse, 2, 10 avril, 17 juin, 18 juillet. — Crespin de la Rache, 18 oct. — Crestin, 2 nov. — Crétel, 6 oct. — Creusot, 5 avril. — Creuzot, société, 10, 12 mars, 12 août. — Créveux, 2 déc.

Crieur public. Femme Desvignes, 17 juin.

Crillon (duc de), 3 déc., 15 mai.

Cris séditieux. Champagne, 20 mars. — Claude, 25 mars. — V..., 27 déc. — Dans le 7^{ie} de ligne, 1, 7 fév. — Des bijoutiers, 5 déc.

Crochard, 12 fév. — Crochard (de), 24 juin. — Crocheffki, 11 fév. — Croissant, 4, 15 nov. — Croizier, 3 sept. — Crozet, 17, 18 avril. —

Crossette, 28 fév. — Crossonnière (de la), déc. — Crouzet, 15 avril. — Crozant, 2 nov. — Crublet, 26 sept. — Cuer, 21 août. — Cuirblanc, 8 janv. — Cuinier, 6 juin.

Culottes élargies par une femme pour dégouter son mari d'une société de tempérance, 9 juillet.

Cultes. Le Roi en son Conseil d'Etat peut-il apprécier et appliquer les décrets de l'empire concernant l'affectation à eux attribuée des édifices nationaux ? quid du décret qui affecte ces édifices aux Tribunaux lorsqu'un décret précédent les avait donnés au service des cultes ? 19 sept. — Quels sont les droits de leurs ministres vis-à-vis des Tribunaux ? — 12 mars, 2, 3, 4, 11 avril, 19 mai. — Enquête sur des conférences protestantes chez un curé catholique, 20, 27 mars, 20 juin. — Outrage à Notre-Dame par un ivrogne, 12 avril ; à St-Séverin, 7 mai ; profanation scandaleuse à Fontannes, 30 août. — Préparation du concordat de 1802, 6, 14 oct. — Secte communiste en Suisse, 24 fév. — Secte des Avariens, 27 fév. — V. Adoption, Ecoles, Fabrique.

Cuminet, 26 sept. — Curmer, 16 sept., 15 oct. — Curnillon, 21 mai. — Cusey, 1^{er} mars. — Cusimberg, 27 fév. — Cuvier (veuve), 30 nov. — Cuygnet, 25 mars. — Cyvort, 2 janv.

D

D..., charbonnier, 20 janv. — D..., curé de Castel, 2 juin. — D..., homme de lettres, 1, 5 mars. — D..., marchand de moutons, 30 déc. — D..., peintre, 24 déc. — D... (Jeanne), 21 mai. — D... (époux), 17 janv. — D..., nière et fils, 17 oct. — Dabaire, 4 mars. — Dabon, 8 juillet. — Daguene, 5 août. — Daguier, 20, 22, 30 mai, 12 juin. — Daigne, 3 janv., 19 juin. — Dailly, 16 juillet, 5 août. — Dalibon, 8 janv. — Dalisson, 8 fév. — Dallier, 24 sept. — Dalloz (femme), 13 oct. — Dalmas (de), 30 oct. — Damaison, 13 sept. — Dame, 11 août. — Dames anglaises, 30 vent, 26 mai. — Danbry, 30 mai. — Danchelle (Isidore), 7 mai, 16 août. — Dancoville, 27 sept. — Dandrumez, 19 fév. — Danel, 25 juillet. — Dangeau (femme), 10 mars. — Danger, 19 août. — Dangest, 17 mars. — Dangles, 15 oct. — Daniaux, 28 avril, 25 juillet. — Daniel, 17 sept. — Danion, 29 avril.

Danse. Jambe coupée pour ne plus danser, 19 déc. — Danse immorale. — Charles, étudiant, 7 janv. — Brunneton, Encoignard, Laffie et Morin, 28 août. — Plaque (Marguerite), 24 oct. — Trois bordeaux de brodequins, 23 juin. — Deux auvergnats, 16 août. — Quatre sapeurs-pompier, 26 sept.

Daoust, 16, 17 janv. — Dapremont, 29 avril. — Daquin, 5 août. — Daramon (veuve), 26 avril. — Darantiers, 1^{er} nov. — Dardenne, 13 juin. — Dardenne (femme), 24 avril. — Darmès. — V. Attentat. — Darmès (veuve), 2 avril, 22 juillet. — Darnet, 29 oct. — Darnaut, 15 oct. — Darricaie, 8 fév. — Dartem, 14 juillet. — Dartigaux-Laplante, 10 mars. — Daru, 15 août. — Dassy, 20 mars. — Datis, 8 sept. — Daubas, 6 oct. — Dauchez, 11 oct. — Daudet. — Daudine-Rulland, 24 juin. — Daulnis, 28 nov. — Daumas, 8 fév. — Daunou, 11 juin. — Dauty, 28 avril, 1, 3, 5 mai. — Davant, 8 janv. — Dave, 21 oct. — Davey, 10 mars. — David, 5 déc., 25 janv., 3 fév., 17 mars, 10 avril, 27 sept. — David, acteur, 8, 9 mai, 26 juin. — David, capitaine, 13 nov., 10 déc. — David (femme), 24 juin. — David (Abel), 28 avril. — David et Ce, 15 août. — Davies (Marie), 18 janv. — Davin, 4 avril. — Dawes (James), 25, 30 sept. — Daws, 8 juillet. — Dawson, 7 déc. — Déadé, 21 juillet.

Debauche (excitation). Est-on punissable quand on ne l'exécute que pour sa propre passion ? 22 mai, 16, 21 juin, 17 juillet. — Boutemont (fille), 1^{er} avril. — Chaudon, 1^{er} mai. — Chevê, 22 mai. — Faivre, 10 août. — Mariette (femme), 27 août. — Paslong, 28 mars. — Piot (femme), 3 déc. — Richardson-Strickland, femme Lusignan, 26 juin, 23 août. — Thibaudeau, 30 juillet. — Thierck, prêtre, 16, 21 juin. — VVary (femme), ses filles, 28 oct. — V. Viol.

Debellyme, 3 avril, 21, 30 oct. — Debierre, 21 janv., 12 sept. — Debrux, 15 avril. — Debrouvère, 14 mai. — Debruges, 14 août. — Deburges (fille), 8 mars. — Debus, 17 oct. — Decadriu, 30 janv.

Décès. Un jeune inconnu, par le froid, à Rucoil, 11 janv. — Un soldat de Laval, constaté par justice, 7 avril. — Double surveillance à Paris, 11 juin.

Decle, 14 juillet. — Decoden, 1^{er} nov. — Deconis (femme). — Decorieux, 19 mai. — Decoster, 20 mars. — Decoucée, 12 sept. — Decroix, 20 mars. — Dedieu, 3 janv. — Défaut, 15 oct.

Défense. Le prévenu devant avoir la parole le dernier, un Tribunal peut-il, sans violer la loi, ne pas lui permettre de répliquer au ministère public, et ce, même quand il s'agit d'exception ? 20 sept.

Deffaux, 2 déc. — Defiennes, 11, 12 déc. — Defossé, 1^{er} nov. — Defrance, 2 juillet. — Lefrayse-Lafeuille, 8 janv. — Degouve-Denucques, 26, 28 mars, 4 avril. — Deguyon, 24 oct. — Dehaut, 22 nov. — Dehion, 14 janv. — Dejean, 8 mai. — Delabarre, 15 oct. — Delacelle, 4 fév. — Delacombelle, 20 nov. — Delacourt, 4 déc., 26 mai, 2, 4 juillet, 6 oct. — Delacourt, 12 sept. — Delacourte, 3 mars. — Delacore, 30 avril. — Delacroix, 11 août. — Delaforge, 18 mai. — Delage, 20 déc., 21 juin, 13 sept. — Delagrangé, 11 sept. — Delagrassière, 28 fév. — Delahaie, 21 janv., 13, 20 mai, 18 juin, 2 août. — Delahausse, 2 nov. — Delahaye, 25 août. — Delalain, 17, 18, 24, 25 avril, 5 mai. — Delalleau, 23 janv. — Delamarche, 25 juillet. — Delamarre, 13 mars, 14 juillet. — Delamarre, Martin-Didier, 18 mars. — Delamotte, 18 nov., 18, 25 mars, 11 avril, 21 juin. — Delan, 5 déc. — Delandine de St-Esprit, 3 fév. — Delaneville, 14 juillet. — Delanoue, 25 avril, 1^{er} mai. — Delapalme, 15, 17, 18 mars. — Delapelle, 10 août. — Delapierre, 23 août. — Delaplace, 15 avril. — Delaplante, 4 mars. — Delaporte, 2 juin. — Delaralde, 23 juillet, 4 août. — Delaroché, 17 déc., 15, 17, 24, 25, 27, fév., 8, 13, 14, 22 mars. — Delaroché, A. Delessert et Ce, 16 juin. — Delaroque, 8 janv. — Delarozée, 18 janv. — Delarue, 29 mai. — Delaruelle, 21 janv., 15 mai. — Delas, 17 fév. — Delatre (femme), 7 oct. — Delaunay, 3, 18 avril. — Delaunay (demoiselle), 29 nov., 5 déc., 14 juillet. — Delavigne, 11, 13 fév. — Delaven, 30 juin. — Delban, 9 mai. — Delbord, 28 juillet. — Delbos, 9 mai. — Delbrouck, 2 juillet. — Delcambre, 29 sept. — Delcourt, 31 janv. — Delechef, 21 juillet. — Delestre-Letellier, 29 avril. — Delétang, 23 sept. — Deloutre, 18, 30 juin, 10, 31 juillet. — Delfus, Mieg et Ce, 28 déc. — Delhougue, 1^{er} janv. — Deguay, 31 juillet. — Delicourt, 4 fév., 27 juin, 7, 20 oct. — Deligny, 19 sept. — Delisle, 26 mars.

Délit politique. Quel est le Tribunal compétent pour celui qui est commis à l'audience ? 10, 25 janv.

Delley-d'Arvyse, 3 juillet. — Delmas, 17 mai. — Delmestre, 3 janv. — Delny, 21 juin. — Delon, 20 nov. — Delong, 9 mai. — Delorme, 31 janv., 11 août. — Delort, 15 avril, 9 août. — Delouches, 21 oct. — Deloustaud, 2 août. — Delpierre, 18 janv. — Delpuech-d'Espinasson, 6 oct. — Delpy, 9 déc. — 11 sept. — Delroux, 19 août. — Deluc, 26 fév. — Delvecchio, 19 sept. — Delvigne, 27 août.

Demande principale. Peut-on considérer comme telle celle qui a lieu sur l'exécution d'une transaction ? Est-elle dispensée du préliminaire de conciliation ? Quid, si par suite du départ d'un arbitre, elle est reportée devant les juges ordinaires ? 27 nov. — DEMANDE INCIDENTE, doit-elle, à peine de nullité, être formée par des conclusions motivées et signifiées ? 21 janv.

Demante, 28 nov. — Demars, 4 avril.

Démence. Bernardier (demoiselle), les farfadets, 6 août. — Catherine, domestique, 5 nov. — C... (vicomte de) en costume militaire de Napoléon, 13 juin. — Cotmann, héritier de l'empire d'Allemagne, 9 sept. — G... (Eulalie), courant nue, rue Saint-Murat, 21 juin. — Joly, capucin, 23, 30 mai. — L..., se croyant le roi Murat, 3 juillet. — Richmond (duchesse de), pour le naufrage de son fils, 31 mai. — Une prétendante au trône anglais, 20 déc. — Un anglais, coureur de cabriolet, 15 fév. — Un jeune homme à l'audience de Lafarge, 2 mai. — Une femme à Bereu, brûlant toute sa famille, 9 mai. — Folle perdue à Périgueux par un inconnu, 23, 25 oct. — Fou arrêtant un rentier qui de Bercy, 8 oct. — Evasions de trois folles à Amiens, 1^{er} nov. ; d'un fou à Bordeaux, 15 sept. ; d'un fou à Paris, 16 sept. — V. Donation, Interdiction, Séquestration, Testament.

Demians, 18 juin. — Demonty, 2 janv. — Demox, 4 juillet. — Demain, 19 fév., 9, 14 mai. — Denevers, 26 mars. — Deniot, 1^{er} oct. — Denis, 16 août. — Denis (femme), 11 sept. — Denise, 29 avril. — Deniset, 10 juin, 7 juillet, 13 oct. — Denivre, 11 juin. — Denjean (femme), 24 juin.

Dénonciation calomnieuse. Bertrand, au sujet d'un assassinat, 15 avril. — Marchand, chantre, contre son curé, 17 juillet. — V. Garde nationale.

Denormandie, 24, 25 avril, 1^{er} mai. — Densay, 24 oct. — Dentu, 11 oct. — Denusse (Françoise), 1^{er} nov. — Deprandières, 24 juin. — Derqueux, 14 fév. — Deramond, 19 déc. — Derby, ville, 25 oct. — Der-

cheux, 2 oct. — Deridoux, 12 fév. — Derivis, 11 sept. — Derosne, 17 mars, 22 mai. — Derouet, 3 avril. — Desaubiez, 15 oct. — Désaugiers, 7 octobre.

Désaveu de paternité. V. Appel. Desbordes-Borghis-Galanti, 5, 12, 19 juill. — Desbrosses (demoiselle), 9 sept. — Deschamps, 18 nov., 17 mars, 3 avril, 23 août, 13 oct. — Deschamps, menuisier, 21 mai, 16 sept. — Descharmes (veuve), 14 fév. — Desclous, 6 sept., 24 oct. — Desclozeaux, 18 oct.

Désertion. Comment doit-on compter les jours d'absence du corps pour l'établissement? 8 avril. — Auger, 1er oct. — Bonnefoux, 18 nov. — Bureau, 20 août. — Décamp, 30 juill. — Donné, pour le carnaval, 8 avril. — Dumoutier, 11 oct. — Gomelet, Vendéen, 23 juill. — Procope, artiste, 18 juill. — Sarrobert, 22 mars. — Saunier, bossu, 16 juill. — Poursuites pour recel, 1er oct. — V. Pêche.

Desforçes, 7, 11, 22 janv. — Desformes, 17 oct. — Desfosses (femme), 10 déc. — Desfosses, 12 sept. — Desfourneaux, 28 mai. — Desgenettes, 27 juill. — Desgirault, 29 oct. — Desgranges, 23 sept. — Desgranges (P), 22, 23, 26 août, 11 oct. — Desisles, 25 août.

Désistement. V. Appel. Desmeaux, 16 août. — Desnoyers, 11 fév., 5 mars, 7, 17 juill., 7 oct. — Desormeaux, 18 nov. — Despines, 2 déc. — Despony, 16 août. — Desportes, 17 mars. — Despreaux, 24 déc. — Desquettes et Lecerc, 4 fév., 7 oct. — Desrambeaux, 20 oct. — Desroches, 21 nov., 26 fév. — Desse, 24 déc. — Desserteaux, 13 juill. — Destigny, 27, 28 août. — Destouches, 29 sept. — Destouet, 18 nov. — Destrémeaux, 29 oct. — Destrilhes, 6 janv. — Destroies, 2 janv. — Desvaux, 10 janv. — Desvignes (femme), 17 juill. — Déterville, 25 août. — Detournelle, 12 août. — Detté, 13 juill. — Deutz, 27 mai. — Deux-Frères, navire 24 oct. — Desvaux, 20 nov., 19 sept. — Devergie, 20 mai, 3 juin, 2 août. — Deversieux, 17 janv. — Devèze, 15 avril. — Deville, 26 fév., 10 juin, 18 juill. — Deville (femme), 15 juill. — Deville-Chabrol, 28 avril. — Devilleneuve, 28 nov. — Devin, 14 avril. — Devismes, 18 nov. — Dewismes (femme), 12 sept. — Dezauche, 14 nov. — Dhubert, 15 mars. — Dicelle, 25 déc. — Didier, 29, 30 mai, 3 juin, 23, 25, 27 août, 4, 23 sept., 17, 22, 23 oct. — Didier, traicteur, 28 août. — Dietrich, 9 avril. — Dieuzeide, 26 fév.

Diffamation. Lorsqu'elle a lieu devant un Tribunal civil, contre des tiers étrangers à la cause, quels sont les droits de poursuites de ces derniers? 1er nov. — Celle qui a lieu contre un vétérinaire, commissionné par un préfet, peut-elle être considérée comme faite à un agent de l'autorité? 29 nov. — Quidd de celle commise envers un médecin, nommé expert par justice? 21 mai. — Quidd envers un membre de commission d'hospice? En est-il de même du notaire qui prête son ministère à ces administrations? 7 déc. — Quidd envers une congrégation religieuse non autorisée? 13 nov., 18 déc. — Devrait-elle, après acquittement, entraîner des dommages-intérêts? 5 juill. — Observations sur celle que l'on commet contre le Roi, 1er mai. — Conspiration de Saumur, 14 janv. — Alexandre, 12 fév. — V. Journaux, Prédication.

Digne (veuve), 29 avril. — Digue, 2 nov. — Dillemann, 21 nov. — Dillon, 17 juill. — Dimanche, 30 août. — Dinan, ville, 24 fév. — Dionis, 23 sept. — Dionis du Séjour, 25 avril, 3 mai. — Diot, 7 mai.

Divorce. Ses conditions au New-Hampshire, 30 sept. Djuck (Alexis), 18 avril. — Dobignard, 16 juill. — Dobignie, 25 avril, 8 mai. — Docan, 24 sept. — Dodérisse, 27 mars. — Doguet, 2 avril. — Doistan, 16 juill. — Doisy, 25 avril, 10 juill. — Dolbec, 6 sept. — Dolfus, 28 avril. — Dolbeau, 19 fév. — Domaine, 24 déc.

Domaine public. Contestation pour un édifice avec le département de la Moselle, 20 oct. — V. Apanage, Contumace. Domaines engagés. Les aliénations de moulins sont-elles soumises au paiement du quart? 21 nov. — Quidd du canal du midi? 8 sept. — Lorsque l'Etat poursuit ce paiement et que l'engagiste s'en prétend exempté par la nature du domaine, l'autorité judiciaire est-elle compétente? 17 mai. — Le domaine des comtes de Bar, dans le Barrois-Mouvant, était-il inaliénable? 16, 23 mars, 31 mai.

Domange, 23 juin, 9 oct. — Domessargues, commune, 2 oct. Domestiques. Comment doit-on entendre le privilège de ceux qui s'engagent à l'armée, mais que l'on paie au mois? 14 fév. — V. Maître. Domicile, violé par deux militaires, 2 oct. — V. Adoption, Assignation. Domicile conjugal. Faut-il nécessairement qu'il soit approprié à la position de la femme, pour la forcer à s'y rendre? 17 janv.

Dommages-intérêts. Lorsqu'un arrêt a confirmé un jugement qui en adjuge à raison de tant par jour, doit-on, dans leur supputation, compter ceux courus pendant l'appel? 30 nov. — L'indemnité due à un blessé peut-elle être d'une rente sur l'Etat, bien que l'on offre hypothèque? 17 juill. — Devrait-il en être dû et quand peut-il en être dû, après acquittement? 5, 24, 25, 26 juill. — Pour maladie causée par l'exercice d'une profession, 5 nov., 9 déc. — Pour perte de fleurs par émanations de produits chimiques, 30 avril. — Pour asphyxie causée par le feu voisin, 21 août. — Pour concurrence de professions, 2 avril. — Pour un éboulement, 11 août. — Pour écroulement d'une maison, 26 avril. — Pour la chute d'une poutre, 12 août. — Pour un feu d'artifice, 15 janv. — Pour viol, 16 août. — Pour un perroquet, 6 déc. — Pour la suppression d'une barrière sur le boulevard, 3 avril. — V. Action possessoire, Arbitrage, Bail, Brasseur, Etablissement insalubre, Mariage, Médecin, Notaire, Prescription, Voitures (accidents).

Don de 40,000 fr., au sujet d'une succession, 18 sept. Donation. L'acte qui la contient et qui renferme ensuite abandon de la femme du donateur à l'usufruit des biens donnés, moyennant une pension viagère, renferme-t-il deux dispositions dont la première est valable, et la seconde nulle, comme stipulation sur succession future? 1er nov. — Le créancier d'un héritier peut-il opposer à un cohéritier donataire, la non-transcription de son contrat? 7 déc. — Celle à charge de dettes et d'une pension viagère est-elle résoluble par défaut d'exécution de ces conditions? Quidd contre les tiers-acquéreurs des biens donnés? Quidd s'il y a plusieurs donataires et que plusieurs d'entre eux ont rempli leurs engagements? 2 mai. — Lorsqu'elle est faite à un enfant adultérin, ceux qui plus tard en demandent la nullité par ce motif, peuvent-ils y être admis, s'ils connaissent le vice de la naissance au moment de la donation, et qu'ils y ont concouru? 26 avril. — Les Tribunaux ont-ils le droit d'apprécier les donations déguisées? 28 août. — Le concubinage est-il une présomption légale de captation, pour annuler une donation testamentaire? 3 déc. — Un mandat sous seing privé est-il suffisant pour traiter une donation contractuelle? 3 fév. — Celle faite par un des époux dans son contrat de mariage, peut-elle être attaquée pour démeace, si cet état était notoire à cette époque? 30 sept. — Le père donateur par contrat de mariage envers son fils, peut-il, après faillite ou cessation de paiement, lui transmettre valablement des immeubles pour se libérer? 6 oct. — Celle faite en Corse pendant l'occupation anglaise devait-elle être effectuée d'après les lois françaises? La possession momentanée d'un pays peut-elle en faire abroger les lois? 11 avril. — Est-elle nulle si les deux témoins, remplaçant le second notaire, n'ont pas été réellement présents? Quidd de l'inscription de faux, à ce sujet? 29 janv., 4 fév. — V. Apanage, Enregistrement, Quotité disponible, Rente sur l'Etat, Séparation de corps, Substitution.

Donation mutuelle. Etait-elle irrévocable entre deux époux sous la loi de l'an II? 26 mars. Donato, 11 sept. — Dongeois, 18 juill. — Donné, 22 janv., 18 juill. — Donnier, 27 déc. — Doré, 29 avril. — Dorival, 11, 18 août. — Dormoy, 24, 30 janv., 26 juill., 14 août. — Dorval (femme). — Dossier, 14 novembre.

Dot. Lorsqu'elle consiste en une rente perpétuelle, créée la veille du contrat, la communauté peut-elle être chargée par une quittance d'arrérages donnée par la femme sans date certaine? 18 nov. — Lorsqu'elle est garantie par hypothèque peut-on, en cas de remboursement, et pour remplir, y substituer un privilège sur le prix d'un office? 1er juill. — Quoique sous le régime de la communauté, la restitution par le mari de la dot de sa femme et des sommes qu'elle avait mises en communauté, donne-t-elle ouverture au droit proportionnel de quittance? 18 août. — Lorsqu'avant le Code, et en pays de droit écrit, une femme s'est constituée en dot ses biens présents et à venir, le mari peut-il, après le Code, traiter à prix d'argent de la part de sa femme dans la succession de son père? 20 sept. — Dot de 50,000 fr. réclamée en justice, 13, 20, 21 mars, 12 juill. — V. Hypothèque, Vente.

Douanes. Le procès-verbal de saisie peut-il être dressé hors de l'atelier où elle s'opère? 23 juill. — Y a-t-il opposition à leur exercice dans le fait de protester contre un recensement de bestiaux? 22 mai. — Les lois relatives aux récivide et discernement sont-elles applicables en cette matière? 13 août. — L'exagération de la valeur des marchandises à l'exportation est-elle une contravention qui prive de la prime? 1er fév. — Le récépissé des marchandises après saisie, empêche-t-il la demande en dommages-intérêts pour déficit et détérioration? Le jugement qui en adjuge se rend-il propre le vice d'incompétence de l'expertise, s'il n'est pas fondé sur l'opinion des experts? 1er janv. — L'inscription de faux, en cette matière, est-elle frappée de déchéance, si elle n'est pas formée à l'audience indiquée par la sommation? Quidd à l'audience sur l'opposition? 12, 18 nov. — Lorsque des douaniers arrêtent un voyageur pour son passeport, et qu'il résiste, quelle loi est applicable à ces voies de fait? 17 mars. — Emeute à Barcelone pour vente de marchandises confisquées, 13 juill. — Incendie et vols à la douane de Paris, 28 juill. — Vote d'une loi concernant cette matière, 19 fév.

Douay, ville, 30 déc., 11 janv. — Doublat, 2 sept. — Doubled, 20 janv. — Doublemard, 14 juill. — Doublet, 15 oct. — Doublet de Boisthibaut, 15, 30 juill., 5 sept. — Doublot, 19 sept. — Doudeauville (de), 16 sept., 21 oct. — Douesnel du Bosq, 6 oct. — Douglas, 5, 6 mars. — Douillard-Mahaudière, 15, 17, 19, 25 fév., 13 mars. — Douillet, 28 nov. — Douine, 16 déc. — Doucet, 11 sept. — Douville, 9, 10, 11 juin, 9 à 12 juill., 5 sept. — Doussaud, 20 mars. — Douville, 1er avril. — Douy, 28 nov. — Doze (Dlle.), 18 fév. — Dramart, 25 nov. — Drague, 14 août.

Drapeau blanc, arboré à Ménéguen, 30 juill. — Arboré à Arles, 17 septembre. Drappier, 17 mars. — Dreux, 14 avril. — Dreux-Brézé, navire, 18 avril. — Drevon, 29 sept. — Drion, 15 sept., 7 oct. — Droin, 1er oct. — Drounion, 6 mars. — Dryade, navire, 11 mars. — Dubail, 14, 20 mars. — Dubard, 15 avril. — Dubarle, 24, 25 avril, 5 mai. — Dubeux, 4, 14 mars. — Duboc, 28 déc., 30 janv. — Dubochet, 16 sept. — Dubois, 2 nov., 30 déc., 6 fév., 25 avril, 8, 10 mai, 28 août, 26 sept., 2 oct. — Dubois (Dlle), 12 sept. — Dubos, 11 sept. — Dubos (femme), 9 avril, 11 août. — Dubosc, 22 janv., 4 fév. — Duboudachier-Lavoplière, 24 juill. — Duboy, 22 mars. — Dubray, 28 avril. — Dubrulle, 20 fév. — Duburquet de Chauffailles, 9 janv. — Duclletier, 21 juill. — Duchaine, 5 juill., 30 oct. — Duchamp, 14 fév. — Duchatellier, 23 janv., 14 avril. — Duchemin, 8 janv., 22 fév. — Ducher, 6 oct. — Duchesne, 3 janv., 22 avril. — Duchesne (L.-R.), 13 juill. — Duchesnoy, 18 juill. — Duclair, 4 fév. — Duclos, 3 juill., 1er août, 10, 18 oct.; V. Attentat. — Duclou, 26 avril, 17 juill. — Ducos, 4 août. — Ducrot (Marie), 9, 10 sept., 27 oct. — Ducuing, 8 fév. — Dudevant (femme), 8 oct. — Dudon (baron), 29, 30 avril. — Dudoyer, 2 déc.

Duel. Loi en Belgique à ce sujet, 20 janv. — Est-ce un fait punissable aux Colonies? 9 mai. — Alluau, navire et Gazard, 9 nov. — Biancourt et Chaudet, cochers, 6 nov. — Brecy (de), Dunodey et Muriani, 13 nov. — Breuil et Imbert, 21 août. — Cardigan (lord) et Tuckett, 19, 20, 25 fév., 5, 6 mars. — Colin de la Brunerie et de Romans, 14, 15 août. — Kelly et Lynch, pour course au clocher, 17 juill. — Martin, Boucher, et Souchet, 30 janv., 1, 3, 4, 5, 14, 15 fév., 28 juill., 14, 15 août. — Méran et Milhet, 28 déc., 18 janv. — Périgault de Granchamp, avocat, et Ranjeon, avoué, 26 mars, 24 avril, 24, 25, 26 juill. — R... aîné et un officier, à Saumur, 8 mai. — Rowley et Tenney, juge à la Nouvelle-Orléans, 16 oct. — Deux lieutenants-colonels, à Angoulême, 6 janv. — Deux jeunes gens, au Puy, 12 avril. — Un journaliste et un officier, à Toulouse, 19 juill. — Pour l'affaire Lafarge, à Alger, 25 déc.

Duez, 8 fév., 14 avril, 20, 27 août, 9 sept. — Duff, 7 mai. — Duffau, 7 juill. — Duffours, 25 fév. — Duffoussat, 3 avril. — Duffot (fille), 23 déc. — Dufort, 3 avril. — Dufour, 4 déc., 1, 7, 9, 15 juill., 1er août. — Dufour (Jeanne), 5, 12, 19 juill. — Dufour et Ce, 20 oct. — Dufresne (femme), 24, 25 juill. — Duhamel, 2 nov. — Duhan, 30 juill. — Duhamilly, 29 août. — Duhoux, 18 oct. — Dujaerrier, 11, 12 déc., 10 janv., 18 juill. — Dujat, 31 déc., 22 janv. — Dulac, 6 sept. — Dulaury, 5 sept. — Dumalle, 3 avril. — Dumas, 10, 28 janv. — Dumas (A.), 30 janv., 9 août. 6 oct. — Dumas, commis, 28 janv. — Dumas, détenu, 23 nov. — Dumas-Raymond, 21 juill. — Dumay-Villars, 10 mai. — Dumaz, 5 juill. — Dument, 3 fév. — Dumestre, 18 oct. — Dumini (veuve), 2 oct. — Dumirail, 18 sept. — Dumon, 8 mai. — Dumont, 2 janv., 20, 28 fév., 4 mars, 25 juill., 14 sept., 6 oct. — Dumont (femme), 25 oct. — Dumoret, 29 janv., 28 mai. — Dumoulin, 9 nov., 14 oct. — Dumouriez, 16 nov. — Dunaigre, 4 mars. — Dunant, 21 oct. — Dumky, 9 oct. — Dunn, 15 fév. — Dunoduy, 13 nov. — Dunoyer, 29 sept. — Dupaty, 24, 25 avril, 1, 8 mai. — Duperron, 21 juill. — Dupéuty, 22 juill. — Dupille, 25 déc. — Dupin, 29 mai. — Dupin aîné, 9 nov. — Dupin jeune, 23, 24, 25 avril, 1er mai. — Dupin, journaliste, 9 août. — Duponchel, 4 juill. — Dupont, 2, 6 nov., 13 mars, 29 sept. — Dupont (de l'Eure), 26 août. — Dupont-White, 8 mai. — Dupont, 28 nov., 16 déc. — Dupoty, 8 oct. — Dupuis, 12 août. — Dupuy, 1er mars. — Dupuy (veuve), 18 oct. — Duquenal, 25 janv., 16 août. — Duquesney, 26 nov. — Durand, 29 nov., 7 déc., 16 janv., 27 mars, 3 avril, 25 août, 24 sept., 24 oct. — Durand (Ach.), 30 avril, 16 mai, 26 juin, 5, 7 août. — Durand-Collette, 3 janv. — Durand de Valley, 18, 19 déc. — Durand-Vaugarand, 31 déc. — Duranton, 14 mars. — Durassier, 21 mai, 16 sept. — Durban, 30 juill. — Dureau, 7 juill. — Duret, 22 avril, 17 juill., 24 oct. — Dureteste, 29 mai. — Durieu, 15 mars. — Durieux (veuve), 24 avril. — Durif (femme), 22 sept. — Durif de Vialard, 17 déc., 25 janv., 21 mars. — Durival, 17 janv. — Duroselle, 24 juill. — Durou, 15 avril. — Dury, 26 fév. — Dusser-Boë, 24 oct. — Dutacq, 8, 16, 22, 23, 30 janv., 6, 11, 12, 13, 20, 27, fév., 5, 14, 19, 24, 31 mars, 2, 7, 23, 28 avril, 1, 2, 15 mai, 12, 19, 20, 27 juill., 21, 28, 29, 30 juill., 7 oct. — Dutard, 23 janv. — Dutarte (Madeleine), 10, 25 juill., 29 août. — Duterte (femme), 27 nov. — Dutey, 2 nov. — Dutillet, 10 déc. — Dutot, 7 oct. — Dutour, 24 oct. — Dutremblay, 24 fév. — Duval, 25 nov., 4 déc., 26 fév., 24 mars, 29 mai, 14 oct. — Duval (G.), 18 déc. — Duval (Maurice), 16 à 23, 28, 29, 31 juill., 4, 5, août. — Duvaux, 31 juill. — Duverger, 16 nov., 8 fév. — Duvergier, 8 nov. — Duvey, 1er oct. — Duvillier, 11 fév. — Duvoir, 27 nov.

E

Eau (cours d'). Lorsque des ouvrages y ont causé un préjudice, et qu'on en demande la suppression avec dommages-intérêts, les Tribunaux ordinaires sont-ils compétents? 16 déc. — Lorsqu'il est diminué par des travaux de l'Etat, mais que des travaux d'art, à construire, pour le conserver aux usines qui se plaignent, ne sont pas encore définitivement arrêtés, l'appréciation du dommage est-elle du ressort administratif? 17 mai. — Lorsqu'un cours d'eau vendu nationalement se trouve plus tard diminué par des travaux de navigation ou autres, y a-t-il lieu à indemnité, et quelle autorité doit en connaître? 23 avril, 17 mai. — La prise d'eau, pratiquée dans un aqueduc souterrain, manifestée par des ouvrages extérieurs apparents, est-elle une servitude prescriptible, quel que soit le fond sur lequel ces ouvrages extérieurs aient été construits? 12 août. — Est-elle illégale l'ordonnance royale qui, en réglant l'usage, établit une contribution entre les usagers, pour le traitement des gardes? 21 août. V. Action possessoire, Canal, Usufruit.

Ebe, 24 sept. Eboulement. Dans une carrière à Belleville, 13 mars. — Aux fortifications, 5 juill. V. Dommages-intérêts. Eckmulk (prince d'), 7 janv. — Eclair, société, 17 juill., 13 août. Ecole. Les ecclésiastiques peuvent-ils joindre à l'enseignement religieux l'enseignement des écoles? 12 août. — Ecole d'Alfort, son chef est-il responsable civilement des accidents et blessures arrivés aux élèves? 23 janv. — Emeute, 18, 19, 20 fév., 22 mars. — Ecoles de droit: ordonnance au sujet des examens, 8 juill. — Réunion de la commission des hautes études, 9 juill. — Concours des élèves à Paris, et observations, 8 nov. 17 janv. — A Poitiers, 23 nov. — A Caen et Grenoble, 21 déc. — Pour plusieurs chaires à Paris, 1, 15 juill. — A Dijon, 4 juill., 10 sept. — ECOLE UTILETAIRE à New-Harmony, 7, 9 juill.

Ecrolement. Deux maisons à Orléans, 11 nov. — Une maison à Uzès, 7, 20 fév. — Une maison à la Chapelle-Saint-Denis, 12 fév. — Une caserne à Hesdin, 19 fév. — Un cirque à Toulouse, 4 oct. V. Dommages-intérêts, Théâtre. Ecuyer, 9 déc. Edfices publics. V. Culte. Eichthal (d'), 29 sept. — Eiperse, 22 sept. Elections législatives. L'électeur qui a formé sa demande avant le 1er octobre, mais qui n'a pu produire et qui a été rejeté administrativement, peut-il recourir utilement à la Cour royale? 18 nov. — Le principe de la permanence des listes empêche-t-il un préfet de radier, après le 20 octobre, l'électeur qui s'est fait inscrire dans un autre arrondissement? 7 janv. — L'opposition contre les arrêts par défaut, en cette matière, est-elle recevable? 27 janv. — A quelle époque faut-il que l'immeuble ait été acheté pour que l'impôt profite à l'acquéreur? 2 août. — Les prestations en nature font-elles partie du cens? 4 déc. — Le droit du fermier,

au tiers des contributions des biens qu'il occupe, s'applique-t-il à d'autres baux qu'à ceux de corps de ferme? 6 déc. — Quidd du fermier limousin qui exploite par des métayers? 20 janv. — Quidd du fermier par bail de trois, six ou neuf années, quand il se trouve dans la dernière période? 21 oct. — Le gérant, seul responsable d'une société en commandite, ne peut-il compter pour son cens qu'une part contributive relative à son intérêt dans la masse? 24 oct. — Vente d'un domaine électif anglais, 15 juill. — Emeutes et singulières scènes en Angleterre, 4, 5, 29 juill., 23, 26 sept. — Poursuites contre un candidat anglais en paiement de dépenses faites pour lui, 20 août.

Elections municipales. Un percepteur qui ne peut être adjoint d'une autre commune, rend-il nulles les élections qu'il a présidées avant sa révocation? 3 janv. — Le contrôleur des contributions peut-il être élu membre d'un conseil-général? — Quidd de l'inspecteur des finances? 8 juill. — Le père et le fils adoptif peuvent-ils être élus membres du même conseil municipal? Est-ce l'autorité judiciaire qui doit décider de l'effet de cette parenté? 3 juill. — L'élection est-elle nulle si le nouvel élu avait déjà dans le conseil un parent, mais qui s'est démis avant l'élection? Quidd lorsque deux parents au degré prohibé sont élus en même temps? L'élection du plus jeune est-elle nulle seulement? 24 oct. — Lorsque les bulletins contiennent plus de noms qu'il y a de nominations, les derniers inscrits sont-ils nuls? 24 oct. — Peut-il être porté sur la liste des électeurs, le citoyen soumis à la surveillance? 6, 7 mai. — Les cartes doivent-elles indiquer l'heure de l'ouverture du scrutin? Tout électeur inscrit a-t-il droit de voter? Quidd s'il a transporté son domicile dans un autre canton? Quidd s'il y a affaiblissement de son état intellectuel? Suffit-il que le procès-verbal soit signé par les cinq membres du bureau, quoiqu'il ne l'ait pas été séance tenante, et sans en donner lecture? — Y a-t-il nullité s'il ne résulte pas du procès-verbal que le scrutin a été ouvert au moins pendant trois heures? Quidd si la convocation n'a été ni affichée, ni publiée? Quidd si les avis en ont été distribués tardivement? Quidd si l'heure du scrutin a rendu cette démarche impossible à quelques électeurs? 20 mars. — Emeute à Nottingham, 21 juill.

Elkins, 29 mai. — Elkinton, 8 sept. Eloquence délibérative au Conseil-d'Etat, 11, 13 juill. Elssler (Fanny), 12, 20 fév., 9 sept. — Elvin, 7 juill. Emery, 4 fév. Emeute au collège de Pau, 23 janv. — Au collège de Bourges, 15, 17 mars. — A l'école d'Alfort, 18, 19, 20 fév., 22 mars. — Aux arts et métiers de Châlons, 25 janv. — Des réfugiés espagnols à Pamiers, 9 janv. — Pour l'école de Saint-Germain, 4, 5, 7, 15 nov., 19 déc. — Emeute des tailleurs à Vaugirard, 31 mars. — Des juifs à Borticezow, 2 sept. — Pour des biens communaux, à Lillers, 21 juill. — Au moment d'une exécution à Rome, 2, 4 août. — Pour la fête de l'empereur, à Boulogne, 8 sept. — Des rouleurs de vins, à Macon, 12, 13 sept., 10 oct. — Pour le gaz, à White-Chapel, 30 sept. — Pour un suicide, en Corse, 24 oct. — Pour l'arrestation d'un agitateur, à Lyon, 15 sept. — A Montmartre, 6 fév. — Au chemin de fer de Glasgow, 22 mai. — Aux élections de Nottingham, 21 juill. — A Paris, au Château-d'Eau, 17, 24 déc.; à la barrière de Fontainebleau, 27 janv.; les communistes et autres, 14, 15, 17, 20 sept.; condamnations, 22 à 26, 29 sept., 1, 4 oct. — Pour le RECENSEMENT. A Aubière, 22, 25 sept. — A Auch, 8 sept. — A Avesnes-lès-Aubert, 8 sept. — A Bazas, 10 sept., 23 oct. — A Beaumont, 22, 25 sept. — A Bordeaux, 16 à 20, 25, 29 août. — A Cahors, 22 juill., 17 sept. — A Clermont-Ferrand, 13, 16 à 20, 25, 27 sept., 2, 13 oct. — A Caudesaigue, 4 oct. — A Grenoble, 5 sept. — A Lavaur, 30 sept. — A Libourne, 16 août, 6 sept. — A Lille, 21, 23 août, 3 sept., 2, 3, 22 oct. — A Limoges, 3, 13 sept. — A Licinac, 3, 13 août. — A Milhau, 22 sept. — A Montpellier, 22 juill., 2 août, 25 sept. — A Pennautier, 18 août. — A Riom, 11 oct. — A Saint-Bonnet, 15, 25 sept. — A Sainte-Livrade, 15 août, 4, 10, 13 oct. — A Toulouse, 11 à 24, 28, 29 juill., 1 à 6, 9, 10, 13 à 21, 28 août, 8, 23, 25, 29 sept., 16, 20 oct. — Au Teill, 23 août. — A Villefranche, 27, 30 sept. — A Villeneuve-sur-Lot, 18 août, 16 sept. V. Coalition, Commune, Douanes, Insurrection, Rassemblement.

Emigré. Peut-il réclamer comme non vendue la partie de terrain que les eaux en se retirant ont mise à découvert depuis la vente, lorsque dans cette vente il a été dit que l'immeuble était limité par la rivière, et qu'elle avait lieu sans recours de part ni d'autre pour plus ou moins dans la contenance? 3 déc. — L'enfant né en pays étranger d'un père non amnistié a-t-il pu être considéré comme étranger et comme tel incapable de recueillir la succession testamentaire d'un parent de son père, si la mère avait la qualité de française? 10 mars, 10 avril. Emin-Pacha, 7 août. — Empaire, 15 oct.

Empoisonnement. Auger, 25 juill., 11 sept. — Berger, dit Tony, 20 août. — Briancou, 12 mars. — Chevallier, 6, 9 août. — Dubos, 9 avril, 11 août. — Félix, 26 fév. — Gaillard (Vve), 30 avril. — Gaucher (femme), 31 mai. — Héritier, 28 janv., 9 sept. — Labaluc (Catherine), 25 nov. — Lambard (Angélique), 30 déc. — Latosse, 9 déc. — Lemoine, 24 mars. — Mandon (Françoise), 18 août. — Maréchal, 25 nov. — Marot, 12 sept., 1er oct. — Michel, 24 déc., 9, 10 juillet. — Périer, 4 janv. — Perrot (Marie), 17 mai. — Régnier, 20 fév. — Salem (Clotilde), 24 déc. — Sandys, 1er nov. — Thoré, 20 août. — Valérie (Rose), dite Marie, 9 juillet. — Expériences publiques de M. Orfila, 2, 4, 5 nov. — Par l'appareil de Marsh, 9 déc., 18 fév., 9, 10 juillet. — Travaux et observations de l'Académie de Médecine, 18 juill., 19 août. — De la science des poisons, 2 janv. V. Parricide.

Emprisonnement ordonné contre deux plaideuses, 26 avril. Emprunt à la grosse. Est-il nul à l'égard du prêteur s'il a été fait de bonne foi, quoique sans observer les formalités légales? 7 janv., 12 fév. — Peut-il valablement opérer cet emprunt le capitaine qui a en main une partie du fret? lorsqu'une différence de prime est promise pour le cas où il serait remboursé avant l'arrivée du navire, est-ce la plus forte que l'assureur doit payer s'il n'a pas autorisé de paiement avant cette époque? Quelle que soit cette prime, doit-elle être diminuée s'il y a eu risques de guerre, quand l'assureur n'avait pas garanti ce fait? 24 mars. — L'emprunt pour frais de réparations ainsi que pour les chargements et les déchargements, lorsque le fait est causé par le mauvais temps, est-il à la charge du navire exclusivement? 16 déc. V. Navigation.

Enclaire, 28 août. — Encoignard, 28 août. Enfantement. V. Contrainte par corps, Faillite, Lettre de change. Enfant. Abandon. Julien, 15 nov.; rue de la Bourbe, 3 mars; à Ploermel, par des gens en cabriolet, 24 avril; mort de faim, 14 mai. — Pendu en tombant d'un arbre, 19 sept. — Noir substitué à un blanc, 4 janv. — Agneau substitué dans un incendie à un enfant volé, 13 juill. — Enfant de l'hospice substitué à l'enfant malade d'un bourgeois, 10 mars. — Incendie par du phosphore, 7 fév. — Exhumé près Rouen, 3 déc., 15 mai. — Orphelin abandonné à Weymar, 27 nov. — Supposition: Arjoux, 1er nov. V. Emigré, Séparation de corps.

Enfant naturel. Quelle est la qualité de celui qui est né dans les trois cents jours qui ont suivi la dissolution du mariage? est-il naturel? peut-il être reconnu dans un mariage subséquent; appartient-il au premier mariage? 12 mars. — Sa reconnaissance par un interdit est-elle valable? 18, 25 mars. — L'acte par lequel un individu se reconnaît père naturel d'un enfant qui doit naître dans six mois environ peut-il être invoqué si la naissance n'a lieu que neuf mois moins deux jours depuis la date de l'acte? 8 avril. — Est-ce à l'enfant naturel ou à ceux qui attaquent sa qualité à en faire la preuve? 20 juill. — Peut-il rechercher sa mère naturelle si elle s'est mariée postérieurement à sa naissance? la possession d'état peut-elle être invoquée en matière de filiation naturelle? 18 juillet. — La recherche de la Maternité est-elle recevable lorsque des instances précédemment lites entre les parties, ainsi que des faits et circonstances, il pourrait résulter la preuve d'une naissance adultérine? 5, 12, 19 juillet. — La prescription fondée sur la possession trentenaire d'enfant légitime peut-elle être opposée à ceux qui prétendraient le faire déclarer adultérin? 26 avril. — V. Donation, Légimité, Legs, Succession, Testament.

Engelskirchen (sœur Gabrielle), 14 mars, 16 avril. Enlèvement. Barbier, jeune Champenois, 2, 28 nov. — Billard, 22 août. — Chave, envers sa filleule, restituée après dix ans, 22 mars. — Clément de Ris et Ragoula, 25 déc. — Crignon, 9 avril. — D..., sculpteur, 22, 23 nov. — David, officier, envers une dame d'Angers, 13 nov., 10 déc. — Goncalvi et la femme du prévôt de Paris, 18 juillet. — Gorowski et une prisonnière espagnole, 16, 29 mai. — Holowati et la femme d'un major russe, 15 mars. — Mabile et Dlle Maywood, 9, 15 nov. — P... (marquis de) et une Toulousaine, 4 oct. — Perrinard et une folle, 9 août. — Pothier, 22 août. — Pret (époux), envers un jeune enfant anglais, 27 oct. — Serein et deux jeunes filles égorgées, à Orléans, 30 juillet, 1, 2, 6 août. — Volclair, 30 avril. — Un Anglais mystifié à Cherbourg, 6 juill. — Un Anglais à Pau, 18 sept. — Envers une jeune fille à Saint-Martin-la-Garenne, 3 déc. — Envers la fille d'un sénateur belge, 1er août. — Envers un banquier de Lyon, 23, 24, 25 déc., 27, 28, 29 mars, 28 juill.

Inne (James), 25 fév. — Enouf, 10 mai.
 Inguète. Le défaut de réserve d'appel dans la requête au juge-commissaire pour y procéder rend-il l'appel du jugement non recevable? — Après les enquêtes terminées des deux parties un intervenant, co-résé, procède-t-il à une contre-enquête à défaut du défendeur, est-elle révoquée qu'elle terminée après la huitaine de l'audition des témoins de suite du défendeur? 15 nov. — V. *Action possessoire*.
 Inscriptions. Est-il dû par les administrations, lorsque l'acquisition faite non pour utilité publique, mais pour un usage public? 6 déc. — Il y a-t-il un droit pour la donation faite par un co-successeur à son copropriétaire indivis? 8 mai. — Quand doit-on percevoir le droit pour une action entrevue d'une somme d'argent payable lors de l'établissement d'un enfant du donataire par mariage ou autrement? 23 déc. — Y a-t-il déclaration suffisante de vente et par suite le droit et double droit sont dans la sommation de parfaire la contenance d'un immeuble cédé balemment? 7 déc. — Lors qu'il y a expertise ordonnée sur la valeur d'un acte de mutation, le juge peut-il s'en écarter? — Qu'il y a plusieurs expertises? 1er mai. — L'instruction de ces sortes d'instances doit-elle se borner aux significations des mémoires sans pouvoir entendre les parties? 17 mars. — Observations sur l'esprit de cette institution, 18 fév. — V. *Dot, Frais, Tribunal de commerce*.
 Insigne. La demande en suppression est-elle du ressort civil? 23 juill. — Brasserie anglaise, 11, 24 fév. — Les Pélerins de Saint-Jacques, fév. — Le Rocher de Cancale et le Petit-Rocher, 30 août.
 Jolie, navire, 25 octobre.
 Joueur. Portrait d'un garçon épicière, 17 sept.
 Jospigny, 20 août. — Erluth, 30 déc., 13 janv. — Ergotte (femme), avril. — Érie, navire, 2 sept. — *Ermitte du Mont-Cassin*, 20 janv. — Ernouf, 27 mai. — Escaille, 27, 28, 30 mai.
 Esclavage. — L'affranchissement d'un esclave par testament s'étend-il aux enfants qu'elle a eus entre la confection de cet acte et le décès? 28, 1er mars. — Interpellation aux Chambres sur cette matière, 7, 8 mars. — Projet d'émancipation, 9 mai. — Observations sur son abolition, 5 fév., sept. — Droits du maître sur son esclave, 22 janv., 12 mars. — Ordonnance sur l'emprisonnement des esclaves par leurs patrons, 2 oct. — Clave arrêté au Havre pour un prétendu vol, 30 nov. — V. *Appel, qu'estration*.
 Escourrolles, 19 déc.
 Escourelle. Alborn, fils du vice-roi du Pérou, 3 déc., 15 mai, 21 oct. — Alexandre, 1er janv. — Anatole et Arthur, 6 janv. — Azam, recruteur, 5 mars. — B... (Mélanie), en homme, 24 fév., 19 mars. — Bailly, 18, 21. — Baletanquin, 1er mars. — *Bateau à vapeur de Saint-Cloud*, 18 fév. — Beaufort (Louise de), femme de lettres, 3 mars. — Beccaris, 4, 11. — Bellais, 21 nov. — Beutz, 14 mars. — Bonarme, 21 mars. — C... (Jules), commis, 18 janv. — C..., écrivain public, 28 janv. — Cailloué, 29 oct., 13 oct. — Charles de Ligny, comte de Mézières, 16 nov. — Chirard (femme), aux dcs, 12 août. — Clobeutz, 23 nov. — Collin, queteur, fév. — Degland (femme), comtesse de Saint-Maurice, 25 août. — Ilet, 18 oct. — Deshayes (femme), chiffonnière, 9 janv. — Devante, 18 oct. — Duffay, 21 oct. — Duhuy, 19 déc. — Dujarrier, 18 juillet. — Sseix, 26 mars. — Egea (don Francisco) 1er oct. — Érière (fille), ntesse de Mirabeau, Ordener, etc., 1, 9, 28 août. — F..., écrivain public, 28 janv. — Famin, 10 sept. — Fontaine, 19 fév. — *Forges de Maigneue*, 29 mai. — Fornier, notaire, 8 sept., 1er oct. — Fouchaud, 21, 22. — Frazier, queteur, 14 fév. — Frèce, 14 mars. — Freytag, 10, 12, 13. — Galtier, 22 fév. — Girard, 24 déc. — Gomez de Villa-Hermosa, 7, 8. — Gondet (femme), veuve de l'empire, 16 avril. — Grécy, femme binaire, comtesse de Badouska, 1er avril. — Guérin, 1er août. — Guis, 21 mars. — Gusman (femme), duchesse de Los-Barrios, 7 déc. — Roué, 5 juillet. — Henry, 19 fév., 10 sept. — Jaubert, 8 avril. — Ien, placeur, 13 juill. — *Justice, société*, 19 juillet. — L..., petit clerc, fév. — Lançon, 23 janv. — Langlois (femme), 21 mars. — Lebouris-Ducherray, 19 juillet. — Lefeuve, 14 mars. — Lepage, 18 juillet. — Leintre, 16 mai. — Lermé (femme), 13 août. — Lescadiou, 1, 9, 28 août. — Jout (fille), 21 nov. — Meysonnier, placeur, 5 août. — Michel, ex-cuier, 8 avril. — Molineau, soldat, 29 avril. — Morley, faux sourd-t, 14 avril. — Noel, 13 oct. — Nougues, 1er oct. — Pauchet, 10 sept. — Périnot, 5 juillet. — Picola, 19, 21 juillet. — Poulain, placeur, 5 août. — sier, 1er oct. — *Réparateur* (société), 6 fév. — Reyam, dans les hôs, 15 avril. — Rigal, 1er oct. — Saint Denis, religieuse, 16 mai, 18 juill. — Saunier-Perpey, 19 fév. — Spéroni, 3 déc., 15 mai, 21 oct. — Tailla-11, 11 déc. — *Tricéphale* (société), 16 juill. — Verdon, placeur, 5 août. — Viard, placeur, 19 fév. — Viau (Marie), 3 déc., 15 mai. — Vigner, eur, 18, 20 sept. — W... (Laure), comtesse d'A..., 27 mai. — Une ageuse de Nancy, 26 nov. — Un percepteur des contributions, 20, 21. — Les procureurs de places, 21 mars. — Une troupe de musiciens mands, 12 juill. — Une jeune fille à Auteuil, 27 juill. — Un jeune me de bonne famille, 8 juillet. — Des queteurs des ports, 16 juillet. — ix étudiants envers des libraires, 23 juillet. — Par des adresses en forde bank-notes, 21 mars. — Sous prétexte de recensement, 16 août. — sujet des séparations de corps, 31 janv. — Calculée sur une exécucapitale, 4 août. — Envers les marchands de draps, 3 mars. — En-les ouvriers des fortifications, 15 avril. — Envers deux vieillards pour spice des ménages, 14 mai. — *Le verre en fleurs*, 14 mars. — V. *is de confiance, Médecine (exercice illegal), Notaire, Sorcellerie*.
 Scudier frères, 22, 23 juill. — Esgonnières, 25 juill. — Esnard, 6 oct. — Esnault, 26 juill. — Espagnac, 15 juill.
 Espagne. Couvent acheté, payé et non livré, 24 juill.
 Espérance, navire, 4 oct. — Espéroni, 3 déc. — Espine (de l'), 6 mai. — Esquirol, 11 janv. — Esquiros, 10 déc., 10, 29, 31 janv., 3 fév. — Es-ier, 18 août. — Ession, 4 août. — Est (baron d'), 4, 14, 15 oct. — double 1er janv. — Esterhazy, 23, 30 mai, 15 août. — Estorge, 3 fév. — Estral (Dlle d'), 19 mai.
 Établissement insalubre. L'ordonnance royale qui en supprime un de nière classe est-elle un acte de haute administration qui ne peut être que devant le Conseil-d'Etat, si toutes les formalités ont été remplies? — L'autorisation donnée de l'établir doit-elle être attaquée, par opposans, d'abord devant le conseil de préfecture? En cas de refus torisation, le demandeur seul peut-il se pourvoir au Conseil-d'Etat? — Quoi qu'il ne soit pas classé, la propriété atteinte par son voie a-t-elle droit à des dommages-intérêts? 17 mars.
 Et civil. V. *Appel*.
 Etcheberry, 18 janv. — Etienne, 1, 15 juillet.
 Etanger. Peut-il être actionné en France, pour dommages causés à un agais, hors du territoire, quoiqu'il n'y soit ni résident, ni domicilié? — V. *Assignation, Compétence, Contrainte par corps, Contrefa-Emigré, Garde nationale, Hypothèque légale, Mariage, Médecine, ie-Arrêt, Succession*.
 Eubert, 26 avril. — Eussatier, 11 août.
 Évasion de prisons. Quelle peine est applicable à celui qui facilite l'é- d'une personne contrainte par corps pour paiement d'amende ectionnelle? 13 janv. — Arnué, à Londres, 19 déc. — Barré et Gar- à Saumur, 16 sept. — Bénizot, du petit parquet, 16 fév. — Blon-1, en route, 23 mai. — Delors et Droulez, à Toulon, 16 nov., 2 déc. — in et Villette, à Saint-Omer, 1, 6 janv. — Marx-Lévy, à Foulon, 23, 19 avril. — Picard, 13 juill. — Poncet et autres, à Saint-Étienne, uill. — Pottejoie, à Troyes, 6, 7 oct. — Richardel, Robin et Rousse- à Lons-le-Saulnier, 20 mars. — Surgis, à Nantes, 27 juill. — Tiph-1, à l'hospice de la Pitié, 14 fév. — Turpin, à Vendôme, 9 mai. — t forçats à Rochefort, 21 nov. — Douze militaires, à Belle-Ile en-1, 19 juill. — Un meurtrier, à Sartène, 6 oct. — Tous les détenus au t-Châtelet, 18 juill. — Tentée sur la route de Libourne, 1er mars. — toscommon, 9 sept. — A Montpellier, 15 sept. — A Saint-Girons, 1. — V. *Démence, Fuite*.
 Evén, 7 oct. — Evrat, 20 janv.
 Exécuteur des hautes-œuvres. Nomination d'un médecin. — Ivre en elette, 12 avril. — Arrêté par un maire, 28 mai.
 Exécution provisoire. Pour être reçu en Cour royale à y demander des nses, faut-il en même temps appeler du jugement? L'opposition au ment par défaut qui l'ordonne la remet-elle en question? 8 nov.
 Exécution militaire. Désignation de nouvelles places, 8 juillet, 13, 14.

— Ducrot, à Nevers, 27 oct. — Dugard, à Rouen, 22 avril. — Dutartre, à Châlons, 29 août. — Elicabide, à Bordeaux, 6 nov. — Elichalt, à Saint-Palais, 13 fév. — Ferrey, à Rouen, 2 août. — Fronteau, au Mans, 3 juill. — Gouin, à Blois, 1er mai. — Guyonnet (veuve), à Nevers, 23 déc. — Hadji-Chourfi (malgré pourvoi), à Alger, 29 mars, 15, 16 avril. — Hainne, à Valenciennes, 22 oct. — Holowati, à Tiflis, 15 mars. — Marc, à Rouen, 2 août. — Marchand, à Nancy, 18 fév. — Mirbeau, à Tours, 29 nov. — Misters, à Shrewsbury, 12 avril. — Murray, à Chester, 1er mai. — Pérignon, à Saint-Mihiel, 9 avril. — Power frères, à Tipperary, 17 sept. — Redding, à Glasgow, 22 mai. — Reigner, à Saintes, 9 juill. — Riteozzi (famille), à Rome, 2, 4 août. — Robin, à Lons-le-Saulnier, 29 mars. — Serra, à Dijon, 14 juill. — Suard, à Rouen, 26 avril. — Taylor, à Salisbury, 21 mars. — Thivoyon, à Lyon, 7 juill. — Un Arabe, à Alger, le dimanche. — Huit Arabes, à Constantine, 30 avril. — Un soldat du 7e, à Metz, 7 juill. — Un soldat, à Lisbonne, 28 déc. — Six prisonniers russes, chez les Acariens, 27 fév. — Enseignée par le patient à l'exécuteur, 12 juill. — Faux fruit d'une exécution en Angleterre, 5 avril. — Introduction de la guillotine dans le duché de Hesse, 29 oct. — V. *Havage*.
 Exhumation d'un enfant à Saint-Jean-du-Cardonnay, 3 déc.
 Expertise. Le président du Tribunal de commerce, qui a nommé le tiers-expert, est-il compétent pour connaître de l'opposition à cette ordonnance? 12 sept.
 Explosion, de l'acide carbonique, à l'école de pharmacie, 1er janv. — Une machine à Saint-Étienne, 1er août. — Un canon, à bord de la Venus, 29 août. — D'une bombe dans le port de Toulon, 29 sept. — V. *Bateau à vapeur*.
 Exposition de malfaiteurs. Arnaud de Fabre, 30 juill. — Ben-Aïssa, colloque avec l'exécuteur, 5 juill. — Bruzi et Tozoli, à Montpellier, 11 oct. — Driot et Jouvin, à Paris, 6 janv. — Pensé de Valence, à Paris, 30 sept. — Poncet et autres, à Lyon, 30 août. — Tragine et Petitboy, 19 avril.
 Expropriation. V. *Chemin de fer, Fortification, Saisie immobilière*.
 Extorsion de signatures. — Bucher (époux), 19 juill. — Chevalier (époux), 12 avril. — Gréard (époux), 21 août, 11 sept. — Leclair et Sophie Bouchet, 9 juill. — Leroy (époux), 4 fév. — Lissot, 9 juill. — P... (époux) à Orléans, 2 août. — Peillot (femme), 8 avril. — Shean frères, 25 juill., 14 juill. — Vérité, 18 oct. — Envers un amoureux de Draguignan, 20 janv.
 Extradition tentée en Angleterre, 23, 29 juill. — V. *Viol*.
 Eymart (femme), 2 mai. — Eyraud, 10 juill. — Eysserie, 10 mai.

F

F..., acteur, 6 nov., 14, 17 juill. — F..., avocat à Charolles, 28 mai. — F..., homme de lettres, 8 mars. — F... (Rose), 14 fév. — F... (veuve), pâtissière, 25 déc. — Fabre, 28 nov., 12 avril. — Fabre (Ursule), 9, 10 juill. — Fabre (Armand de), 13 oct.
 Fabrique industrielle. Les personnes qui ont payé leur apprentissage, soit en argent, soit avec du temps, peuvent-elles en sortant prendre sur leurs enseignes et leur factures le titre d'élevés de cette maison? 18 oct.
 Fabriques d'église. Est-ce administrativement que doit être jugée la revendication élevée par deux d'entre elles au sujet d'une rente ancienne restituée? 17 mai.
 Fachard, 17 nov.
 Factionnaire. Invité à boire par un étudiant, 6 nov. — Attaqué la nuit à Saint-Cloud, 27 sept. — Attaque supposée à Lille, 24, 26 avril, 9 mai. — Insulté par un sous-officier, 6 août. — Attaqué à Londres par une prétendante au trône, 30 déc.
 Fady (veuve), 8 fév. — Fagniez, 25 déc., 24, 25 avril, 1er mai.
 Faillite. Un seul créancier peut-il y constituer son débiteur? 8, 18 juill. — Peut-on après sa mort déclarer celle d'un négociant bien qu'il n'ait eu aucun protêt de son vivant? 2 sept. — La veuve tutrice qui a fait déclarer celle de son mari décédée, a-t-elle qualité pour recevoir le compte des syndics et en donner quittance? 30 sept. — L'appel du jugement qui en fixe l'ouverture est-il recevable si la voie de l'opposition n'a pas été employée? 21 avril. — Peut-elle être reportée à une époque antérieure à des paiements importants effectués par le failli? — Qu'il à un temps où il était membre d'une société dissoute? 18 mars. — Les créanciers peuvent-ils intervenir individuellement dans les demandes en report? Cette demande peut-elle être formée tant que le procès-verbal des affirmations n'est pas clos? 7 mars. — Les présomptions de fraude ne peuvent-elles être invoquées qu'au profit de la masse? 4 déc. — Après celle d'un fermier, le propriétaire doit-il, avant la saisie-brandon des récoltes, faire reconnaître par les syndics son privilège pour les fermages échus? 2 déc. — Le failli peut-il valablement intenter une demande principale contre son propriétaire pour suspendre ses poursuites? Le délai de trente jours accordé par la loi à ce dernier, pour les mettre à fin, peut-il être augmenté? 3 mars. — Le propriétaire, dont le privilège pour loyers a été repoussé par les syndics, peut-il invoquer au civil pour la validité de l'opposition formée contre eux? Est-ce devant le Tribunal de commerce qu'il doit actionner pour réclamer ce privilège? 19 mars. — Lorsqu'une demande en main-levée de saisie est en état, devant un Tribunal, à l'égard d'un failli, ses syndics peuvent-ils intervenir et demander le renvoi de l'affaire devant d'autres juges? 10 sept. — Lorsque les créanciers d'un failli ont renoncé à le poursuivre sous la réserve de demander compte et de se faire désintéresser par l'agent, peuvent-ils poursuivre la nomination d'un syndicat définitif, bien que cet agent soit devenu insolvable? 31 juillet. — La convocation des créanciers faite du jour au lendemain pour nommer un syndicat est-elle nulle? — Qu'il des dommages-intérêts qui peuvent s'ensuivre contre le créancier poursuivant et le greffier? — Peut-on nommer syndicat définitif un créancier qui a été en contestation personnelle avec le débiteur? 31 juillet. — Un procès peut-il être intenté par un des syndics avec approbation même tacite du juge-commissaire? Cette exception de défaut de qualités peut-elle être proposée en appel? 29 septembre. — Les fournitures de subsistances faites pendant l'année sont-elles privilégiées sans avoir égard à la quantité consommée? — Qu'il du vin de luxe? 12 février. — La négociation d'une lettre de change postérieurement à la faillite du tireur par le porteur d'un endos en blanc de celui-ci et sans date, est-elle nulle même à l'égard du tiers-porteur? 12 novembre. — Les arrangements pris hors du concordat sont-ils nuls? 20 décembre, 29 avril. — Qu'il de ceux pris en dehors d'un intermédiaire amiable? 9 oct. — Le Tribunal de commerce peut-il s'opposer à l'excusabilité du failli, admise par ses créanciers? 21 août. — Après le compte du syndic définitif en cas d'union, chaque créancier rentre-t-il de plein dans l'exercice de son droit? 16 août. — Faillite d'un ancien juge du Tribunal de commerce de Paris, 12 juillet. — D'un ancien notaire de Provins; député, 12 septembre. — Une forte maison à Angoulême, 6 octobre. — Clôtures d'opérations faites d'office, 20 janv., 17 mars, 14 avril, 11 août. — Relevé de celles de 1860, 7 janv. — Relevé de celles de l'année commerciale et observations, 29 août. — Nouvelle loi dans les Etats de l'Union, 29 sept. — V. *Arbitrage, Donation, Fonds de commerce, Frais, Hypothèque et Hypothèque légale, Nantissement, Revendication, Société, Surenchère, Vente*. — DÉCLARATIONS DE FAILLITES. V. *Fin de la Table*.
 Faisant, 25 juill. — Faise (Adèle), 7 août. — Faivre, 4 déc., 10 août. — Fajol, 3 avril. — Fajou, 29 nov. — Faquet de Planta, 10 mai. — Fanton (femme), 31 juill. — Farina, 27 mars, 7, 10 avril. — Farnio, 18 août. — Faronla (de), 24 juill. — Farot, 3 fév. — Faroux, 6, 7 nov. — Farrouil. — Fascie, 17 sept. — Fatou, 14 juill., 9 août. — Faucher, 1er janv., 19 fév., 6 mars, 15 avril. — Faucheur, 18 sept. — Faucher, 31 oct. — Faucillers, 1er mai. — Faucompret (de), 30 août. — Fauntleroy, 5 avril. — Faure, 7 janv., 23 juill., 18 août, 1er sept. — Faure, fossoyeur, 27 oct. — Fauvel, 15 nov.
 Faux, en écriture authentique et privée. Existe-t-il de la part d'une femme qui, dans un acte notarié, déclare frauduleusement être l'épouse d'un individu présent audit acte? 9 mai. — Abbat, 29 nov. — Achard, 13 sept. — Adam, 23, 28, 30 nov. — Adams, 18 déc. — Adelaïde, 3 sept. — Agniel, 18 déc. — Albert, 26 avril. — Allais, 1er oct. — Amezaga, 19 sept., 1er oct. — Amory, 3 sept. — Arbel, 10 août. — Arnaud de Fabre, notaire, 13 nov., 16, 21, 22, 24, 31 janv., 28 avril, 30 juill., 13 oct. — Arrel-Aubry, 11 sept. — Barthélemy, 13, 28, 29, 30 nov. — Bégel, 10 août. — Benoît, 11 sept. — Blème, 13 sept. — Boilieu, 10 août. — Boissy, 2 juill. — Bonnin, 25 juill. — Boute (veuve), 13 nov. — Borel, 24 mai. — Bottis, 29 mai. — Bouchet (Clarisse), 12 juill. — Bourjas, 7 fév. — Bou-tigny, 13 août. — Bréval, 10, 19 mars. — Beignon, 10 août, 11, 19 sept. — Brosse, 2 juill. — Broussin, 13 mai, 10 juill. — C... (femme), à Cas-

tel, 2 juin. — Caillaud (femme), 26 avril, 7 mai. — Canteloup (supposition de personne), 20 août. — Cantillon, 31 juill. — Chabran, 31 mai. — Champion, 1, 27 nov. — Charles, 28, 29, 30 nov. — Chévrier (Marie), 1, 9 mai. — Cloin, 1er nov. — Comès, 11 juill. — Corrot, 24 mai, 12 juill. — Danays, 7 nov. — Darcy, 19 déc. — Daure, 10 oct. — Decombas, 20 mars, 24 avril. — Delaporte, notaire, 18 nov., 19 déc. — De-neufchâtel, 9 avril. — Devisme, 13, 28, 29, 30 nov. — Douzat, 25 juill. — Dumas, 26 avril. — Dupou, 17 janv., 21 fév. — Dutilloy, 13 sept. — Duval (Désiré), 10 août, 11, 18 sept. — Dyrème, 8 mai. — Escribe, 26 sept. — F..., notaire, 8 sept. — Ferrand, 13 janv., 19 fév. — Feutry, 10 août, 11, 18 sept. — Filliole, 27 sept. — Foucher (femme), 13, 28, 29, 30 nov. — Fournet de Marsilly, 24 mai, 6 juill., 4 août. — Foussat, 15 sept., 18 oct. — François, 13, 28, 29, 30 nov. — Frémy, 25 mars. — Friand, 26 avril. — Gannat, maire, 29 mai. — Garret, 18 nov. — Gélis (Josephine), 20 mars. — Gerbaud, 25 janv. — Gillot (femme), 24 mai. — Girard, 25 juill., 28 juill. — Girod, 1er janv. — Gobineau (femme), 10 août. — Godet, 9 avril. — Guignon, 25 juill. — Hébert, 27 août. — Hennegut, 25 juill. — Hervy, 10 mars. — Huguier, 20 janv. — Imbrico. — Jacob (Rose), 19 déc. — Journée, soldat, 5 mars. — Lacassin, 18 oct. — Lacour, 13 mai, 10 juill. — Lagny, 13, 28, 29, 30 nov., 2 déc. — Langlois, notaire, 30 avril. — Lanier, 13 août. — Lebourgeois, 31 juill. — Lecœuvre, 11 mars. — Lefèvre, 13, 28, 29, 30 nov. — Lefèvre (femme), 26 avril, 7 mai. — Lemarchant, 13 août. — Lemarquand, 20 janv. — Lemmet, 6 sept. — Lemoine, 31 juill., 3 sept. — Lenconier (femme), 25 mars. — Lenestour, 8 oct. — Lepou, 17 janv. — Lerousseau, 10 août. — Leroux (veuve), 16 mars. — Leroy, 26 avril, 9 juill. — Lhuillier, 22 fév. — Lohique, 24 déc. — M..., réfugié Espagnol, 11 avril. — Magez, 23 déc. — Marchal, 1er janv. — Marchand, 17 juill. — Mayer, 11 déc. — Mercier, 9 avril. — Michaud, 14 juill., 28 juill., 3 sept. — Molard, soldat, 24 mars. — Monge, 20 août. — Moreau, 24 mai, 9 juill. — Mout, 26 avril. — Moyne (femme), 25 juill. — Muller, 10 mars. — Néeracher, 24 mai, 27 août. — Nougues, 8 sept. — Pascal, 13 sept. — Paschoud, 10 août. — Pasquier, 10 oct. — Pecqueriaud, 11 déc. — Pennot, 27 août. — Perrenoud, 1er nov. — Perret (femme), 26 avril, 7 mai. — Perronnet, 12 fév. — Pichat, 11 mars. — Pinel frères, 26 sept. — Possot-Poulailler, 11 sept. — Pupin, 25 mars. — Quentin, 10 août. — Raux, 11 août. — Rigaud, 20 mars, 24 avril. — Rimbaud, 26 sept. — Robert, notaire, 29 janv., 12 fév. — Rocplan, curé, 29 mai. — Roussel, 26 sept. — Royné, 6 déc. — Saint, 13, 28, 29, 30 nov. — Sassié (femme), 25 janv. — Selgmann-May, 29 nov. — Sellier, 26 avril. — Senaget, 11 sept. — Soizez, 22 mars. — Soubre, 27 août. — Stuter, 10 mars, 13 mai. — Terrien, 15 avril. — Tessot (Adèle), 8 janv. — Tissandier, 24 déc. — Touaillon, 24 mai, 9 juill. — Tranchant (famille), 30 avril. — V..., fermier, 24 janv. — Val-lée, 27 août, Vigneau, 11 sept. — Wallée, 24 mai. — Quatre permis-sions de congé, 14 avril. — Des traites d'Alger sur le Trésor, 6 juill. — Des billets de bals, 18 janv. — Expertises unanimement contradictoires dans une affaire, 2 juill. — V. *Notaire*.
 Faux (inscription de). Voyez *Douanes*.
 Fauzwell, 17 sept. — Favaletti, 4 sept. — Favier, 12 avril, 10 mai. — Favre, 15 avril, 15 mai, 31 août. — Fay, 6 juill. — Faye, 25 nov., 3 juill., 4, 11 août. — Fayon, 20 fév. — Fayot, 2 oct. — Féchoz, 28 août. — Felignes, 30 avril, 21 juill. — Félicien, 6 nov. — Félix, 7 janv.
 Femmes. De leur condition en Angleterre, 31 juill.
 Femmes mariées. Celle qui appelle d'un jugement qui lui a refusé une autorisation doit-elle y procéder en chambre du conseil? 16 déc. — Est-elle suffisamment autorisée par justice lorsque sur sa requête explicative, l'autorisation est accordée pure et simple? 30 juill. — L'autorisation que son mari lui donne par le contrat de mariage de vendre un immeuble, la dispense-t-elle de demander son consentement? 17 déc. — Sous la coutume normande, la femme pouvait-elle prendre pour elle l'acquisition faite par son mari d'un immeuble dont elle était propriétaire de partie par indivis? 26 mars. — Le consentement du mari à ce qu'elle fasse le commerce doit-il être écrit? Peut-il s'induire des circonstances? Cette autorisation tacite peut-elle aller jusqu'à former une société de forges et à y apporter un immeuble? 2 mai. — Qu'il de la tenue d'un hôtel garni au vu et su de son mari? 12 août. — Femme vendue par son mari, à Joux, 31 janv. — V. *Appel, Communauté, Enfant naturel, Incendie, Nom*.
 Fenzi, 12 août, 9 oct.
 Féodalité. Les Tribunaux civils sont-ils seuls compétents pour juger une inféodation, entre des communes et l'Etat? 25 fév. — En est-elle frappée la rente foncière annexée à un immeuble seigneurial? Qui doit établir que le cas de féodalité s'est vérifié? 20 août.
 Ferry, 5, 8, 13, 15 mai. — Fergant, 18 mars.
 Fermier. Celui qui est troublé par suite d'un droit prétendu sur la chose louée, peut-il, en mettant le bailleur en cause, en demander la ré- paration? 25 août. — V. *Elections législatives, Faillite*.
 Fernando (femme), 9 mai. — Ferois, 24 oct. — Ferrant, 25 janv. — Ferrière (comtesse de la), 17 janv. — Ferry, 24 sept. — Fervin (Sophie), 14 fév. — Feuchères (baron de), 31 janv., 11 oct. — Feuchères (baronne de), 24, 30, 31 déc., 11 janv., 3 fév., 27 mai, 20 juin, 8, 28 juill., 25, 30 sept. — Fèvre, 15 nov. — Fichaux, 29 oct. — Fichet, 1er janv., 19 fév., 3 juill. — Fidière-Desprineaux, 25 avril, 16 mai. — Fiefvé, 4 juill. — Field, 12 sept. — Fiéreck, 4 mars. — Fiévet, 24 sept. — Filhol, 21 nov., 1er avril. — Filhon, 15, 24, 25 avril. — Filon, 9 mai. — Finlay, 7 juill. — Fint-Mayer, 27 fév. — Fiquet, 9 mai. — Fiquet-Deleau, 15 janv. — Firminn, 3 avril.
 Fiscalité. Observations à ce sujet, 18 fév.
 Fitz-James (femme de), 24 déc. — Flachat, 4 mars, 17 juill. — Flan-din, 19 août. — Flatters, 22 juill. — Flauvant, 25 juill. — Fleury de Bourckholtz, 11 août. — Flize (femme), 23 oct. — Florence, ville, 2 oct. — Floret, 11, 19 juill. — Floret (Paméla), 30 août. — Flosi, 4 sept. — Floutier, 2 oct. — Fluchaire, 25 fév., 29 mai. — Fluchau, 17 sept. — Fluteau, 20 juill. — Follet, 23 août. — Follet, 5 déc. — Folliche (femme), 6 août. — Folliet, 28 oct. — Folmer, 1er juill.
 Fonds de commerce. Le vendeur, antérieur à la loi de 1838, con-serve-t-il son privilège sur sa valeur, même en cas de Faillite de l'acqué-reur? 2 janv. — Le mari peut-il le vendre pendant une instance en sé- paration de corps? 15 juill. — Sa vente étant un acte de commerce, est-ce devant le Tribunal de commerce qu'il faut porter toutes les actions qui en naissent, même pour ce qui concerne le bail? 3 déc. — Devant quel Tri-bunal l'agent d'affaires, qui en a procuré la vente, peut-il actionner pour obtenir sa rémunération? Est-ce au commerce; malgré une demande en validité de saisie arrêt au civil? 15 nov. — V. *Usufruit*.
 Fontange, 12 mars. — Fontaine, 15 nov., 22 août. — Fontaine (de Melun), 21 avril. — Fontaine-Guérin, commune, 12, 16 nov. — Fon-tand, 11 sept. — Fontasse, 15 juill. — Forbes, 30 avril. — Forbin (de), 22 oct. — Forcade, 24, 25 mars, 8 mai. — Forceville-Durette, 28 nov. — Forceville (Athénais de), 6 mai. — Forest, 22 janv. — Forestier et Ce, 27 nov. — Forestier (de), 10 déc. — Forget (de), 5 mars. — Fornier, 8 janv., 1er oct. — Forrester, 29 juill. — Fort, 6 fév. — Fort (André) et Ce, 24 juill.
 Fortifications de Paris. Discussion de la loi, 6, 9, 10 janv., 1er fév., 24 mars, 2 avril. — Droits des villes, ou des particuliers à leur sujet, 30 déc., 11 janv. — Expropriations, 25 déc., 16 mai, 23 juill., 15 août. — Prises de terrains avant indemnités, 9 oct. — Insertion des expropria-tions dans la Gazette des Tribunaux, 12 août. — Etablissement d'ambu-lances, 9 oct. — Disposition de tâches avec la paie des ouvriers, 12 juill. — V. *Coalition, Eboulement, Octroi, Seroitudes militaires*.
 Fortuna, navire, 29 mai. — Fortune, navire, 14 oct. — Fosse, 18 janv., 4 juill. — Fossier, 7 mai, 16 août. — Fouache, 26 fév. — Foubert, 14 juill. — Foubert-Despallières, 7 oct. — Foucaud, 16 déc., 12 juill., 19 sept. — Foucaut, 13 sept. — Fouchard, 11 août. — Foucheourt, 8 mai. — Foucher, 6 nov., 21 avril, 12 juill.
 Foudet, frappant un magistrat, 17 juill.
 Foudet, iniligé un dimanche à Londres, 22 avril, 17 mai. — De son application en Angleterre, 9 sept.
 Fougère, 18 juill., 24 juill. — Fougère, 5 déc. — Fougère, 1er sept. — Fougery, 19 déc. — Fougères, 3 avril. — Fould, 23 nov., 26 mars. — Foulhoux, 29 oct. — Foulon, 12 sept. — Fouque, 21 fév., 9, 13 juill., 19 juill. — Fouque et consorts, 13 juill. — Fouque (femme), 7 déc. — Fouquet, 27 sept. — Fourcot, 5 avril. — Fouré, 13 déc. — Fournes frères, 6 juill. — Fournestier, 3 janv. — Fournet de Marsilly, 24 mai, 6 juill., 4 août. — Fournier, 4 mars, 26 mai, 2 juill., 19, 24, 26 sept. — Fournier, abbé, 6 oct. — Fournier (veuve), 18 déc.
 Fournisseurs de l'Etat. Circulaire à leur sujet, 7 fév.
 Fournot, 24 sept.
 Fourrière. La loi sur le détournement d'objets saisis s'applique-t-elle au cheval mis en fourrière par un garde champêtre? 24 oct.
 Foutanier, 20 nov., 20, 28 déc. — Foussat, 15 sept. — Foutrel, 19

déc. — Foyatier, 29 janv. — Foyer, 9 juill. — Fradin, 28 avril, 10 mai.

Frais. Lorsqu'ils ont été faits d'après une fausse déclaration, la demande qu'on en fait est-elle du ressort du défendeur, ou du Tribunal où ils ont eu lieu? 6 déc. — Ceux faits postérieurement à une faillite sont-ils dus intégralement à l'avoué? 25 déc. — Ceux dus aux greffiers pour scellés et inventaire sont-ils de la compétence des Tribunaux civils? 18 fév. — Le jugement qui condamne une partie à payer ceux liquidés, en y ajoutant le coût du jugement, l'enregistrement et la signification, entend-il faire supporter à cette partie le double droit perçu sur un acte qu'il relate? Ces contestations sont-elles de la compétence des chambres du conseil? 7 janv. — Doit-on rejeter de la taxe l'insertion des motifs d'un arrêt confirmatif dans les qualités, lorsqu'il admet ceux des premiers juges? 30 mai. — Enormité des frais de procédure en Angleterre, 28 août. — V. *Avoué, Séparation de corps.*

Frank-Carré, 14, 18, 29 oct. — François, 11 sept., 10 oct. — François aîné et Co, 18 avril. — Francon, 6 oct. — Frankonal, 17 janv. — Frantz, 13 sept. — Frappart, 2 déc.

Fraticide. A... (lord), 12 août. — Barré, femme Zeller, 1, 25 juill. — Besançon, 12, 27 nov., 4 janv. — Bosche, 17 mars. — Conté, 29 mai. — D... à Rouy, 21 mai. — Ducrot (époux), 9, 10 sept., 27 oct. — Dutartre, 10, 25 juin, 29 août. — Estéoube, 1er janv. — Garden, 12 fév., 23 mai, 16 juin. — Houelbecq, 1er sept. — Ordioni, 19 sept. — Verdier, 10 fév. — Une seure utérine à Lyon, 20 janv. — A *Bletterans*, 21 déc.

Fraysse, 27 mars. — Frazier, 28 avril. — *Frack*, navire, 6 août. — Fréau, 22 janv. — Frécynet, 21 nov. — Frédéric, 8 mars. — Fréau, 21 fév. — Frégier, 27 mai. — Frélon, 8 avril. — Frestau, 4 fév. — Frestier, 21 nov. — Freytag, 10, 12 sept. — Frizac, 17 juill. — Froissard, 7 mai. — Froissard-Neuzi, 8 fév.

Fromage. Monstre anglais, procès à son sujet, 18 janv.

Fromental, 2 oct. — Frost, 27 fév., 9 août. — Fualdès, 3, 11 mars, 18 avril. — Fuente-Hermosa (de), 13, 20, 21 mars, 12 juill.

Fuite singulière de deux inconnus sur un navire anglais, à Dieppe, 25 septembre.

Furcy (de), 26 mai. — Furiamy (Pauline), 21, 23, 24, 25 juin.

G

G..., ferblantier, 16, 20 juill. — G..., négociant, 20 déc. — G..., peintre, 6, 7 déc. — G..., traiteur, 23 mai. — G... (époux), 4 mars. — G... (de Bourges), 8 oct. — G... (de), maire, 5 mars. — G...ay, 16 juin. — Gabard, 17 sept. — Gabert, 10 janv. — Gabolle, 28 déc. — Gabriac (de), 23 juill. — Gabriel, négrier, 30 août, 3 sept. — Gachelin, 14 oct. — Gacher, 4 fév. — Gachotte, 14 déc. — Gadet, 16 déc. — Gaëtan, 28 août. — Gafinell, 12 fév. — Gaffré, 14 déc.

Gageure. De deux Anglais empêchée par des marinières, 10 avril.

Gaillard, 5 juill. — Gaillard, 6 nov., 7 fév., 30 avril, 30 août, 19 sept. — Gaillard, maire, 20 sept. — Gaillard (Jean), 28 juill., 13 oct. — Gaillard (Nicias), 1er avril, 19 juill., 4 août. — Gaillard et Rampin, 6 oct. — Gaillardet, 9 août. — Gaine, 27 sept., 1er oct. — Galabon, 22 avril. — Galart, 2 juill. — Galbert (de), 17 janv. — Galiau de Clérambault, 17 juill. — Galibert (demoiselle), 2 oct. — Galio (Jenny), 5 juill. — Gallant, 5, 12, 19 juill. — Gally, 12 nov., 30 août. — Gallet, 13 janv. — Galopin, 14 mai. — Galzy, 29 oct. — Gambier, 3 déc. — Gamel, 15 oct. — Gamichon, 18 juill.

Gamin de Paris. Dans les émeutes, 26 sept.

Gandillon (femme), 4 juill., 10, 22 oct. — Gandillot, 6 oct. — Gangeon, 25 juill. — Ganichon-Iturbide, 6 juill. — Ganilh, 20 déc. — Ganivet, 2 déc., 23 sept. — Gannal, 19 août. — Gannat, 29 mai. — Ganneron, 11 janv. — Gantois, 7 mai. — Garat, 7, 10 août. — Garcia, 20 mars.

Garde champêtre. Le garde particulier est-il justiciable de la Cour pour un délit de chasse commis par lui hors de son terroir? 16 nov. — Garde destitué pour refus de secours à un blessé trouvé sur la route, 25 déc. — V. *Chasse.*

Garde nationale. Les commis greffiers assermentés en sont-ils exempts? 26 avril, 16 juill., 7 août. — Peut-on exiger l'exemption après l'âge de cinquante-cinq ans, nonobstant l'inscription sur les contrôles? 12 août. — L'étranger qui y est admis peut-il être élu officier? 5 fév. — Le conseil de recensement peut-il incorporer dans une compagnie des citoyens demeurant dans l'arrondissement, mais non dans la circonscription de la compagnie? Ces citoyens peuvent-ils participer aux élections et être élus? 18 nov. — Les officiers en fonction avant la loi de 1837, et qui n'ont pas leur domicile dans la légion, peuvent-ils y prendre part aux élections générales? 29 avril. — Le père est-il responsable des infractions au service commises par son fils mineur, et admis comme son remplaçant quoique n'étant pas garde national? 16 juill. — Est-ce au correctionnel que doit être traduit un chef de poste pour un rapport calomnieux contre un supérieur? Faut-il l'autorisation du Conseil-d'Etat? 26 août, 9 oct. — Les témoins produits devant le conseil de discipline peuvent-ils, sans prêter serment, être entendus à titres de simples renseignements? 21 janv. — Inconvénient du service des greffiers, 26 avril. — Citoyen inscrit sous le nom de sa femme, 8 fév. — Citoyen de la banlieue poursuivi pour l'uniforme, 27 octobre. — Dégradation d'un capitaine, à Pau, pour des actes de déshonneur, 16 oct. — Bulletins d'absens confectionnés pour une élection, 25 mars. — Voies de fait entre officiers à la revue du Roi, 7 nov. — Voies de fait entre un sous-officier et un porte-drapeau, 18 juill. — Dissolution. — A Carcassonne, 2, 3 déc. — A Toulouse, 31 juill., 2 août.

Gardembas, 3 mars. — Garden, 12 fév., 23 mai, 16 juill. — Gardon, 13 sept. — Garnier, 7 avril, 19 mai, 25 août, 8 sept., 6 oct. — Garnier-Dubourgeon, 29 janv. — Garnot, 9 mai. — Garreau, 15 fév. — Garrido, 5, 12, 19 juill. — Garros, 23 août. — Gary de Favier, 13 sept. — Gasc, 4, 5, 10, 13, 14, 18, 28, 29 août, 4, 5, 25 sept., 7, 8 oct. — Gasquet, 6 juill. — Gast, 8 janv. — Gastambide, 4 déc. — Gastine, 24 juill. — Gastinel, 21 oct. — Gatelet, 20 sept. — Gatier, 25 mars. — Gatieneau, 25 nov. — Gatinerie (de la), 21 nov. — Gaucher, 31 mai. — Gaucher (femme), 6 mars. — Gaudé, 10 sept. — Gaudiche, 7 oct. — Gaudichon, 14 août. — Gaudinet, 27 août. — Gaudjal (de), 8 nov. — Gaudier, 23 déc. — Gaudier de la Genaudière (baronne), 8 fév. — Gaulot, 4 déc. — Gaultier, 14 oct. — Gaume, 6 août. — Gauran, 15 avril. — Gauthé, 1er sept. — Gauthier, 20 janv., 20 fév., 8 avril. — Gauthier-Laguyonnie, 5 juill. — Gauthier, 20, 28 mai, 23 août, 13 sept. — Gauthier (Françoise), 30 nov. — Gauthier-Lamotte, 2 sept. — Gauvin (Félicité), 22 nov. — Gavard, 17, 24 janv., 23 avril, 23, 24, 25 juill. — Gavarni, 6 août. — Gavelle, 28 nov. — Gavi, 27 oct. — Gavin-Scott, 29 juill., 8 oct. — Gay, 5 déc., 11 août. — Gayard, 18 juill. — Gayda, 14 fév.

Gas hydrogène. Les fuites survenues aux appareils incobent-elles à la charge du locataire, ou du propriétaire? 26 mars. — Procès pour cession de brevet, 22 fév. — EXPLOSION : rue de Rivoli; 26 avril; rue Richelieu, 6 oct.

Gazalas, 10 août. — Gazan, 15 avril. — Gazard, 9 nov. — Gazel, 1er oct. — Gazon, 12 mars, 30 juill. — Geoffroy, 27, 28 août. — Geoffroy (femme), 24 avril. — Gélis, 28 déc., 23 avril. — Gellé, 18 nov., 13 fév., 17 mars. — Gernard, 16 juill.

Gendarmerie. Quelle est la valeur de ses procès-verbaux, 13 janv.

Genevoix, 23 déc. — Génicoud, 18 janv. — Génie, 2, 12 nov., 8 janv., 13 mai, 24 juill. — Génin, 26 août. — Génoude (de), 30 janv. — Genreau, 4, 8 mars. — Geoffronnet-Champdavid, 25 juill. — Geoffroy, 10 janv., 24 avril. — Geoffroy-Château, 14, 24, 25, 28 avril. — Geoffroi-Duprot, 16, 23 mai. — Georama, 18, 19 mars. — Georges, 10 fév., 6 sept., 6 oct. — Georges (femme), 15 mars. — Géraldy, 25 juill. — Gérard, 2 nov., 29 avril, 19 juill. — Gérardin, 7 déc. — Gérard, 6 oct. — Gerbeau, 11 avril. — Gerdes, 23, 30 mai, 15 août. — Géréty, 11 sept. — Germain, 2, 28 nov. — Germain, 22 janv., 25 août, 2 oct. — Germain-Roche, 15 mars. — Gervais, 27, 28, 29 mars, 28 juill., 15 juill., 30 août. — Gervais, député, 12 sept. — Gervais, 14 janv. — Geslin, 10 sept. — Ghidiglia, 27 nov. — Giacobi, 15 avril. — Gibelin, 22 nov. — Gibert, 29 avril. — Gibon, 14 juill. — Gidon, 14 mai. — Giesler et Co, 26 avril. — Gigard, 27 nov. — Gigot, 2, 13 oct. — Gill, 9 sept. — Gillant, 25 janv. — Gilles, 27 juill. — Gillet, 8 avril, 3 sept. — Gillet-Proust, 4 fév. — Gillier (veuve), 18 nov. — Gillet, 25 août. — Gilmont, 24 déc. — Gilson, 26 nov., 6 fév. — Gimenez, 1er nov., 16 déc. — Ginder (Pauline), 14, 15, 16 nov., 11 déc. — Gindre, 10 juill. — Ginstat (de), 10 fév. — Gion, 4 mars. — Giorgi, 17 sept. — Giouvanoni, 5 juill. — Girardin (Emile de), 2, 6, 11, 14, 18, 19, 22, 25 nov., 3, 10, 11, 12 déc., 10 janv. — Girardin (Euryale de), 29, 30 janv., 25 juill. — Girardon, 7 oct. — Girardon (femme), 24 déc. — Giraud, 22 nov., 4 mars, 27 juill. — Giraudon, 5, 9 mai, 13, 25 juin, 1er juill. — Giraudias, 3 juill. — Giraudon, 1er mars. — Girault, 22 oct. — Girault (veuve), 12 sept. — Girey (Françoise), 26 juill. — Girod, 14 avril. — Girod (de l'ain), 18 juill. — Girodet, 3 mars. — Girondeau, 20 déc. — Gironnière (de la), 28 juill. — Giro, 27 sept. — Giroud-Mollier, 28 avril. — Gislain de Bontin, 25 avril, 3 mai. — Gisque, 8, 9, 16, 18, 25 nov., 23, 25 déc., 25, 27 fév., 24 avril. — Guilain, 2 août. — Gizom, 27 juill. — Glade, 18 janv. — Glanz, 4 nov., 18, 21 oct. — Glavieux, 28 nov. — Glémée (femme), 19 août, 10 sept. — Gloucester, ville, 28 août. — Gluard, 15 nov. — Gobaux, 14 mai. — Gobel (fille), 8 janv. — Gobert, 14 nov., 13 déc. — Gobineau, 1er avril. — Godard, 25 mars, 6 août. — Godard de Belbeuf, 11 sept. — Godde, 27 janv., 5 août. — Goddeblé, 17 janv. — Godfrey, 18 août, 3 sept. — Godemelle, 25 juill. — Godet, 25 août. — Godin, 13 juill., 5 juill.

Goëman. Poursuites pour récolte illégale, 8 mai.

Goët, 6 sept. — Goguelat (Jeanne), 1er sept. — Gohier-Desfontaines, 30 déc. — Goinbaut et Co, 30 nov. — Goisard, 14 déc. — Gomez, 14 avril, 18 août. — Gommies, 19 avril. — Gonau, 7 juill. — Gony (de), évêque, 19 mai. — Gonjeard, 17 oct. — Gonnard, 30 sept. — Gonsalvi, 18 juill. — Gontier, 16 juill. — Gontrand, 2 janv. — Gonzales (ines), 6 nov., 14, 17 juill. — Goodmann (femme), 27 oct. — Gordon, 7 juill. — Gorowski, 15, 29 mai. — Gosse, 2, 12 juill. — Gosselin, 10 fév., 16 août. — Gosselin (veuve), 1er juill. — Gosset, 5 déc. — Gossin, 6 oct. — Gossin (femme), 22 sept. — Gouffiaux, 25 août. — Gouault (de), 12 sept. — Goubault, 22 nov. — Gouby (Emilie), 28, 31 mars, 8 mai. — Goudchaux, 18 juill. — Gouet, 26 fév. — Gougelet, 24 déc. — Gouget, 26 fév. — Gougis, 3 juill. — Gougouille, 4 déc. — Gouin, 2 nov., 6 janv., 18 juill., 13 août. — Gouiseau, 20 août. — Goujet, 12 avril. — Goulard, 18 déc., 7 janv., 23 juill. — Goupil, 17 sept. — Gourdan (Elisabeth), 13 juill. — Gourdy, 17 déc. — Gourlet, 11 mars, 19 juill., 17 juill. — Gourmelin, 18 nov. — Gousset, 28 juill. — Goutelle, 29 mai. — Goutte (Dlle), 21 oct. — Goyet, 12, 17 juill.

Grâces. Pour le baptême du comte de Paris, 1er mai.

Gradis, 3 déc. — Grahn (Lucile), 3 avril. — Grand, 24 déc. — Grandjeu, 2, 13, 22 oct. — Grandmesnil, 14 janv. — Grandpré, 20 mars. — Grandville, 18 juill. — Grandvilliers, 26 avril. — Granet, 29 avril. — Grandjeu, 24 fév. — Grangeon-Béranger, 3 janv. — Granger (femme), 7 juill. — Granon, 22 avril. — Granville, 12 juill. — Gras, 5 fév., 18 juill. — Gras et, 25 novembre. — Grassies, 24 février. — Grassot, 13 octobre. — Gratepanche, 20 déc. — Grattier, 18 juill. — Grattapain (Dlle), 29 juill. — Grattery, 8 mars. — Grattier (de), 6, 9 sept. — Graux, 27 janv. — Gravel, 2 sept. — Gravelin (femme), 15 mars. — Graves, 19 sept. — Gravel, 27 sept. — Gravier, 18 nov.

Gravure. V. *Outrage aux mœurs, Usufruit.*

Green (John), 22 mai.

Greffier. Les deux greffiers, 14 avril. V. *Assises (Cours d'), Frais, Garde nationale.*

Greffulhe, 26 mars. — Gregg, 14 mai. — Grégoire, 20, 26 mars. — Grellet-Dumazeau, 6 oct. — Gremion, 19 sept. — Grenelle, commune, 11 août. — Grenet, 24 juill., 19 août. — Grenier, 4 fév., 26 juill. — Grenoble, ville, 6 sept. — Grenouillet, 20 mars. — Greslan (de), 15 avril. — Gresle, 13 oct. — Gresse, 22 fév. — Gries, 16 juill. — Griffet, 17 déc. — Grignon (Agathe), 30 nov. — Grillet de la Bouglise, 28 déc. — Grillon, 2 déc. — Grimal, 12 nov. — Grimaldi (de), 20 mars. — Grimaud, 23, 25 janv., 3 avril. — Grimon, 1er janv. — Gringot (femme), 20 oct. — Grisel, 18 déc. — Grisolet, 9 sept. — Grit, 17 juill. — Groffe, 30 sept. — Grogan, 18, 24 oct. — Groisil (fille), 28 juill. — Groileau-Villeguery, 2 nov. — Grombach, 4 déc., 4 janv. — Gromort, 2 janv. — Villeguery, 2 nov. — Gros, 29 sept. — Gros (veuve), 17, 24 janv., 23 avril, 23, 24, 25 juill. — Grosjean, 14 fév. — Grosjean, curé, 29 mai. — Grosselet, 14 fév. — Graud de la Barre, 15 janv. — Grusse (baron de), 24 oct. — Guasco, 15 fév. — Guay, 8 fév. — Guédon (femme), 1er avril. — Guéguin (Félicité), 17 avril. — Guel, 24 sept. — Guélon, 12 sept. — Guélaud, 30 nov., 30 déc. — Guenerat, 5 nov., 9 déc. — Guénot, 19 août. — Guenet, 1er janv. — Guépin, 3 avril. — Guerbier, 29 août. — Guéret, 10, 12 mai, 24 juill., 9 août. — Guéret-Laferté, 18 déc. — Guérin, 14 nov., 3 avril. — Guerrier, 23 juill. — Guerton, 20 fév. — Guéry, 29 janv. — Guéry (Marceline), 16 juill. — Guésnot, 30 nov., 30 déc. — Gueymard, 6 mai. — Gueymard-Dupalais, 31 juill. — Guiard (femme), 29 avril. — Guibourg fils, 2 nov. — Guichard, 13 oct. — Guieu, 12 fév. — Guiffrey, 27 oct. — Guilbert, 29 nov. — Guildhal, 4 juill. — Guilhamon, 16 oct. — Guilhemanson (de), 9 fév. — Guilhery, 7 mars. — Guillard, 10 sept. — Guillaume, 15 nov., 23 janv., 25 mars. — Guillaume, roi de Hollande, 21 fév. — Guillemain, 22 sept. — Guillemette, 18 nov. — Guillemin, 5 juill. — Guilleminot, 25 janv. — Guillette, 11 nov. — Guillon, 6 déc., 27 janv. — Guillonet, 23 juill. — Guillot, 25 janv., 8 fév., 15 avril, 9 août. — Guimberteau, 8 juill. — Guinel et Co, 3 avril. — Guiol (veuve), 14 mai. — Guiraud, 16 mai, 25 août. — Guirbal, 8 janv. — Guis, 11, 15 juill. — Guiter, 21 oct. — Guiton, 21 août. — Guizot, 5 nov., 27 août. — Gundry, 15 mars. — Guntz, 14 juill. — Guyard, 17, 27 janv., 4 avril. — Guyho, 7 avril, 5 juill. — Guyolot (veuve), 1er sept. — Guyonneau, 11 nov. — Guyonnet, 23 déc. — Guyot, 22 avril, 5 mai, 9 août, 22 sept. — Guyot, portier, 4 sept. — Guyot (veuve), 17 sept.

H

H... (femme), 7, 21, fév. — H... de S... (comte), 27 nov. — Habasque, 14 mai. — Hachette, 13 déc., 17, 18 avril. — Hackett, 29 juill. — Hacqueville (de), 8 sept. — Hain, 2 nov. — Hainguerlot, 13 janv., 14 fév. — Hainne (femme), 4, 27 août. — Halavant, 13 juill. — Hall et Co, 25 fév.

Halle aux farines. Du moment où une partie de farines de la halle, ou du grenier d'abondance a été achetée, peut-on encore en disposer, les charger ou les renouveler sans le consentement de l'acheteur? 7 janv. — V. *Marché.*

Halley, 23 mai. — Halmagrand, 10, 20, 21 juill.; 5, 16, 30 sept. — Halpesert, 30 juill. — Ham, ville, 1, 7 fév. — Hammon, 19 avril. — Hanglet, 6 nov. — Hannonet, 10 oct. — Hannezo, 3 avril. — Hannotin, 11, 26 sept. — Hansart, 9 août. — Hanthal, 29 nov. — Harault (Emilie), 9, 11 déc. — Harcourt (d'), 12, 16 nov., 18, 23 mars. — Harcourt (duc d'), 3 déc. — Hardein, 14 mai. — Hardouin, 4 déc., 24 oct. — Hardy, 15 avril. — Hardy-Normant, 3 mars. — Harel (femme), 27 mai. — Harmanet, 28 nov. — Harombour, 16 oct. — Harruaz, 20 août. — Harven-Chasleat, 27 nov. — Hassib, 17 fév. — Hatten, évêque, 22 janv. — Hattin, 7 déc. — Haumann, 1er janv., 30 juill., 2 juill. — Hauray, 21 oct. — Hautin et Co, 21 juillet.

Havage. Quel était ce droit des exécuteurs de justice? 15 oct.

Havre, port, 16 nov. — Haydn, 23, 30 mai, 15 août. — Hayot (Thérèse), 3 janv. — Healy, 28 oct. — Hébé, 21 nov. — Hébert, 8 mai, 11, 22 sept., 4, 14, 18, 20, 21, 22 oct. — Hecket, 4 juill. — Hequet, 28 oct. — Hector, 20 déc. — Hédelin (femme), 20 nov. — Helbronner, 18 juill. — Hélon (femme), 11 juill. — Heland (femme), 23 mai. — Hellert, 24 avril. — Hély-d'Oissel, 15, 17, 20 mars, 8 mai. — Hémy, 30 sept., 22 oct. — Hennequin, 22 nov., 9 janv., 11 mars, 14 avril. — Henon, 26 mars. — Henriot, 15 avril. — Henriquet (de), 21 oct. — Henry, 10 août. — Henry (Félix), 21 mai, 16 sept. — Henry (femme), 16 avril. — Henry III et Henri IV, 18 juill. — Herber, 24 sept. — Herbin, 27 sept. — Herbinot de Mauchamp (femme), 1er août. — Herler, 13 nov. — Hermann (femme), 17 fév., 3 avril. — Hermite, 29 sept. — Hernandez, 22 mars. — Héron, 24 fév. — Herries, 3 mars. — Herrisse, 20 janv., 30 avril. — Hersent, 22 mars. — Hervet, 24 sept. — Herz, 13 nov., 3 janv. — Hesse, 14 janv. — Hesse, duché, 29 oct. — Hetzel, 18 juill. — Heu, 18 août. — Heudin, 8 mai. — Heurtault, 17 juill. — Heuzey, 4 mars. — Hia, 7 juill. — Higonet, 15 juill., 26 août. — Hilaire, 5 avril. — Hinard, 30 déc. — Hiroux, 27 juill. — Hobhouse, 21 juill. — Hoccé, 1er nov. — Hodey, 2 nov. — Hodozcek, 2 sept. — Holhe-Barrois, 8 janv. — Hollins, 27 fév. — Holowati, 15 mars. — Holstein, 16 avril.

Homicide par imprudence. — Bellart (veuve), sœur Antoinette, 18 mars. — Bigot, en laissant brûler une femme, 14 avril, 9 mai, 18 juill. — Cadéac, 14 avril. — Codoul, par un piège à voleur, 16 nov. — Delatte, 10 juill. — Dubois, 20 janv. — Gabard, à la chasse, 17 sept. — Hébé, par boisson, 21 nov. — Hugerot, 28 fév. — Legrain (veuve), 18 avril. — Lorrain, 9 mai. — Marty, soldat en exercice, 11, 13, 16 nov. — Pothier, factonnaire, 28 avril, 1, 3, 5 mai. — Sainte-Gabrielle (sœur), née Engelkirehen, 14 mars, 16 avril. — Sainre, 6 mai. — Une nourrice, en dormant, 4 déc. — Quatre invalides, aux funérailles de Napoléon, 30 janv. — Trois jeunes gens à Lausanne, 17 avril. — V. *Dommages-intérêts, Infanticide, meurtre, voitures (accidents).*

Homo, 23, 29 juill. — Hondagné, 16 oct. — Honfroy, 25 fév. — Honivet, 11 nov. — Horliac, 25 nov., 13 mars, 4 août, 15 sept.

Hospices. Testament et donation Feuchères à ceux de Paris, 27 mai, 20 juill., 8, 28, juill., 11 oct. — V. *Diffamation.*

Hôtel-de-Ville. Les améliorations qu'on apporte à celui de Paris sont-elles des travaux publics? 29 août.

Hotelin, 26 sept. — Houdaille, 18 nov., 31 mai. — Houdard, 17 juill. — Houël, 20, 22, 30 mai, 12 juill. — Houelbecq, 1er sept. — Hourdy, 16, 17 janv. — Houry, 23 juill. — Housseau, 15 août. — Houzé de Laulnoy, 1er oct. — Howick, 23, 26 sept. — Huart, 3 fév. — Hubert, 1er nov., 20 juill. — Hubert fils, 3 sept. — Hubert (femme), 27 nov. — Huberty, 8 mars. — Huchez, 30 déc. — Huet, 27 mai, 30 juill. — Hugerot, 28 fév. — Hughes, 30 juill. — Hugo (Victor), 22, 24, 26, 31 juill., 5 août. — Hugon, 15 mars. — Huguer, 8, 18 janv.

Huis-clos. Le président a-t-il le droit de l'ordonner seul, en vertu de son pouvoir discrétionnaire? 20 février.

Huisier. Est-il responsable vis-à-vis de son client d'une indication erronée, par suite de laquelle le débiteur poursuivi et incarcéré recouvre sa liberté? 5 avril. — *Quid* des poursuites qu'il n'exerce pas? 2 juill. — *Quid* des aliments d'un débiteur pour dettes, si par leur défaut il est mis en liberté? 25 août. — Celui qui a été établi le gardien d'une saisie est-il responsable du vol qui y est commis, encore qu'il ait été dispensé par le saisissant de toute responsabilité dans ce choix? 12 juill. — Celui d'un Tribunal de paix peut-il être suspendu par le juge, prononçant en chambre du conseil? 20 janv. — Demande en dommages-intérêts pour voies de fait, 8 mars. — Huisier arrêté comme un voleur, 12 mars. — Leur syndicat, 28 août. — Société de secours entre leurs clercs à Paris, 15 nov. — V. *Office ministériel, Protêt, Vente.*

Hulin, 23 juill. — Humbert, 15 mai. — Hunault, 13 juill. — Huntley, 23 août. — Huot, 30 août. — Huproye Delanoue (de la), 8 janv. — Hurcourt (d'), 19 fév. — Hurelle, 22 mars. — Hurlmann, 11 janv. — Hurm, 17 juill. — Hurpeau, 25 oct. — Husson, 16 avril. — Hutchison, 20 août. — Hutte, 2 oct. — Hylaire, 7, 17 oct.

Hypothèque. Quelle est la responsabilité des notaires quant aux erreurs de droit que cet acte peut contenir? 23, 28 oct. — La formalité de l'élection de domicile dans l'arrondissement n'est-elle que substantielle? 6 fév. — Peut-on la requérir en vertu d'un jugement qui ordonne le paiement d'une somme, mais au décès du débiteur? 19 août. — Indépendamment de l'inscription d'office le conservateur doit-il inscrire l'hypothèque conventionnelle résultant du même contrat de vente, sans qu'elle soit requise par le créancier? Cette hypothèque est-elle valable? A défaut de l'indication exacte des noms du débiteur une désignation suffisante peut-elle la remplacer, surtout en matière de société commerciale? 12 août. — Le gérant d'une société en commandite qui n'est pas autorisé par les statuts à en aliéner les immeubles, peut-il les hypothéquer? 22, 28 avril. — L'inscription des syndics d'une faillite n'est-elle qu'une formalité pour donner plus de publicité à la faillite? 31 juill. — En matière de faillite le Tribunal de commerce peut-il connaître d'une nullité demandée, surtout si l'hypothèque dont s'agit résulte d'une sentence arbitrale rendue exécutoire par le président du Tribunal civil? 27 janv., 18 mars. — La faillite du débiteur affranchit-elle du renouvellement décennal de l'inscription? 13 sept. — L'hypothèque pour garantie de traites escomptées par un failli est-elle valable si les échéances tombent après la faillite? *Quid* en cas de report? 18 mars. — Celle consentie pour garantie d'un compte ouvert a-t-elle rang du jour de son inscription ou du jour du versement des fonds? 2 oct. — Lorsqu'il est stipulé dans un contrat de mariage, qu'en cas de remboursement de la dot, remploi en sera fait sur hypothèque, les époux peuvent-ils avant ce remploi consentir la radiation de l'ancienne? Les débiteurs doivent-ils surveiller ce remploi? Le conservateur a-t-il qualité pour s'assurer si celui qui consent une radiation en a le droit? 1er juill. — L'immeuble dotal peut-il y être soumis, avec permission de justice? 9 déc. — Les futails vendus mais non encore détachés du sol peuvent-ils être saisis hypothécairement avec le fond? 11, 17 juill. — Est-ce devant le Tribunal de l'immeuble qu'il faut en demander la radiation, même fondée sur la nullité du titre? 6 janv. — Observations sur la réforme du régime hypothécaire, 17 mai. — Projet de loi, 2 juill. — V. *Dot, Séparation de patrimoine, Surenchère.*

Hypothèque légale. Le délai de deux mois pour son inscription après la vente de l'immeuble, est-il le même pour la surenchère, à raison des dites hypothèques? 18 déc. — Le défaut d'inscription dans ces deux mois, de la part de la femme, la fait-elle déchoir au rang de chirographaire, 14 fév., 28 avril. — La femme devenue française par son mariage avec un Français en pays étranger, peut-elle en réclamer le bénéfice en France, si son acte de mariage n'y a pas été transcrit? 23 nov., 2 déc. — La femme commune en biens y a-t-elle droit pour les successions qui lui adviennent? Est-ce à partir du jour de l'ouverture des successions? 2 juill. — La disposition légale qui en refuse l'exercice aux femmes de commerçants sur les biens du mari acquis depuis le mariage, ne s'applique-t-elle qu'au cas de faillite? *Quid* en cas d'ouverture d'un ordre? 23 janv. — Le mineur qui par le moyen de son hypothèque veut actionner un tiers en délaissement, doit-il avant sommation, la faire inscrire à peine de nullité des poursuites? 24 déc.

Hyvert, 29 oct.

I

Icart, 11 oct. — Ida Sainte-Elme, 6 mai. — Ilig, 9 avril. — Imbert, 21 août, 22 oct.

Imprimerie. L'imprimeur peut-il, sans contravention, louer ses presses à des éditeurs ou succursalistes? 26 mai, 2, 4 juill., 23, 26 sept. — Suffit-il, pour une brochure, que le nom de l'imprimeur soit indiqué sur la couverture? 19 août. — Chaque livraison d'un ouvrage doit-elle porter l'adresse de l'imprimeur? 7 fév. — L'auteur a-t-il droit aux mandats de passe, soit en simple, soit en double? 23 août. — Imprimerie clandestine, Philippe, 18 mars. — V. *Contrefaçon, Presse.*

Incendie. Quel genre de responsabilité respective existe-t-il entre voisins? 15 juill. — Lorsqu'une femme mariée est accusée de celui d'une maison appartenant à elle, ou à son mari, la propriété du mari est-elle une circonstance aggravante qui doit être posée à part au jury? 15 oct. — Barbillon, 5 déc. — Belloche, 8 avril. — Bigard, 24 avril. — Bois, 12 mars. — Bonneau, 26 avril. — Bonnet, 28 juill. — Briquet (femme), 15 oct. — Brunel, 23 mai. — Comboulive, 29 janv., 3 mai. — Chretien (14 ans), 13 juill. — Coulaud, 19 déc. — Darmailac, 11 janv. — Delépine, 1er janv. — Desloges, 11 sept. — Espérat, 28 juill. — Feutry, 9 mai, 18 juill. — François, 23 août. — Gaillard, 29 janv., 3 mai. — Harnett, par espéragerie, 5 sept. — Henty, 2, 5 nov. — Herbillon, 15 avril. — Heurtel (veuve), 21 nov. — Hugonnet, 29 avril. — Huvey (sa maison), 25 déc. — Jacquemin, 6 sept. — Maillard, 14 juill., 12 sept. — Marty, 8 avril. — Montfort, 25 déc. — Morin (sa maison), 7, 20 janv. — Perrot, 1er août, 11 sept. — Petitboy, 19 avril. — Peyramont, 23 mai. — Piroton, 25 déc. — Puel, 23 janv. — Quirin. — Rodie, 1er janv. — Raynal, 23 janv. — Rouillard, 23 déc., 15 janv. — Tronche, 25 juill. — Thuzel-Bars, 29 janv. — Voyé, 15 janv. — Un berger, mangeur de pommes de terre, 2 déc. — Une toile à Beru, 9 mai. — Dans la cave d'un épicer, 23 déc. — Chez un marchand de suif, 25 déc. — A la douane de Paris, 28 juill. — Au théâtre de New-York, 18 juill. — Au cirque de Hull, 9 août. — A l'Opéra, 18 août. — Responsabilité au sujet de celui du Vaudeville, 4 déc. — A l'Hôtel-de-Ville de Derby, 25 oct. — A la maison centrale de Loos, 12 juill. — Aux moulins de Dole, 20 fév. — Au bois de Pastel, 28 déc. — Au baraquement militaire de Noisy-le-Sec, 16 nov. — A Mont-rouge, 19, 13 janv. — A Nogent-sur-Seine, 11 mars. — A Alluyes, 13 juill. — A Dunkerque, 3 sept. — Une brasserie à Capécure, 16 mai. — Une église presbytérienne, dans la Loustaine, par des Puritains, 17 oct. — Une auberge isolée, 29 oct. — Plusieurs granges à Ecoeur-St-Quentin, 6 oct. — Pour cacher l'enlèvement d'un enfant, 13 juill. — Le navire l'Erié, en mer, 2 sept. — V. *Bail.*

Infantide. Sacrifice de veuves, 4 mars.

Infantado (duc de l'), 28 janv., 1, 11, 13, fév., 23, 25, 30 août, 1er septembre.

Infanticide. Y a-t-il contradiction dans une réponse de jurés qui déclare la femme coupable d'infanticide, et le mari coupable d'homicide par imprudence de leur enfant? 20 août. — Peut-on poursuivre correctionnellement pour homicide, la femme acquittée d'une accusation d'infanticide? 13 mars. — Rapport de médecins sur un accouchement supposé, 27 août. — Barbey (Désirée), 25 déc. — Bénard, 1er août. — Beyssac (femme), 24 mars. — Bouche (Marie), 27 août. — Brochu (Adèle), 10 août. — Bully (Marie), 13 mars. — Couffin, 16 juill., 17 juill. — Courtot (Anne), 5 mars. — Delouard (veuve), 3 sept. — Descamps (Thérèse), supposé, 17 nov., 27 août. — Deschamps (femme), monomane, 14 fév. — Dufour (Françoise), 13 janv. — Galdros (Marie), 31 mai. — Germond (Geneviève), 10, 25 juill. — Giffard (fille), 10 mars. — Jaisse (époux), 20 août. —

Jourdan (Euphrasine), 2 janv. — Landriot (Marie et veuve), 29 janv. — Léger (femme), 28 avril. — Letetier (Cath.), 1^{er} mai. — Massé (Séraphine), 25 juin. — Minet (femme), 28 avril. — Pottier (Denise), 17 juin. — Reigner (Marie et Jean), 19, 24 avril, 9 juin. — Sommet (Virginie), 10, 25 janv. — Tanziac, 31 mai. — A La Chapelle Saint-Denis, 24 juill. — A Saint-Espirit, 3 janv.

Inhumation refusée par un maire, 4 oct. — A une actrice sous le Consulat, 14 oct. — Non autorisée d'un enfant mort-né, 17 mars. — Requête la nuit à un entrepreneur de Londres, 9 oct. — D'une personne vivante à Agram, 20 mars. — Troublée par un vol, 11 mars. — Sacrifice improvisé au convoi d'une bouchère, 3 fév.

Injures. Pour autoriser une poursuite, faut-il qu'elles soient non seulement publiques, mais encore qu'elles renferment l'imputation d'un vice déterminé? 22 avril. — L'allumeur de M. Séguier, 10 fév. — Un épiciériste, 3 mars. — Un bouvier envers une patrouille, 11 mars. — Un petit marchand de gaulfres, 21 mars. — Un ministre protestant envers la supérieure d'un couvent, 14 mai. — Une balayeuse, 29 juill. — Les dames de la halle, 13 oct. — Envers un maire, limonadier, 10 mars. — V. Diffamation.

Inondations, du Rhône, de la Saône et autres confluent, 2, 4 à 23 nov., 1^{er} mai, 28, 29, 30 oct. — Croix et médailles d'honneur, 13 déc. — Souscriptions, 9, 11, 13, 14, 15, 19, 20, 22, 27 nov. — Loi pour indemnité, 14, 16 nov. — A Beauvais, Rouen, Darnétal et Valenciennes, 17, 18 janv. — A Eoreux, 20 janv. — A Louviers, 21 janv. — V. Billet à ordre, Lettre de change.

Instruction criminelle. Lorsqu'un prévenu est renvoyé faute de charges, peut-on, s'il en survient, l'assigner directement devant le Tribunal? 9 oct.

Insubordination, à bord de l'Acadia, pour tempérence, 9 sept. — Les clairons du 7^e chasseurs-tirailleurs, 18 oct.

Insurrection. Un débiteur américain contre ses créanciers, 28 avril. — V. Complot, Emeute.

Interdiction. Les avoués peuvent-ils assister aux interrogatoires que ces affaires comportent? 27 janv. — Arguessa (baronne), 14 fév. — Aycard, 18 août. — Beauvallet, 14 août. — Borgnis-Desbordes, 6 sept. — Calmer, 27 août. — Caylus (duc de), 23 mai, 29 août. — Choiseul-Gouffier (comte de), 29 août. — Dor (femme), 3 sept. — Gidoïn, 14 mai. — Gouy-d'Arcy (de), 15 août. — Grimbert, 3 sept. — Hervet, 22 août. — Lalive de la Briche (veuve), 8 oct. — Perrot, 22 août. — Demandée contre trois frères sourds-muets, 30 juill. — V. Enfant naturel, Séparation de corps.

Intérêts. Dans les affaires contre l'Etat, le mémoire qui doit être envoyé au préfet a-t-il pour effet de les faire courir? 10 janv. — V. Legs, Ordre, Succession, Transaction, Usure.

Intervention. Celui d'un prévenu à l'audience, recueilli par le greffier, mais non signé, est-il un commencement de preuve par écrit, pour admettre la preuve par témoins? 18 juill.

Intervention. Le jugement qui l'admet n'est-il que préparatoire, et le recours contre lui ne peut-il avoir lieu qu'après le jugement définitif? Est-elle tardive lorsqu'elle est formée en appel, dans un procès correctionnel? 6 sept. — V. Notaire, Société.

Intyre, 19 juin.

Inventaire. L'époux commun en biens, légataire à charge de fidèle inventaire, perd-il tous droits aux objets dissimulés? 6 nov. — V. Frais, Prescription, Usufruit.

Ippersiel, 6 mai. — Irroy (femmes et filles), 12 fév., 11, 25 juill. — Isaacs, 11 nov. — Isabelle-Ferdinande (princesse), 16, 29 mai. — Isambert, 15 juill. — Islin, 16 juin. — Isnard, 9 déc. — Isnoskof, 15 mars. — Issole, 19 juin. — Ithier, 17 déc.

Ivrognerie. Un curé anglican, 7 juin. — Un parisien se trompant de demeure, 22 oct.

Ivy (baron d'), 5 mars, 22 mai.

judiciaires à Paris, 19 juin, 5 juill. — A Rouen, 23 juin. — A Douai et autres Cours, 12, 21, 22 juill., 4 août. — V. Contrefaçon, Diffamation, Timbre. — Annales de jurisprudence, 25 juin. — Aspie, 6, 9, 10 août. — Aube, journal des intérêts de la Champagne, 19 déc. — Audience, 5, 6 fév., 27, 28, 30 mai, 4 juin. — Capitoie, 15 janv. — Charvati, 18, 25 nov., 2, 12 déc., 11, 12, 27 fév., 20, 26, 28 mars, 4, 29 avril, 6 mai, 7, 17 juill., 7 oct. — Commerce, 10, 11, 14, 25 mars, 23 août, 12 sept., 3, 23 oct. — Constitutionnel, 23 août. — Corsaire, 20 mars. — Courrier français, 29, 30 mai, 22 août. — D'Indre-et-Loire, 6, 25, 30 août. — De l'Isère, 23, 25 août, 4 sept. — De la Sarthe, 23 août, 25 sept., 1, 7, 9 oct. — Des théâtres, 2 déc. — Droit, 13 janv. — Echo français, 23 août, 16, 23 oct. — Du Nord, 22 août. — Emancipation, 11 mars, 17 mai, 17, 18 juill., 6, 9, 10 août, 5, 25 sept., 1, 8 oct. — Estafette, 23 août, 16 oct. — Feuille de Cambrai, 9, 12 avril. — De Douai, 22 juill. — France, 25, 27, 29, 30, 31 janv., 7, 8, 10 fév., 7, 8, 24 mars, 9, 25 avril, 22 juill., 5, 7 août. — Gascon, 16 mai. — Gazette du Dauphiné, 30 mai, 10 juill. — De France, 29, 30, 31 janv., 13, 20 mars, 20 sept., 16, 23, 24 oct. — Infidélité de compte-rendu, 28 avril, 1, 19, 22, 24 mai. — Affaire Didier, 23, 27 août, 23 sept., 3, 17, 22 oct. — Des Deux-Mondes, 19 fév., 7, 8 mars. — Du Languedoc, 5, 25 sept., 1, 7, 8 oct. — Des Théâtres, 24 juill. — Des Tribunaux, publications commerciales, 13, 14, 15 janv.; publications légales des ventes, 20 juill.; des fortifications, 12 août. — Affaire Didier, 25, 27 août, 23 sept., 3, 17, 22 oct.; réponse à une insertion, 4 août; réponse à la Gazette des Deux-Mondes sur l'esclavage, 19 fév., 7, 8, 11 mars; changement de résidence, 25 juill. — Impartial du Nord, 7 juin, 22 oct. — Indicateur, 21 juill., 22 oct. — Journal général d'Affiches, 13 janv. — De l'Aube, 19 déc. — De l'Eure, 9 juill. — Du Peuple, 5 juin, 19 août. — De Rouen, 27 mars, 4 juin. — Messenger, 29, 30, 31 janv., 13, 20 mars, 28, 29 avril. — Mode, 29 mars, 11, 27 oct. — Moniteur, sa réimpression, 16 nov., 31 déc., 28 avril, 25 août, 31 oct. — Moniteur républicain, 31 oct. — Musée des Familles, 11 déc. — National, 9, 14, 29 nov., 18 déc., 6, 25 janv., 12, 14, 15, 17, 24, 25, 27 fév., 1, 8, 13, 14, 22 mars, 16, 26, 28 avril, 15, 29 mai, 3, 11, 27 juin, 3, 4, 10, 11, 17 juill., 15, 23 août, 11, 13, 20, 24, 25, 27 sept., 3, 7, 10, 23, 24 oct. — Office de publicité, 24 fév., 6 mars, 8, 9 avril, 20, 22 mai, 13 juin, 15, 20 août, 18 sept. — Patriote de l'Ain, 21 mars. — Pays, 5, 16 août, 21, 25 oct. — Peuple, 23, 27 oct. — Populaire, 11 oct. — Presbytère, 6 fév. — Presse, 10 janv., 22 août, 12 sept., 3 oct. — Progressif de Limoges, 29 sept., 30 oct. — De l'Oise, 11 juill. — Propagateur de l'Aube, 19 déc. — Quotidienne, 29 mai, 14, 25, 27 août, 23 sept., 3, 17, 22, 23 oct. — Revue administrative, 18 avril. — Du Cher, 13 nov., 18 déc. — Démocratique, 25, 28, 30 nov. — Poétique du Salon, 28 août. — Siècle, 16, 22, 23, 30 janv., 6, 13, 20 fév., 14, 24, 31 mars, 2, 7, 23, 28 avril, 1, 2, 15 mai, 12, 19, 20 juin, 10, 21, 26 juill. — Temps, 14 mai, 8 juill., 23, 29 août, 16 oct. — Utilitaire, 6, 9, 10 août, 5, 25 sept., 1, 8 oct.

Journées, 13 juin. — Jouselin, 19 déc. — Jousen, 26 fév. — Jouvin (femme), 6 janv. — Joyau, 14 avril, 17 juin. — Joyaux, 26 août, 9 oct.

Juge. Effet des parents, 2 déc. — V. Jugement, Règlement, Récusation.

Juge de paix. Lorsqu'il y a devant lui prorogation de juridiction consentie par les parties, peut-il, sous forme de jugement, accorder un titre à la partie qui le réclame s'il n'y a pas litige sérieux? 18 oct. — Nominations, 2, 14, 21, 25, 29 nov., 4, 10, 17, 24 déc., 8, 17, 20 janv., 8, 18 fév., 22 mars, 3 avril, 14, 15, 29 mai, 30 juin, 11, 16 juillet, 13 août, 15, 26 sept., 11 oct. — V. Billet à ordre, Huissier.

Jugement. Quel que soit le lien qui occupe le point de fait, est-il inattaquable s'il le fait suffisamment connaître? 1^{er} mai. Celui rendu par un Tribunal composé nécessairement de cinq juges, dont deux seraient parents, est-il nul comme ne portant pas avec lui la preuve de sa légalité? 2 déc. — V. Opposition.

Jugla, 16 juin, 16 oct. — Juhlin (Louise), 9 août.

Just. Réclamation d'un Juif au sujet de cette qualification, 2 juillet.

Juif, 28 nov. — Jules et Fanny, navire, 24 oct. — Julian, 15 fév., 5 sept. — Julien, 23 nov., 4 fév., 13, 27 juin, 16 août. — Julienne, 29 avril, 18 juin. — Julliard, 3 sept. — Jumeau, 26 mars. — Jumelot (Bathilde), 12 juin. — Junin, 7 juin. — Junot, 2 janv. — Jurantin, 28 nov. — Juricard, 30 juin.

Jury civil. Dans les départements où il n'y a pas de Cour royale, faut-il la réunion de tous les juges du chef-lieu pour le choisir? 7 mars. — V. Utilité publique.

Jury criminel. Est-ce à l'autorité administrative qu'il appartient de prononcer sur les réclamations au sujet des inscriptions sur la seconde partie de la liste du jury? 17 mars. — Le nom d'un juré complémentaire resté par erreur dans l'urne et sortant le lendemain, quoique non désigné dans le complément nouveau, annule-t-il les débats? 11 sept. — Affaire renvoyée pour manifestation de l'opinion d'un juré, 15 juillet. — Juré accusé de subornation de témoins, 3 mai. — Fils venant y remplacer son père, 1^{er} août, 17 sept. — Méprise dans des acquittements pour délits forestiers, 23 avril. Publication de leurs délibérations, 28, 29 avril. Observations sur son institution en Corse, 27 sep. — Jury anglais en opposition avec le coroner, 27 fév. — Juré anglais alléguant son opinion pour excuse, 12 nov. — Réclamation des Hottentots, 7 fév. — Tirages pour Aube, Eure-et-Loire et Yonne, 29 nov., 21 fév., 23 mai. — Pour Marne, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, 24 janv., 1^{er} mai, 29 juillet, 1 oct. — Pour Paris, 2, 25 nov., 7, 28 déc., 7, 25 janv., 10, 22 fév., 8, 22 mars, 5, 19 avril, 3, 26 mai, 7, 23 juin, 4, 19 juillet, 2, 22 août, 6, 20 sept., 4, 18 oct. — Excuses, 5, 16 nov., 2, 17 déc., 4, 17 janv., 1^{er} fév., 1, 17, 19 mars, 3, 17 avril, 3, 17 mai, 2, 17 juin, 2, 17 juillet, 2, 16 août, 17 sept., 17 oct. — Collectes: 1, 16 nov., 16, 31 janv., 15, 28 fév., 15 mars, 1, 16 avril, 1, 16, 31 mai, 13 juin, 1, 16 juillet, 1, 14 août, 1, 16 sept., 1, 17, 31 oct. — V. Vol.

Jusserand, 20 mars. — Jusseroud, 7 oct. — Jussieu (de), 6 déc.

Justice. Son administration au Texas, 25 oct. — V. Compte-Rendu.

Justin, 8 janv. — Justine, navire, 24 mars. — Juston, 17 juillet, 13 août. — Juteau, 22 mai.

Jabin, 24 juin. — Jacob, prêtre, 5 juin, 2 juill. — Jacob (Isaac), 19, 20 mai. — Jacobson, 3 janv. — Jacquemart, 22 sept. — Jacquemet, 10 mai. — Jacquenet, 4 juill. — Jacquerot, 22 sept. — Jacques, 21 oct. — Jaquet, 18 nov., 30 sept. — Jacquinot, 20 mars. — Jacquot (Cath.), 20 fév. — Jacquot-Donnat, 2 nov. — Jaime, 20 fév. — Jaisse, 20 août. — Jallant et Vieillard, 11 avril. — Jalleau, 1^{er} sept. — Jallet (femme), 4 avril. — James-Wate, navire, 27 janv., 5 fév. — Jamet, 18 oct. — Jarnet, 14 oct. — Jan, 2 nov., 31 janv. — Janin, 2 déc. — Janisset, 28 avril, 1^{er} août. — Jannyot, 14 fév. — Jansse, 9 mai. — Janvier, 26 fév., 12 avril, 6 oct. — Janzé, 5 avril. — Jarry, 19 sept. — Jarman, 30 juill. — Jaubert, 5 avril, 8 mai, 13 juin. — Jaucourt, 6 oct. — Jauge, 29 mai. — Jaulin, 17 avril. — Jaune, 17 déc. — Jausan, 3, 11 mars, 18 avril. — Jauze, 19 déc. — Jauze, 20 juill., 27 oct. — Javal, 4 fév. — Javary, 14 nov. — Javary-Duguesseau, 8 mai. — Jawureck (Dlle), 7 mars. — Jay, 5 mai, 13 juin. — Jazet, 4 fév., 17 avril, 18, 27 juin. — Jean, 11 juill., 5 août. — Jean (veuve), 17 avril. — Jean, frères, 3 juill. — Jean et Ce, 1^{er} janv. — Jeanne, 24 sept. — Jeanneton, 27 nov. — Jeannetot, 29 oct. — Jeanney, 8 janv. — Jeannez, 29 juill. — Jeannin, 4 fév., 18, 27 juin. — Jeannin (veuve), 29 janv. — Jeannot, 6 mars. — Jeantin, 22 avril. — Jeffers, 25 oct. — Jenson (veuve), 11 janv. — Jérôme, 13 oct. — Jesbert, 2 nov. — Jessé, 18 déc., 25 août. — Jeulin, 22 janv. — Jeunesse, 10 janv. — Jeux, 18 nov.

Jeux de hasard. Comment doit-on considérer l'écarté joué dans un cabaret? 3 déc. — Aperçu de ce que sont devenus les habitués des jeux; leur position actuelle, 18 sept. — Ferraud et fille Bertin, 18 mars. — Lafond (femme), 1^{er} avril. — Leduc (femme), 11 août. — Noël, limonadier, 27 déc., 16 janv., 14 juin, 3 juill. — Patricot (femme), limonadière, 7 mars. — Au billard, rue de la Tixeranderie, 24 déc.

Jichmill (prince), 15 mars. — Joannés, 15 avril. — Jockeis'Club, 7, 12 fév. — Jodet, 10 janv. — Joffeux, 13 août. — Johannet, 22 juill., 5, 7 août. — Johnson, 20 nov., 14 juin. — Jolibois, 20 mai. — Jolit (femme), 27 mars. — Jollivet, 7, 8, 11 mars, 3 sept. — Jolly, 17 janv. — Joly, 1^{er} nov., 25 avril, 9 août. — Joly, capucin, 23, 30 mai. — Joly (Athènes), 20 nov., 19, 21 déc., 18 fév. — Joly (femme), 24 déc. — Joly et Ce, 20 oct. — Jonas (veuve), 2 juin. — Jones, 27 fév., 19 mars. — Jooss, 20 août. — Jorda, 3 oct. — Jorna (de), 15 fév. — Joseph, 25 avril, 8 mai. — Joseph et Ce, 21 juill. — Josseau, 4 août. — Jouanne, 3 fév. — Jouannin, 19 fév. — Joubert, 25 sept., 14, 15 oct. — Jouet, 1^{er} oct. — Joufflu (femme), 6 déc. — Jouhaud, 13 mai. — Jouineau, 4 fév., 27 juin, 7 oct. — Joulé, 25 nov., 10 déc. — Jourdain, 5 déc., 6 juin, 21 oct. — Jourdan, 8 janv., 5 juill., 1^{er} oct.

Journaux. Peuvent-ils rapporter les débats civils d'une affaire en diffamation, surtout lorsqu'il ne s'agit que de la demande en insertion d'une lettre? 25, 27 août, 23 sept., 17, 22, 30, 31 oct. — Un journal est-il obligé d'insérer la réponse d'un individu désigné dans le compte-rendu d'un débat judiciaire? 4 août. — L'insertion d'une réponse est-elle subordonnée au contrôle du journaliste, ou des Tribunaux? Ne doit-elle pas, au contraire, être insérée telle qu'elle est présentée? 4, 13 juin, 11 juill., 15 août. — Les réflexions qui accompagnent l'insertion d'une lettre peuvent-elles donner matière à l'insertion d'une nouvelle réponse? 29 mai. — Lorsqu'un fonctionnaire se prétend diffamé par un journal, peut-il en demander la réparation au civil? 9, 12 avril, 1^{er} mai, 5, 16 août. — Le gérant responsable qui s'est interdit toute action sur la direction du journal, peut-il refuser sa signature, ou s'opposer à son impression? 11 fév. — Lorsqu'un gérant refuse sa signature, peut-on, après sa destitution, et dans la quinzaine légale pour le remplacer, faire signer par un gérant provisoire? 17 juill. — La signature donnée par un employé, pour le gérant absent ou empêché, sur l'exemplaire du Parquet, peut-elle éviter une condamnation quand tout indique qu'il y a eu bonne foi? 9 juill. — La déclaration qu'un journal change de titre, en conservant le même cautionnement, le même propriétaire et le même gérant, suffit-elle pour empêcher de poursuivre le nouveau journal pour défaut de cautionnement? 11 juill. — L'insertion de lettres par lesquelles on lui annonce l'envoi de fonds pour l'aider à payer une amende, est-elle une souscription déguisée? 28 avril, 17 juill. — Faut-il que le jugement d'une amende soit signifié pour avertir le gérant que le cautionnement va se trouver insuffisant? 14 mai, 8 juill. — Lorsque la Cour n'a pas méconnu les faits allégués par le ministère public, mais a refusé d'y appliquer le caractère requis, la Cour de cassation peut-elle le faire? 22 juill. — Peut-on poursuivre en contrefaçon un journal dans le lieu où il est saisi? 22 août. — Saisie de plusieurs journaux pour l'annonce du retrait du recensement, 23 août. — Contrevenant à leur transport, 25 fév. — Désignations pour les insertions des ventes

K... frère et sœur, 15 avril. — Karcher, 3, 28 mars. — Kasse, 9 mai. — Kelly, 7 mai, 17 juin. — Kerdalec (Jeanne), 25 oct. — Kerguen, 31 juillet. — Kermann, 11 juillet. — Kermarsch (de), 25 juillet, 25 août. — Kersausie, 25, 27 déc., 29 oct. — Kersivien, 7 avril. — Ke-Shen, 12 sept. — Kestler, 12 juillet, 18 sept. — Keuler, 14 oct. — Kezemann, 27 nov. — Kizka, 2 sept. — Klié — Kling, 2 nov. — Klosé, 27 déc. — Knecht, 13 janv.

Knout. Ce supplice en Russie et ses suites, 2 sept. — V. Fouet.

Kapplin, 13, 18 janv. — Kohler, 8 oct. — Krisoverighis, 21 nov. — Krum, 11 juillet. — Kuhn, 29 sept. — Kyraby, 18 avril.

L... fils, de Bourgogne, 18 déc. — L... Isidore, 24 déc. — L... (Annette), 19 mai. — L... (femme), lorlette, 16 juin. — L. (Alex. de), 12 juill. — L... (Custave de), 17 mars. — Labeaute, 8 sept. — Labédollière, 15 oct. — Labelle, 13 sept. — Labinski, 6 août. — Laboisvieux, 18 nov., 19 juin, 10 août. — Laborde, 15 oct. — Labour, 14, 24, 25, 28 avril. — Labourée, 26 août, 7 oct. — Labrière (femme), 21 avril. — Labrosse, 12 juillet. — Labrousse, 28 juillet. — Lacan et Ce, 1^{er} oct. — Lachaud, 19 avril, 20 août. — Lachéze, 21 nov. — Lachesnay (Dlle), 9, 21, 23, 24, 25 juin. — Lachéze, 25, 26 avril, 3 mai. — Lacombe, 29 oct. — Lacomte (fille), 10 août. — Lacontre, 11 sept. — Lacoste, 21 juin. — Lacour, 13 nov., 26 mai, 2, 4 juillet, 26 sept., 14 oct. — Laequart, 19 déc. — Lacretelle, 14 janv. — Lacroix, 3 déc., 28 août. — Lacrosse, 25 fév., 7 mars. — Ladivière, 19 sept. — Ladoucette (baron de), 6 janv. — Lafarge (femme), empoisonnement, 9, 11, 12, 16, 27 nov., 4, 6 déc. — Débats de cassation, 11, 12, 13, 14 nov. — 28 déc., 19 avril; vol, 21 déc., 7 fév., 1, 21, 22, 26, 28 avril, 2, 6, 7, 13 mai, 14, 19 juin, 1, 14, 26 juillet, 5 à 8 août; jugement, 8 à 14, 20, 21, 23 août, 12 sept., 2, 7, 10 oct.; incertain, 19, 22, 26 avril, 21 juillet; ses Mémoires, 18 sept., 7, 21, 22 oct. — Lafarge mère, 2 sept., 22 oct. — Lafarge (faillite), 21 juillet. — Lafarge (drame), 2 nov. — Lafauvette, 4, 14 mars. — Laferrière, 6 mai. — Laferté, 26 août. — Lafeuillade, 28 juillet. — Laffargue, 25 août, 28 oct. — Laffe, 28 août. — Laffite (Jacques), 2 nov., 29 mai, 18, 24 juin, 2 juillet, 26 août. — Laffitte (d'Auzat), 24 juin. — Laffon, 14 avril. — Laffleur, 4 déc. — Lafond, 8 fév., 2 août. — Lafond (femme), 1^{er} avril. —

Lafond-Lacroix, 8 nov. — Lafont (Dlle), 27 juin. — Lafontaine, 12, 18 nov. — Laforet, 4 mars. — Laforgue, 15 nov. — Lafourcade (femme), 18 août. — Lagarny (de), 14 fév. — Lagarrigues, 29 avril. — Lagarrigues (Perrette), 14 mai. — Lagasse, 15 oct. — Laget, 12 août. — Laget-Valdaison, 6 oct. — Lagnier, 27 sept. — Lagotellerie-Boutouche, 30 sept. — Lagouche, 23 mai. — Lagoutte, 30 nov., 30 déc. — Lagrange, 12 fév., 27, 30 juin, 17, 24, 30 oct. — Lagrasse, 8, 28 juillet, 11 août. — Laguetrie, 24 oct. — Lahaye, 3 juillet. — Laine, 14 déc. — Laisné, 16 janv. — Laisné de Ste Marie, 10 juillet. — Laity, 14 mai, 8 juillet. — Lajour, 5 mai. — Lajus, 11 sept. — Lakanal, 21 juillet. — Lalande, 9 oct. — Lalidant, 23 mai. — Lalive de la Briche (veuve), 8 oct. — Lallemand, 19 juin. — Lally-Tollendal, 18 oct. — Lalmand, 31 mai. — Laloe, 23 janv. — Laloue (Ferd.), 28 juillet. — Lalouel, 9 sept. — Lamarque, 14 août, 19 sept. — Lamartine (femme de), 9 oct. — Lamartinière, 28 oct. — Lambert, 27, 31 déc. — Lambert, abbé, 12 mars, 2, 3, 4, 11 avril. — Lambert (Rose), 13 juin. — Lambert (baron), 30 déc. — Lamberty, 25 juillet. — Lambellée, commune, 8 mai. — Lambinet, 7 oct. — Lambla, 17 juill. — Lambot (veuve), 28 janv. — Lambour, 24 oct. — Lambrun, 9, 10, 11 juin, 9 à 12 juillet, 5 sept. — Lamennais (de), 12, 13, 16, 22, 23 nov., 2, 11, 27, 31 déc., 3 janv. — Lami-Housset, 19, 25 déc. — Lamidiaux, 2 déc. — Lamima, navire, 12 avril. — Laming, 17 oct. — Lamiot, 27 mars. — Lamiral, 22 avril. — Lamothe, 19 nov., 3 janv. — Lamotte (de), 25 oct. — Lamoureux, 7 juin. — Lamoureux de Pompiac, 29 janv. — Lampionnet (de), 24 oct. — Lamy, 4, 7 janv., 7 mars, 26, 27 juin. — Lancelvée (femme), 7 janv. — Landi (Dlle), 31 juillet. — Landolphe, 5, 9 août. — Lange-Lévy, 11 fév. — Langlois, 3, 17, 21 janv., 3 avril, 1^{er} oct. — Langlois père, 8 oct. — Langlois et sœurs, 19 avril. — Lanjuinais, 11 juin. — Lanne, 9 mai, 7 oct. — Lanneau, 10 mars. — Lannec, 2 janv. — Lanoë, 3, 26 avril. — Lanoix, 10 juillet. — Lanouveau (fille), 23 mai. — Lanty, 5 mai. — Lanvin, 10, 28 déc. — Laperrière, 3 déc. — Lapeyre, 23 août. — Lapie, 15 janv. — Lapière, 8 mai.

Lapins. Le propriétaire du bois où il en existe est-il responsable de leurs dommages dans les champs voisins? Quid, des lièvres? 5 mars. — Les propriétaires voisins peuvent-ils les faire détruire? 22 mai.

Laplanché, 1^{er} mars. — Laponeraye (Dlle), 27 mai. — Laporte, 23 nov., 17 déc., 26 mai. — Lapouge, 27 janv. — Laquante, 16 mai. — Laralde (de), 19 juill. — Larat, Mille et Ce, 22 août. — Larcheret, 15 juill. — Larchevèque, 8 avril. — Lardeur, 15 avril, 10 juill. — Laréal, 20 sept. — Larèpe, 10 juin. — Laréveillère-Lépaux, 6, 14 oct. — Largetoise, 12 nov. — Larges, 30 juill. — Larigaudère, 4 août. — Larivière-Lemoine, 6 oct. — Larivière (de), 11, 13 fév. — Laroche (de), 10 mars. — Larochehouc (de), 11 août. — Larombière, 4 mars. — Laroque (femme de), 26 avril. — Laroumignière (Cath.), 25 déc. — Larpet, 21 juin. — Larrand, 3 déc. — Larrard (de), 5 juill. — Larrieu, 31 juill. — Larroque, 10 août. — Larrouy, 30 oct. — Larroune-Herfort, 17, 28 juill., 13 août. — Laruelle, 21 juin. — Las-Cazes (de), 23 août. — Las-Fuentes (de), 2 déc. — Lasanté, 23 déc. — Lasne, 31 juill. — Lasneret et Ce, 28 juill. — Lasserre, 20 déc. — Lassis, 2 août. — Lassus, 20 mars. — Latailhède, 24 déc. — Latour, 26 nov., 6 fév., 3 mars. — Latour-d'Auvergne (de), 25, 27 déc. — Latour-Maubourg, 21 juin, 23 juill. — Latrille, 11 sept. — Latte (Bernard), 22, 24, 26, 31 juill., 5 août. — Latude, 18 oct. — Latute, 10 oct. — Launay, 21 juill. — Launer, 23, 30 mai. — Launois (femme), 18 nov. — Laure, navire, 17 déc. — Laurendeau, 5 juill. — Laurent, 25 nov., 4 déc., 3 sept. — Laurey, 30 janv., 10 août. — Laurier (femme), 14 mai. — Laurins, 9 janv., 20 fév., 9 mai. — Lauseaus, 12 juin. — Lauzet, 8, 18 juill. — Lauzier, 22 avril. — Lavagnino, 19 sept. — Lavalle, 7 avril. — Lavallée, 28 janv. — Lavaur, 29 mai. — Lavaur, ville, 30 sept. — Lavaux, 30 déc., 23, 24, 25 avril, 1^{er} mai. — Lavenay, 18 juill. — Lavergne, 15 août. — Lavigne, 23 juill. — Lawoëstine, 11 août. — Lawrence et Ce, 21 oct. — Lazeu, 1^{er} oct. — Léa (James), 4 déc. — Léautaud (de), 7 fév., 28 avril, 2, 6, 7, 13 mai, 19 juin, 1, 26 juill., 5 à 14, 20, 21, 23 août, 10 oct. — Léauté (fille), 11 mars. — Leauté, 26 mai, 2, 4 juill., 26 sept. — Lebarbey, 18 oct. — Lebarrière (femme), 18 mars. — Lebas, 8 avril, 29 août. — Lebegue, 14 mai, 24 juill. — Leblanc, 27 mars, 2 avril, 9 mai. — Lebleu (femme), 22 avril. — Leblond, 1^{er} janv., 19 fév., 25 oct. — Lebohe, 29 août. — Leboeuf (Louis), 28 nov. — Leboiteux, 5 juill. — Lebon, 30 déc. — Leborgne, 30 sept. — Leborthe, 5 juill. — Lebattu-Desmottiers, 6 oct. — Leboullanger, 9 oct. — Lebourgeois-Ducherray, 19 juillet. — Lebrasseur, 8 janv. — Lebrun, 21 oct. — Lebrun (femme), 11, 22, 25 nov. — Lebus, 4 août. — Lecacheux, 25 janv., 16 août. — Lecarcelet, 25 déc. — Lecalle (fille), 14 fév. — Lecerf, 30 déc., 27 juill. — Lechanteur (Dlle), 7 juill. — Lechartier (veuve), 5 mai. — Léchelle, 1^{er} janv. — Lechevalier, 24, 30 déc. — Leclanché (femme), 9 mai. — Leclerc, 25 fév. — Leclercq, 1^{er} janv. — Lecocq, 28 nov., 22 fév. — Lecœur, 27 janv. — Lecoin, 21 août. — Lecointe, 20, 27 fév., 26 mai, 2, 4 juill., 26 sept. — Lecointre, 26 fév., 28 mai. — Lecomte, 11 déc., 1^{er} août, 26 sept. — Lecomte, abbé, 12 mars. — Lecornu, 30 juin. — Lecou et Ce, 11, 24 fév. — Lecour, 2 déc. — Lecourbe, 13 juin. — Lecoursaunois (femme), 8 avril. — Lecouteux, 9 janv., 22 juill. — Lecouve, 7 mai. — Lecottier, 20 sept. — Lected, 12 fév. — Ledde, 5 juill. — Ledien, 25, 28 avril. — Ledru-Rollin, 6, 10, 15, 23 août, 25 sept., 1, 7, 8, 9, 31 oct. — Leduc, 22 fév., 12 mars, 26 avril, 6 sept., 8 oct. — Leduc (femme), 11 août. — Lefebvre, 13 août. — Lefebvre de Belmare, 4 fév. — Lefebvre, 16 nov., 17 sept., 24 oct. — Lefebvre (Antoine), 6 janv. — Lefebvre (veuve), 12 sept. — Lefeuve, 14, 16 janv. — Lefèvre, 4 mars, 6 sept. — Lefort, 1^{er} nov., 6 mars, 15 avril. — Lefrançois, 27 mai. — Lefrère de Maisons, 21 nov. — Lefuel, 9, 10, 11 juin, 9 à 12 juill. — Legallois, 10 déc., 10, 29, 31 janv., 7, 26 avril, 13 mai. — Legault, 30 sept. — Legendre, 26 avril, 24 juin, 19 sept., 4 oct. — Legentil, 5 juill. — Legenvre, 27 août, 4 sept. — Léger, 21 janv., 7 mai. — Léger (femme), 25 oct. — Legers, 18 sept.

Légitimité. Peut-elle appartenir aux enfants nés d'un mariage nul, comme célébré en France entre un étranger et une Française devant un ministre protestant? 12 août. — Enfant repoussé par son père et sa mère, 5, 12, 19 juill. — V. Enfant.

Législation russe. Son histoire, 10 juin.

Legoff, 30 juill. — Legonidec, 5, 16, 30 sept.

Légion-d'Honneur. Son institution, 7 nov. — Nominations pour le baptême du comte de Paris, 8, 9 mai. — Port illégal: Boulanger, chiffonnier, 21 avril.

Legrain, 7 mai. — Legranché (femme), 18 mars. — Legrand, 22 janv., 24 fév. — Legrand (Th.), 27 nov. — Legrand (Dlle), 13 sept. — Legrand de Villers, 2 juillet. — Legras, 8 janv. — Legrelle-Canart, mère et fille, 25, 30 avril. — Legripp, 8, 21, 22 juill. — Legris, 29 janv., 25 juill. — Legris (veuve), 15 mars. — Legros, 10 juill.

Legs. Celui fait par une religieuse d'une congrégation non autorisée, à trois personnes de cette communauté, est-il valable? 11 fév. — Le legs excessif fait à un enfant naturel peut-il être validé par l'assentiment des héritiers? 25 août, 28 oct. — Le légataire en usufruit d'une universalité doit-il en demander la délivrance aux héritiers? De quel jour a-t-il droit aux fruits ou intérêts de son legs; est-ce du jour du décès ou de la demande? 16 mai. — V. Testament.

Leguevel, 30 août. — Lehou, 18, 22, 27, 29 mars, 3, 5, 17, 24 avril. — Lehouat, 20 fév. — Lejars, 10 juin. — Lejay, 4 avril, 2 mai. — Lejeune, 20 nov., 5 mars, 29 mai, 29 août. — Lejeune (baron), 4 août. — Lejou-teux, 25 avril, 8 mai. — Lejeuz, 23 mai. — Leleu, 2 sept. — Lelièvre, 4 nov., 21 déc., 4 mars, 17 juill. — Lemaire, 12 nov. — Lemaire-Boinet, 29 oct. — Lemaître, 18 juin, 6 oct. — Lemaître (Frederick), 12, 26 fév., 27, 29, 31 mars, 2 avril. — Lemarié, 8 nov., 27 oct. — Lemarquand, 20 nov., 25 juillet. — Lemarrois, 7 avril. — Lemée, 8, 11 sept. — Lemège, 6 nov. — Lemerle, 11 mars. — Lemery, 30 sept. — Lemesle, 29 sept. — Lemire, 1, 2 oct. — Lemoal, 29 avril. — Lemoine, 1^{er} janv., 14 juin, 1^{er} sept., 6 oct. — Lemoine (veuve), 13 sept. — Lemoine et Baron, 22 oct. — Lemonnier, 28 juill. — Lemonon, 19 juill. — Lemoyné, 6 mars. — Lempereur, 4 avril. — Lendormy, 29 avril. — Lenel, 12 fév. — Lenézet, 23 janv. — Lennox, 31 mai. — Lenoble, 14 juill. — Lenoir, 3 déc., 14 avril, 15 juill. — Lenormand, 25 juillet, 1, 9, 20 août, 1^{er} sept. — Léon (comte), 25 août. — Léonardy, 21 juin. — Lepage, 28 avril, 18 juillet. — Lepaire, 8 mars. — Lepointe jeune, 26 juin. — Lepointe et Ce, 7 mars. — Lepelletier, 12 nov., 17 fév., 6, 26 mai. — Lepeltier, 23 janv. — Lepetit, 15 octobre. — Lepine, 27 nov. — Lépine (femme), 2 nov. — Leplat,

1, 9, 28 août. — Lescot, 1^{er} janv. — Lespinasse, 8 janv., 8 fév. — Lesseps, 11, 14 mars. — Lestrade, 1^{er} mars. — Lesue, 17, 18 avril. — Lestalenet, 17 fév. — Létang, 9 sept. — Letellier, 29 avril. — Letort, 17 mars. — Letourneux, 1^{er} avril. — Letrosne, 1^{er} août, 17 sept.

Lettre de change. La traite tirée d'une place sur une autre à l'ordre du tireur lui-même, par lui endossée en blanc et négociée par le porteur, est-elle une lettre de change? Engendre-t-elle la contrainte par corps? *Quid de l'aval?* 12 nov. — *Quid* si dans ce cas l'endosseur est donné au lieu où elle est payable? 28 avril. — Quelle est la valeur de celle tirée de Versailles à Paris par un commerçant de Paris, surtout sur un non commerçant? 28 avril. — *Quid* de celle tirée à Pontoise à l'ordre du tireur lui-même, acceptée le même jour à Paris et ultérieurement endossée à Paris où elle est payable? 4, 28 oct. — Sa forme extrinsèque suffit-elle pour saisir le Tribunal de commerce, sauf à discuter au fond les exceptions proposées? 13 août. — Quand y a-t-il provision? Quels sont les droits du tiré lorsqu'il est en compte-courant avec le tireur? 16 juin. — Ce n'est que la perte ne peut-elle justifier de sa propriété que par une ordonnance du juge, antérieure à l'acte de protestation de l'article 153 du Code de commerce? 29 sept. — L'aval donné après échéance et protêt n'est-il qu'un engagement civil? 28 avril. — Quand elle n'a pas été protestée, le porteur ne perd-il son recours contre le tireur lorsqu'il y avait provision réelle à l'échéance? 7 avril. — Demande en prorogation de termes pour les inondations du Rhône et de la Saône, 14, 15 nov. — Demande en nullité, 7, 21 fév. — *V. Billet à ordre, Contrainte par corps, Faillite, Protêt, Timbre, Usure.*

Lettres de cachet, 21, 25 oct.

Lettres politiques attribuées à Louis-Philippe, 25, 27 à 31 janv., 7, 8, 10 fév., 7, 8, 13, 20, 24 mars, 9, 25 avril, 1, 6, 19, 22 mai, 5 août.

Lettres (poste aux). La lettre soustraite par un maire et ouverte hors de l'exercice de ses fonctions constitue-t-elle un fait punissable d'après l'article 187 du Code pénal? 10, 15 août. — Le messager chargé d'une lettre fermée, quoique relative à son service, est-il en contravention? Les Tribunaux sont-ils juges du sens de cette lettre? 18 déc. — *Quid* si elle n'y est pas entièrement relative, quoique non cachetée? 18 mars, 12 avril. — Des gendarmes peuvent-ils dresser procès-verbal contre un voyageur qui a des lettres cachetées dans son portefeuille ouvert pour produire son passeport? Est-ce là une perquisition illégale? 10 mars. — *Quid* du procès-verbal des employés de l'octroi au sujet des lettres portées par un messager? 15 oct. — Observations sur le secret des lettres, 19, 20 juin. — Soustraction de lettres à Birmingham, 30 août.

Letulle, 17 mai. — Leudet, 14 août. — Leuilleux, 25 août. — Leurin, 7 nov. — Levailant, 15 janv. — Levasseur, 8, 15 janv., 17 fév. — Levayer, 23 juill., 13 sept. — Levêque, 28 nov., 7 juin. — Levert, 7 août. — Lévesque, 18 mars. — Levesque, 13 juin. — Levillain, 8 janv., 20 sept. — Levisse, 29 mai. — Levollier, 26 nov. — Levoyet, 19 sept., 6 oct. — Lévy, 9 janv., 25 août. — Levysson, 2 juill. — Leydet, 8 mai. — Lhémin, 1^{er} mai. — Lhermite, 19 juin. — Lhospital, 5 fév. — Lhuillier, 17 janv., 6, 20 fév., 25 août.

Liberés (jeunes). Séances semestrielles de la société, 12 déc., 28 juin.

Liberté provisoire. Les juges ont-ils droit d'apprécier les motifs de sa demande pour la refuser en matière correctionnelle? N'ont-ils que le droit de fixer le cautionnement? 17 déc., 18 juill. — Le condamné correctionnellement peut-il l'obtenir en tout état de cause, sans justifier d'un acte d'écrout? 9 mai, 18 juillet. — Les juges du délit ont-ils seuls le pouvoir de l'accorder sous caution? Peuvent-ils l'accorder ou la refuser à volonté? Peut-il recourir en cassation le condamné qui ayant formé son pourvoi dans les trois jours, éprouve un refus illégal de mise en liberté? 6 sept.

Libourne, ville, 9, 16 août, 6 sept.

Librairie. Le Tribunal correctionnel peut-il faire défense d'exercer à l'avenir cette profession, à celui qui n'a pas de brevet? *Quid* des dépens? 31 mai. — Est-ce au format ou au pliage qu'il faut avoir égard pour déterminer le classement des imprimés? 10 fév. — *V. Imprimerie, Timbre.*

Liddle, 23, 26 sept. — Liébon (femme), 4 avril. — Liémance, 30 juill. — Liénard, 24 mars. — Lieutaud, 20 sept. — Liévin, 4 janv. — Lièvre, 1, 16 janv.

Livres. Leurs dommages. *V. Lapins.*

Lignon, 13 janv. — Lille, ville, 21, 23 août, 3 sept., 2, 3, 22 oct. — Lillycrypt, 6, 23 juin, 18 juill. — Limoges, ville, 3 sept. — Limon, 6 oct. — Limouse, 8 mai. — Linas (de), 30 sept., 22 oct. — Linowski, 29 mai. — Liot, 24 sept. — Liotard, 11 déc., 30 août.

Liquidation. V. Notaire, Succession.

Lisbonne, ville, 13 juin. — Lisle (de), 6 mai. — Lislebonne (princesse de), 15 mars. — Litz, 5 juin.

Lithographie. Son origine, 13 janv.

Littérature. Peut-on se considérer comme tel, et échapper à la contrainte par corps, l'auteur d'un opuscule sur les curiosités de Paris? 10 fév.

Livinhac, commune, 19 août. — Livonnet, 4 avril. — Llabandéo (femme), 19 juill. — *Lloyd français*, 3 janv. — Lobstein, 3 fév. — Lochon, 1^{er} août. — Lodin de Mauvoit (femme), 4 oct. — Logier, 25 août.

Lois. Leur promulgation sous l'ancien régime est-elle suffisamment établie lorsqu'il résulte des registres du greffe que, sur la réquisition du ministère public, le Tribunal en a ordonné la lecture, la publication et l'enregistrement? 8 mai.

Loiseau (femme), 15 janv. — Loiseleur, 12 fév. — Loison, 6 déc. — Long, 12 fév., 17 juill. — Longchamps, 12 août. — *Longo-Sardo*, 11e, 2 juill. — Longuet, 3 mai. — Longueville (de), 16 sept. — Lons (Dlle de), 10 mars, 10 avril. — Lopez de Los Santos, 9 janv., 20 fév., 9 mai. — Lorenchet (veuve), 11, 13 fév. — Lorges (de), 15 mai, 18 oct. — Lornin, 13 août. — Lorin (Dlle), 13 sept. — Lorin de Reure, 4 mars. — Lornin, 27 oct. — Lorrin, 9 mai. — *Lorris*, commune, 28 août. — Lorry (femme), 21 oct. — Lortat (femme), 3 déc. — Lottin, 28 nov. — Loubet, 13 juin. — Loublier, 31 juill. — Loucheron, 20 oct. — Louis XVI, 16 nov. — Louis XVII (faux), 15 janv. — *Louis XIV*, navire, 8, 16 juill. — *Louisa*, navire, 22 avril. — Loup, 7 avril.

Loup dévorant un petit vacher, 13 oct.

Loupie, domaine, 15, 22 mars, 31 mai. — Louradon, 28 déc., 23 avril. — Loustanaun, 27 fév. — Louvancourt (de), 30 août. — Louvier, 27 nov. — *Louviers*, ville, 30 juillet, 8, 11 sept. — Louvrièr Sainte-Marie, 9 janv., 24 fév. — Louy, 23 nov. — Louzada, 30 avril. — Loy, 4 déc. — Loyer frères, 4 fév.

Loyers. Est-il nécessaire d'en donner congé lorsque c'est par tolérance qu'on loge la personne? 1^{er} sept. — Lorsqu'ils sont payés d'avance par des mandats à ordre, les porteurs de ces titres ont-ils le droit définitif sur le locataire si l'immeuble est saisi et vendu par les créanciers du propriétaire? 3 déc. — Lorsqu'un receveur des contributions, locataire dans une maison, paie les contributions du propriétaire, est-il censé le faire comme receveur ou comme locataire? Comment en ce cas, peut-on prescrire contre lui? 15 mars. — *V. Faillite, Navigation, Saisie-Arrêt, Transfert.*

Lozach, 13 juin. — Lubis, 7, 8, 10 fév., 7, 8 mars. — Lucas, 7 juin. — Luchesi, 9 déc. — Lucile, 15, 17, 19, 25 fév., 13 mars. — Lucot (femme), 11 déc. — Ludwig, 7, 21 fév. — Lugol, 26 août. — Lugot, 17 oct. — Lunaret, 8 mai. — Luneau, 5 mai. — Lunt, 19 déc. — Lupin, 25 oct. — Luquet, 15 fév., 19 mars, 30 juill., 25 août. — Lusinian (femme), 26 juin, 23 août. — Lynch, 17 juin. — Lyna (Dlle), 25 oct. — Lyon, 11 août. — Lyon, ville, 7, 8 oct.

M

Magnétisme. V. Médecine (exercice illégal).

Magnier, 28 nov., 3 mars. — Magnin, 24 sept. — *Magny*, commune, 12 sept. — Maheux (femme), 28 juin. — Mahul, 11 à 21 juill. — Mabyet, 14 avril. — Maibeux, 31 juill. — Maiffredi, 25 août. — Maige, 19 déc. — Maignal, 5 déc. — Maigrot frères, 15 sept. — Maigné, 9, 10, 11 juin. — Maigret, 6 janv. — Maigrot, 29 oct. — Maillard, 7 avril, 25 juill., 11, 19 sept., 21 oct. — Maillé (de), 10, 11, 19 août. — Maillet, 21 nov., 12 déc. — Maillot, 24 oct. — *Maillots*, 18 juill. — Maindron, 5 juill. — Maire, 18 nov.

Maire. L'arrêté qu'il prend pour un objet qui concerne deux communes limitrophes est-il applicable au fait qui se passe sur l'autre commune? 21 août. — Nomination des maires de Paris, 23, 24 déc. — *V. Marchés.*

Mairitz, 5 mars. — Maisnel, 22 janv. — Maisonfort (de la), 5 sept. — *Maisonneuve et Rozé*, forges, 29 mai. — Maitre, 4, 20 déc.

Maitres. Sont-ils responsables des blessures faites par un domestique à un autre dans un travail commun, 6 juill. — *V. Ouvrier.*

Majorat. Bonnefoy, 25 nov. — Janzé, 5 avril. — Latour-Maubourg, 21 juin. — Louvancourt (de), 30 août. — Noailles (de), 30 mai. — Osmont, 30 juin. — Perthuis (de), 7 nov. — Pruley (de), 22 mai. — Saillard de Boistertre, 10 sept. — Sébastiani, 21 juillet. — Sérurier, 1^{er} oct. — Soubeyrain-Raynaud, 21 juin.

Majorel, 15 avril. Major, 7 oct. — Malaval (Sylvie), 17 mai. — Malbet, 4 déc. — Malbos, 4 oct. — Malcourant, 5 août. — Malécot, 1^{er} mars. — Malerot, 30 juillet. — Malherbe, 15 avril. — Mallac, 6 mai. — Mallart, 25 juill., 25 août. — Mallerai (de), 4 déc. — Mallerier, 23 sept. — Mallet frères, 26 mars, 14 août. — Malleval, 30 juin. — Mallot, 6 mai. — Malméjat, 27 août. — Malot (Dlle), 8 oct. — Malouet, 24 juin. — Manalotti, 23 oct. — Manby, Wilson et Ce, 12 août.

Mandat. V. Contrainte par corps, Donation, Transaction.

Mandon, 18 août. — Manet, 29 janv., 1^{er} févr., 23, 25 oct. — Manfredi, 27 déc. — Mangin de Salabert, 12 sept. — Maniez, 20 fév. — Manoury, 3 déc. — Manquez, 4 janv. — Manson (femme), 14 mai.

Manufactures. Loi sur le travail des enfants et observations, 17, 21, 23, 30 déc., 16 janv., 24 fév. — *V. Fabrique.*

Marais, 19 avril. — Marbeuf (de), 29 oct. — Marçais, 8 janv. — Marcellin, 17 fév. — Marchais (femme), 30 déc. — Marchand, 17 juill.

Marchandises. A qui doit-on les attribuer, de celui qui les reçoit réellement ou de celui à qui elles étaient destinées par la correspondance? 4 nov. — Leurs étiquettes exposées et portant leur prix en ancienne monnaie constituent-elles une contravention? 7 mai. — La vente de celles qui sont neuves peut-elle être défendue, par arrêté municipal, à certaines conditions? Dans ce cas, une sentence de juge de paix est-elle exécutoire nonobstant appel? 14 déc. — Peut-on empêcher leur colporteur de les vendre au moyen de chiffres qui indiqueraient leur prix? 4 janvier. — *Quid* de l'arrêté municipal qui prescrit au forain de les soumettre aux experts, d'indiquer sur chacune d'elles leurs défauts et de n'en livrer aucune sans avoir été mesurée devant eux? 17 mai. — *V. Assurances maritimes, Commissionnaire, Navigation, Sel, Sulfate de fer, Vente.*

Marché, 20 mars, 8 avril.

Marchés. Les lettres-patentes qui ordonnent d'apporter la volaille sur le carreau de la halle sont-elles encore en vigueur? 19 fév. — Un maire a-t-il le droit de faire des réglemens sur leur police et sur le stationnement des revendeurs? 25 oct.

Marchés à term. V. Bourse (jeu de).

Marco, 17 avril. — Marcotte, 23 sept. — Maréchal, 4 déc., 4 août. — Maréchal (femme), 25 nov. — *Maréchal de Villars*, navire, 24 nov. — Margantin, 8 avril. — Margnat, 23 sept. — Margoteau, 19 déc. — Marguerie, 22 mars, 16 mai. — Margueron, 5 mai, 13 juin. — *Maria*, navire, 25 fév.

Mariage. Lorsque l'acte a été lacéré dans les registres de l'état civil peut-on en prouver l'existence par témoins? *Quid* s'il s'agit du mariage d'un prêtre? 21 avril. — A quel Tribunal doit être portée l'opposition que l'on y forme; est-ce à celui de la célébration? 27 mars, 5 avril. — Est-il radicalement nul s'il est contracté à l'étranger sans publications en France? Les circonstances qui le suivent doivent-elles être prises en considération? Les collatéraux peuvent-ils attaquer la validité d'un tel mariage? 18, 21 août, 3 sept. — *Quid* si ce mariage a été célébré suivant les lois du pays? 12 mars, 16 avril. — *Quid* si l'autorisation paternelle n'y a été donnée qu'au retour des époux en France? 14, 21, 28 juin. — Celui d'un sujet s'arde contracté en France peut-il avoir lieu que devant le clergé? Est-il valable en ce cas celui d'un Sardo qui n'a été célébré que devant l'officier civil? 4 fév. — Un prétendu droit de courtoisie pour y arriver peut-il être réclamé en justice? 14, 21, 28 juin. — Observations sur les mariages contractés dans les divers pays étrangers, 7, 10 oct. — Annulé entre une actrice et le sieur L... 7 août. — Simulé à Veillens, 22 août. — Supposé par un militaire, 21 déc. — Annulé en Angleterre pour inceste, 25 fév. — Contracté pour éviter la prison, 4 avril. — Arrestation d'un jeune époux au moment de la cérémonie, 27 oct. — *Escoquerie* en la prometant, 5 juill. — *Dommages-intérêts* demandés par le futur pour inexécution, 4 oct. — Demandés par la fiancée et l'officier pour inexécution au pied des autels, 19 déc. — Mariage mystérieux entre un paysan anglais et une jeune dame inconnue, 26 mars. — Contestation pour un repas de noces, 30 juin. — *V. Enfant naturel, Hypothèque, Légitimité.*

Mariage (contrat de). La Cour de cassation peut-elle interpréter ses clauses et décider de la nature et de l'étendue de ses dérogations au régime dotal, ainsi que de la coutume sous laquelle les époux se sont unis? 7 mars. — *V. Donation, Dot, Hypothèque.*

Marie, 25 nov., 4 déc., 4 sept. — Marie-Christine, 4 déc. — Marin, 10 déc., 10 fév. — Marincourt (de), 17 juill.

Marine française. Son organisation, 29 janv., 5 fév.

Marion, 15 avril, 27 juin, 29 sept. — Maritain, 31 déc. — Marix, 29 sept. — Marie (de), 12 juill. — Marliani, 30 janvier. — Marly, 27 juin. — Marmier (de), 16, 20 juin. — *Marne*, corvette, 25 mars. — Maroche, 9 janv. — Marquet, 7 janv. — Marquis, 16 nov. — Marnigues, 6 mai. — *Marseille*, ville, 19 sept. — *V. Complot.* — Marsh, 9 déc., 18 fév., 9, 10 juillet. — Martel, 7, 21 oct. — Martial, 29 avril. — Martin, boucher, 30 janv., 1, 3, 4, 5 fév., 14, 15 août. — Martin, herboriste, 1^{er} janv., 19 fév. — Martin, homme de peine, 11 nov. — Martin, magistrats, 4 déc., 18 juill. — Martin, traicteur, 2 sept. — Martin (Albert), 10, 12 mai, 24 juillet, 9 août. — Martin (Antoinette), 5 avril. — Martin (Noël), 13 juin. — Martin (femme), 15 août. — Martin (de Balan), 12 avril. — Martin (du Gard), 4 mars. — Martin (du Nord), 11 janv., 1^{er} mars. — Martinécourt (de), 16 juillet. — Martinet, 31 mai, 28 juill. — Martinez, 24 juin, 16 octobre. — Marty, 27 juin, 12 juill. — Marvaud, 14 nov. — Marx, 23 déc., 23 avril. — Mas, 6 nov. — Mas-Latrie, 14 janv. — *Masque de fer*, 18 oct.

Massacre des prisons de Paris en 1418, 12, 18 juill.

Massard, 28 mai. — Masse, 25 juill. — Massenet, 1^{er} août. — Massiet, 23 août. — Massif, 29 avril. — Massion, 5 déc. — Masson, 8 nov., 8 janv., 7 mars, 20 oct. — Masson (femme), 8 avril. — Massot, 26 mai. — Mathéron, 6 mars. — Mathieu, 10 déc., 4, 22 fév., 1^{er} août. — Matringuhen, 24 oct. — Matthey, 26 sept. — Matuzev, 24 oct. — Maubuisson, 19 sept., 4 oct. — Mauguin, 11, 14, 25 mars. — Maulin, 18 oct. — Maunier, 24 avril. — Maupelas, 13 fév., 17 mars. — Mauppin, 13 oct. — Maupy, 30 avril. — Mauriel (Virginie), 28 août. — Maurette, 20, 27 mars, 20 juin. — Maurice (Ch.), 2 déc. — Maurice (femme), 28 fév. — Maurier, 23 sept. — Maurin, 8 mai. — Maurisse (veuve), 29 nov. — *Mauritains*, 17 juill. — Mauroy, 2, 5 déc. — Mauroy (baronne de), 20 mars. — Maury, 13 août. — Mauss, 24 mars. — Maussion de Candé, 20 fév. — May, 10 juill. — Mayer, 10 août. — Mayer (Thérèse), 10 déc. — Maynial, 19 juill. — Maynier, 9, 10, 11 juin, 9, 10, 11 juill. — Maywood (Dlle), 9, 15 nov. — Mazarin (duchesse de), 20 mars. — Mazaud, 6 fév. — Mazaurie, 23 avril. — Mazet, 6 oct. — Mazian (veuve), 16 juin. — Mazier, 27 juill. — Mazier (veuve), 14, 15 fév. — Mazin (de), 22 janv. — Mazure, 14 oct. — Mazzini, 24 avril.

Médecin. Le simple officier de santé qui a opéré en l'absence d'un médecin, peut-il, en cas de sinistre, être obligé à des réparations? Les preuves d'imprudences, ou d'autres vices, peuvent-elles être faites par témoins? Quel délai de prescription peut-il y avoir à ce sujet? 23 sept. — Médecin plaçant la pour et le contre de sa doctrine, dans les journaux, 21 oct. — Le docteur noir, 31 mai. — Médecin nommé exécuteur des hautes-œuvres, 12 avril. — *V. Diffamation.*

Médecine légale. Cours de M. Devergie, 3 juin, 2 août.

Médecine (exercice illégal). Un médecin peut-il s'en rendre complice? 20 nov. — Un étranger peut-il sans contravention exercer la médecine en France envers ses compatriotes? 28 oct. — L'action de donner des soins et de vendre des médicaments sous promesse de guérison est-elle une *escroquerie* ou un exercice illégal de la médecine? 4 oct. — Delagrassière (magnétisme), 28 fév. — Delamare (femme), la vaccine, 28 nov. — Devaux, 20 nov., 19 sept. — Jousen (magnétisme), 26 fév. — Rey de Jou-

gla (annonces de remèdes), 17 juill. — Sablier (femme), 4 oct. — Schlessinger (pour des lunettes), 20 déc. — L'inventeur du sirop d'Erysimum, 15 nov.

Médels, navire, 20 juin. — Méder, 11 août. — Mégard, 1^{er} avril. — Mégret, 9 janv. — Meilheurat, 16 avril, 20, 25 oct. — Meissonnier, 18 août. — Meldant (de), 24 juill.

Mémoires de plaideurs remis aux juges, 13 mai.

Ménage, 6 déc. — Ménant, 10 déc. — Ménard, 30 janv.

Mendicité. Ce qu'elle peut rapporter par jour, 17 oct. — Usage des ouvriers allemands, 20 sept. — Alexandre Odry, 16 juill. — Alexandry (fille), 23 avril. — Antoine, veuille, 22 avril. — Bachelard, 26 mars. — Boinot, aveugle, 28 déc. — Boulanger, 21 avril. — Brisson, 5 déc. — Brodier, 9 avril. — Couffé (veuve), 21 oct. — Dehautois frères, 23 avril. — Dubois mère et fils, 17 oct. — Duchesne, 9 août. — Duluc, avec menaces, 5 mars. — Eude, dit Sabot, 13 sept. — Girardin (femme), 25 fév. — Joly, capucin, 23, 30 mai. — Labat (Anne), avec menaces, 19 fév. — Labrière (Eugénie), 21 avril. — Landié, actrice, 31 juill. — Lecoq, 12 mars. — Legris (femme), 1^{er} juill. — Mabau, 1^{er} août. — Mensch, 26 fév. — Paviez, avec menaces, 13 mai. — Pellerin, 1^{er} juill. — Perret, 6, 8 nov. — Poirier, 15 juill. — Postel, 19 fév. — Reidan, mère et quatre enfants, 14 juill. — Rondier, 11 juill. — Sauermann, porteur de 13,000 fr., 20 sept. — Tanguy (fille), 13 sept. — Vamback, 15 nov. — Wehlrez (fille), 13 mai. — Une femme enceinte et sa fille, 4 déc. — Un faux malade, 7 nov. — Une enfant pour aller voir Bobino, 3 déc. — *Vagabondage.*

Mendoca (Inès de), 21 oct. — *Manéguen*, commune, 30 juill. — Méniard, 6 oct. — Méner, 19 fév. — Menon, 3 fév. — Méntéagle, 30 oct. — Méquin, 24 oct. — Méran, 28 déc., 18 janv. — Mercier, 10 mai, 27 juill., 1^{er} oct. — Mercier, garde-magasin, 21 oct. — *Mère-Folle*, société, 22 fév. — Mérentié frères, 11, 17 juill., 21 août, 11 sept., 10, 24 oct. — Mérenze-Mondet, 21 oct. — Mérette, 24 oct. — Mérette (Dlle), 25 déc. — Mériel, 26 mai, 2, 4 juill., 26 sept. — Mérillon, 18 mars. — Merle (Anne), 28 nov. — Merlin, 23 déc. — Meschini, 18 avril. — Mesgrigny (de), 9 nov. — Mésirard, 19 sept. — Meslont, 25 oct. — Mesnard, 10, 18 juill., 11 sept., 4, 14, 29 oct. — Messier, 30 nov., 28 déc. — Mestre, 29 mai. — Métairie, 8 mai. — Métivier, 29 avril. — Meu, 20 sept. — Meunier, 11 fév., 14 avril, 22 juill., 7, 29 oct. — Meunier (femme), 7 déc. — Meurlon, 24 juill. — Meuron, 28 nov.

Meurtre. Aglon (Louise), 8 mai. — Ansaldo, par défi, 27 oct. — B... (Célestin), 13 juin. — B... (Louis), tonnelier, 4 juill. — Bailey, soldat, 24 déc. — Barthon de Montbas, 4 fév., 17 juin. — Blondel, 12 fév. — Boissérie, 18 déc. — Boitel, 26 sept. — Bon, 25, 26 nov., 9, 19 avril. — Bonneau, 30 déc. — Bonnefous, 18 mars. — Bordes, 27 août, 11 sept. — Bories, 10 janv. — Bouchet, soldat, 20 nov. — Boudin, 26 août. — Bourcelot, 9, 29 avril. — Bourgeois, 29 oct. — Bouverot, 2, 15 janv. — Brocart, — Bitel, 29 oct. — Cabanier, 8 sept. — Camin, 20 déc. — Cartel, 2, 15 janv. — Chalumeau, soldat, 21, 26, 28 fév., 1, 28 mars, 11 juin, 8 juill. — Chauvelot, 21 oct. — Clotrier, 11, 31 déc. — Colombani, 4 sept. — D... (Auguste), à Saint-Denis, 11 mars. — Damiat, 30 juill. — Daudelinger, 30 déc., 25 janv., 11 fév., 12 mars. — Deconis, 13, 19 mai. — Delbert, 15 oct. — Delibes, 18 avril. — Denis, 3 déc. — Dominge, 14 janvier. — Droux, 13, 26 nov. — Etienne, apprenti, 6 juin. — Fauveau, 24 mars. — Favaletti, 4 sept. — Félix, 26 nov., 6 déc. — Ferrari, 15 avril. — Ferry, 8 mars. — Fournier, 19 juill. — Fraigneau père et fils, 18 déc. — G... (Héloïse), 25 juill. — Gall, 4 sept. — Gérin, soldat, 7 mars. — Gisar, 25 mars. — Gouard, 3 sept. — Grau, 25 déc. — Grégoire, 26 nov., 20, 21 janv. — Henry, 21 mai, 16 sept. — Hoffelt, 30 déc., 25 janv., 11 fév., 12 mars. — Jeoffroy, 12 fév. — Julien, 17 sept. — L... peigneur de laine, 26 mars. — Lambert, 10, 29 août, 26 sept. — Lanfranchini, 26 sept. — Lang, 8, 28 juill., 11 août. — Lasmayous, 10 août. — Latin (Rose), 23 juill. — Lefèvre, 30 déc. — Lerat, 10 sept. — Louvrier, 9 janv., 4 fév. — Loyer, 28 janv. — Lussagnet père et fils, 20 août. — Magal, 3 sept. — Manach, 20 nov. — Mariani, 4 sept. — Melé, 22 fév., 21 mars. — Montbas, 5 sept. — Nicolle, 7 août. — Paillard (femme), 11, 12 juill. — Pascalini, 5 juin. — Perno, 29 oct. — Pérochias, détenu, 21 nov. — Peyre, 14 fév. — Philippe (femme), 17 juill. — Pisan, 19 fév. — Poli-doro, 4 sept. — Pouillard, 6 fév. — Riche, 22 avril. — Riou, 13 août. — Roquette, — Salles, 10 août. — Schmallinger, 8, 28 juill. — Serpaggi, 20 janv. — Strauss, 24 avril. — Tasse (Madeleine), 25 mars, 11 avril. — Teilhaud, 18 juill. — Témier, 24, 25 janv., 15 mai. — Ternaux, 14 mars, 8 avril. — Thiebaut, 9, 11 déc. — Thibout, 29 oct. — Tomasi, 4 sept. — Trotin (femme), 25 janv., 13 fév. — Vasselins, 25 mars, 15 avril. — Vi-guier, 8 sept. — Viret (Jeannette), 8 janv. — Un porteur d'eau, 24, 25 janv. — Une fille publique, 9 juill. — Un contre-maître, pour des pommes de terre, 8 oct. — Un coiffeur, 24 oct. — Cinq Hussards du 7^e, 29 oct. — Envers le maire de Rembercourt, 28 janv. — *V. Assassinat, Blessures graves.*

Meusot, 23 sept. — Mével, 15 avril. — Mévrel, 26 mai, 2, 4 juill. — Meyer, 2 nov., 10 avril. — Meyer (de), 21 nov. — Meynard, 21 sept. — Meyniel, 8 avril. — Meys, 2, 3 oct. — Mezerette (Louise), 23 janv. — Mézières, 4 avril. — Michalon (femme), 25 mars. — Michaud, 25 déc., 28 août. — Michaud (femme), 25 mars. — Michel, 19 déc., 1, 7, 28 janv., 19, 24 fév., 3, 22 avril. — Michel aîné, 29 mai. — Michel fils, 9 mai. — Michel (Moïse), 18 juill. — Michel, voltigeur, 29 oct. — Michel (femme), 24 déc., 9, 10 juill. — Michel (Dlle), 17 sept. — Michel de la Morvonnais, 18 nov. — Michelet, 29 oct. — Michelin, 13 mai, 5, 12 juill. — Michon, 2 juill. — Michonneau, 29 mai. — Michot, 17 fév. — Michoud, 10 mai. — Midroy (Dlle), 15 mai. — Miègeville, 18 juill. — Migeon, 27 mars, 7, 10 avril. — Mignard, 15 oct. — Mignardi frère et sœur, 4 juill. — Mignot, 27 fév. — Miguel (don), 4 juin. — Miland, 9 oct. — Milat, 4 juill. — *Milhau*, ville, 22 sept. — Milhet, 28 déc., 18 janv.

Militaires. Lorsqu'ils sont en congé, ou hors de leur corps, sont-ils pour délits communs justiciables des Tribunaux ordinaires? 6 nov.

Millard, 21 oct. — Millery (femme), 18 oct. — Millet, 8 mai, 1^{er} sept. — Milliaoug, 1^{er} oct. — Million (Vincent), 23, 24, 25 déc., 27, 28 mars, 28 juin, 30 août. — Milliot, 25 sept. — Millot (femme), 14 mai. — Milon, 28, 30 nov., 13 déc. — Mimaud, 2 nov. — Minard, 10 juill. — Minda, 2 août. — *Minerve*, navire, 16 déc.

Mines. Leur exploitation devient-elle commerciale si elle s'exerce au moyen d'une société en commandite et par actions? 13 sept. — Lorsque les parties n'ont pas dérogé à la loi de 1810 en se constituant, les transactions particulières pour les recherches peuvent-elles être commerciales? 11 fév. — Dans une société essentiellement civile, la délibération qui décide que faute par les associés de payer leur contingent dans les dépenses, leur part dans les produits sera retenue par la masse, est-elle obligatoire pour les absents? 25 mars. — Est-ce à l'administration qu'il appartient de régler les droits des propriétaires de la surface sur les extractions opérées? *Quid* sur celles faites avant concession? Le trouble apporté par les fouilles faites sans autorisation, est-il de la compétence judiciaire? 6 mai. — La prohibition d'exploiter une partie de périmètre traversé par un chemin de fer, donne-t-elle droit à des indemnités au profit des concessionnaires? 3, 4, 5, 19 mars. — Doit-il indemnité au propriétaire du dessus, celui qui étend abusivement sa concession? 15 fév. — *Mège-Coste*, 6 nov., 7 janv., 21, 23 juill., 23 oct. — *Montet-aux-Moines*, 22 mai.

Minet (femme), 24 oct.

Ministère public. Doit-il donner ses conclusions dans toutes affaires correctionnelles, à peine de nullité? 23 mai.

Minorité. Lorsqu'un mineur a des biens personnels et qu'il a encore ses parents, faut-il lui nommer un subrogé tuteur? 28 janv. — Est-il valable et non réductible l'engagement que prend un mineur émancipé, pour l'honneur de son père, si cet engagement n'excède pas ses facultés? 1^{er} sept. — *V. Bail, Garde nationale, Hypothèque légale, Notaire, Partie civile, Prescription, Surenchère, Tuteur, Vente.*

Minot, 18 déc., 19 juin. — *Minstrel*, navire, 19 juin. — Miola, 29 mars. — Mirabeau, 25 oct. — Mirault, 4 juin. — *Mirepoix*, commune, 16 août. — Mitaine, 6 mars. — Mitchell, 17 juill. — Mitivier, 29 nov. — Mocard, 14 avril.

Modiste. Procès de façons de chapeaux à Londres, 25 oct.

Moellons. Le droit de mesurage est-il un impôt? 18 nov.

Moët, 20 janv., 30 avril.

Mœurs judiciaires. La mère folle, 22 fév. — Les deux greffiers, 14 avril. — *Mœurs corses*, 3 fév., 7, 10, 17 avril, 2, 5 juin, 4 sept., 23, 24, 29 oct. — De l'Indostan, 4 mars. — De l'Italie, 4 juill. — Du Montenegro, 3 janv. — Des Oprichki, en Transylvanie, 18 avril. — Russes, 2 sept. — Des Tartares du Caucase ou Avariens, 27 fév. — De Tunis, 21 août.

Mogis, 18 juin. — Moignon, 25 avril, 5 mai. — Moinat, 15 oct. — Moinet, 1^{er} oct. — Moireau, 4 fév., 27 juin, 7 oct. — *Moissac*, ville, 16 mai. — Moisson (Ve), 16 juillet. — Moisset, 5 déc. — Molard, 8 mai. — Molé, président, 11 sept. — Molé (comte), 8 oct. — Molé (Josephine), 29 mars,

— Molènes (de), 14, 24, 25 avril, 1, 16 mai. — Moleux, 17 janv. — Molière, 16 mai, 7 oct. — Moll, 2 nov. — Mombelle-Poulain, 26 août. — Monaco (de), 20 mars. — Moncour, 23 déc. — Mondolot, 26 mars. — Mondon, 21 août. — Monet, 27 nov., 5 juillet. — Monestier, 29 mai. — Mongalvy, 28 janv. — Monginot, 29 sept. — Mongis, 25 avril, 1er mai. — Monglard, 16 mai. — Mongobert, 28 juillet. — Monier, 21 fév. — **Monnaie (fausse).** Est-il coupable celui qui blanchit de la monnaie de cuivre afin de la faire passer pour de la monnaie d'argent? 7 juin. — Application de la loi de Lynch à une bande de faux monnayeurs du *Mississippi*, 30 sept. — Albert, 29 nov., 13, 20 mai, 25 juin. — Baattard, 11 19 déc. — Barbesant, 10 oct. — Ben-Aïssa, 8, 19 mai, 5, 6, 20 juin. — Bétis, 13 mai. — Besson, 13, 30 mai. — Bonaventure, 1, 3 janv. — Brulefer, 24 mai, 10 juin. — Brulent, 30 mai. — Chapelle, 29 mai. — Chipot, 22 fév. — Cornot (Marie), 12 mars. — Crépin, 30 mai. — Desbonnets, 13 nov. — Devin, 3 janv. — Dubois, 26 sept. — Durboué, 20 janv., 12 fév. — Dunand, 13 nov. — Fabre, 8 mai, 7 juin. — Fariat, 13 nov., 11, 20 déc. — Fournier (fille), 30 déc., 7 janv. — Gros-étèle, 30 mai. — Jeansire (époux), 16 avril. — Lassaingne, 18 nov. — Leblanc, 13, 30 mai. — Maldiney, 16 avril, 14 juin. — Massin, 13 nov. — Maupale, 13, 30 mai. — Michaud (époux), 16 avril. — Oquin, 13 nov., 11, 20 déc. — Pécheux, 29, 30 mai. — Poulain, 30 mai. — Ricavy, 30 déc., 7 janv. — Struller, 5 déc. — Turpin, 9 mai. — Van-Caulaert, 29 nov., 13, 20 mai, 25 juin. — Viel-Iot, 13, 30 mai. — Villerin, 12 fév. — **Monnyer**, 26 sept. — Monnier, 22, 24, 31 juillet, 5 16 août. — Monnier (Henri), 16 janv. — Monnier (Hélène), 1er oct. — Monnot-Arbil-leur, 2 nov. — Mousel, 5 juin. — **Mont-de-Piété.** Observations sur ces établissements, 31 déc., 11 janv. — Facilité des engagements, 21, 26 mars. — **Montagu**, 5 août. — Montaigu (de), 12 sept. — Montalivet, 22 mars. — Moutast (de), 15 mai. — **Montauban**, ville, 12, 16 juillet. — Montau-don, 26 sept. — Montaux, 30 oct. — Montville (Anna), 7 mars. — Mont-bel (de), 13, 19 déc. — Montblanc (de), 1er mai. — **Monte-Fiascone**, ville, 4 juin. — **Monte-Gibello**, navire, 27 juin. — Montègre, 31 janv. — Monteil-Charpal, 6 oct. — **Monténégrins**, 3 janv. — Montenegro (Dona de), 28 janv., 1, 11, 13 fév., 23, 25, 30 août, 1er sept. — Montesquieu (de), 3 janv., 23 juillet. — Montfleury (de), 26 mars. — Montfort, 5 juillet, 1er oct. — Montgaudin (de), 8 fév. — Montgommery, 30 avril. — Montiffait, 8 avril. — Montillet, 29 avril, 12 juin. — Montour, 7, 8, 10 fév., 7, 8 mars. — **Montpellier**, ville, 22 juillet, 2 août, 25 sept. — **Montre de Voltaire**, volée et retrouvée, 21 juillet. — **Montsarrat**, 8, 15 mai. — Mony (Louise), 4 fév. — Moore-Young, 6 déc. — Mora, 20 janv. — Morales, 20 août. — Morand, 13 oct. — Mo-range, 30 nov. — Moravidal, 25, 30 août, 1er sept. — Moreau, 24 déc., 1, 14 janv., 9 juin, 8, 21, 22 juillet. — Moreau, général, 23, 30 mai, 15 août. — Moreau (femme), 11 nov. — Moreau-Christophe, 16 mai. — Mo-rée, 25 janv. — Morel, 29 janv., 20, 22 fév., 12 juin, 3 sept. — Morel (femme), 29 mai, 28 août. — Morel-Porte, 2 sept. — Morellet, 29 nov. — Morelot, 16 mai. — Morène (de), 10 janv. — Moretti, 24 oct. — Moreux, 16 juin. — Morgani, 18 nov. — Moriale (Dlle), 1er janv. — Mories (de), 8 sept. — Morin, 21 nov., 10 janv., 24 avril, 24 juillet, 2, 19, 28 août. — Morin (femme), 25 déc. — Morineau, 3 juillet. — Morisse, 29 avril. — Moris-seau, 26 avril, 24 oct. — Morisson (de), 17 janv. — Morize, 12 avril. — Morizot, 20 mai, 21 oct. — **Morlaisien**, navire, 29 mai. — **Mort (cène de).** Bill sur son abolition en Angleterre, 7 mai. — **Mort civile.** Celui qui en est frappé peut-il encore être traduit en jus-tice pour un vol ou tout autre délit antérieur? *Quid* si les débats ont com-mencé avant sa condamnation? 2, 6, 7, 13 mai, 19 juin. — Son abolition dans la Hesse, 24 oct. — **Mortemart (de)**, 15 mai. — Mortier, 22 janv. — **Moselle**, département, 20 oct. — Moser, 4 fév. — Moskova (prince de), 7, 10 mars. — Mosnier, 29 mai. — Mosse, 14 mai. — Mossère (Ve), 16 juillet. — Motard, 12 juillet. — Mougins-Roquefort. — Moulié, 8 mai. — **Moulage** d'un cadavre avant autorisation, 9 déc. — **Moulin** broyant deux visites, 24 oct. — Moulins de **Saint-Maur**, 9 juin. — **Narbonnois**, 21 nov. — **V. Canal**. **Usufruit.** — **Moulinet**, 7 nov. — Moullot, 19 mai. — Mounier, 25 janv., 22, 24, 26 juin. — Moureaux, 1er janv., 9 fév. — Mouret-Mourier, 15 janv., 4 juin. — Moulon, 24, 25, 26 juin. — Moussac (de), 15 août. — Mous-seau, 8 oct. — Mousset, 5 mai, 26 juin. — Moussié, 19 juin. — Mous-tiers (comtesse des), 17 janv. — Moutier (femme), 8 nov., 5 mai. — Mout-illet (de), 12 juin. — Mouton, 29 mai, 2 juillet. — Mouton (femme), 7 janv. — Mouvret, 11 août. — Moyses, 23 nov. — Mulatier-Robert, 16 déc. — Mullot, 6, 9, 10 juin. — Mullot, 28 avril. — Muntz, 17 mai. — **Mur mitoyen.** Le propriétaire qui pour l'exhausser s'est conformé à la loi, doit-il une indemnité au voisin pour le préjudice que ce fait lui cause? 20 janv. — **Mure** (veuve), 21 avril, 16 mai. — Muret, 4, 7 juillet. — Muriani, 13 nov. — Muron, 13 sept. — Muselli, 11 avril. — Musignano (prince de), 21 sept. — Musset aîné, Sollier et Ce, 27 fév. — **Mutation** (droits de). **V. Enregistrement.** — **Mutel**, 23 août. — **Mystification** de marchands de Paris à Versailles, 26 nov.

N

— **Nadal** (femme), 20 déc. — Nadal-Lapommarède, 26 avril. — Nader-mann, 23, 30 mai, 15 août. — **Naissance.** A défaut du père, la déclaration en est-elle obligatoire pour le médecin ou la sage-femme? 18 nov. — Singulière déclaration à Valenciennes, 26 sept. — **V. Etat civil.** — **Nancy**, 8 avril. — Nansouty (de), 29 mai. — **Nantissement.** La clause qui en permet la vente peut-elle être exécutée alors même qu'on agit contre la succession vacante du débiteur? 7 juillet. — En cas de faillite, ne peut-il être établi et prouvé que par écrit enregistré avant la faillite? 20 oct. — Lorsqu'on attaque en violation de dépôt, peut-on voir un commencement de preuve par écrit dans le plu-mitif d'audience du greffier, s'il n'a été ni relu, ni signé soit par le prési-dent, soit par le prévenu? 6 sept. — A quelles conditions doit s'opérer celui du vin de Champagne, 9 août, 19 oct. — **V. Canal.** — **Nantouillet** (de), 18 juillet. — Napoléon (empereur), son éloquence dé-clarative, 11, 13 juin; attentats contre lui, 29 juillet, 5 sept.; translation de ses cendres, 16 déc. — Napoléon (Louis), 1er janv., 10, 11, 14, 25 mars. — Nartigue, 48 juin. — Narvaéz, 1er nov. — **Nationalité.** Est-elle perdue par l'acceptation d'un emploi à l'étranger auprès d'un prince non reconnu? 4 juillet. — **Nativelle**, 8 avril. — Nattier, 18 nov. — Naud, 29 janv. — Naudé, 19 déc. — **Naufage.** **Castellano**, 1er nov. — Charles, 8, 16 juillet. — **Deux-Frè-res**, à Saint-Falery, 24 oct. — **Espérance** (abordage), 4 oct. — **Fortuna**, 29 mai. — **Jules et Fanny**, **maréchal de Villars**, à Boulogne, 24 oct. — **La Marne**, corvette, 25 mars. — **Minstrel**, chargé d'émigrants, 19 juin. — **Phénix** (abordage), 5 nov., 22, 27 janv., 1, 5, 8 fév., 1, 3, 5, 26 avril, 4, 18 juin. — **Pollux**, 27 juin. — **Président**, 18, 19, 22 avril, 19, 31 mai, 2 juin. — **Rosell et Spaekles**, à Boulogne, 24 oct. — **William-Brown**, noyades de passagers, 13, 14, 16 mai, 19 juin. — **A Auchenelle**, par erreur de phare, 27 janv. — Un marnois au Pont-Neuf, 22 fév. — Des bateaux de vins à Bercy, 19, 21 déc. — Deux bateaux au pont d'Ar-côle, 17 déc. — Un bateau de sauvetage, à **Withy**, 29 oct. — Le cour-rier anglais, à Boulogne, 18 janv. — Une chaloupe, à Dieppe, 25 janv. — Deux petits navires, à Dieppe, 25, 30 oct. — Un pontonnier sur l'**Ain**, par rupture du trail, 28 oct. — Trois jeunes gens, à Meulan, 29 avril. — Une voiture à Gonesse, 16 janv. — Un omnibus, à Lyon, 16 avril. — **V. Assurances maritimes, Navigation.** — **Naundorf**, 15 janv. — **Navigation.** L'innavigabilité d'un bateau à vapeur faisant un service ré-gulier, doit-elle être déclarée et le délaissement admis, si, malgré des ré-pérations possibles, il ne pouvait plus marcher comme avant le naufrage? 3 janv. — Le prix du passage doit-il être restitué si le voyage est inter-rompu par force majeure, comme par un naufrage? L'armateur peut-il se libérer par l'abandon du navire et du fret? 25 oct. — Quand un navire se perd dans un voyage intermédiaire, les gens de mer ont-ils droit à leurs loyers dus pour un précédent voyage heureusement accompli? *Quid* en cas de l'intervention de l'administration de la marine? 18 avril. — L'échouement du navire, lorsque le résultat a été le salut des mar-chandises, constitue-t-il une avarie grosse et commune à laquelle ces mar-chandises doivent contribuer? 10 avril. — N'y a-t-il d'avaries commu-

nes que celles qui sont le résultat de la volonté de l'homme constatée par une délibération de l'équipage? *Quid* de celles survenues dans le trajet pour gagner un port par suite d'une délibération pour se garer d'une tempête? 14 oct. — **V. Assurances maritimes, Emprunt à la grosse.** — **Navires.** Loi sur leurs propriétaires, 16, 18 avril, 7, 21 juin. — **Nay**, 21 oct. — Nazif-Bey, 17 fév. — **Nécrologie.** Angebault, 13 fév. — Aroux, 15 juillet. — Baille de Beau-regard, 16 avril. — Baroche, 7 mai. — Berryer père, 16, 27, 28 juin. — Boin, 5 mars. — Bouvère, 10 oct. — Braud, 5 mars. — Carel, 6 sept. — Catherine, 26 nov. — Chauveau-Lagarde, 21, 22 fév. — Chignard, 15, 17 juillet. — Cochin, 20 août. — Colas, 25 sept. — Dunoyer, 3, 4 sept. — Enouf, 4 août. — Estela, 23 avril. — Eude, 9, 11 sept. — Fa-rez, 21, 24 juin. — Garnier-Pagès, 25, 27 juin. — Gaullier, 25 oct. — Gilbert-Boucher, 7 avril. — Grenier, 4 fév. — Lacombe, 29 sept. — La-fargue, 2 oct. — Laporte, 11 juillet. — Lerouge, 2 juin. — Lucas, 29 mars. — Lussiez, 17 mars. — Malherbe, 5 mai. — Mirofle, 2 déc. — Oudot, 24 avril. — Pantin, 24, 27 déc. — Passel, 19 fév. — Pavyot de St-Aubin, 30 juillet. — Pinson de Ménerville, 18 oct. — Prévost, 25 juin. — Reymonencq, 9 oct. — Rothière (de la), 3 juillet. — Saint-Paul, 13 oct. — Séguv, 5, 11 mars. — Stabenrath, 29 oct. — Tolon, 23 juillet. — Verdun, 15 fév. — **Negrini**, 12 sept. — Néron, 17 avril. — Nerville (de), 14 août. — Net-tencourt (de), 11 août. — Neveu, 11 nov. — Neveu-Lemaire, 8 fév. — Neveux, 8 oct. — **New-Harmony**, établissement, 7 juillet. — Newport, 27 fév. — Nicod, 9 nov., 28 juillet. — Nicolas, 20 nov., 13 déc., 26 avril, 7 juillet. — Nicolet, 30 déc., 11 juillet, 19 sept. — Nicolle, 9 janv., 17 oct. — Nidard, 4 fév. — Nièps, 30 août. — Noailles (duc de), 30 mai. — Noally, 20 mars. — Noblet (Alexandrine), 7 août. — Nocaze, 10 mai. — Noçq, 29 nov. — Noël, 20, 29 nov., 7 déc., 16 janv., 12 mars, 14 juin, 3 juillet, 13 oct. — Noël-Julien, 13 sept. — Nogaret, 18 oct. — Nogent de Saint-Laurent, 22 nov. — Noguierolles, 20 juin. — Noiret, 2 août. — Noirost, 28 oct. — Noirpoudre, 29 août. — **Noisy-le-Sec**, commune, 5, 9 mai. — **Nom.** Celui qui a succombé dans la demande de porter un nom, comme parent de la famille, peut-il demander plus tard à prendre ce nom comme descendant d'un étranger qui le portait? Est-ce là un changement de nom? 11 mars. — Une femme mariée peut-elle actionner ceux qui usurpent le nom de sa famille? 7 avril. — Arnel-Montesquieu, 20 nov. — Adhémar (d'), 8, 11 mars. — **V. Fabrique.** — **Normand**, 15 nov. — Nosny, 11 sept. — **Notaire.** N'est-il responsable que de la forme extrinsèque des actes qu'il reçoit? 23, 28 déc. — Le notaire en second est-il engagé par sa signature? 13 oct. — Est-il destitué celui qui se livre à des opérations de banque et d'industrie? 24 avril. — Est-il responsable des faits, même des *escroqueries* de son successeur désigné, déjà en possession de l'étude? 2 juin, 21 juillet. — Celui qui a transgressé sa résidence, peut-il, indépen-damment de l'action disciplinaire, être condamné à des *dommages-inté-rêts*? 13 janv., 25 sept. — *Quid* d'une condamnation à l'amende pour ce fait? 13 janv. — La vente sans formalités des biens de mineurs, quoique susceptible d'être attaquée, oblige-t-elle le notaire à y mentionner les pré-noms de ce mineur? 7 janv. — Quand un testament est reçu par deux notaires, faut-il qu'il constate celui qui l'a écrit? 22 sept. — Lorsque par le jugement de *separation de corps* il est ordonné que la liquidation aura lieu à la requête du mari, est-ce au notaire de ce dernier qu'appar-tient la minute, bien qu'il soit moins ancien que celui de la femme? 29 oct. — L'acte qu'il a reçu sans le signer est-il valable comme *acte sous seing privé*, quoique non fait double? *Quid* d'un arbitrage qui y est stipulé? Peut-on opposer cet acte au cessionnaire d'une des parties? 27 oct. — Celui qui délivre un extrait incomplet d'acte de société et le fait pu-blier comme mandataire, est-il responsable des conséquences des omis-sions, notamment en ce qui concerne le concours des signatures sociales pour la validité des engagements? 25 nov. — Lorsque les motifs d'un ju-gement portent atteinte à sa considération, peut-il intervenir en appel pour le faire réformer sur ce point? 21 déc. — Un Tribunal, peut-il, sans excès de pouvoir, se saisir de leur tarif pour l'approuver, ou l'im-prover? A quelle autorité ce soin appartient-il? 27 janv. — La clause de *Cession* par laquelle un notaire se réserve ses recouvrements et les expé-ditions des actes de son exercice, l'autorise-t-elle à prendre ses *minutes* en communication, sans autorisation? 23 janv. — *Quid* de ce droit sur les *minutes*, à l'égard d'un notaire destitué? 13 mars. — Lorsqu'il cède son étude, comment doit-il établir l'*inventaire* de ses *minutes*, pour éviter une garantie? 21 juin. — Observations sur le notariat, 22 mars. — Re-nouvellement de leur chambre, 4 juin. — Poursuites disciplinaires pour honoraires de vente, 14 janv. — Poing coupé, à Tunis, pour un faux, 21 août. — Destitution: Lebon, 18, 22, 27, 29 mars, 3, 5, 17, 24 avril. — **V. Diffamation, Office ministériel, Poursuites disciplinaires, Suren-chère.** — **Notrice**, 7 mai. — Nouailhier et Ce, 20 juin, 5 juillet. — Nougaret, 2 août. — Nougier, 15, 17, 20 mars. — Nougues, 8 sept. — **Nourrices**, de Paris, commerce de leurs meneurs, 7 mai. — **Nourry**, 30 sept. — Noury, 13 août. — **Novation.** La déclaration des premiers juges, à cet égard, est-elle sou-veraine? La vente d'un immeuble payable en billets souscrits à l'instant même, opère-t-elle une novation qui empêche sa résolution à défaut de paiement de ces billets? 15 août. — **Nuys** (demoiselle), 10 déc.

O

— **Oberlé**, 14 juin. — Obert, 28 nov., 5 déc. — **Octroi.** Le fermier de l'octroi peut-il, pour le même fait, obtenir une condamnation à l'amende contre un condamné pour rébellion? 6 nov. — Le voyageur qui a déclaré ne rien avoir de sujet aux droits, peut-il se ré-tracter au moment de la visite des employés? 8 janv. — Les courriers ont-ils droit d'entrer dans une ville sans être visités et même sans déclarer les objets qui doivent être consommés dans la localité? 24 janv. — Le préposé d'une commune peut-il, hors de ses limites et auxiliairement, procé-der ou concourir à la constatation d'une contravention? 31 juillet. — Peut-on soumettre à ces droits les matériaux destinés aux fortifications de Paris? 26 août. — Peut-on considérer comme octroi un péage établi dans un port, sur les embarquements de voyageurs et de marchandises? 29 mars. — **V. Emute, Lettres (poste aux).** — **Odiot**, 20 juin. — Odry, 16 juillet. — **Office ministériel.** N'y a-t-il de valable que le traité ostensible de trans-mission? 8, 21, 22 juillet, 18 sept. — *Quid* si le traité occulte constitue une association entre le cédant et le cessionnaire? *Quid* du règlement de compte de cette association? 18 sept. — Y a-t-il dans ces cas motif de desti-tution s'il s'agit d'une étude de notaire? 21 juillet. — Le cédant peut-il retenir les dossiers créés par lui, comme titres de créances à l'égard de ses débiteurs? 18 sept. — Le vendeur non payé peut-il, pour exercer son privilège, former opposition, même avant l'échéance de sa créance, sur le prix de l'office cédé à un tiers? 2 déc. — Projet de loi sur leurs trans-missions, 1er janv., 27 mai. — Prix de concours sur la question de leur véalité, 10 oct. — **V. Notaire.** — **Officiers de paix.** Ordonnance sur leur uniforme, 10 mars. — **Offres réelles.** La femme séparée de biens qui peut aliéner un capital mobilier, peut-elle valablement faire des offres sans être autorisée par son mari? 16 juillet. — **O'Grady**, 8 janv. — **Oiseaux** (couvent des), 9 août. — Olivetti, 8 mai. — Olivier, 20 janv., 26 fév., 6 oct. — Olivier (d'), 6 mars, 8, 9 avril, 22 mai, 20 août, 18 sept. — Ollanier (Dlle), 21 avril, 16 mai. — Ollier (veuve), 10 janv. — Ollivier (d'Angers), 18 nov. — Omelanka, 2 sept. — Omet, 26 mars. — **Opposition.** **V. Saisie-arrêt.** — **Opposition (tierce).** **V. Société.** — **Opposition à jugement.** Lorsqu'un second jugement par défaut sur op-position contient une disposition nouvelle, peut-on y former une seconde opposition? 2 novembre. — Celle à un second jugement par défaut est-elle recevable même après acquiescement, lorsque cet acte est antérieur aux poursuites d'exécution? 28 avril. — Lorsque le défendeur, au com-merce, a comparu et qu'il a ensuite fait défaut, son opposition n'est-elle recevable que dans la huitaine de la signification? 1er fév. — **V. Appel, Arbitrage, Conseil-d'Etat, Contrainte par corps, Election, Exécution provisoire, Expertise, Faillite, Pouvoir en cassation, Société.** — **Or et argent.** Leur contenance en Portugal, 4 déc. — **Ordener**, 1, 9 août. — Ordioni, 19 sept. — **Ordre.** Le délai pour contredire court-il contre le poursuivant du jour de la sommation faite individuellement à chaque créancier? La conclusion

de l'article 756 de protédure, n'est-elle qu'une exception de déchéance à laquelle on puisse être présumé avoir renoncé d'après les circonstances? 13 sept. — Le débiteur apparent qui a laissé colloquer un créancier en-vers lequel il était libéré par jugement, peut-il exercer contre lui la ré-pétition légale? 28 déc. — Le créancier dernier colloqué peut-il réclamer la différence des intérêts courus pendant la contestation, lorsque c'est lui qui a requis le dépôt à la caisse des consignations? 28 mai. — **V. Hypo-thèque légale.** — **Orfévres.** Les ouvriers à façon peuvent-ils travailler les bijoux chez eux sans déclaration préalable? 16 juillet. — Les ouvrages non poinçonnés trou-vés dans leurs domiciles, les constituent-ils en contravention? *Quid* de ceux marqués d'anciens poinçons et non recensés? *Quid* de leur non ins-cription sur leurs registres d'achats? 11 oct. — **Orfila**, 2, 4, 5 nov., 13 déc., 19 août. — Orianne, 14 avril. — Orival (d'), 10 juillet. — **Orléans**, ville, 30 juillet. — Orlich, 3 janv. — **Orphelins** (société pour leur apprentissage), 24 avril. — Orsel, 16, 17 janv. — Or-sini d'Orbasan, 27 nov. — Ortion, 9 mai. — Ortlieb, 28 juin. — Osborne, 25 août, 1er oct. — Oscar de Suède (prince), 7 juin. — Osmond (com-tesse d'), 23 avril. — Osmond, 4 fév., 27, 30 juin, 7 oct. — Osmond (fem-me), 19 avril. — **Ossemens** trouvés à Saint-Germain-l'Auxerrois, 18 juillet. — **V. Sque-lettes.** — **Ossuna** (duc de), 28 janv., 1, 11, 13 fév. — Ostermeier, 16 mai. — Oswald (femme), 13 mai, 10, 18 oct. — Ottaviani, 7 avril. — Oudat (fem-me), 24 déc. — Ouley, 4 mars. — **Outrages** à la pudeur et à la morale publique. **C...** propriétaire, aux Tuileries, 12 juin. — Chevè, 26 fév. — Gautier (le *Séminaire de Vénus*), 23 août. — Mersan-Desbarres, 1er août. — Neuman, 12 mars. — Petit-jean, au Tribunal de simple police, 9 oct. — Un bain de rosée au bois de Boulogne, 15 nov. — **V. Débauche, Viol.** — **Ouvrages de droit**, publications nouvelles. **V. Fin de la Table.** — **Ouvard**, 28 juillet. — **Ouvrier.** Peut-il actionner son maître devant les Tribunaux de com-merce là où il n'y a pas de prud'hommes? ou est-ce devant la justice de paix? 18 nov., 11 fév. — Quand il a conclu un marché pour façon à une masse d'objets, peut-il en retenir une partie pour garantie du paiement de toute sa main-d'œuvre? 28 déc. — Peut-on considérer comme ouvrier un con-ducteur de locomotive? 18 nov., 11 fév. — Observations sur leur état physique et moral, 22 avril. — **V. Fabrique, Manufacture.** — **Ovitch**, 2 sept. — Owen (Robert), 7, 9 juillet. — Ozanne, 7 janvier. — Ozanne (veuve), 20 mai.

P

— **P...**, clerc de notaire, 27, 29 mars. — **P...**, doreur, 7 nov. — **P...**, pâtis-sier, 20 janv. — **P...** (Armand), 12 déc. — **P...** (Dlle), pianiste, 1er août. — **P...** (Dlle de), 12 fév. — Paccard, 20 oct. — Paccini, 23 oct. — Pado-vani, 5 juin. — Pagard, 25 juillet. — Page, 18 janv., 3 oct. — Page de Ma-sonfort, 18 mai. — Pagès, 23 sept. — Pagnère, 14 avril. — Pagnerre, 12, 13, 16, 22, 23 nov., 2, 11, 27 déc. — Pagny et Ce, 2 juillet. — Paillard, 11 nov. — Paillard (Caroline), 11, 12 juin. — Paillard-Duclère, 22 mars. — Paillat, avocat, 23, 24, 25 avril, 1er mai. — Paillat (Léon), 19 déc. — Pail-lot, 16 juillet. — Pain, 5 juillet. — Pal, 4 mars. — **Palais-de-Justice.** Visite de Marie-Christine, 4 déc. — **Palayret**, 17 janv. — Palies, 7 déc. — Pallot, 2 juin. — Pallu, 20 fév., 11 oct. — Palmer (femme), 14 oct. — Panckouke, 23 juillet. — Panette, 3 janv. — Panloup, 7 mai. — Panofka, 1er janv., 30 juin, 2 juillet. — Pansier, 13 oct. — Paoli (Marie), 5 juin. — Paonet, 6 juin. — **Papeterie.** La loi de germinal an II a-t-elle abrogé les anciennes lois qui les régissaient? 30 avril. — **Papin**, 5 nov., 4 fév. — **Papin**, navire, 18 avril. — Pappenheim (ba-ronne de), 22 août. — Papy, 2 juin. — Paquin, 6 sept. — Parant, 22 sept. — Paris, ville, 16, 20 mai, 4 juin, 1er août; organisation d'un comité con-sultatif, 21 août. — **Parlement** (ses vacances), 27 août. — Parly, 5 fév. — **Parmentelot**, 29 nov., 7 déc. — **Parmentier**, 1, 3, oct. — **Parmentier**, avoué, 3 oct. — **Parquet** (veuve), 3, 5 fév. — **Parrey**, 22 janv. — **Parriele.** Aurjol, 3 juin. — Barrière (Joséphine, veuve Cazes), par le poison, 18 fév., 15 avril. — Bernadou (Marie), poison, 25 janv. — Castel (Augustine), 10, 28 février. — Fouque père et fils, 21 fév., 9, 13 juin, 19 juillet. — Langlois, 8 oct. — Pascolo, 29 sept. — Taillefer, 6 sept. — Tor-terec, 30 sept. — **Parrot**, 15 sept. — Parry, 11 fév. — Parsonneau, 1er juillet. — Part 25 déc. — **Partage.** Lorsque dans un partage il y en a eu de partiels précédem-ment, la lesion ne peut-elle être appréciée qu'en les rapprochant tous? 6 mai. — Lorsque dans un lot on a compris par erreur le double des im-meubles qu'il devait comporter, quelle est la valeur de la vente qu'en opère le cohéritier? *Quid* de la rescision et de la prescription? 29 oct. — **V. Succession.** — **Partarrieu**, 15 fév. — Partarrieu-Lafosse, 4 nov., 18, 21 oct. — **Partie civile.** Le jugement qui donne acte de son intervention peut-il être discuté plus tard par le prévenu? Cette intervention est-elle recevable en appel pour la première fois, 18 juillet. — Peut-elle, en matière crimi-nelle, intervenir contre un mineur, sans mettre en cause son père ou son tuteur, 26 juillet. — **Partisan**, cheval, 14 fév., 29 avril, 13 mai. — Pascolo, 29 sept. — Pas-deloup, 21 déc. — Paslong, 28 mars. — Pasquet, 6 nov. — Passentièrre (Elisa), 23 juillet. — **Passoport.** Rigidité des gendarmes aux environs de Paris, 7 octobre. — **V. Douanes.** — **Passin** (Anne), 4 avril. — Passy (Félix), 14, 18 août. — Pataille, 18, 30 oct. — **Patente.** Peut-on l'imposer aux agréés? 23 août. — **Patier**, 27 oct. — Patillon, 7, 13 fév. — Patry (baron), 6, 7 déc. — Patte. — Patureau, 28 nov. — Paty, 3 sept. — Pauchet, 10 août. — Pau-fou (Gertrude), 5 fév. — Paulard, 18 déc. — Paulin, 18 juin. — Paulinier, 22 nov. — Paulmier, 18 nov., 15 avril, 25 juin. — Pautzer, 20 janv. — Pawels, 19 août. — Payen, 23 déc., 24 sept. — Payn, 24 fév., 20 mai. — Paynel, 30 juillet. — Péan, 2 déc. — Pearmann, 8 mai. — Péchade (femme), 13 août. — Péche, 19 juin. — **Pêche.** Le capitaine qui se suicide en cours de pêche peut-il être con-sidéré comme *déserteur*? 24 juin. — Est-il en contravention comme pé-cheur celui qui prend du poisson à la main, hors saison? 14 août. — Le filet nommé *seine* est-il partout et en tout temps prohibé? 18 avril. — **Pêcheur**, 8 mai. — Pécourt, 1er mars. — Pecqueriaux, 21 déc. — Pec-quet, 13, 20, 21 mars, 12 juin. — Pèdre, 30 nov. — Peet, 27 oct. — Peillod, 28 oct. — Pelagaud, 17, 18 avril. — Pelée, 29 mai. — Pelit, 4 fév. — Pellechet, 26 août. — Pellerin-Tournay, 28 nov. — Pelletier, 18 déc. — Pelletin, 23 janv. — Pelluchon, 29 mai. — Pelou, 10 juillet. — Peltier, 15 oct. — Peluche, 6 nov. — Péngault, 15 oct. — **Pennautier**, commune, 18 août. — **Pension alimentaire.** Continue-t-elle d'être due par les héritiers du mari décédé envers sa femme séparée de corps? 15 juillet. — Faite à une Ir-landaise, 7 juin. — **V. Appel, Saisie-Arêt.** — **Pension militaire.** La femme séparée de corps, rentrée plus tard avec son mari, y a-t-elle droit? 16 juin. — **Pension sénatoriale.** Le fils d'un sénateur non devenu pair y succède-t-il? 10 janv. — **Pensionnat.** Son chef qui contracte société et la fait publier se rend-il par là justiciable du Tribunal de commerce et de ses conséquences? 14 déc., 24 fév. — **Pérez de Valence**, 7, 9 août, 3, 30 sept. — Pépin, 22 oct. — Pépin-Lehalleur, 17 juillet, 29 août. — Péquignot, 18 déc. — Perchelet, 24 sept. — Perdrier, 30 sept. — **Péremption de jugement.** Est-ce un incident ou est-ce une instance principale sujette elle-même à péremption? 15 août. — Est-elle interrom-pue vis-à-vis de toutes les parties par l'exécution du jugement à l'égard d'une seule d'entre elles? 3 fév. — **Pérennès**, 2 avril. — Péreyre (Emile), 5, 6 fév., 21 juillet. — Périer frères, 2, 10 avril. — Périer (du Haure), 16 nov. — Périers, 10, 12 mai, 24 juillet, 9 août. — Périgault de Grandchamp, 26 mars, 24 avril, 24, 25, 26 juillet. — Périgny (de), 16 sept. — Périgord, 8 janv. — Pérille, 5 mars. — Périn, 25 août. — Périn-Sérigny (veuve), 2 sept. — Pernet, 30 août. — Péron (fille), 12 nov., 13 déc., 1er janv. — Perpessa, 24 fév. — **Perpignan**, ville, 16 juillet. — Per-raudeau, 29 janv. — Perrée, 16, 22, 23, 30 janv., 6, 13, 20, 27 fév., 14, 19, 24, 31 mars, 2, 7, 23, 28 avril, 1, 2, 15 mai, 12, 19, 20 juin, 10, 26 juillet. — Perregaux, 8 nov. — Perret, 6, 8 nov., 23 janv. — Perret (femme),

29 oct. — Perrichon, 15 fév., 19 mars. — Perrier, 5 nov. — Perrin, 25 avril. — Perrin et Barba, 8 mai. — Perrio, 6 oct. — Perron, 22 janv., 2 sept.

Perronet. Procès à son sujet, 6 déc.

Perrot, 8 mai, 23 juill., 27 oct. — Perruche de Velna, 25 août. — Person (de), 18 juin. — Perthuis, 7 nov., 22 août. — Pesle, 7 oct. — Pesty, 24 juill. — Peters, 17 sept. — Petit, 20 mars, 8 avril, 7 juill., 30 août, 27 sept. — Petit, fraudeur, 8 nov. — Petit, juge, 2 nov. — Petit (veuve), 8 juill. — Petit-Bergonz, 4 oct. — Petit-Bliedestroff, 11 juill. — Petit-Monjour, 7 oct. — Petit des Rochettes, 8 avril. — Petiteau, 24 sept. — Petitjean, 15 nov. — Petitot, 21 oct. — Petron, 30 août. — Petzalis, 21 nov. — Peuré (femme), 7, 9 août. — Peybernes, 20 juin. — Peyre, 29 janv. — Peyre (femme), 14 février. — Peyrecave, 2 nov. — Peyret-Pommeroux, 6 déc. — Peyrot, 13 juin. — Peytel, 20 mars.

Pharmacie. Des pharmaciens peuvent-ils se porter partie civile et obtenir des dommages-intérêts, dans une poursuite pour vente illégale de médicaments, contre des épiciers et des herboristes ? 1^{er} janv., 19 fév., 6 mars. — Un individu pourvu des diplômes d'officier de santé et de pharmacien, peut-il cumuler ces deux professions ? 20 août. — Dommages-intérêts pour sirop composé autrement que l'annonce, 19 mai. — Médicaments avariés, 30 juin. — Pharmacie illégale, Lemoine, confiseur, 6 mars. — Projet d'ordonnance sur cette matière, 25, 27 déc.

Phénix, navire, 5 nov., 22, 27 janv., 1, 5, 8 fév., 1, 3, 5, 26 avril, 4, 18 juin. — Philibert, 26 mai, 2, 4, juill., 26 sept., 18 oct. — Philippe, 31 déc., 18, mars, 30 sept., 15 oct. — Philippe-Dennery, 5 déc., 18 janv., 3 fév. — Philippot, 12 juill. — Philogène, société, 7 oct. — Philpin de Piépage, 24 sept. — Phiquepal d'Arusmont, 7, 9 juill. — Phitilly, 22, 23 nov. — Piard, 14 juill. — Piat, 5 mars. — Pic, 31 mars, 1 à 4 avril. — Picard, 13 juill., 12 sept. — Picard (Josephine), 10, 20, 21 juill. — Picaut, 23 août. — Picchi, 10, 29 janv. — Pichat, 14 avril. — Pichéri et Ce, 6, 9 janv. — Pichon, 18 déc. — Pichon (veuve), 4 oct. — Picon, 27 août. — Picou, 25 août, 27 oct. — Piquery, 8, 23 janv. — Piquet, 31 janv. — Pie-Lafarge, 31 mai. — Piedana, 2, 5 déc. — Piedoux de la Chapelle, 25 oct. — Pieraggi, 7 déc. — Pierrard, 25 oct. — Pierre, 2 janv., 11 oct. — Pierret, 2, 28 nov., 27 sept. — Pierrey, 15 avril. — Pierson, 2 janv.

Piété filiale. Dans un incendie à *Écourt Saint-Quentin*, 6 oct.

Pigale, 17 juill. — Pigelet, 11, 22, 25 nov. — Pigeon (Marie), 12 fév., 16 juin.

Pigeons. Messagers de querelles, 4 août.

Pignatés, 5 mars. — Pigné-Château, 21 juin. — Pihet, 7 juill. — Pileau-Duhomme, 9 juill. — Pilgarn, 25 fév.

Pillage. De l'hôtel Nantouillet par les rois de France, 18 juill. — *A Chauriat*, 16, 18 sept. — Du navire le *Trazas* par des sauvages, 10 mars. — *V. Commune.*

Pillet (Léon); 29 avril, 6 mai. — Pillet-Vvill, 29, 30 janv., 25 juin. — Pillon (veuve), 25 décembre. — Pillot et consors, 9, 10, 11, 14 juill., 9 à 12 juill. — Pillot (Pierre), 25 octobre. — Pilloux, 24 juill., 19 août. — Pilven, 8 mai. — *Pinchats*, source, 13 juill. — Pinel, 11 janv., 19 fév., 4, 19 sept. — Pinondel, 8 mai. — Pinotaux, 2 juill. — Pins, 2, 3 oct. — Pinson, 18 nov. — Pinson de Ménerville, 4 fév. — Pintard, 27 août. — Piolaine (de), 28 juin, 4 juill. — Pion, 2 nov. — Piou, 11 nov., 1^{er} avril, 29 mai. — Piquand, 9 janv. — Piquée, 11 déc.

Piraterie. Dans le golfe du Mexique; ses réglemens, 14, 16 juill. — *Le Gabriel*, navire espagnol, 30 août, 3 sept.

Pireyre, 29 oct. — Pithou, 12 juill. — Pitoin et Sauguinède, 14 juill. — Pivot (Marguerite), 30 août. — Pizot, 4 mars. — Pla, 25 déc.

Plainte. Rédaction curieuse, 16 janvier.

Plançon, 3 mars. — *Plans géographiques en relief*, 18, 19 mars, 9 août, 1^{er} oct. — Plaque (Marguerite), 24 oct. — Plasman, 3 juill. — Plazen, 9 juill. — Plé (Geneviève), 14 avril, 9 mai, 18 juin. — Plet, 15 nov. — Ploque et Logan, 11 avril. — Plougoum, 15, 22, 24 fév., 12, 17 à 21, 24 juill., 4 août. — Plouvier, 28 août. — Plumier, 25 déc. — Pobbelle, 21 oct. — Pochet-Déroche, 30 nov., 30 déc. — Podevin, 24 oct. — Poggi, 23 nov., 10 avril. — Pognon, 20, 21, 22 janv.

Poids et mesures. La tentative de la vente à faux poids constitue-t-elle un délit ? 26 fév. — Le fait de placer dans un plateau de la balance un papier suffisant pour le faire pencher, constitue-t-il un faux poids ? 29 oct. — Circulaire sur les étiquettes des marchands, 14 août. — Faux poids; Abailard, 4 août.

Poitou, 30 déc. — Poimboëuf, 7 déc.

Poinçonnage de l'or et de l'argent. *V. Orfèvre.*

Poinsinet, 9 juill. — Poirel, 22 août. — Poirier, 19 déc., 13 janv., 18 fév., 21 mai. — Poirier (Louise), 11 oct. — Poirriez Desfontaines, 13 mars. — Poisset, 18 mars. — Poisson, 2 oct. — Poisson (Caroline), 19 déc. — Poisson (veuve), 21 juill.

Poisson géant dans la *Seine*, 14 août.

Poissonner, 7 janv. — Poitevin, 7 oct. — Poitou, 3 avril. — Polatowski, 21 août. — Polini, 4 fév. — Pollard, 16 déc. — Pollet, 18 août. — Pollette, 7 mai. — *Pollux*, navire, 27 juill. — Polo (femme), 19, 21 juill. — Pommerau (de), 10 août. — Pommeret, 19 août. — Pommeret, 2 nov. — Pompadour (de), 22 mars. — Poncet, 25 déc., 27, 28, 29 mars, 28 juill., 15 juillet, 30 août. — Poncet, moine, 18 juillet. — Poncet frères, 11, 13 nov. — Pouchat, oct. — Poniatowski (prince), 27 nov.

Pont suspendu, s'écroulant aux épreuves, sur la *Charente*, 16 juill.

Ponthieu, 16, 20 juin. — Ponton d'Amécourt, 15 avril, 10 juill. — Pope, 16 sept. — Popin (femme), 21 nov. — Poriquet, 16 juill.

Port. V. Octroi.

Portalis, 6 oct. — Porte (veuve), 30 sept.

Portes des maisons. Contre qui doit-on dresser procès-verbal lorsqu'elles ont été laissées ouvertes pendant la nuit ? 17 sept.

Porteurs d'eau. Leur genre de commerce, 15 mars.

Portier. Peut-il rendre le propriétaire garant solidaire du dommage que par sa conduite il cause aux locataires ? 19 déc., 4 fév. — Le Tribunal peut-il ordonner son expulsion pour sa conduite envers les locataires ? 15 juill. *V. Bail.*

Portier, 8 janv. — Posley, 8 oct.

Postes (maître de). Les voitures publiques peuvent-elles, comme les voyageurs, éviter le paiement des distances supplémentaires dans les villes où elles ne font que changer de chevaux ? 2, 4 déc. — Les postes et les chemins de fer, 13 mai. *V. Contrainte par corps.*

Pothier, 22 août. — Potier, 13 sept., 18 oct. — Pouch-Lafarge, 21 juill.

Poudre de chasse. Le propriétaire, auprès de qui on en établit un dépôt, a-t-il droit à une indemnité ? 21 avril.

Poudres de guerre. Avril et autres, à *Vizille* et à *Grenoble*, 1, 9 sept. — Coupry et autres, 1^{er} janv. — Perrichon et autres, 19 mars. — Explosion dans une auberge, 12 avril.

Pougnard, 17 janv. — Pouhaër, 13 juin. — Pouillard, 6 fév. — Poujole (Jeanette), 25 juill. — Poujon, 8 fév., 11, 29 avril. — Poulaillet, 4 oct. — Poulain, 22 avril, 12 sept., 14, 17 oct. — Poule (Em.), 18, 30 oct. — Poupas, 8 sept. — Pourailly, 12 fév. — Pouret, 18 nov. — Pourny, 4 mars. — Pourrat frères, 3 fév., 1^{er} mai, 25 août. — Pourrier, 17 janv. — Pourroum, 24 juill.

Poursuites disciplinaires. Une Cour peut-elle, *omisso medio*, statuer sur la faute d'un notaire ? La poursuite doit-elle être renvoyée devant le Tribunal de la résidence ? 29 mars. — Une Cour peut-elle, dans certains cas, juger ces faits en audience publique ? 30 mai. — Poursuites contre Me Charain, pour un silence imposé par un huissier, 3, 4 fév., 30 mai. *V. Avocat, Avoué.*

Pouvoir en cassation. Est-il possible contre une ordonnance de la chambre du conseil qui peut être frappée d'opposition ? 6 nov. — Lorsqu'un lieu de régulariser un certificat d'indigence on dépose l'amende, le pourvoi devient-il irrégulier ? 15 fév. — En quelque circonstance que ce soit, n'est-il pas toujours suspensif de l'exécution ? 16, 17 avril. *V. Utilité publique.*

Pousseur (Marie), 23, 30 avril. — Poussin et Ce, 10 août. — Poutrelle (femme), 28 nov. — Poux-Francklin, 24, 25 avril, 1^{er} mai. — Pouzet, 23 août. — Power, 31 mai. — Poyet, 15 mai. — Pozzo di Borgo, 20 mars. — Pradier, 23 novembre, 8 mai. — Pralet, 28 janv., 9 sept. — Pralon, 21 mars.

Prédication. Contre les confrères pénitents de Henri III, 18 juill. — Dilemmatoire et politique, Rey, curé, 18 août.

Prélat, 28 déc. — Prématin, 13 sept. — Prémont (de), 2 janv.

Prescription. Peut-elle y servir de base la vente des biens d'un mineur consentie par le tuteur sans autorisation, lorsque l'acquéreur a été paisible possesseur pendant trente ans avant la demande ? La suspension de prescription en faveur des militaires, s'applique-t-elle au Français qui a pris, avec autorisation, du service en pays étranger ? 13 sept. — Est-elle interrompue par une opposition pratiquée entre les mains d'un non-débiteur ? 13 fév. — *Quid* par la déclaration insérée dans un inventaire ? 14 fév. — *Quid* par

une contrainte domaniale frappée de nullité ? 15 sept. — *Quid* par la demande en intervention du créancier dans une instance en partage de succession ? 16 sept. — Le crime d'un individu de moins de seize ans, devant être jugé correctionnellement, se prescrit-il par trois ans comme un délit ? 23 sept. — Est-ce à dater du jour du crime que courent les dix ans de prescription de l'action civile pour les dommages-intérêts ? 13 août. *V. Agent de change, Bail, Billet à ordre, Eau (cours d'), Enfant, Loyers, Médecin, Partage, Presse (délit de), Rente, Rente sur l'Etat, Tuteur, Vente.*

Président, navire, 18, 19, 22 avril, 19, 31 mai, 2 juin. — Pressat, 4, 22 fév.

Presse clandestine. Philippe, 31 déc. *V. Imprimerie.*

Presse (délit de). Les contraventions en cette matière se prescrivent-elles par six mois comme les délits ? 7 juill. — Circulaire ministérielle sur cette matière, 26 sept., 3 oct. — Almanach démocratique, 10 déc. — Bible de la liberté par l'abbé Constant, 18 fév., 7, 26 avril, 13 mai. — Evangile du peuple, par M. Esquiroz; 10 déc., 10, 29, 31 janv., 3 fév. — Le pays et le gouvernement, par M. Lamennais, 12, 13, 16, 22, 23 nov., 2, 11, 27 déc. — La vérité sur le parti démocratique, par M. Thoré, 28 nov., 9, 19, 30 déc., 9, 13 janv. — Brochure politique d'un tisserand, 2 août. — *V. Diffamation, Journaux, Outrage à la morale.*

Prélat, 25 avril, 8 mai. — Prêt (veuve et fils), 20 août. — Prétel (Marie), 23 mai.

Prêts sur gages à Barnsley, 4 janv.

Préau, 24 juill. — Prével, 8 oct. — Prévost, 24 déc. — Prévôt-Denizet (femme), 17 mai. — Prévôt-Leygonie, 2 nov. — Prieur, 3 juill. — Prieur-Appert, 9 janv. — Prignot (veuve), 22 oct. — Priemaut, 2 nov. — Pringuet, 3 sept.

Prisons. Quelle peine est applicable aux détenus pour bris de vitres dans la prison ? 28 août. — Bris de meubles à *Saint-Germain*, 3 oct. — Rixe à *Saint-Germain* entre détenus, 30 juill. — Révolte dans la même prison, 11 nov. — Incendies à *Loos*, 12 juill., à *Lyon*, pour en sortir, 28 juill. — Troubles à *Saint-Michel*, 30 avril. — *Assassins* par désaffection; à *Poissey*, 24 mars; à *Loos*, 19 fév., 12 mars, 9, 14, 15 mai; à *Gaillon*, 19 juill. — Nouvelle loi sur le régime pénitentiaire, 4 oct. — Circulaire sur l'indemnité de l'entretien des détenus, 19 fév. — Circulaire pour les dépenses des jeunes détenus, 28 juill. — Correction paternelle pour les jeunes filles, 4 janv. — Construction d'une prison militaire à *Paris*, 16 avril, 28, 29 oct. — Observations sur celle de *Sartène*, 6 oct. — Décès du doyen des prisonniers, 8 mai. — *Histoire* des anciennes prisons de *Paris*, 8 avril; le Temple, 14 janv.; *Sainte-Pélagie* et *Vincennes*, 20 fév.; la Force, 4 mars; le Petit-Château, 12, 18 juill. *V. Lettres de cachet.*

Prissac (de), 13 août. — *Prissac*, ville, 23 août. — Prix-Levernois, 1^{er} oct.

Procès. La Maxime nul ne plaide en France par procureur est elle d'ordre public ? 11 août. — Procès à vendre à *Jersey*, 4 fév.

Procès politique de l'empire. Straaps, à *Schaebrum*, 29 juill.; de Gouault, à *Troyes*, 12 sept.

Procès-verbal. Rédaction curieuse, 16 janv. *V. Assises (Cour d'), Contravention, Gendarmerie.*

Procope, 18 juill.

Procureur. V. Procès.

Propriété. Observations à ce sujet en *Irlande*, 20 nov. *V. Contraventions, Bail.*

Propriété littéraire. Lorsqu'un ouvrage a paru sous le nom de deux auteurs, ne peut-il être cédé valablement que par eux deux ? 18 nov. — L'auteur qui a vendu un ouvrage, sans réserve, peut-il reproduire cet ouvrage sous une autre forme sans encourir de dommages-intérêts ? 13 déc. — Pétition à sujet, 11 fév. — Projet de loi, 18 janv., 17, 19, 24 fév., 15, 17, 22, 24, à 31 mars, 1, 2 avril; rejet, 3 avril. *V. Contrainte par corps, Contrefaçon littéraire.*

Prospectus. Contrevient-on à la loi sur leur distribution, en les donnant à lire ? 16 juill.

Protêt. Est-il nul s'il ne contient pas la signature du débiteur, ou le refus de signer, quand il est notoirement en déconfiture ? 14, 30 déc. — *Quid* s'il est fait après neuf heures du soir en été ? Cet acte peut-il être fait de minute à minute ? L'infraction à la loi ne donne-t-elle lieu alors qu'à une peine de discipline ? 19 déc. — Celui d'une lettre de change, tirée et payable en *Angleterre*, et ayant trois jours de délai de grâce, est-il valable fait le lendemain du troisième jour ? 26 mars. — Doit-on protester au besoin indiqué sur le billet, à peine de déchéance vis-à-vis des endosseurs ? 18 juin. — *V. Billet à ordre, Contrefaçon littéraire, Timbre.*

Prud'homme (veuve), 29 septembre.

Prud'hommes. Commission pour en établir à *Paris*, et observations, 25, 29 sept., 20 oct.

Pruley (de), 22 mai. — Prugent (femme), 18 août, 18 sept. — Pruneau (Nanette), 24 oct. — Pruvost, 29 nov. — Psalmon, 17 juill. — Puget, 28 nov., 5 déc. — Pujot, 26 fév., 14 mai, 24 oct. — Puniot, 25 août. — Putnam, 20 déc. — Puton, 7 nov. — Puttock, 30 déc., Puzin, 17 mars. — Py, 7 déc.

Q

Quarantaine imposée à des curieux, 10 avril.

Quarré, 3 mai. — Quatre coups, 22 nov. — Quatre hommes, 27 janv. — Quatresols de Marolles, 30 oct. — Quenanten, 19 juill. — Quénauld, 2 nov., 18 oct. — Quénisset, *V. Attentat.* — Quenson, 7, 8 mai, 7 oct. — Quentin, 1^{er} janv., 6 mars. — Quéquet, 9 nov. — Quest, 8 avril. — Questin, 14 nov. — Quibain, 28 nov. — Quinard, 24 oct. — Quincy, 17 juill. — Quinet et Ce, 3 avril. — Quinzat, 6 oct.

Quittance. Peut-on l'opposer à un cessionnaire quand elle n'a pas date certaine, et que lors de la notification du transport le débiteur n'a pas protesté ? 2 sept.

Quilton, 2 juill.

Quotité disponible. L'époux peut-il la léguer à un étranger, en donnant à son conjoint survivant l'usufruit de la réserve de ses ascendants ? 19, 29 nov. — L'enfant donataire qui renonce à la succession peut-il, outre la quotité disponible, retenir sa part dans la réserve ? Cette réserve doit-elle se calculer d'après le nombre des enfants existants, ou acceptants ? 3 juill. *V. Testament.*

R

R... négociant, 7, 12, 20 fév. — Raba, 10 mars. — Rabou, 10 juill. — Raby, 21 oct. — Racarie, 10, 12 mai, 24 juill., 9 août. — Rachel, 8 janv., 18 août. — Radat, 29 nov. — Raffaëli, 18 juill. — Raffiani, 3 sept. — Ragaine, 1^{er} janv., 19 fév. — Ragoïn, 16, 17 janv. — Ragoulo, 25 déc. — Raïmbert, 16 mai. — Raisin, 3 mars. — Rambaud, 19, 24 juill., 27 oct. — Ran, 1^{er} juill. — Rance, 8 juill. — Rancez, 4 juill. — Rançon, 27 sept. — Ranjon, 26 mars, 24, 25, 26 juill. — Rapatel, 25 juill. — Rapier, 8 sept. — Rapp, 14 oct. — Raspaill, 13 déc.

Rassemblement tumultueux au parvis Notre-Dame, 11 novembre. *V. Emeute.*

Rateau, 10, 12 sept. — Ratisbonne, 12 mars. — Ratti, 30 avril, 16 mai, 26 juin, 5, 7 août. — Rau, 1, 15 juill. — Raulet, 19, déc., 9 août. — Raulin (Josephine), 14 mars, 16 avril. — Rauméal (femme de), 5 fév. — Raux, 25 avril, 15 mai. — Ravard, 19 sept. — Ravest, 29 avril. — Ravet (veuve), 27 fév. — Raveton, 21 nov. — Ravignan, 17 avril. — Ravillez, 24 oct. — Ravitchak, 18 avril. — Rayer, 14 mars. — Raymond, 8 nov., 20 mars, 14, 30 avril, 16 mai, 21, 24, 26 juill., 5, 7 août, 11 oct. — Raymond (Henri), 23 juill. — Raynaud, 21 juill. — Ragot (Cath.), 5 août. — Rebaudy, 12 nov. — Rebillet, 20 sept. — Reboul, 13 juill. — Reboul de Veyrac, 25 avril, 8 mai, 16 juill. — Rebour, 20 mars.

Recensement du royaume, 23, 28 juill., 2, 10, 14 août. *V. Emeute, Journaux, Voies de fait.*

Receveur-général. Peut-il faire cession de biens ? 22 mai. — Société de la recette de l'*Hérault*, 29, 30 janv., 25 juill. *V. Rentes sur l'Etat.*

Receveur municipal. Une commune peut-elle attaquer l'ordonnance qui règle son traitement ? *Quid* quand elle ne s'y est pas conformée ? Peut-elle alors, à l'occasion de l'ordonnance qui lui est spéciale, attaquer celle qui est générale ? 30 juill.

Récoltes. V. Bail.

Recrutement. Lequel de deux jumeaux, fils de veuve, doit profiter de

l'exemption ? 30 avril. — Peut-on appliquer une peine à celui qui, sans fraude néglige de se présenter ? 19 août. — Substitution pour exemption 4, 7 juill. — Mutilation pour s'y soustraire, 4 janv. — Nouvelle loi en *Hongrie*, et troubles, 17 fév. — Projet de loi en France, 27 fév., 3, 19, 20, 24, 25 mars, 18, 19, 22, 23, 24, avril, 6, 10 juill. *V. Remplacement.*

Récusation. Le juge récusé peut-il participer au jugement qui statue sur cette question ? *Quid* sur la question de savoir si ce droit du récusant n'est pas épuisé ? 31 déc.

Redheuil, 20 janv., 6 septembre. — Redorte (de la), 23 juill. — Reess, 2 oct.

Référé. Bien qu'il s'agisse de moins de 1,500 francs, y a-t-il lieu à appel de l'ordonnance qui statue sur les difficultés d'exécution d'un arrêt de condamnation ? Le juge du référé peut-il surseoir à l'exécution de cet arrêt ? 15 oct. *V. Contrainte par corps.*

Réfractaires de la Vendée, 7 nov. — Régala (femme), 23 juill.

Règlement de juges. La Cour royale qui, sur une telle demande, se sépare par des moyens du fond, commet-elle un excès de pouvoir ? 28 déc.

Regnard, 2 janv. — Regnault, 10 janv. — Regnault (Marie), 6 mai. — Regnier, 13 déc. — Regnier (femme), 20 fév.

Rehabilitation. Chauchard, 7 fév., 28 avril. — Guyard, 4 avril. — Roy (vins), 7 oct. — Séguin, libraire, 10 juill.

Reid, 24 oct. — Reidan, 14 juill. — Reimonencq, 30 déc. — Reinaud, 20 sept.

Reintégrant. Quand cette action repose sur une dépossession prononcée, doit-elle être accueillie, quoique le défendeur ait une possession plus qu'annale ? 7, 15 avril. — La possession annale est-elle nécessaire pour l'exercice de cette action ? 3 juill., 7 oct. *V. Action possessoire.*

Remèdes secrets. Rey de Jouglu, 17 juill.

Remèson (femme de), 26 mars. — Remling, 4 juill.

Remise d'affaires. Peut-elle être refusée au ministère public par le Tribunal ? 25 oct.

Rémoud, 7 mars.

Remplacement militaire. Le contrat passé avec une compagnie non autorisée est-il valable ? Le remplaçant n'a-t-il d'action que contre la compagnie ? *Quid* de son opposition entre les mains du remplacé ? 27 fév. — Celui qui fait par un homme marié peut-il, d'office, être annulé sur la requête de l'intendant militaire ? 29 juill. — Jugement de compétence critiqué dans ses termes par la Cour, 3 fév.

Remusat (femme de), 8 nov. — Rémy, 11 mars, 25 juin. — Renack (femme), 18 oct. — Renard, 17, 23, 29 janv. — Renard (demoiselle), 21 déc., 22 oct. — Renard (femme), 26 août. — Renard-Lebon, 15 avril. — Renaudin, 1^{er} nov. — Renaud, 25 août. — Rendu, 5 sept. — Renou (fille), 13 janv. — Renouard, 7, 8 mai.

Rente. A quelle époque celles constituées sur des immeubles ont-elles perdu leur caractère et sont-elles devenues prescriptibles comme meubles ? 20 août. — Le remboursement d'une rente portable est-il exigible après deux ans de non paiement, sans sommation préalable, et malgré les offres ? 8 sept. *V. Dot, Fabrique, Féodalité.*

Rente viagère. Lorsqu'elle constitue le prix d'une vente, doit-elle, pour valider cet acte, être en rapport avec la valeur de l'immeuble ? 1^{er} juill. — Celle qui fait partie du prix d'une vente, et qui est déclarée incessible et insaisissable, peut-elle être valablement cédée par le créancier ? 8 sept. — Lorsqu'elle est imposée à plusieurs personnes par un testament, avec sûretés pour son service, est-elle solidaire ? Quelles bases doit-on prendre pour le décider ? 16 août. — Le jugement sur celle de 50 francs est-il en dernier ressort ? L'obligation de la payer, causée de la part d'un héritier pour exécution de la volonté d'une personne décédée, est-elle une cause suffisante ? Ce titre doit-il contenir le bon ou approuvé en toutes lettres ? Sinon n'est-il qu'un commencement de preuve par écrit ? 16 juill.

Rentes sur l'Etat. Les receveurs-généraux sont-ils responsables du retard apporté dans une vente, lorsqu'ils ont adressé leurs bordereaux en temps utile au Trésor ? 2 mai. — Un simple transfert suffit-il pour en opérer la donation ? 9 juill. — La propriété de celle qui excède 50 francs peut-elle, en l'absence de transfert, être établie par des présomptions graves, quand les preuves par écrit manquent ? *Quid* de la perception des arrérages pendant plus de trente ans ? Y a-t-il la prescription ? Comment ces rentes se transfèrent-elles anciennement ? 13 janv. — Quand les arrérages ont été perçus par une succession, leur cessionnaire peut-il les y saisir-arrière ? 10 déc. — Lorsqu'un mandat au porteur pour arrérages a été délivré, et qu'il y a opposition au paiement par le propriétaire de la rente, le Trésor, en payant à ce dernier, est-il dégagé envers le porteur du mandat ? 5 déc. — Est-elle insaisissable au point que des créanciers de la femme ne puissent s'en emparer, même en demandant contre le mari donataire la séparation des patrimoines ? 27 nov. *V. Agent de change, Dommages-intérêts.*

Renucci, 27 nov. — *Réparateur*, société, 31 oct. — Rességuier (de), 20 fév., 29, 30 avril. — Resterlitz (princesse de), 20 déc. — Retourne, 18 octobre.

Retrait litigieux. Ne peut-il être exercé qu'autant qu'il existe un procès engagé sur le fond du droit au moment de la cession ? 10 fév.

Retz (cardinal de), 18 juill. — Revello, 24, 25 janv., 15 mai.

Revenant. Un homme blanc à *Marseille*, 19 sept.

Revendication. Est-elle possible sur des marchandises déposées à l'entrepôt, par ordonnance de justice, si l'acheteur tombe en faillite ? 16 décembre.

Reverchon, 18 juill. — Révillon, 4 mars. — Revoil, 21 oct. — Revol, 20 sept. — Rey, 12 fév., 12 mars, 13 août, 21 oct. — Rey (Claude), curé, 18 août. — Rey-Lebœuf, 9 août. — Rey de Jouglu, 17 juill. — Reygasse, 9 juill. — Reynard-Lesage, 12 juill. — Reynaud (Dlle), 11 fév. — Rhubarbe-Pilule, 19 août. — Riallant, 21 mai, 16 sept. — Ribault, 20, 22 août. — Ribeira, 9 janv. — Riboud, 13 sept. — Ricard, 5, 15 mars. — Ricard (de), 8 mai. — Ricardo, 11, 13 fév. — Ricaud, 20 mars. — Richard, 11, 18 fév., 29 mars, 2 avril, 9 juill., 11, 30 sept., 27 oct. — Richard, douanier, 30 sept. — Richard, portier, 27 juill., 4, 16, 22 juill., 11 août. — Riché, 26 mai, 2, 4 juill., 26 sept. — Richemond (de), 12 sept. — Richer, 16, 17 janv. — Richmond (de), 31 mai, 15 août. — Richoux, 22 mai. — Ricoix, 22 janv. — Ricoux, 22 fév. — Ricquier, 8 fév., 16, 18 juill. — Ridel, 15 fév. — Ridouel, 10 mai. — Ridoux (Cath.), 13, 19 juill. — Riera, 3 oct. — Rieusesse, 14 nov. — Rieux, 16, 17 janv. — Rieux-Chateaufort (Bénédict), 18 juill. — Rigaud, 11 fév., 28 avril, 18 juill. — Rigollet, 3 janv. — Rimlin, 30 déc. — Riom, ville, 11 oct. — Riottard, 27 nov. — Rioux (comtesse de), 15 mai. — Riquet de Bonrepos, 8 sept. — Rishoffer, 30 août. — Ristorucci, 7 avril. — Rivier, 25 juill. — Rivière-Nocaze, 4 mars.

Rivières. Droit régulier de l'église de *Lyon* sur la *Saône*; abénévis d'un des bras de cette rivière, 27 oct. — *V. Alluvion, Canal, Eau (cours d').*

Rivierre, 25 juill. — Rivolet, 25 août.

Rixes, entre militaires, à *Versailles*, 15 avril; à *Soissons*, 8 juill.; à *Bercy*, avec des dévoués de vins, 9, 10 juill. — Entre bouviers, au *Sauvage*, 25 janv. — Entre jeunes gens, à *Saint-Georges-Butaent*, 30 sept. — Entre détenus, à *Saint-Germain*, pour un conte, 30 juill. — Entre boulangers, à *Sarragosse*, 5 juill. — *A Angers*, 25 sept. — Dans un bal, rue de la *Verrerie*, 1^{er} août. — Pour compagnonage, à *Saint-Denis*, 31 mai. — *V. Blessures graves, Emeute, Meurtre, Voies de fait.*

Roaldès, 4, 5, 10, 13, 14, 18, 28, 29 août, 4, 5, 25 sept., 7, 8 oct. — Robecq-Montmorency (de), 11 août. — Robelin (femme), 28 août. — Robequin, 17 janv., 6 fév. — Robert, 22 nov., 23, 25, 29 janv., 15 fév., 25 avril. — Robert (Jean), 10, 12 mai, 24 juill., 9 août. — Robert (veuve), 26 fév. — Roberts, 8 janv. — Robertson, 3 janv., 1^{er} oct. — Robespierre, 21 mars. — Robin (femme), 16 déc. — Robine, 1^{er} mars, 19, 24 juill. — Robineau, 25 sept. — Robineau de Bougon, 3 sept. — Robinet, 1^{er} juill. — Robinson, 3 mars. — Robles, 17 avril. — Roblot, 30 déc. — Rocplan, curé, 29 mai. — Roca, 25 août. — Roch, 5 déc. — Rochard, 13 août. — Rochas, 25 nov. — Rochejaquequin (de la), 27 juill. — *Rocheville*, ville, 9 sept. — Rocher, 2 janv., 22 août. — Rochet, 3 avril. — Rochoux-Péron, 6 déc. — Roddes, 8 fév. — Rodelche, 6 déc., 7 fév., 22 mai, 7 juill. — Roë, 18 janv. — Roger, 2 nov., 12 juill., 22 sept. — Roget de Belloguet, 20 déc. — Rogozinski, 14 mai. — Rogues de Fursac, 8 mai. — Rohan-Soubise, 15, 22 mars, 31 mai. — Rohan (cardinal de), 25 oct. — Rohel, 30 août. — Rollac, 28 avril. — Rolland de Villargues, 3 déc. — Rolleau (Adèle), 30 juill., 1, 2, 6 août. — Rollin (veuve), 29 sept. — Rollot, 13 août. — Romain (Louise), 14 mars. — Romans (de), 14, 15 août. — Romanson, 11 fév. — Romany, 18 juill. — Romat, 27 mars. — Rombace, 18 juill. — *Rome*, ville, 23 juill., 2, 4 août. — Romieu, 21 juill. — Romiguères, 17, 23 juill., 4 août. — Ronce, 28 fév. — Rondeau, 25 janv., 16 août. — Rongier (femme), 26 fév. — Roquette, 10 mai. — Roret, 1^{er} mai, 25 août. — Rosas, 7 avril. — Rosaz, 6 mai. — Rose, 4 déc., 28 avril. — Rose (Dlle), 22 janv. — *Rosell*, navire, 24 oct. — Roserot, 8, 14 fév. —

Rosier, 9, 10, 11 juin. — Rosse (Nicolas), 31 mai. — Rossignol (veuve), 6 mars. — Rotschild (de), 19 sept. — Rotschild (baronne de), 14 avril. — Rouchon, 18 déc. — 20 janv., 9 oct. — Rouen, ville, 15 janv. — Rouge, 24 juill. — Rougeron, 20 août. — Rouget, 7 janv., 25 fév., 15 sept. — Rouget de Lisle, 13 janv., 18 fév. — Rouha, 6 déc. — Rouillé, 8 nov. — Roukka, 18 avril.

Roulage. Le Tribunal civil est-il compétent lorsqu'il est saisi par un expéditeur non commerçant? 26 nov.

Rouland, 6 nov., 30 déc., 8 mai. — Roulerand, 18 nov. — Roulié, 18 nov., 18 mars. — Rouleau, 30 juill., 1, 2, 6, 10 août. — Roullin (femme), 3 janv., 1^{er} juill. — Roulot (Pauline), 10, 28 janv. — Rouquier, 21 juill. — Rousseau, 7 janv., 19, 23 juill., 7 août, 24 sept., 6 oct. — Rousseau, curé, 23 janv. — Rousseau, soldat, 6 août. — Rousseau (Pierre), 27 sept. — Rousseau (Marie), 10 mars. — Rousseau (veuve), 30 déc. — Rousseau-Bordet, 4 déc. — Rousseau-Chatillon, 27 mai. — Roussel, 21 nov., 12 fév., 14 juill., 18, 21 oct. — Roussel (femme), 3 fév., 14 mars. — Rousselin, 18 oct. — Roussier, 9 mai. — Roussignol, 1^{er} oct. — Routhier, 5 mai. Rouvier, 3 mars. — Rouville (de), 24 oct. — Rouvre, 25 mars. — Roux de Gandil, 3 avril. — Rouy, 7 fév. — Rouzé, 11 mars. — Rouzet, 10 mai. — Rove, 21 mars. — Rowland et Son, 30 nov., 30 déc., 19 avril, 12 août. — Rowley, 16 oct. — Roy, 4 janv., 7 fév., 24 avril, 7 oct. — Royer, 3 avril. — Royer (de), 24, 25, 28 avril. — Roze, 7 mars. — Rozier, 5 mai, 9, 10, 11 juill., 9 à 12 juill. — Rubenstein, 20 janv. — Rudel-Dumirail, 6 oct.

Ruc. Mazagran, 17 juill. — **Alignement, Voirie.**

Rueb, 27 mars, 7, 10 avril. — Rulhières, 19, 23 juill. — Rumeaux (femme), 12 fév. — Ruon, 14 janv.

Russie. Histoire de sa législation, 10 juill.

Ruttler, 24 sept.

S

Sabatier, 3, 17 mars. — Sabin, 30 sept. — Sablier (femme), 4 oct. — Sachet, 9 sept. — Sade (de), 18, 25 oct. — Saget, 29 mars. — Sagot (femme), 10, 20, 21 juill. — Sahla (baron de la), 5 sept. — Saignère. — Saïgon (Eugénie), 30 sept. — Saillard, 4, 8 mars, 2 mai. — Saillard frères, 29, 31 mars, 2, 5, 10 avril. — Saillard du bois terre, 10 sept. — Sain, 25 nov., 4 août. — Saint-Benoît, 2 juill. — Saint-Beuve, 25 nov. — Saint-Blancard, 17 janv. — **Saint-Bonnet,** commune, 15 sept. — Saint-Brice, 7 oct. — Saint-Cyr, 19 juill. — Saint-Denis, 16 mai, 18 juill. — Saint-Didier (de), 3 janv. — **Saint-Germain,** ville, 5 nov. — Saint-Gilles, 25 avril, 3 mai. — Saint-Haouen (de), 26 juill., 23 août. — Saint-Hibéry, 8 juill. — Saintin, 26 mai, 2, 4 juill., 26 sept. — Saintine, 22 juill. — **Saint-Marc,** commune, 8 mai. — Saint-Marc (femme de), 3 fév. — Saint-Michel, 19 juill., 1, 2, 9 août. — Saint-Pierre (veuve de), 15 août. — Saint-Quentin (de), 22 nov., 11 fév. — Saint-Romain, 14, 16 janv. — **Saint-Romain,** commune, 3 sept. — Sainte-Gabrielle (sœur), 14 mars, 16 avril. — **Sainte-Livrade,** ville, 14, 15 août, 4, 10, 13 oct. — **Sainte-Marguerite,** île, 13 juill. — Sainte-Marie, 18, 27 juill. — Sainte-Sophie (sœur), 18, 19 mars, 9 août. — **Sainte-Terre,** commune, 25 oct.

Saisie-arrêt et opposition. Celle faite par un étranger sur un étranger, pour dette non commerciale, quoique chez un Français, ne pouvant être appréciée en France, le juge français peut-il l'annuler si elle a été pratiquée en vertu de permission? 30 avril. — Lorsque le président a accordé l'autorisation de la former, sauf à lui en référer, peut-il alors retracter son autorisation? Le doit-il lorsqu'elle est litigieuse et subordonnée à un compte? 19 sept., 8 oct. — Peut-elle être pratiquée sur une pension alimentaire? 20 mai. — Quelle est l'étendue de celle qui l'on peut asséoir sur les appointements d'un acteur? Le Tribunal peut-il seul la déterminer? 23 sept. — Le tiers saisi peut-il demander le renvoi devant ses juges, si sa déclaration est contestée? 13 août. — **V. Faillite, Fonds de commerce, Fourrière, Office ministériel, Prescription, Remplacement, Rente sur l'Etat, Transfert.**

Saisie-exécution. Réserve expresse du coucher des saisis, 23 avril. — **V. Huissier, Saisie-gagerie.** — **Saisie-Brandon, V. Faillite.**

Saisie-gagerie. Celle pratiquée par un propriétaire pour loyers, sur des meubles qui ne se trouvent que passagèrement chez son locataire, est-elle valable? 15 mars. — Lorsqu'elle a été déclarée valable, quelle procédure doit-on suivre pour arriver au recouvrement, si l'on refuse d'ouvrir les portes? 3 janv.

Saisie-immobilière. Est-elle nulle si le placard affiché dans l'auditoire du Tribunal ne contient pas le nom propre du maire auquel copie a été laissée? 16 juill. — L'héritier bénéficiaire qui, dans la succession de son auteur laisse vendre un immeuble qui lui appartient personnellement, est-il recevable à demander la nullité des poursuites? 13 août. — Le délai de trois jours avant la publication du cahier des charges pour la notification des moyens de nullité, est-il franc? 11 oct. — Prolongation demandée pour une vente, à cause des fortifications de Paris, 12 fév. — **V. Hypothèque, Loyers.**

Sakarof, 3 janv. — Saladin, 10, 15 août. — Salem (Clotilde), 9, 10 juill. — Saleron-Myon, 3 fév. — Saleta, 25 août. — Saliceti (veuve), 5 juill. — **Salines de l'Est,** 1, 3 oct. — Salles, 19 déc. — Salles-Estradères, 6 oct. — Salley, 23 août, 1^{er} sept. — Sallmard (de), 17 janv. — Salmon, 18 juill. — Salneuve, 5 juill. — Samazeuil, 18 mars. — Samezun, 9, 10, 11 juill., 9, 10, 11 juill. — Samson, 1^{er} janv. — Samson (veuve), 21 déc. — Sand, 30 sept., 17 oct. — Sand (Georges), 8 oct. — Sanders, 19 avril. — Sandys, 1^{er} nov., 9, 11 août. — Sanis, 18, 19 mars, 9 août, 1^{er} oct. — Sanson, 6 déc., 30 sept. — Santallier, 12 fév. — Santeur (veuve), 16 nov. — Sanyas, 14 nov. — Sarda, 1^{er} oct. — Sarda-Garrigou, 4 oct. — Sarlandière (veuve), 10 fév. — Sarlat, 13 juill. — **Sarragosse,** ville, 5 juill. — Sarrazin, 22 fév., 27 août, 9 oct. — Sartre, 27 nov. — Saulnier, 25 oct. — Saunac, 24 déc., 4 janv. — Saunier, 12 avril, 16 juill. — Saur (comte), 10 janv. — Sautebien, 29 nov. — Sauton, 12 fév. — Sauvage, 13 nov., 11 fév. — Sauvage (de), 22 mai. — Sauvageot, 6 oct. — Sauvion, 30 juill. — Sauzet, 7 nov. — Savard, 19 sept. — Savary, 21 nov., 3 avril, 2, 3, 6, 22 oct. — Saverot, 6 oct. — Savey, 24 mai, 12, 17 juill., 3 oct. — Savigny, 24 sept. — Savigny (Josephine), 20 juill. — Savoie, 8 sept.

Savon. Dommages-intérêts pour savon corrosif, 29 oct.

Saxe, 11 juill. — Say (H.), 23 avril, 2, 15 mai, 21 juill., 21 août. — Say-Parry, 15 oct.

Scellés. Voyez **Frais.**

Schayé, 24 sept., 8 oct. — Scheffer (Ve), 11 juill. — Schindler, 17 oct. — Schlesinger, 20 déc. — Schmitt, 7 juill. — Schneegaut, 2 nov. — Schneider, 20, 21, 25 janv., 27 fév., 15 juill. — Schœki (femme), 19 juill. — Schelcher, 15 fév. — Schoen, 22 juill. — **Schanbrunn,** château, 29 juill. — Schott (Cath), 16 juill. — Schultz (Ve), 27 août. — Schwartz, 5 août. — Schwartz (Porcienne), 28 juill. — Schwartz (Ve), 22 juill. — Sébastiani (H.), 24 juill., 21 juill. — Sébastiani, peintre, 20 mai. — Seblon, 18 août. — Séchan, 31 janv. — Second, 15 sept. — **Secte communiste, en Suisse,** 24 fév. — Sédaine, 16 sept. — Ségé, 16, 17 janv. — Seger, 16 déc. — Séguier, 10 fév. — Séguin, 4 fév. — Séguin (Edouard), 4 janv. — Séguin, libraire, 10 juill. — Séguin, 11 mars. — Seib, 15 oct. — Seignard, 2 oct. — Seigneurgens, 10, 31 oct. — Seillier, 17 janv. — Seine, 22 nov. — Séjournant, 24 sept.

Sel. La contravention concernant sa falsification est-elle applicable aux marchands en gros ou seulement aux détaillants? 2 juill.

Selles, 10 août. — Sellier, 20 déc. — Sénéchal, 4, 15 mars, 27 juill., 17 oct. — Sénéchaux, 5 juill. — Senefelder, 13 janv. — Sennac, 29 avril.

Séparation de biens. Achet, 12 août. — Bénard, 2 sept. — Bépoux, 12 sept. — Bergeret, 6 août, 15 sept. — Besoille, 20 août. — Besson, 5 sept. — Besville, 23 août, 17 oct. — Bouvier, 24 oct. — Buchère, 22 oct. — Calbrit, 14 août. — Caldairon, 24 oct. — Canard, 16 août. — Cappe, 12 août. — Catillon, 29 août. — Chaumont, 17 sept., 8 oct. — Cherchin, 31 oct. — Cirasse, 3 sept. — Clerc, 27 sept. — Clicquot, 7 oct. — Defouchécourt, 26 sept. — Delarue, 30 août. — Detry, 30 sept. — Dubalay, 4 sept. — Duvivier, 5 sept. — Firbach, 23 oct. — Gardembas, 7 août, 19 sept. — Hubault, 28 août. — Joasseau, 28, 29 oct. — Larsonneau, 10 sept. — Lebrethon, 20 oct. — Lebrun, 5 août. — Lecordier, 18 août. — Lelort, 12 août. — Leroy, 17 oct. — Lorange, 23 sept. — Martin, 1^{er} sept. — Meilleurant, 23 oct. — Mérentié, 21 août, 10 oct. — Millot, 28 oct. — Morey, 21 oct. — Parisot, 21, 22 août. — Peysson, 10 août. — Philippon, 3 sept. — Ploq, 22 sept. — Prévost, 19 sept. — Raymond, 25 sept. — Rimmelmann, 14 août. — Riffé, 21 août. — Sandrin,

6 sept. — Spengler, 1^{er} sept. — Tempette, 5 août. — Voog, 24 sept. — Wurtel, 10 août, 24 sept. — **V. Offres réelles, Séparation de corps.**

Séparation de corps. L'époux qui l'a obtenue contre sa femme pour adultère, peut-il par sa seule volonté en faire cesser les effets en renonçant à son bénéfice? 29 nov., 4, 25 fév. — Cette action peut-elle être intentée par un curateur au nom de l'époux interdit? Le subrogé-tuteur, pour l'introduire, doit-il être autorisé par le conseil de famille? 30 mai, 6 sept. — La femme poursuivie pour adultère et renvoyée de la poursuite par désistement du mari, peut-elle être condamnée à la prison dans l'instance en séparation? 3 sept. — L'ordonnance du président qui fixe le domicile provisoire de la femme est-elle susceptible d'appel? Le tribunal peut-il être saisi de cette question avant de connaître de la demande principale? Ce domicile provisoire peut-il être fixé au domicile conjugal, avec défense au mari de continuer à y résider? 5 août, 1^{er} oct. — La sommation de comparaître devant le président du tribunal fixe-t-elle la juridiction, quel que soit le domicile du défendeur au moment de l'assignation? 27 août. — Lorsqu'une enquête est ordonnée au sujet de propos diffamatoires tenus par le mari, ce dernier peut-il, sans articulation préalable, établir par contre-enquête qu'ils sont le résultat de l'inconduite de sa femme? 15 mars. — Les lettres injurieuses d'un époux contre l'autre, adressées à des tiers, peuvent-elles autoriser une séparation sans enquête? 9 janv. — Le mari défendeur peut-il obtenir contre sa femme une provision alimentaire? Cette demande peut-elle, pour la première fois, être produite en appel? 23 avril. — Les donations (ou gains de survie) assurées par un mari à sa femme sont-elles révoquées par la séparation de corps pour adultère? 5 mai. — Nonobstant la puissance paternelle qui subsiste malgré la séparation, les tribunaux peuvent-ils confier le soin des enfants à la mère, ou même à un tiers? **Quid** alors de la somme des aliments à fournir par le père? 29 juill. — **L'aoué** qui a occupé pour une femme demanderesse et repoussée, peut-il demander ses frais au mari? 9 janv. — A... (époux), 5 août, 1^{er} oct. — Beauvais (de), 10, 11 août. — Blagny, 10 août. — Bonneuil, 20, 21 août. — Choppin, 22 août. — Connet, époux sexagénaires, 20 janv. — Durand de Valley, 13, 19 déc. — Escourrolles, 19 déc. — F..., 15 mars. — G..., 4 mars. — Gareau, 26 août. — H..., requête injurieuse présentée au Czar, 11 avril. — Hamel, 3 sept. — Hézard, 14 août. — L... (Isidore), 24 déc. — Lavallée, 28 janv. — Lejeune, 15 août. — Nicolle, 9 janv. — P..., se recherchant en cachette, 11 fév. — Quatrecoqs, 22 nov. — R..., 3 sept. — Rivière, 9 sept. — S..., 7 juill. — Secat, 14 sept. — Tallon, 19 sept. — **V. Adultère, Escroquerie, Fonds de commerce, notaire, Pension alimentaire, Pension militaire.**

Séparation de patrimoine. Cette action de la part d'un créancier l'empêche-t-elle de poursuivre la caution? Peut-il l'exercer, même après trois ans, sur une chose mobilière, si elle est la représentation de l'immeuble hypothéqué? 31 juill.

Sépinasse, 16 nov. — Septier, 10 fév.

Séquestration. Danchelle, envers sa fille mariée et folle, 7 mai, 16 août. — Poncet et autres, envers un négociant lyonnais, 23, 24, 25 déc., 27, 28, 29 mars, 28 juill., 30 août. — Robin, 16 déc. — Envers une esclave pendant 22 mois, 15, 17, 19, 25 fév., 12, 13 mars. — Envers une folle par sa mère à Boulogne, 2 juill.

Serf, 12 fév. — Sergent, 22 sept.

Serment. D'un membre de la Cour de cassation reçu à son domicile, 18 mars. — Formalités exigées par la loi prussienne, 7 mai. — Entre voyageurs, 8 juill.

Serré, 18 juill. — Serres, 24 déc., 27 sept. — Serres de Gauzy, 10 mai. — Sérurier, 1^{er} oct.

Servitude. Lorsqu'un droit de vue a été accordé, le juge seul peut-il déterminer la distance à observer dans les constructions du terrain sur lequel il s'exerce? 15 fév. — Quand est-ce que celle des jours de souffrance devient imprescriptible? 10 août. — Peut-on acquérir une servitude sur un arbre? 7 avril. — **V. Eau (Cours d').**

Servitudes militaires. Le vendeur d'un immeuble situé dans une zone militaire est-il obligé de le déclarer à son acquéreur? 17 janv. — Observations au sujet des fortifications de Paris, 21 déc., 3, 15 janv. — **V. Fortifications.**

Sévete (Ve), 11 août. — Sévot, 6 oct. — Shakespeare, 29 mai. — **Sharpam,** domaine, 15 juill. — Shean (Ve), 14 juill. — Sheier, 14 déc. — Shéridan, 28 déc. — Shillibert, 4 juill. — Shone, 9 août. — Sibirille, 19 fév. — Sicard, 24 déc. — Sickengen-Hohenbourg (de), 6 déc. — Sichel, 15 avril. — Sicre, 24 juill. — Sidney-Smith, 14 janv. — Sières, 26 nov., 6 fév. — Signoret (femme), 29 janv. — Siller, 21 déc. — Simcox et Pemberton, 30 août. — Siméon (Ve), 24 fév. — Simon, 9, 29 avril, 29 sept. — Simonon, 7 oct. — Simpson, 7 déc., 4 juill. — Simpson (Anne), 27 fév. — Simbaldo, 24 oct. — Sinoyll, 20 oct. — Sirandin, 2 janv. — Sirombra, 19 sept. — Slangthorpe, 19 août. — Smith, 4 déc. — Snooks, 9 oct. — Soalhat, 6 nov. — Soames, 7 juill.

Société des jeunes savans, 5 avril.

Société civile. V. Assignation, Mines.

Société commerciale. Celle par actions est-elle nulle si le procédé a besoin d'améliorations? Peut-on dire qu'elle est sans objet? Ces contestations doivent-elles être jugées par arbitres? 30 déc. — Peut-elle être annulée s'il y a eu fraude dans son établissement? 26 août. — Dans une commandite par actions, la même personne peut-elle être caissier et président du conseil? 9 oct. — Son gérant peut-il transporter sa position et même la donner en nantissement? 6, 13, 20 fév., 24, 31 mars, 7 avril. — Quoique l'acte d'une société en commandite soit publié, le gérant, qui tient ses pouvoirs de la loi, peut-il emprunter, si cette défense n'a pas été publiée avec l'acte ou plus tard? 2 juill. — Ce gérant est-il personnellement responsable des dettes de son prédécesseur, lorsqu'à sa retraite il n'y a eu ni dissolution ni inventaire? Sa déclaration aux actionnaires, approuvée par eux, à ce sujet, peut-elle être opposée aux tiers? 17, 28 juill. — Peut-on considérer comme s'étant immiscés dans l'administration les employés acquéreurs d'actions à titre de cautionnement? **Quid** de la participation des actionnaires aux mesures d'administration intérieure, prises en assemblées générales? 17 juill. — Les créanciers d'une société en commandite en liquidation ont-ils une action directe contre les commanditaires pour le versement de leurs apports? Ces difficultés doivent-elles être jugées par arbitres? 29 avril, 22 mai, 10 août. — Un administrateur provisoire peut-il former opposition à un jugement rendu avant sa nomination contre le gérant? **Quid** de la tierce-opposition d'un créancier? **Quid** de l'intervention d'un commanditaire? 27 nov. — Quelle solidarité peut-il exister entre commanditaires, en cas de faillite de la société? 8 mai. — Toute société anonyme non autorisée est-elle nulle, même en pays étranger? Les actionnaires peuvent-ils demander la restitution de leur mise sans participer aux parts? 10 avril, 11 août. — Les Cours royales peuvent-elles souverainement interpréter les clauses des actes des sociétés anonymes comme celles de tous les actes ordinaires? 10, 12 mars. — La nullité d'une société, prononcée pour défaut de publications, rend-elle l'associé non recevable à prouver contre des tiers, créanciers de son co-associé, qu'elle a eue une existence réelle, et qu'il a un droit de copropriété sur les valeurs qui en dépendent? 7 mai. — **Quid** en ce cas de la validité d'une clause compromissoire d'arbitrage? 30 juill. — **Quid** aussi d'une clause de renonciation à l'appel? 12 juill. — Une société de messagerie entre deux villes, pendant un temps déterminé, peut-elle être considérée comme en participation? N'est-elle pas en nom collectif et soumise aux lois de la matière? 27 sept. — L'acquisition de terrains par une société pour y construire et les revendre est-elle commerciale? 16 sept. — Taxe de leurs publications, 13, 14, 15 janv. — Société du gaz de résine; demande en nullité pour exagération, 4 fév. — L'incombustible, 24, 30 déc. — Société de jurisprudence, 5 mai, 13 juill. — Société plâtrière, 15 juill., 26 août. — Société fraternelle, 17 oct. — Publications légales, V. fin de la table. — **V. Arbitrage, Assignation, Contrainte par corps, Elections, Faillite, Femme mariée, Hypothèque, Notaire, Pensionnaire, Receveur général, Théâtre.**

Soète, 8 mai. — Sohn, 4 sept. — Solage (de), 18, 25 oct. — Solard, 8, 9, mai, 26 juill. — Soledad-Quesada (femme), 11 avril, 26 mai. — Soler, abbé, 24 juill. — Solide, navire, 11 mars. — Solvet, 15 avril. — **Somatomètre,** mesure, 17 fév. — Sorbier, 10 oct.

Sorcellerie. Bisti (veuve), 2 janv. — Cagnard, 6 juill. — Houel, veuve et fille, 15 août. — Lagrange, 24 fév. — Lasserre, 31 déc. — Leboulanger (époux), et Anne Flambar, 20 sept. — Lasseure, 10 déc. — Ouvrier parisien imbu de cette croyance, 6 oct. — Les sorciers de Brix, 23 mai.

Sorezi, 22 août. — Soubeiran-Reynaud, 21 juill. — Souchet, 30 janv., 1, 3, 4, 5 fév., 28 juill., 14, 15 août. — Souchet (femme), 30 déc. — Souesme, 31 mai, 24, 25 juill. — Souffront, 2 nov. — Sougères, 11, 12, 27 fév., 17 juill. — Soul (maréchal), 6 juill. — Soumis (femme), 2 oct. — Soupot, 14 déc. — Souquet frères, 4 juill. — Souquette, 9 déc.

Sourd-muet. V. Interdiction.

Sourdois, 17 oct. — Souris, 25 déc. — Sousselier, 5 juill. — Souvay,

14 juill. — Soyer, 28 juill. — **Sparkles,** navire, 24 oct. — Spencer, curé, 7 juill. — Speroni, 3 déc., 15 mai. — Spettd (de), 6 déc. — Spring (John), 4 juill.

Squelette. Trouvé aux fortifications du bois de Boulogne, 4 juill. — Trouvé en creusant un ruisseau à Stokesley, 23 août. — Trouvés avec cuirasses au fort de Romainville, 5 sept. — Trouvé à l'Hôtel-de-Ville de Mons, 21 oct. — **V. Ossements.**

Stacpole (miss), 14 oct. — Stahl, 11, 18 août. — Standish, 28 janv. — Stanton, 13 janv., 14 mars.

Statue La liste civile est-elle responsable des dégradations survenues à celles des expositions, quand les artistes ne les retirent pas, surtout lorsqu'il y a eu force majeure? 22 juill.

Steffenson, 19 sept. — Steinakers, 11, 24 fév., 21 août. — Stephany, 12 juill. — Stévant, 30 nov. — Stévenin, 20 fév. — Stoltz (femme), 26 août. — Strapps, 29 juill.

Strabisme. Opéré pour éviter des insultes, 29 mars.

Straforello, 10 août. — Stratinian (de), 3 mars. — Strickland (Emma), 26 juill. — Strubing (de), 18 juill. — Stuttman, 14 mars. — Suberbiel, 11 sept.

Subrogation. V. Créance litigieuse.

Substances vénéneuses. Condamnation pour leur vente, 5, 8 mars, 5 mai.

Substitution. Celle contenue dans le testament d'un Français en Angleterre peut-elle être observée? 3 mars. — Existe-t-elle dans la clause de donation par laquelle les immeubles, encore existants au décès du donataire, seraient partagés entre les héritiers du survivant et ceux du prédécédé? Cette faculté d'aliéner comprend-elle le pouvoir de disposer par testament? 29 avril. — **Quid** de la clause par laquelle le légataire doit, en cas de non postérité, laisser les biens à sa mère, après la mort de laquelle ils retourneraient aux héritiers naturels du testateur? 23 juill. — **Quid** si le légataire doit, en cas de non enfants, laisser la succession à un tiers? 28 juill. — **V. Testament.**

Succession. Les ascendants naturels ont-ils une réserve dans celle de leurs enfants? 13 déc. — De quelle époque l'enfant naturel a-t-il droit aux arrérages ou intérêts afférens à sa cote-part? Est-ce seulement du jour de sa demande? 24 mars, 19 avril. — Les intérêts pécuniaires d'une succession peuvent-ils être réglés indépendamment d'une contestation sur la légitimité d'une partie? 26 avril. — Le domaine, qui s'est emparé d'une succession en déshérence, peut-il opposer aux héritiers la déchéance d'après les lois sur l'arrière de la dette publique? Son désistement d'appel, avec réserve de cette exception, est-il recevable? 9 janv. — Quand elle est composée de biens situés tant en France qu'à l'étranger, si ceux de France sont attribués à un héritier, et ceux de l'étranger à un autre, y a-t-il droit de soultre sur la moitié des biens de France? 10 déc. — **L'étranger** qui, par une demande en partage formée en France contre un étranger, a conclu à l'application de la loi française, peut-il, après liquidation contradictoire, demander l'application du statut personnel? 29 nov. — D'après les termes des traités, les Tribunaux français peuvent-ils connaître des contestations élevées entre les héritiers d'un Suisse, mort en France? 21 août. — Discussion sur les lois qui doivent régir cette matière, 8 mai. — Succession inconnue, 5 mars. — Du docteur noir en Amérique, 31 mai. — Du concierge du Mont-de-Piété, 4 sept. — Occasionnant un don de 40,000 francs, 18 sept. — **Spoliation:** Houry, 23 juill. — Marly et femme Varin, 27 juill. — **V. Donation, Emigré, Enregistrement, Hypothèque, Nantissement, Partage, Prescription, Quotité disponible, Substitution.**

Sucres indigènes. Contestation sur leur qualité et les droits à percevoir, 2, 10 avril, 17 juill., 18 juill.

Suffot (Zénobie), 11 fév.

Suicide. Agostini, 24 oct. — Albert (Marie), 14 août. — B..., à l'Hôtel-de-Ville, 26 sept. — Beugin, 15 mars. — Boistaux, fourrier, 11 juill. — Braquehais, 10 avril. — C... (Paul), artiste, 22, 28 fév. — Charrier, **Sonnambule,** 16 nov. — Cocural-d'Orcy, 11 avril, 26 mai. — Cornole (époux), 15 janv. — D... (Elisa), 16 nov. — D...G...L... (femme), 20 mai. — Deutz, 27 mai. — Ferrière, 19 avril. — G..., commis, 24 avril. — G... (Dlle), 2 nov. — Garitey, 14 août. — Gorman, 1^{er} sept. — Grundy, 23 août. — J... (Marianne), 16 nov. — Jacquemin (époux), pour une grenouille, 18 juill. — Joly (Augustine), 19 déc. — Jugla, 16 juill. — Labit, 6 nov. — Lamartinié, 17 mars. — Lebon, 18 juill. — Lehr (John), 2 oct. — Malbos, 4 oct. — Mayer, détenu, 1^{er} mars. — Milat, 4 juill. — Monval, 5, 8 mars. — N..., à Avesnes, 1^{er} sept. — N..., rue Quincampoix, 23 juill. — Pauguin (femme), 23 sept. — Q... (Jeannette), 18, 19 juill. — Ravillez, 24 oct. — Tinière, 25 janv. — V... (Dlle), de quatorze ans, 5 août. — Villette, 6 janv. — Zoncada, 19 déc. — Un jeune prisonnier, à Saintes, 24 déc. — Un condamné à l'audience, 2 juill. — Une veuve anglaise, 6 nov. — Une jeune femme, après vol, 27 mai. — Une jeune fille à Londres, pour se marier, 15 sept. — Une jeune anachorète, au Landin, 26 sept. — Un enfant, à Glasgow, pour ne pas aller à l'école, 24 mars. — Un négociant de Rouen, à Dieppe, 6 mars. — Deux amans (par la faim), à Avesnes, 16 mai. — Deux jeunes gens, à Malines, 26 sept. — Un grenadier du 4^e régiment, 5 sept. — Un jeune homme à la colonne Vendôme, 1^{er} mai. — A la colonne de Juillet, 25 oct. — Au pont d'Iéna, 7 mai. — Au Pont-Neuf, 12 fév. — Des inconnus, à Valence, 2 janv. — A Courbevoie, 12 août. — A Viroflay, 15 août. — A Saint-Mihiel, 20 août. — A Vaucouleurs, 5 sept. — Supposé entre mari et femme, 1, 4, 6 mars, 7 avril. — Relevé général, 7 juill. — **V. Emeute, Péche.**

Suisse, république. V. Succession.

uleau, 17 sept.

Sulfate de cuivre. Sa vente est-elle nulle s'il ne contient que vingt-cinq pour cent de cette substance? **Quid** si l'échantillon était conforme à la livraison? 27 fév.

Sullise, 25 mars. — Sunt (Dlle), 11 fév.

Surenchère. Celle faite à la suite d'une vente de biens de mineurs peut-elle avoir lieu devant le notaire qui y a procédé? Suffit-il pour sa validité que la dénonciation énonce toutes les parties substantielles de l'acte de surenchère? 28 déc. — En matière de faillite peut-elle s'exercer contre un concessionnaire d'héritiers qui se rend adjudicataire du tout? 17 fév. — Le mari peut-il seul faire une surenchère sur l'acquiescement d'un immeuble hypothéqué à la créance personnelle de sa femme? Est-ce un acte d'administration? 24 déc. — Lorsqu'il a été stipulé dans l'enchère que l'adjudicataire paierait pour tous frais dix pour cent, la surenchère doit-elle comprendre le quart, ou le dixième de ce forfait? 29 juill. — **V. Hypothèque légale, Vente.**

Sarman, 25 août.

Surveillance. Est-elle suspendue pendant un emprisonnement postérieur à la condamnation? 6 déc., 7 fév., 17, 19, 22 mai, 7 juill. — Le condamné militaire à la réclusion y est-il soumis? 20 août. — **V. Amnistie, Ban (rupture de), Elections municipales.**

Susse frères, 10 janv. — Sutaine, 20 janv., 30 avril. — Sutot, 30 août.

Sutté. Dans l'Indostan, 4 mars.

Suydam, 19 avril. — Suzan, 19 juill. — Swanberg, 19, 25 déc. — Switser, 8 juill. — Sydney, colonie, 25 fév. — Sylvine (Dlle), 22 août.

T

Tabac. Saisie de cigares parfumés, 9 sept.

Table de la Gazette des Tribunaux, 27 fév.

Tableaux. Ceux de la liste civile sont-ils inaliénables, même par des tiers? 10, 11, 19 août. — Le peintre peut-il empêcher de reproduire son tableau dans le journal spécial de l'exposition? 27 août. — Procès pour prix de tableaux, 6, 7 déc., 20 mai, 10 août. — Tableaux dégradés à Londres, 4 juill. — **V. Contrefaçon.**

Tabouret, 21 juill. — Taday, 12 avril. — Tailhade, 8 fév. — Taillandier, 24 juill. — Taillebos, 23 oct. — Taillefer, 6 sept. — Tajan, 20 nov., 28 déc. — Talange, 17 mai. — Talbot, 21 nov. — Talhot, 16 juill. — Talhouarn, 14 avril. — Talleyrand, 14 oct. — Tambiès, 21 nov. — Tami, 23 sept. — Tanlay (de), 14 fév. — Tarhé, 26 fév., 6, 15, 17, 18 mars, 1^{er} sept. — Tardif, 24, 25, 26 juill. — Tarrou, 7 déc. — Tassy, 25 avril. — Tastereau, 30 juill. — Tastet, 20 janv. — Tattégren, 17 juill. — Tauzier et Ce, 16 déc. — Taverne, 10 oct. — Tavernier, 20 janv., 7 fév., 7 mars. — **Tavolière de Foggia,** société, 11 août. — Taylor (Th.), 12 avril. — Taylor (mistress), 21 mars. — Techener, 4 fév. — **Teil** (de), commune, 23 août. — Teillard, 9 oct. — Teinturier, 7 janv. — Teissol, 26 mai.

Témoignage (faux). Lorsque deux individus sont accusés l'un de l'autre provoqué, l'autre de l'avoir rendu, si le prétendu faux témoin est dé-

claré non coupable, l'autre peut-il être condamné pour subornation 1er août. — Observations sur ce crime en Corse, 17 avril, 27 sept. — Avion, 10 oct. — Berruyer, 1er août. — Charey, 11, 26 juill. — Gombes, 10 oct. — Delalande, 12, 17 mars. — Genin, 19 fév. — Grosnier (fille), 10 déc. — Mandari, 15 avril. — Monlillet, 29 avril. — Noël, 17 mars. — Rouède, 25 déc. — Roulot (fille), 10, 28 janv. — Speller, 20 août.

Témoins. Jusques à quel point peut-on exiger en justice le témoignage d'un ministre du culte? 12 mars, 2, 3, 4, 11 avril, 19 mai. — L'insuffisance du reproche d'avoir bu et mangé avec la partie depuis l'arrêt d'enquête, peut-elle être suppléée et couverte par des conclusions signifiées depuis? 28 août. — Ceux d'un acte de notoriété sont-ils personnellement et solidairement responsables de la vérité des faits qui y sont énoncés? 15 juill. — Témoin sourd produit dans un procès en diffamation, 15 janv. — Appliquant à un prévenu le fait d'un autre, 20 août. — Oubliant son adresse, 25 fév. — V. *certificat, garde nationale, interrogatoire, testament.*

Tempête. A Louviers, 30 juillet, 8, 11 sept. — A Lyon, 7, 8 oct. — A Magny, 12 sept. — A Bourg, 8 oct. — A Boulogne-sur-Mer, 24 oct. V. *Nauffrage.*

Tenaille, 4 août. — Tenneson, 2 nov. — Tenney, 16 oct. — Ternisien, 22 nov. — Terpreau, 19 juill. — Terrades (Rose), 19, 21 juillet. — Terrien (femme), 11 sept. — Terrier, 5 déc., 8 janv. — Terrioux, 3 fév. — Terry (femme), 25 fév. — Tessier, 15 nov., 24 déc.

Testament. La clause qui annule un legs si l'on attaque le testament, est-elle réputée non écrite? 25 janv. — Celui fait au même instant sur le recto de papiers séparés est-il valable? Qui peut apprécier ces faits? 11 fév. — Le testament olographe fait par un aveugle est-il valable? 20 fév. — La perte de la mémoire rend-elle un testateur inhabile? Est-il sain d'esprit? 6 mai. — Un testament et un annexe, contenant une substitution ajoutée au legs universel, forment-ils un tout s'annulant l'un par l'autre? 28 juin. — Celui qui a été atteint de démence peut-il tester, si le mois suivant il est revenu à la raison, quoique paralysé? 22 sept. — Le legs de la quotité disponible en faveur d'un enfant empêche-t-il une donation en faveur d'un autre? 28 août. — Peut-on y imposer à son légataire de partager sa succession par moitié entre ses héritiers naturels et ceux du testateur? 13 sept. — Celui fait en faveur d'un individu que le testateur qualifie de son enfant naturel est-il réductible aux termes de la loi, par suite de cette seule qualité et sans rechercher si la reconnaissance est ou non valable? 9 déc. — Celui de sujets sardes, nul en Sardaigne, peut-il être déclaré valable en France et y être exécuté même à l'égard de Sardes? 21 avril. — La transaction entre des héritiers et le légataire universel empêche-t-elle de l'attaquer en nullité, même du chef d'un ayant droit qui n'y a pas figuré? 20 juin. — La mention de la lecture est-elle suffisante dans ces mots: et fut lecture en entier en présence de témoins? 6 mars. — La déclaration d'une dette au profit d'un témoin instrumentaire, lorsque ce dernier n'en apporte aucune autre preuve, est-elle une libéralité déguisée qui annule le testament? 26 avril. — La signature mal orthographiée d'un témoin est-elle une cause de nullité, lorsque sa sincérité est attestée par le notaire? 31 mai. — Discussion sur la qualité de ville ou de campagne du lieu où il a été reçu, 23 juill. — Baronne de Feuchères, 31 déc., 3 fév., 27 mai, 20 juin, 8, 23 juillet, 25, 30 sept. — Standish en faveur de Louis-Philippe, 28 janv. — Lord Hansard, 9 août. — James Wood, 25, 28 août. — V. *Donation, notaire, rente viagère, substitution.*

Testamentaire de Miravail, 6 oct. — Teste, 20 fév., 10 mai. — Têtu, 26 juill., 5 juillet. — Textoris, 28 juillet. — Teysseire, 21 nov., 5 avril. — Thanaron (Sophie), 24, 31 déc., 20 juin, 8, 28 juillet, 25, 30 sept. — Thureau (Ve), 13 nov., 10 déc. — Tharel, 4 fév. — Thayer, 2 avril.

Thé. Cette denrée doit-elle un droit de circulation? 11 mars.

Théâtre. Les privilèges peuvent-ils être vendus par les actionnaires sans se conformer aux lois sur la vente des choses communes? L'actionnaire qui s'y oppose est-il susceptible de dommages-intérêts? 10 août. — Un directeur doit-il des dommages-intérêts pour la non représentation d'une pièce reçue? *Quid* si c'est à cause de la censure? 13 nov., 2, 27 sept. *Quid* s'il s'agit d'une représentation ordonnée par justice? 21, 27 juill. — Le directeur privilégié est-il responsable vis-à-vis des employés du théâtre des dettes des concessionnaires de son exploitation? 7 mai, 4 juill. — L'acquéreur des droits d'un auteur qui fait partie de la Société dramatique peut-il empêcher la représentation de sa pièce en province? 25 juill. — Les tribunaux de commerce peuvent-ils connaître des engagements des auteurs? Leur inexécution donne-t-elle lieu à la condamnation du dédit? 27 mars, 9 sept. — La location d'une salle de spectacle est-elle un acte de commerce? 8 janv. — Les traités concernant les entreprises de succès sont-ils licites? 17 mai. — Erreurs dans la vente des billets aux abords, 30 sept. — Vente de faux billets, 3 mars. — Académie royale de musique, incendie, 8 janv., 18 août; procès de Fanny-Elsler, 12, 20 fév., 9 sept.; répartition des droits d'auteurs de partition étrangère, 23 oct. — Cirque Olympique. Une ingénue enceinte, 9 janv. — Français. Droit des acteurs à l'essai à un engagement, 27 avril; chute d'un spectateur des galeries, 3 janv. — Italien. Sa société, 30 janv.; loge réclamée au Théâtre-Ventadour, 14 août; chute d'un ouvrier, 29 sept. — Porte-St-Antoine. Représentation demandée d'une pièce anciennement reçue, 30 avril, dettes des directeurs, 7 mai, 4, 21 juillet. — Porte-St-Martin. Ancienne liquidation, 14, 16 janv. — Renaissance. Engagement de Frédéric-Lemaître, 27, 29, 31 mars; débats pour la pièce: *Il était une fois un roi et une reine*, 10, 11 janv. — Variétés. *Eloi l'innocent*, 13 nov. — Vaudeville. Procès de son incendie, 4 déc., 17 juill., 27 août; vente de son ancien emplacement, 12, 21 mars; vente de son privilège, 10 août; location d'une maison voisine, 16 mai; billets-Arnal, 4, 8 nov.; chocolat-Lepointre d'une nuit au sérail, 16 mai; procès avec le directeur de la scène, 20 fév.; engagement Philippe-Dennery, 5 déc., 18 janv., 3 fév. — Batignolles Cautionnement du gérant, 27 mai. — Bellevue. Ecoulement, 25 oct. — Brest. Couplets étrangers à une pièce, 7 nov., 10 déc. — Lille. Troubles, 2 janv. — Londres. Ecoulement partiel du Théâtre-Victoria, 17 oct. — Madrid. Amende pour non proclamation de la traduction d'une pièce française, 6 oct. — Metz. Frédéric-Lemaître, 12, 26 fév. — New-York. Incendie du théâtre National, 18 juill. — Toulon. Troubles de débuts 21 oct. — Zurich. Troubles, 11 janvier. — V. *Billets à ordre, censure, contrefaçon littéraire, saisie-arrêt.*

Thélier, 14 juill. — Théliet, 25 déc., 10 août. — Thelu, 12 fév. — Thémis, société, 24 oct. — Théodore, 9 janv., 24 fév. — *Théophilantropes*, 6 oct. — Thérans, 7 mars. — Thévenard-Guérin, 20 fév. — Thénien, 6 nov. — Thévenin (Ve), 30 sept. — Thibault, 30 déc., 2 oct. — Thibout, 21 nov., 30 janv. — Thiebault, 20 sept., 10 oct. — Thiebault-Ritter, 7 nov. — Thieffries, 30 nov. — Thieré, 16, 21 juill., 17 juillet. — Thieriat, 4 août. — Thil, 11 sept. — Thilorier, 1er janvier. — Thinet, 26 sept. — Thomas, 1er janvier, 19 fév., 23 avril. — Thomas (A.), 22 nov., 22 juillet. — Thomas, avoué, 2 juin. — Thomasset, 2 oct. — Thomazy, 25 juillet, 25 août. — Thoré, 28 nov., 9, 19, 30 déc., 9, 13 janv., 14 mai, 11 juill. — Thoré (Louise), 2 juillet. — Thorel, 19 déc. — Thoré (Ve), 9 août. — Thompson, 25 sept. — Thompson (femme), 11 août. — Thommazou, 12 avril. — Thuillier, 13 nov., 9 oct. — Thuret, 27 juill. — *Ti-grer*, navire, 8 juill. — Tillières (de), 3 fév. — Tilly (de), 11 août.

Timbre. La reproduction du procès d'un journal, en forme de brochure, y est-elle soumise? 22 juill., 5, 7 août. — Commission contre les fraudes du lavage, 25 déc. — Falsification pour les affiches et les journaux, 30 août. — Facilités pour le timbre des billets particuliers des négociants? 4 oct. — Projet de loi au sujet des billets de commerce, 7 avril. — V. *Billet à ordre.*

Timon, 12 mars, 4 avril, 11, 13, 14 juill. — Timon-David, 13 oct. — Tinel, 12 nov. — Tirard, 16 janv. — Tircin, 22 août. — Tircbarbe-d'Aubermesnil, 27 mars, 4 juill. — Tison (femme), 10, 25 mars. — Tison, 26 mai, 2, 4 juillet, 26 sept. — Tivier, 9 avril, 17 mai. — Tjas, 30 août. — Tocqueville (de), 15 mars. — Toledo (don), 28 janv., 11, 11, 13 fév., 23, 25, 30 août, 1er sept. — Tombe, 11 mars.

Tombeau. Mutilé par un mari, 10 juillet.

Tomlins, 9 oct. — Tonnard (Ve), 4 août. — Toole, 12 sept. — Top-sent (femme), 3 sept. — Torteret, 30 sept. — Torton, 24, 30 juin, 21 juillet, 27 août. — Touaillon, 9 juill. — Touchard, 25 fév. — Toulod, 28 avril. — Toulouse, ville, V. *Emeute.* — Tour d'Auvergne (de la), 25, 27 déc. — Touraille (Dlle de la), 12 nov., 13 déc., 1er janv., 18 juill. — Tournelle (femme), 25 oct. — Tournelle (de la), 4 oct. — Tousez (Al-cide), 19 août. — Toustain-Limezy, 28 avril. — Toutain, 22 août. — Tout-laire, 16 sept. — Touzac (de), 9 janv. — Toyot (de), 8 fév. — Tozzoli, 30 avril, 16 mai, 26 juin, 5, 7 août, 11 oct. — Trabuchi, 18 fév., 9 juill. — Tragine, V. *Assassinat.*

Traite. V. *Lettre de change.*

Traite des noirs. Observations à ce sujet, 20 sept.

Tramolini, 11 sept. — Trannois, 4 mars.

Transaction. Celle par laquelle un mandataire qui a compromis un

recouvrement commercial s'oblige envers son mandant, n'est-elle qu'un engagement civil, ne donnant lieu qu'à des intérêts civils? 17 avril. — V. *Demande principale.*

Transfert. Celui de deniers dus par une commune est-il bien signifié au receveur municipal? 27 nov. — Doit-il, pour sa validité, être signifié entre les mains de personnes non-demeurant en France? 27 déc. — Celui fait avec toute garantie soumet-il le cédant à la solvabilité future du débiteur? 3 janv. — Celui de loyers éclus et à échoir prévaut-il sur les oppositions formées postérieurement? 21 janv. — V. *Agent de change, Notaire, Rente sur l'Etat.*

Trappe, couvent, 29 juillet. — Trasle, 11 oct. — Traude (femme), 15 août. — Tréaillé, 21 oct.

Travaux publics. Peut-on considérer comme tels ceux de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et rendre administratives les contestations qui les concernent? 29 août. — V. *Utilité, publique, Vente.*

Travers, 3 mars.

Travestissement. V. *Costume, Escroquerie, Vol.*

Trazas, navire, 10 mars. — Trebuchet, 18 oct. — Trelon, 19 avril.

Trésor du dey d'Alger changé en pierres, 28 août.

Trèves (Cath.), 20 nov.

Tribunaux. En l'absence de tous les membres, un avocat peut-il signer une mise en liberté de dettier pour défaut d'alimens? 10 janv. — Circulaire concernant les congés, 11 janv. — Observations sur leurs droits vis-à-vis les agents du culte, 12 mars. — Projet de loi sur le noviciat judiciaire, 21 mars, 30 mai, 5 juillet. — Ordonnance sur le mode de délibérations pour l'examen des projets de loi, 22, 23 avril. — Pétition sur le personnel de ceux de cinquième classe, 28 mars. — Justiciable frappé d'un coup de sang en se présentant au tribunal, 15 oct. — Publicité des débats en Prusse, 17 oct. — Observations sur les tribunaux en Grèce, 21 nov. — Tribunal de Paris. Loi sur son organisation, 22, 29, 30 janv., 1, 8 fév., 1, 6, 7, 14, 15, 20, 24 mars, 11, 14, 16, 23, 24, 25 avril, 1, 3, 5, 8, 13 mai, 12 juin; instruction ministérielle sur ses audiences, 1er fév.; sa chambre d'expropriations pour utilité publique, 17 juin; son roulement, 19 août, 20 oct.; statistique de ses travaux et observations, 4, 11 nov. — Tribunaux corses. Choix de juges du continent, 7 déc. — Tribunal de Montpellier. Absence du ministère public, 25 fév. — Tribunal de Besançon. Chambre temporaire, 24 sept. — Tribunal avarien du Caucase, 27 fév. — Tribunal de famille des Monténégrins, 3 janv. — Tribunal criminel de Florence, 2 oct. — RENTRÉS: à Bourgoin, à Bagères, 14 nov.; à Brest, 18 nov.; à Melun, 8 nov.; à Paris, 4 nov.; à St-Gaudens, à St-Girons, à St-Lô, à St-Marcellin, 14 nov. — V. *Culte.*

Tribunaux de commerce. De Paris, nouvel ordre de service, 18 fév.; observations sur l'enregistrement de ses jugemens, 16 fév.; élections annuelles, 7, 17, 19 à 24 juill.; serment et installation, 19, 29 août, 9 sept. — De Meaux. Serment, 24 mars. — De Versailles. Elections, 3 oct. — De Colmar. Ordonnance sur sa composition, 27 oct. — V. *Avocat.*

Tribunaux militaires. V. *Code militaire, Conseil de guerre.*

Tricar, 10, 19 août. — Tricéphale, société, 16 juin. — Triozon, 5 juill. — Tripe (femme), 13 oct. — Tripier, 9 nov. — Trivulce, 18 juill. — Trochon, 18 oct. — Trolley, 14 mai. — Troplong, 20, 28 nov., 14, 23 déc. — Tropsent, 7 oct. — Trotin, 13 fév.

Trois. L'arrêté de police qui ordonne leur établissement et l'enlèvement des bornes est-il légal et obligatoire? Les tribunaux peuvent-ils en suspendre l'exécution? 27 janv.

Trouiller, 19 mars. — Trouillet, 25, 27 juill., 4 août. — Trouvé, 22 fév., 7 juill. — Troy, 8 janv., 13 juill. — Truant, 10 mai. — Truchon, 5 mars, 25 août. — Truffaut, 5 mai, 13 juill. — Truneeu, 20 mars. — Truttin, 27 mai. — Truy, 19 fév. — Tschous, 5 juill. — Turner, 19 avril. — Tuckett, 19, 20, 25 fév., 5, 6 mars, 7 juill. — Tugault, 20 nov., 21 juill. — Tugnot de Lanoye, 5 mai. — Tully (de), 30 avril, 7 mai, 4 juill. — Turc, 22 nov. — Turie, 21 juill. — Turpin (femme), 10 sept.

Tuteur. Le mineur devenu majeur peut-il, après dix ans, faire annuler une vente d'immeubles où le tuteur a agi, non en sa qualité, mais comme se portant fort? Y a-t-il prescription? 27 nov. — V. *Conseil de famille, Faillite, Minorité, Vente.*

Tyndall, 4, 29 juillet.

U

Union, bateau, 24 sept. — Université de France, 2 déc. — Urbain (Nestor), 11, 12 mars, 23 mai. — Ursulines de Dinan, 24 fév. — Ursus minor, navire, 21 janv.

Usage (droit d'). V. *Bois et Forêts.*

Usufruit. Le survivant des époux qui a celui de la part du prédécédé dans la communauté, peut-il exercer ce droit sur les biens de la continuation de communauté entre lui et son fils mineur? A défaut d'inventaire, les *balloceaux* non mis en coupe réglée, appartiennent-ils à l'usufruitier? 23 janv. — S'étend-il aux améliorations, adjonctions et constructions nouvelles substituées aux anciennes? *Quid*, en ce cas, de celui d'une chute d'eau et de moulins y établis? 20 oct. — Des *graves* sont-elles des choses fongibles qui puissent être remplacées par d'autres? *Quid* des planches de gravures? La veuve d'un marchand restée en possession du fonds commun en a-t-elle joui à ses risques et périls quant à l'usufruit qu'elle en avait? 17 avril. — V. *Legs.*

Usure. Y a-t-il anatocisme et usure dans la convention par laquelle des intérêts échus ont été rétroactivement capitalisés pour en produire à leur tour? 29 nov., 17 avril. — L'intérêt de six pour cent stipulé vis-à-vis d'un constructeur par un bailleur de fonds, indépendamment d'une bénéfice, est-il une clause usuraire? 5 août. — Le souscripteur d'une lettre de change, condamné à la payer par jugement définitif, peut-il l'attaquer comme entachée d'usure lorsque jusques là il n'a point opposé cette exception? 15 avril. — Quand il y a eu acquiescement à un jugement, peut-on, en appelant du chef de la contrainte par corps, faire en même temps valoir des motifs d'usure? 21 avril. — Dans ces poursuites, la partie lésée peut-elle se constituer partie civile? 25 nov., 13 mars, 4 août, 5, 15, 18 sept. — La loi sur le cumul des peines est-elle applicable à l'usure s'il s'y joint un autre fait? 5 déc. — Patente d'usurier. — Gatelet, jardinier, 20 sept. — Horliac, 25 nov., 13 mars, 4 août. — Jullian, 5 sept. — Lebeque, 14 mai. — Marche, 8 avril. — Pégurier, porteur d'eau, 27 août. — Un prêteur sur joueurs ruinés, 18 sept. — V. *Transaction.*

Utilité publique. Après consignation de l'indemnité, l'administration doit-elle être mise en possession de l'immeuble, sans attendre la décision sur le retrait de cette indemnité? La demande de ce retrait est-elle principale, et la commune a-t-elle besoin d'y être autorisée? 19 avril. — La demande en indemnité d'un propriétaire contre un entrepreneur est-elle de la compétence administrative? 31 juill. — Le *pourvoi en cassation* en cette matière, doit-il, à peine de nullité, non seulement être formé dans le délai de la loi de 1833, mais encore être notifié dans la huitaine à partie adverse? 8 fév. — Le Tribunal, saisi après cassation, peut-il statuer sans appeler la partie expropriée et quoique l'arrêt de cassation ne lui ait pas été notifié? Peut-il s'appuyer sur des justifications et pièces nouvelles? Le dépôt des plans à la mairie est-il suffisamment attesté par le certificat du maire? Quand il s'agit d'un intérêt communal, l'approbation de l'arrêté du préfet par le ministre intervient-elle valablement, dans la procédure, avant le jugement? Une commune, dans ce cas, a-t-elle besoin d'une autorisation spéciale? 9 sept. — Loi sur l'expropriation en cette matière, 1, 3 à 6, 10 mars, 26 avril, 7 mai. — V. *Canal, Enregistrement.*

V

V... (comte de), 2 oct.

Vacances judiciaires. Sont-elles utiles? 27 août.

Vacquier, 2 juill. — Vador, 18 avril.

Vagabondage. Allambrun, 11 déc. — Aubert, 19 juill. — B..., enfant terrible, 30 nov. — Benoît, 15 sept. — Farin (femme), 7 janv. — Gauthier, ermite, 20 janv., 24 avril. — Guignat, 29 oct. — Joffeux, 13 août. — Magnac, 10 juill. — Massiet, 23 août. — Mathieu, 24 juill. — Montaux, 30 oct. — Morillon, orphelin du choléra, 18 avril. — Picard (Louise), 9 oct. — Pierre (fille), 23 avril. — Poulain, 17 oct. — Schwander (Marie), 19 août. — Thévenot, 8 mai. — Valentin, 12 nov. — Vauquelin, 28 déc. — Une jeune suisse envoyée chez de mauvais parents, 7 mars. — Un enfant de bonne famille frappé par son père, parce que sa mère était morte en lui donnant le jour, 17 juill. — Un enfant forcé par

son père de vagabonder, 23 août. — Un aliéné sans langue, 7 juill. — Un jeune orphelin venant de Nantes, 9 août. — Un manœuvre se dénouant lui-même, à Brest, 31 janv. — V. *Mendicité.*

Vailant, 11 nov., 2 juill., 7 oct. — Vailat, 25 juill. — Vaire, 30 mai. — Valadot, 3 sept. — Valapert, 9 oct. — Valotte, 6 janv., 10 mai. — Valin, 10 sept. — Vallier (femme), 16 avril. — Vallot, 17, 24 janv., 23 avril, 23, 24, 25 juill. — Valmy (de), 16 sept. — Valner, 6 janv. — Valorey (Renée), 1er sept. — Valré, 7 août. — Vancawanbergher, 3 mars. — Vandercrude-Delacroix, 15 avril. — Vandercruyce, 16 déc. — Vandermarec, 22 mai. — Vanhuffel, 11 août, 9 sept. — Vangelio, 24 avril. — Vannier, 19 sept., 4 oct. — Varin, 25 oct. — Varin (femme), 27 juill.

Variole et petite vérole. Défense de l'inoculer en Angleterre, 27 nov.

Varlet, 2 déc. — Vassal, 29 sept. — Vassard, 2 mai. — Vasselet, 29 avril. — Vasseur, 28 nov. — Vathaire (de), 20 nov. — Vatismesnil (de), 12 avril. — Vattier, 23 sept. — Vaucher, 4 déc. — Vaucher (femme), 14 déc. — Vaucher de S. rubing, 18 juill. — Vauresson, 17 juill. — Vaud, 25 oct. — Vaulogé, 10 mai. — Vauquelin (femme), 10 mars. — Vaussier, 29 mai. — Vautlier, 24 sept. — Vautrain, 7 mai. — Vauzelle, 12 fév. — Vaxin, 7 juill. — Vedrilhe (de), 6 oct. — Védricille, 10 août. — Velz, 22 août. — Venard, 14 août. — Venet, 3 déc.

Vente. La promesse de vente avec fixation de terme pour l'acceptation de l'acquéreur, est-elle une obligation suspensive qui ne tombe pas devant la faillite de ce dernier? 24 déc. — Quelle est la valeur d'une promesse de préférence, en cas de vente? 6 janv. — Lorsqu'il a été stipulé qu'avant l'entrée en jouissance un arpentage en augmenterait ou en diminuerait le prix, la prescription de cette réclamation est-elle d'une année du jour du contrat, ou du jour de l'arpentage? 19 déc. — Le prix est-il suffisamment déterminé par ces mots: *Bon prix et satisfaction*? 15 mars. — Est-ce par dix ans que se prescrit la nullité de celle d'un immeuble dotal? 5, 18 avril. — Lorsqu'en cas de non paiement du prix il existe une clause résolutoire sans formalité de justice, le juge peut-il accorder un délai pour le paiement? *Quid* si le vendeur a reçu un à compte? 15 sept. — Celle à réméré faite à vil prix et suivie de location au vendeur, est-elle annulable? Faut-il que la lésion soit de plus des sept douzièmes? L'acquéreur peut-il être déclaré propriétaire jusqu'à concurrence du prix qu'il a compté? 2 oct. — Dans la crainte d'une éviction, l'acquéreur peut-il, sur le commandement de payer, mettre en cause le tiers qui a manifesté des prétentions à ce sujet? Ce tiers peut-il directement revendiquer la propriété? *Quid* des fruits qui lui sont dus? 29 oct. — En cas d'éviction, l'acquéreur a-t-il de son chef une action directe contre son vendeur immédiat? *Quid* contre les précédents, comme subrogé aux droits de leurs acquéreurs respectifs? 28 avril. — Lorsque par éviction l'acquéreur est privé d'une partie de la chose, peut-il, après l'année, et même pendant toute la durée de l'action en éviction, forme sa demande en réduction? *Quid* alors pour le délai de surenchère au profit des créanciers inscrits? 4 août. — Lorsqu'on est convenu de réaliser une vente devant notaire, dans un délai fixé, est-elle résolue de plein droit par le fait de l'expiration du délai? 14 oct. — Le tuteur qui a pris possession d'un immeuble et qui l'a vendu au nom de son pupille, peut-il plus tard repousser ses réclamations, en opposant qu'il appartenait à des tiers? 23 janv. — Lorsque après cession volontaire à un département, il y a accord sur le montant de l'indemnité, l'autorité judiciaire peut-elle statuer dans quelle forme elle sera payée au cédant? 17 mai. — Les contestations sur la vente d'un moyen d'opérer, en matière de travaux publics, sont-elles de la compétence judiciaire ou administrative? 29 avril. — L'huissier qui procède à une vente de meubles, peut-il accorder terme et délai de paiement? 5 fév. — Vente d'une femme par son mari, à Joux, 31 janv. — Projet de loi et loi sur les ventes judiciaires des immeubles, 4, 6 à 17, 22 janv., 1er fév., 17 21 mars, 26 avril, 1er mai, 7, 14 juill.; désignation des journaux publicitaires, 19 juill., 5 juill.; V. *Journaux*; projet de nouveau tarif de frais à ce sujet, 22 juillet, 1, 6, 19 août, 15 oct. — Projet de loi sur les ventes mobilières, 21, 25 fév. — Projet de loi sur la vente à l'encan des marchandises neuves, 25, 26 fév., 4, 8, 9, 16 avril, 7, 14, 16, 17 juill., 3 juill. — V. *Action possessoire, Commissaire-priseur, Commune, Emigré, Eurenregistrement, Femme mariée, Fonds de commerce, Hypothèque, Marchandises, Nantissement, Notaire, Novation, Partage, Prescription, Rente viagère, Servitudes militaires, Société, Sulfate de fer, Théâtre, Tuteur.*

Vénus, navire, 29 août. — Verdat, 28 août. — Verdet, 14 fév. — Verdier, 10 fév., 21 juill. — Verdun, 15 avril, 8 sept. — Vergès, 21 juill. — Vergue-Dugoulet, 15 août. — Vernes (Félix), et Ce, 22 mai. — Ver-net (Horace), 27 juill. — Vernet, 29 janv. — Véron, 1er sept. — Véron-Réville, 8 janv. — Vérot (de), 13 juill. — Verpy, 24 juill. — Verrat, 22 fév. — Verriez, 8 mai. — Vert (Jean), 17 mai. — *Vetus*, commune, 27, 28, 30 mai. — Vervins, 3 janv. — Vesseron, 8 juill.

Vétinaire. V. *Diffamation.*

Veyre (femme), 28 août. — Vézian, 16 sept. — Vian, 2 juill. — Vianis (Thérèse), 21 nov. — Viandon, 15 juill. — Viard, 18 août. — Viardot, 21 juill. — Viau (Marie), 3 déc., 15 mai. — Viaud (Victorine), 3 déc. — Vibert, 4 fév., 17 avril, 18, 27 juill.

Vice rédhibitoire. Quels sont ceux contre lesquels les bouchers peuvent se plaindre? 20, 28 janv.

Vicq, 8 mai. — Victor, 21 oct. — Vidaleucq, 8 avril. — Vidalin, 9, 27 août.

Vidangeurs: Inexécution des réglemens de police, 25 nov.

Vidocq, 12 nov., 3 fév. — Vidoiné (femme), 28 août. — Vidranges (de), 12 sept. — Vieille, 14 avril. — Vieillot, 18 août. — Viel, 4 fév., 27 juill., 7 oct. — Viellot, 24 avril. — Viennet (de), 20 déc. — Viennot, 31 juill., 18 sept. — *Vierge de Regla*, navire, 6 juin. — Vieta, 28 janv., 1, 11, 13, fév., 23, 25, 30 août, 1er sept. — Vignardonne, 23 avril. — Vigné, 5 déc. — Vignial, 13 juill. — Vignon, 27 déc. — Vignot, 14, 15 août. — Viguier (veuve), 10 sept. — Viguiez, 20 sept. — Vigny, 19 fév. — Vilcoq, 14 avril. — Vilette (de), 20 mars. — Vilhem, 28 fév. — Villard, 7 juill. — Villars, 7 déc., 12 sept. — *Ville-de-Bordeaux*, bateau à vapeur, 3 janv. — *Ville-de-Bordeaux*, navire, 16 janv. — *Ville-de-Lyon*, navire, 13, 14, 16 mai. — Villebrun, 16 mai. — *Villefranche*, ville, 18 juill., 27, 30 sept. — Villemain, 29 juill. — Villemain (femme), 25 juill. — Villeneuve, 8 janv., 29 avril. — Villeneuve (femme de), 4 fév. — *Villeneuve-sur-Lot*, ville, 18 août, 16 sept. — Villermé, 22 avril. — Villette, 6 fév., 23 mai, 31 oct. — Villiers, 21 juill. — Villiers (femme), 10 juill. — Vimont, 21 nov. — Vimppfenn, 2 nov.

Vin. Cérémonie au sujet de celui de Montefascone, 4 juill. — Mélangés chez les compagnies Bordelaise et Bourguignonne, 14 avril. — Origine et falsification du champagne, 20 janv. — V. *Faillite, Nantissement.*

Vinay, 31 déc., 9 janv. — Vincendon, 4 mars. — Vincenot, 20 déc. — Vincens, 1er mars. — Vincent, avocat, 26 nov., 6 fév. — Vincent, fabricant, 16 juill. — Vincent, peintre, 10 août. — Vincent-Molinère, 5 juillet.

Viol. L'âge de la victime doit-il faire la matière d'une question spéciale? 1er oct. — Les traités avec la Suisse autorisent-ils l'extradition pour ce crime? 3 sept. — Abrial (des filles), 10, 29 août. — Alexis (ses belles-filles), 30 juill., 9 juill. — Angot, 16 août. — Astrée, 8 janv. — Aubert, 6 mai. — Aufrère, 11 sept. — Ayasse, 27 août. — B... (Louis), à La Villette, 19 mai. — Beaux, 10 août. — Bérard, 19 juill. — Berger, 8 janv. — Béthencourt (de), 26 sept. — Bigex, 27 sept. — Boisnet, 26 fév. — Bommenel, 19 juill. — Bontemps, 24 avril. — Botterel (femme), 4 déc. — Bouteilly, 20 août. — Bréha, 3 juill. — Brocard (sa fille), 18 déc. — Brunet, 17 sept. — Burgerey, médecin, 3, 17 sept. — Chais, 19 juill. — Chaperon, 7 nov. — Charasse, 19 juill. — Chêne, 22 fév., 15 mars, 24 avril. — Clément, 26 sept. — Constantin, 13 août. — Copi, 11 sept. — Couderc (sa femme et sa fille), 18 juill. — Coulon, 26 sept. — Dejean, 23 juill. — Delouard, prêtre, 13 mai, 18 juill. — Diébold, 1er oct. — Dornic, 7 nov. — Douchez, dit *Malo*, 31 mai. — Doudement, 4 déc. — Dubos, 11 sept. — Ducharme, 1er oct. — Duclaux, com'on, 9 mai. — Duclos (sa fille), 13 août. — Dufossé, 14 juill. — Duhamel, 13 nov., 11 déc. — Dumoulin, cordonnier et son apprenti, 27 mai, 27 août. — Enjalbert, 1er oct. — Faure, 19 juill. — Ferret, 10 janv. — Fesquet, 8 janv. — Fillet, 11 sept. — Fitting, 25 mars. — Florentin, 25 déc. — Frin (ses filles), 19 fév., 9 juill. — Gaillard (sa fille), 19 déc. — Gaubert, 4 déc. — Girard, soldat, 28 mars. — Goldschmit, 25 mars. — Gommier, 20 mars. — Guichot, 25 juill. — Guillon, 28 juill. — H..., terrassier (sa fille), 13 nov. — Hardy (sa fille), 15 avril. — Hauton, 12 mars. — Hermion, 18 déc. — Huzon, 8 janv. — J..., fruitier, 21 mars. — Lamaury, 3 sept. — Las-combe, 31 juill. — Leconte, 8 oct. — Lejaille, 10 oct. — Letourno, 20 janv. — Liancourt, 27 août. — Lucas, soldat (une vieille femme), 10 janv. — Macé (sa fille), 12 mars, 17 juill. — Maillochon, 17 sept. — Marchand (sa fille), 15, 24 avril. — Masson, 10 janv. — Méroux, 15 avril. — Morel, 28 juill. — Mouguet, 1er août. — Palange, 6 mai. — Piedsaut, 7 fév. —

Pinard, 10 août. — Plombat (femme), 8 avril. — Poiron, 23 mars. — Poitevin, 13, 25 nov. — Pons, 19 juill. — Quénu (sa belle-fille), 15 avril. — R... (Alphonse), enfant de quinze ans, 15 mai. — Raymond-Devaux, 10 août. — Renaud, 20 août. — Repiquet, 10 janv. — Roussel (sa fille), 19 juill. — Rouyer, 7 nov. — Ruffier, 27 août, 6 sept. — Samolenski, 20 janv. — Samul, 25 mars. — Teinturier, 23 déc. — Thibot, dit *Thibo-deau*, 25 juill. — Thomas, 14 mai. — Thoret, 18 déc. — Tournade, 4 déc. — Tramier, 19 juill. — Verchin, 3 sept. — Vézé, 19 fév. — Vizez, 29 janv. — Sept jeunes gens, à *Hyères*, 16 nov., 19 juill. — Un domestique-chasseur envers sa dame, 21, 23 avril. — Un ouvrier à la *Teste*, 30 avril. — Des ouvriers en papiers peints envers une domestique, 28 juill. — Envers une jeune femme qui se *sucide*, 27 mai. — Tentative rue de Fleuras, 1^{er} mai. — Tentative présumée par un Polonais, 14 mai. — V. *Débauche (excitation), Outrage à la pudeur*.

Violon, 21 mars. — Violet-Leduc, 11 oct. — Violette-Carpentier, 28 nov. — Viollet, 1^{er} sept.
Violon de maître contesté en justice, 1^{er} janv., 30 juill.
Vionnois, 4 nov. — *Virginie*, navire, 6 août. — *Virmaître*, 26 mars. — *Viron*, 14, 16 janv. — *Viry*, 3 mars. — *Vissac*, 23 sept. — *Vittoz*, 31 juill. — *Viveneil*, 29 août. — *Vivien*, 11 nov., 25 août. — *Vivier* (baron), 14 fév. — *Vizentini*, 23 janv.

Voies de fait. Peine capitale appliquée, à *Stockholm*, pour celles exercées envers un commissaire de police, 9 août. — André, garde national, 21 fév. — Auger, 20 janv. — Avenant, 17 juill. — B... (Ch.), 30 juill. — B... de *Plegouër*, 4 oct. — Barbier, 5 mars. — Bohain, 10, 30 sept., 10 oct. — Bontems (femme), 9 mai. — Borniquet envers son père, 17 juill. — Bourgeois (époux) envers leurs enfants, 17 janv. — Boutin (femme) envers son enfant, 16 janv. — Briole, 13 déc. — Bruyant, 5 mars. — Buisson, 11 fév. — Busquet, épicière, 30 avril. — Butot, 8 oct. — Carcabal envers un témoin, 21 août. — César, 25 août. — Chagrot, 3 sept. — Champel, 21 oct. — Chevrier, 28 oct. — Christophe, envers un ramasseur de chiens, 13 oct. — Claude, soldat, 25 mars. — Cognard (au théâtre), 25 oct. — Golva, 19 sept. — Costerousse, 8 juill. — Cottin, 10 déc. — Coudy, 30 mai. — Couty, 12 nov. — D... (Ch.), envers un cocher, 1^{er} oct. — David, acteur, 8, 9 mai, 26 juill. — Debrouvère, envers un nourrisson, 14 mai. — Decoing, 11 fév. — Departout, 11 oct. — Depoilly, 15 oct. — Desmazères, 25 juill. — Doucet (Euphémie), 18 fév. — Doyen, 13 janv. — Durand, 27 août. — Fetting, 9 juill. — Floriot, 3 sept. — Fiquet (femme), 9 mai. — Floch, 2 juill. — Foinet, 26 nov. — François, 10 avril. — Fuord, 7 juill. — G..., porteur à la Halle, 28 nov. — G..., envers ses parents, 23 déc. — Gayet (Fanchon), 2 janv. — Gérard, 4 janv., 21 mars. — Gravel, 10 avril. — Grishard, 25 août. — Hersch, 4 janv. — Hiron, 27 juill. — Hœtzion, 8 janv. — Houdard, 11 fév. — Jacob (femme), 24 oct. — Jarvis, 5 fév. — Joseph, porteur d'eau, 12 sept. — Kestler (époux), 18 sept. — Knaub, 9 juill. — Lagarde, soldat, 12 août. — Lambert, 11 sept. — Langlade (Clémentine), 26 nov. — Langlois, portier, 17 fév. — Lebas, 29 août. — Lecourt, 26 nov. — Legenvre, 27 août, 4 sept. — Lejeune, 21 janv. — Lesage, 13 déc. — Maille (femme), 9 mai. — Marais, 19 sept. — Marco (femme), 17 avril. — Marie, lancier, 18 août. — Ménétrier, 11 fév. — Michalon, envers sa mère, 20 janv. — Millet (Adèle), 19 fév. — Minot, 10, 19 juill. — Moiziaux, 25 fév. — Nicolas, 22 fév., 7 juill. — P... (Joseph), 22 sept. — P... (femme), portière, 30 juill. — Pautzer, envers son père, 20 janv. — Perrot, sur mer, 23 juill. — Pestiaux, 6 oct. — Pétillet, 19 déc. — Petitjean, 11 fév. — Piéjour (fille), 4 janv. — Pierdon, 9 oct. — Pierrevet, 11 fév. — Piffier, frère et sœur, 8 oct. — Pinchot (femme), 9 mai. — Poulain frères, 12 sept. — Quantel, 8 oct. — Quéru, 13 déc. — Radiguet, 30 août. — Rigaud, 11 fév. — Rishoffer, envers son enfant, 30 août. — Robert, pour une queue, 6 janv. — Rodelle, 5 mai. — Rougeron, envers son père, 20 août. — Rousseau, 9 déc. — Rouyère, lancier, 27 août. — Ruand (Marie), 20 janv. — Saint-Ambroise (sœur), 29 mai. — Schœki, envers sa mère, 19 juill. — Sênchal, 27 juill. — Sinoyll, 20 oct. — Souvé, 11 sept. — T..., garde national, 11 sept. — Taillebois (femme), 23 oct. — Terrain, envers sa mère, 11 sept. — Thibault, 10 avril. — Tison, envers sa mère, 10, 25 mars. — Trouvé, 31 déc. — Vincent, 24 juill. — Vinot, 16 nov. — Locataires envers propriétaires, 12 nov., 16 déc. — Un écrivain public envers son propriétaire, 7 juill. — Un charretier envers deux vieux époux, 3 déc. — Douze individus envers un gardien du port, 4 déc. — Un juge de paix, 20 déc. — Un commis envers un bonnetier, 23 déc. — Un aubergin envers un garde national, 2 janv. — Un prussien envers un garde national, 4 janv. — Une couturière pour un prêt, 6 janv. — Deux égoutiers, 17 janv. — Un teinturier, 23 janv. — Quatre boulangers, à *Belleville*, 15 mars. — Des nourrisseurs envers un enfant, 22 avril. — Un ancien avoué envers un juge taxateur, 28 mai. — Un amateur de billard envers un gendarme, 21 mai. — Un peintre sur porcelaine et une brunisseuse, 2 juill. — Un ouvrier et trois galopiers, 13 juill. — Deux vitriers envers deux artistes, 18 juill. — Deux élégants fumeurs, au chemin de fer, 23, 24 juill. — Deux marchands des Quatre-Saisons, 1^{er} juill. — Neuf ouvriers envers deux femmes, 4 juill. — Un sommelier ivre, 12 juill. — Un étudiant envers une grisette, 15 juill. — L'amant d'une *laurette*, 8 sept. — Un claqueur de l'*Opéra*, 26 août. — Un cabaretier envers des pêcheurs, 11 sept. — Un blanchisseur et un marchand de vins, à *Chichy*, 6, 7 oct. — Une marchande de la Halle, 22 oct. — Un ivrogne envers un factionnaire, 24 oct. — Un anglais amoureux envers un portier, 25 oct. — Un jeune artiste au Palais-Royal. — Un cocher en maraude, 28 oct. — *Quiproquo* d'étudiant, 3 fév. — Envers un colporteur, 27 janv. — Envers un ouvrier au Pont-Royal, 21, 24 avril. — Envers un cabaretier, à *Montmartre*, 29 avril. — Envers un vieillard, à *Belleville*, 22 mai. — Envers des promeneur sur le boulevard Italien, 2 oct. — VOIES DE FAIT ENTRE ÉPOUX : Bidois, 2 déc. — Boisgermain, 30 juill. — Brezin, 7 oct. — Champart, 20 oct. — Charles, tambour, 20 sept. — Granger, 7 juill. — Hermann, 3 avril. — L... B..., 29 avril. — N... (femme), rue Quincampoix, 23 juill. — Oswald, 13 mai, 10, 18 oct. — P... (Pierre), 5 juill. — Robelin, 28 août. — S..., boulanger, 16 sept. — Un ouvrier, à *Bercy*, 8 fév. — VOIES DE FAIT MILITAIRES : Aichleur, 22, 23, 27 nov., 28 fév., 6 mars. — Alzieu, 28 oct. — Audru, 7 juill., 21 août. — Billy, 30 sept., 2 oct. — Colon, sous-officier, envers une sentinelle, 6 août. — Crépeux, 10 juill. — Daru, 19 sept. — Davrillon, 22, 23, 27 nov., 28 fév., 6 mars. — Delubac, 19 sept. — Dupont, sous-officier, 15 oct. — Dureau, 8 mai. — Guillemet, 13 oct. — Lorphelin, 13 avril. — Pelletier, 3, 6, 28 mars. — Pichon, 1^{er} août. — Pont, 17 oct. — Un soldat envers un caporal qui l'avait volé, 26 juill. — V. *Blessures graves, Douane, Garde nationale, Rixe*.

Voie. Lorsqu'il y a question sur le fait de savoir si une construction a été élevée sur une rue ou sur un chemin vicinal, les tribunaux administratifs sont-ils seuls compétents? 27 oct. — V. *Alignement, Canal*.

Voitures, 6 janv. — Voisin, 18 janv., 18 avril. — Voisine, 20 déc.

Voitures publiques. Une feuille de papier peut-elle valablement remplacer la plaque en métal exigée pour les noms et la demeure du propriétaire? Dans quel délai le *pouvoir* ministériel contre la décision qui admettait ce remplacement, devait-il être enregistré au Conseil-d'Etat pour être valable? 8 sept. — La circulation des voitures à jantes étroites attelées de plus d'un cheval peut-elle être tolérée à raison du mauvais état des chemins? *Quid* du *pouvoir* du ministre contre cet arrêté de préfecture enregistré hors du temps utile au Conseil-d'Etat? 18 oct. — L'arrêté municipal qui leur défend de stationner dans les rues et sur les places d'une commune, est-il obligatoire? 14 oct. — Lorsqu'une place retenue par un voyageur ne lui est pas conservée, à quelles conditions peut-il prendre la poste aux frais de l'administration? 12 juill. — *Dommages-intérêts* demandés aux Jumelles belges pour non livraison de places retenues, 24 sept., 8 oct. — Ordonnance sur la fixation de leur poids, 18 fév. — Pétition au sujet des messageries, 7 janv., 10 avril. — Versement dans un précipice à *Miélan*, 23 août. — Arrestation d'un entrepreneur pour nombreuses amendes, 22 mai. — V. *Postes (maîtres de), Société*.

Voitures (accidents). Amatin, 14 juill. — C..., cultivateur, 11 juill. — Discht, boucher, 23 juill. — H..., char-à-bancs, 12 avril. — Monraisin, 23 avril. — R..., charretier, 30 nov. — Raymond, 6 janv. — Simon, cocher, 13 janv. — Talhot, essai d'une voiture neuve, 16 juill. — Le fiacre 368, 18, 21 nov. — Le fiacre 1171, 9 oct. — Le fiacre 1523, 15 mars. — Une *Diligente*, 4 déc. — Une voiture cellulaire à *Villefranche*, 12 sept. — Un tripière, 6 mai. — Un voiturier, quai de la Tourneille, 16 juill. — Un haquet, rue St-Antoine, 6 sept. — Un marchand de volailles, 15 sept. — Deux chevaux effrayés par des tambours, 23 sept. — La malle-poste de *Nantes*, 30 avril. — Un sabot cassé, 10 janv. — Quai Malaquais, 3 mai. — Rue de la Harpe, 4, 8 juill. — Observations sur la fréquence des accidents, 14 déc.

Voitures (dommages-intérêts). Lorsqu'un arrangement verbal a eu lieu et a été exécuté devant témoins avec le blessé, sa famille peut-elle, s'il meurt, réclamer encore des indemnités? 17 oct. — Chaise, envers un sol-

dat, 14 juill. — Dufour, 23 avril. — Lafitte-Caillard, 9 déc. — Lasnèret et Ce, diligence de *Joinville*, 28 juill. — Letellier, 15 mars. — Ménard, cocher de *Coucou*, 10 avril. — *Messageries royales*, 27 mars, 23 août, 17 octobre. — Poulain, boucher, 14 oct. — Valet, charretier, 21 nov. — *Les Gazelles*, 19 fév. — Un camion et un *coucou*, 6 mars. — Une *Diligente*, 5 août. — Un charretier, rue Cherche-Midi, 27 mars. — Un cabriolet envers un boueur, 20 nov. — Un cabriolet, rue du Bac, 5 mai. — V. *Voitures publiques, Dommages-intérêts*.

Vol. Existe-t-il dans le fait de prendre son propre cheval mis en fourrière? 17 juill. — Peut-on considérer comme simple celui du plomb des toits? 19 sept. — Y a-t-il lieu de juger un individu pour vol simple lorsqu'il a été condamné à une peine plus forte pour un crime postérieur à ce vol? 21 avril. — Lorsque le *jury*, en déclarant l'accusé non coupable, ajoute que le vol a été commis avec telle circonstance, y a-t-il lieu à nouvelle délibération ou à acquittement? 27 fév. — N'y a-t-il pas quelques mesures à prendre concernant les vols à l'américaine? 12 sept. — V. *Huissier, Mort civile*.

Vols (faits). A..., un manteau, 5 nov. — A... (Narcisse), 15 nov. — Adeline, 12 juill. — Aigueparse, 9 oct. — Alba, dit *Poncet*, 25 juill. — Albouy, 22 fév. — Alexandre, 24 mai. — Allard, 11 juill. — Allard (Françoise), 4 avril. — Alliaume, 25 mars. — Amaury, 28 juill. — Ancelin, 24 mars, 11, 23 juill. — Angar (femme), 25 juill. — Angel, 2 janv. — Ango, 23 mai. — Anneau, 27 sept. — Antoine, 26 nov., 7 fév. — Antoinette, 22 janv. — Antonio, dans une caserne, 1^{er} mai. — Arlequin (fille), 10, 19 mars. — Arnoult, 26 avril, 10 août, 11 sept. — Aslock, 3 fév. — Aubin, 15 juill. — Aubry, 10 mars, 24 avril. — Aucahente, 27 sept., 4 oct. — Audrieu, 6 janv., 19 fév. — Aufrère, 8 oct. — Augère frères, 7, 11 mars. — Augros, 17 sept. — Autissier, 23 mai. — Avinant, 25 janv., 3 fév. — Aymé, 10, 28 oct. — Ayudi, 10 juill. — B... commis, 27 mars. — B..., couvreur, 4 fév. — B..., maçon, 16 mai. — B... (Ant.), dans les cafés, 4 déc. — B... (Ch.), commis, 21 nov., 6 juill. — B... (Eli-sa), 8, 20 mars. — B... (Elisabeth), 7 juill. — B... (Hippolyte), 25 fév. — B... (Jean), chez un traiteur, 18 avril. — B..., dans un garni, 14 mai. — B... de F... (femme), 13 sept. — Bacculat, 22, 24 avril. — Balduc, 25 janv., 3 fév. — Ballestro, 13 août. — Baluret, dit *Grandgousin*, 22 mai. — Baraton, 14 mai, 10 août, 26 sept. — Barbey, 4, 9 avril. — Barbier, 3 janv. — Bariller, 12 fév. — Baronne, 30 déc., 4 janv. — Barouillet (Gertrude), 12 fév. — Baroyer, 13 nov. — Barré, 17 janv. — Barrière, 1^{er} oct. — Barry, 21 fév., 24 avril. — Barthélemy, 22 fév., 15 avril. — Basnage (un dîner), 19 déc. — Batelin (un déjeûner), 8 juill. — Batillot, 24 déc. — Batonnaire, 10 mars. — Balsch, 14 oct. — Baudenet, 18 nov. — Baudou, 7 fév. — Baum, 26 sept. — Bayard, 25 mars, 14 juill. — Bazin, 24 avril. — Beauclerc (comte de), 27 août. — Beaudouin, 11 juill. — Beauvais, 24 mai, 10, 14, 17 juill. — Beauvais, 13, 24 mai. — Beck (femme), 10 juill. — Becker (Ve), 24 mars. — Belin, 29 janv., 2 avril, 10, 21 août, 11 sept. — Benizot, 22 janv., 18 fév. — Ben-Mohamed, 26 sept. — Bérard, 20 août. — Berger, 16, 17 juill., 20 août, 3, 27 sept. — Bergoin, soldat, 29 juill. — Bernard, 17 janv. — Bernasser, 11 sept. — Bernouin, 3 sept. — Bernu, 26 avril, 7 mai. — Bersat (fille), 28 juill. — Berté, 10 mars. — Berthelot, 24 avril, 19 sept. — Bertrand, — Bétancourt, 1^{er} janv. — Beufelen, 8 juill. — Beuvelet, 27 nov. — Beynet, 26 sept. — Bezombes (Elisabeth), 20 janv. — Bidault (femme), 26 avril, 25 juill. — Biglot frères, 3 juill. — Billet, 25 mars. — Billoux, — Biard, 30 déc. — Bizet, 9 avril. — Bizot, 17 janv. — Blanchard (Ve), 25 déc. — Blondel, 15 avril. — Bodin, 14 oct. — Boessel, 9 oct. — Boissay (femme), 18 nov. — Boisse, 24 avril. — Boissin, 28 juill. — Boizot, 10 mars. — Bonnard, 13 mai. — Bonnet, 24 mai. — Bonnière (fille), 28 juill. — Bonté (fille), 13 mai, 10 juill. — Bontin, 8 janv. — Borde, dit *Bellequeue*, 11 sept. — Borie, 3 sept. — Bossu, 13 mai. — Bouchard (femme), 13 nov. — Bouchet (Léopoldine), 5 mai. — Boudet, 27 sept., 11 oct. — Boudin, 13 mai. — Boudinot, 19 nov., 21 mai. — Bouffain frères (du boudin), 13 mars. — Bouffard, 19 déc. — Bougaut, 18 déc. — Bouis, 3 fév. — Boulaquet de Lesguillon, 8, 18 nov. — Boulanger, 5 mars. — Boulanger (fille), 25 janv. — Boulot, 27 sept. — Bourdem (fille), 11 sept. — Bourdet, 13 août. — Bourdillat, 27 août. — Bourdin, 8 fév. — Bourrel, 20 nov., 25 mars. — Bourgeois, 10 juill. — Bourinloup, 12 nov. — Boussier, 23 mai. — Boutrais (Ve), 14 juill. — Bouvard, en prison, 24 mars. — Bouvier, 13 mai. — Boux, 1^{er} nov. — Boyer, 24 avril. — Bozard, 25 juill. — Brache, 25 juill. — Bralé, 10 mars. — Bramoulet (*objet trouvé*), 8 mai. — Branchu, 14 juill. — Brandon, 8 sept. — Brasseur, 21 déc. — Bréchet (Marie), 11 sept. — Bregat, 18 déc. — Bréha, 3 juill. — Bréjon, 8 janv. — Bret (femme), 31 juill. — Brezel, 18 juill. — Bridant, 5 mars. — Bride, 27 sept. — Briot, 1^{er} nov., 4 déc. — Briout, 8 fév. — Brisson, 31 mars, 13 août. — Brocard (Ve), 24 mai, 19 juill. — Brotel, 25 janv. — Brotte, 11 sept. — Brouillard (fille), 22 fév., 24 avril. — Broutot, 11 sept. — Brown (mistriss), 20 mars. — Brugnon, 3 sept. — Brulard, 14 déc. — Brunet, 27 août, 11 sept. — Bruxelles, 11 sept. — Buault, 25 janv. — Buchot, 24 mai. — Buffet, 7 nov. — Bureau, 10 juill. — Bureau (femme), 10 juill. — Buret, 25 juill. — Burnet, 11 sept. — Buteau, 14 mai, 10 août, 26 sept. — Buvrier, 26 avril. — Buvier, 24 mai. — C..., boulanger, 20 nov. — C..., commis, 11, 13 nov. — C... (Antoine), prêtre, dans un *timetière*, 13 oct. — C... (Jean), 30 mai. — C... sœurs, de *London*, 11 mars. — Cabus (fille), 28 juill. — Cagnard, 9, 14 mai. — Caillard, 26 avril. — Caillet, *prix Monthlon*, 17 juill. — Callier, 20 août. — Calmet, 19 nov. — Calmett, 10 août. — Camiens, dit *Pedouilh*, 20 janv. — Cancaux, 18 fév. — Candoré, 18 juill. — Canet, 22 fév., 15 mars. — Carcabal, 21 août, 3 sept. — Carle, 11 sept. — Carles (fille), 11 juill. — Carpinet, 20 oct. — Carré, 13 nov. — Carrier, 10 juill. — Carigny, 14, 17 juill. — Cassagne, 13 août. — Castarat, 13 avril. — Castères, 27 nov. — Cat, 10 août, 11 sept. — Cattelino, 10 mars. — Caubon, 25 juill. — Canchois, 1^{er} août. — Cayla, 9 avril. — Censeur, 20 août. — Centlivres, 27 sept. — Cesbron, 19 fév. — Ch... (Philippe), 2 oct. — Chabert (fille), 13 mai. — Chalmé, 14 juill. — Chalot (femme), 25 juill. — Chameil, 27 sept. — Chamelot (fille), 10 août. — Chantela, 22 fév., 15 mars. — Chantonnot, 25 déc. — Charbonnier, 10 juill. — Chardin, 20 août. — Chardon, 2 avril. — Charlet, 27 déc. — Charnot, 11, 23 sept. — Charpentier, 9 janv., 25 fév. — Chartier, 20 août. — Charvin (Anne), 8, 20 fév. — Chassagnon, 18 déc. — Chassin, 10 janv., 20 fév. — Chastaing, 22 fév., 10 mars. — Chastel, 24 avril. — Chauffour, 26 avril. — Chaumont, 19 déc. — Chavant, 15 janv. — Chenais, 1^{er} oct. — Chéry (femme), 9 avril. — Chesne, 22 fév., 15 mars. — Chevalier, 27 sept. — Chevalier (femme), 29 oct. — Chevillard, 11 sept. — Chignier, 20 août. — Chivot, 20 mars. — Chocail, 11 sept. — Choirat (fille), 22 fév. — Chonneau, 22 fév., 15 mars. — Chopinot, 8 fév. — Chorlier, 10 oct. — Chrétien, 24 mai. — Christian, 25 juill. — Cihot, 19 juill. — Ciret, 10 mars, 1^{er} oct. — Clerc, 22 fév. — Clérice, 10 juill. — Cligny, 9 janv. — Clipot, 5 nov. — Cluzel, 18 nov. — Colard, 12 avril. — Colin (fille), 25 janv. — Colinet (fille), 22 fév. — Colinet, 30 déc. — Collet, 11 juill. — Colli, 18 oct. — Collignon, 10 juill. — Combes, 10 janv., 26 avril. — Comte, frère de la *Trappe*, 29 juill. — Conet, 28 juill. — Corbier, 27 sept. — Cordier, 1^{er} août. — Cornu, 20 janv. — Corrot, 11 déc. — Corty, 22, 24 avril. — Cossard, 26 nov. — Cosset, 16 janv. — Cote, 22 fév., 25 mars, 9 avril, 25 juill., 5 juill. — Cottereau, 13 mai. — Coudereau, 9 avril. — Couillard, 31 juill. — Courbier, 5 mars. — Coursol, 13 mai. — Courtet, Courtinet, 11 sept. — Courtot, 19 sept. — Courville, 13 oct. — Coustil, 29 janv. — Crenn, 27 nov. — Crépeux, 27 août. — Crévier, 8 janv. — Croiselle, 11 fév. — Crotte (Jeanne), 23 mai. — Crustel, 2 juill. — Cugney, 14, 17 juill. — Cuiller, 1^{er} nov., 4 déc. — Cuisinier (Ve), 7 fév., 15 avril. — Cuissard, 1^{er} oct. — Cural, 25 janv. — D... (Charles), 27 juill. — D... (Jules), 4 mars. — D... (Nicolas), 24 fév. — D... (Louise), 30 mai. — D... (Victorine), 6 juill. — D... frères, 16 janv. — D... (F.), un chapon, 17 fév. — Dadiers, 9 avril. — Dailly, 25 juill. — Dallemagne, 7 fév. — Damiens, dit *St-Juste*, 3 sept. — Damseaux, 20 nov., 25 mars. — Danèse, 19 déc. — Dangy, 19 juill. — Darnon, 11 sept. — Darrour, 8 mai. — Darust, 11 sept. — Dauba, 20 août. — Daubigny, 3 sept. — Daudine-Rulland, 24 juill. — Daunou, 11 sept. — Dauphin, 24, 26 avril. — Dautrevaux, 18 nov., 19 juill., 10 août. — Davaux, lancier, 29 sept. — Davenet, 1^{er} août. — David (fille), 10 oct. — Davin, 10 mars. — Davy, 20 nov. — Debars, 27 nov. — De-caix, 27 août. — Declour, 1^{er} mai. — Decoden, 25 déc. — Delfigier, 25 mars. — Deforge, 13 mai. — Defouin, 18 déc. — Degroux, 1^{er} oct. — Dehu (femme), 25 mars. — Dejean, 24 avril. — Dejoncle, 13 nov. — Delacour, 20 janv. — Delaire, 14, 17 juill. — Delamotte (fille), 22 mars. — Delapocher, 24 mai. — Delarocque, 26 nov., 13 déc. — Delaunay, 26 fév. — Delaze (*au jeu*), 11 fév. — Delorme, 13 nov., 5 mars, 11 juill., 10 août. — Delorme (femme), 5 mars. — Demay, 3 juill. — Denannot, 25 mars. — Dénart, 26 avril. — Denis (Marie), 8 janv. — Denise, soldat, 29 mars. — Déotte (Elisa), 18 nov. — Derche, 18 fév. — Derian (fille), 27 août. — Deruelle, 22 fév. — Derville, 30 déc. — Desbouvry, 14, 17 juill. — Deschamps (Marie), 6 sept. — Desquerville, 10 août. — Desglan-dies, 25 juill. — Desplaces (Alexandrine), 10, 21 mars, 8 mai. — Des-

portes, 29 janv. — Dessaux, 25 janv. — Desseaux (Rose), 25 juill. — Des-sollier, 21 janv., 18 fév. — Desvans (femme), 8 janv. — Dété, 18 juill. — Deu-Prince, 27 oct. — Devanneau, 20 nov. — Devic (femme), 26 sept. — Deville, 9 avril. — Devos, 26 fév. — Diache, 2 sept. — Diard, 22 fév., 25 mars, 9 avril, 10 août. — Dides, 15 avril. — Didier, 10, 20, 27 août, 9, 11 sept. — Didot (*un chien*), 11 sept. — Diétiérier, 11 juill., 20 août. — Digne, 13 août. — Domas, 1^{er} oct. — Dotnez, 11 juill., Doré, 24 avril. — Doriac, 31 juill., 3 sept. — Dormoy, 25 janv. — Do-zat (Suzanne), 17 janv. — Drevelle, 1^{er} janv. — Droy, 26 avril. — Droit, 28 juill. — Dronet, 27 sept., 10 oct. — Dubarry, 20 août. — Dubos, 19 déc. — Dubouchard, 1^{er} août. — Dubreuil, 1^{er} nov. — Ducarme, 18 déc. — Duchène, 17 oct. — Duchesne, 14 juill. — Duchassy, 27 sept. — Du-croz, 24 avril. — Dufossé, 26 fév. — Dufour, 25 janv. — Dugas, 12 mars. — Dumont, 10, 26 mars, 2 avril. — Dumont (femme), 10 mars. — Du-moutier, 1^{er} mars. — Dupont, 1^{er} nov. — Dupoux, 19 sept. — Dupré, 14, 17 juill., 27 août. — Durand, 11 juill. — Durier, 11 sept. — Durieux (Ve), 22 fév., 24 avril. — Durville, 10 juill. — Dutacq, 5 mars. — Du-théragé, 15 janv. — Dutriez, 18 déc. — Dutroling, 26 mars. — Duval, 10 oct. — Duvernez, 3 sept. — Duvesse, 10 août. — Duville (fille), 9 mars. — E... (Madeleine), 1^{er} nov. — Ehanno, 31 juill. — Elie (fille), 1, 5 nov. — Elisa, 10 janv. — Eloffe, 24 mai. — Emile, commissionnaire, 19 mai. — Eminger, 9 mai. — Enfer, 30 déc. — Engérand, 20 janv. — Enouf, 9 avril. — Erlurth, 30 déc. — Escalier, 18 oct. — Esprie, 17 janv. — Esther (fille), 12 avril. — Etourneau, 25 juill., 10 août. — Eudes, 8 janv. — Eugène, boulanger, 23 août. — Eugénie, 16 avril. — F... (femme), 1^{er} janv. — F... (Victorine), 23 sept. — Fabing, 26 sept. — Fabre, 17 sept. — Fabre, 10 oct. — Fagotte frères, 17 fév. — Faiton, 8 oct. — Falcimagne, 17 mars. — Fandeleur, 11 déc. — Fauchard, 27 juill. — Fauconnier, 19 déc. — Fauconnier (fille), 26 avril. — Fayoux, 15 avril. — Fedon, 11 juill., 11 sept. — Féligat, 7, 26 fév. — Fernandez, 13 août. — Ferré, 6 janv., 19 fév. — Ferrer, 12, 24 avril. — Feugneur, 27 août. — Fifié, 27 août, 13 sept. — Fiffine, 10 janv. — Fillouze-Berthe, 11 déc. — Fillon, 27 août. — Fintz (*au jeu*), 11 fév. — Fintel, 25 mars. — Fléau (une charrette), 23 avril. — Fléron, 25 juill. — Fleurant (femme), 18 août. — Flize, 10 janv., 20 fév. — Florentin, 11 juill., 10 août. — Follet, 11 juill. — Fontaine (Perrine), 13 août. — Fourcard, 11 sept. — Fréchaux (Ve), 10 janv. — Frémery, 17 sept. — Frigoux, 13 mai. — Friso (fille), 10 mars. — Froment, 10 janv., 27 août. — Fronteau, 26 fév. — Frotard, 18 avril. — Fumet, 25 juill., 5 juill. — G..., dans un café, 29 sept. — G... (Léon), peintre, 5 mars. — G... (Françoise), 30 mai. — G... (femme), 24 avril. — G..., mère et fille, 10 juill. — Gabaret, 19 déc. — Gabriel, 14 juill. — Gadet, 16 déc. — Gaffey, 9 avril. — Gaillard, 31 juill. — Gaillard (Helene), 17 oct. — Gaillier, 10 août. — Galibert, 21 nov., 1^{er} oct. — Gallierand, 26, 27 juill. — Gandon, 3 juill. — Gangloff, 8 janv. — Garantaise, 27 nov., 25 mars. — Gardet, 17 sept. — Garnache, 24 mai, 19 juill. — Garnier, 19 fév., 25 mars, 27 sept. — Garret, 14 mai. — Garrigues, 24 avril. — Gaudron, 30 déc., 12 fév. — Gaulet, 5 mars. — Gaultier, 26 avril. — Gautier, 9 oct. — Gavel, 27 sept. — Gay, 2 juill. — Gay-mus, 25 juill. — Gelin, 14 déc. — Genaro, 13 août. — Gèneset, 3 janv. — Gènevois, 24 avril. — Genot, 8 fév. — Gentilhomme (femme), 25 mars. — Georget, 30 déc., 11 sept., 10 oct. — Georget (femme), 5 sept. — Gé-rard, 7 nov., 2 juill. — Germain, 27 juill., 31 juill. — Gérôme, 3 janv. — Gervais, 13 août. — Ghibard, 15 avril. — Gibrat, 1^{er} oct. — Gillet, 28 juill., 10 octobre. — Guinguenaud, 19 fév. — Girard, 14 déc., 23 mai, 9 oct. — Girardin, 27 sept. — Glanadet (fille), 22 fév., 25 mars. — Gobin, 8 janv., 14, 17 juill. — Godard, 20 nov., 8 janv., 2 août. — Godde (Ve), 8 janv. — Godet, 13 nov. — Godfrin (Marie), 25 mars, 14 mai. — Godichon (femme), 7 fév. — Gombard, 3 juill. — Gontier, 12 fév. — Gos-selin, 11 juill. — Gousset (fille), 27 août. — Grammary, 11 juill. — Granjean (fille), 30 avril. — Grandpierre, 11 juill. — Gras, 28 mars. — Gratsat, 13 mai. — Gravenelle, 3 fév. — Grémond (fille), 10 mars. — Gréverend, 26 fév. — Grice (*au jeu*), 11 fév. — Grillet (fille), 9 avril. — Gringot, 20 oct. — Grison, 25 mars. — Grivelet, 8 juill. — Grurand, 12 sept. — Guenot (Anne), 26 fév. — Guérin, 11 janv., 7 avril, 13 mai, 20 août, 20 sept. — Guilcher, 27 nov. — Guilet, 25 janv. — Guillaume, 5 mars. — Guillebourt (fille), — Guillot (fille), 28 juill. — Guimot, 1^{er} oct. — Guinoird, 19 déc. — Guinot, 5 juill. — Gulden (fille), 30 déc. — Guyomard, 18 nov. — Guyot, soldat, un *diner*, 13 janv. — H..., maçon, 28 déc. — Hamel, 1^{er} janv. — Harburger, 14 oct. — Harel, 27 sept. — Hascoët, 27 nov. — Hélie, 11 sept. — Hélio, 1^{er} oct., 25 juill., 11 juill., 3 sept. — Héloin, 4 mars. — Hénault, 27 sept., 1^{er} oct. — Henriette, 9 oct. — Herbutot, 18 nov., 19 juill., 28 juill., 10 août. — Hérissé, 26 nov., 30 déc., 16 janv. — Herlem, 25 janv. — Herlory, 7 fév. — Her-mon, 21 janv. — Hiver, 24 mai. — Hodost, 10 janv. — Holt, 25 fév. — Honoré, 13 mai. — Houette, 14, 17 juill. — Hubert, 17 janv., 19 juill. — Hudé, 9 avril. — Hug, 14, 17 juill. — Hugnet, 24 avril. — Hullit, 23 janv. — Humblot (femme), 9 avril. — Humeau, 23 mai. — Huot, 25 déc. — Hurpeau, *maquignon*, 25 oct. — Imbrico, 19 déc. — Irroy, mère et fille, 12 fév., 11, 25 juill. — J..., chez un ouvrier, 23 oct. — Jacob (fille), 11 sept. — Jactard, 26, 27 juill. — Janné, 28 juill. — Jarry, 6 mai. — Jausserand, 3 janv. — Jean, 29 janv., 16 avril. — Jean (Louise), 5 août. — Job, 25 janv., 13 mai. — Jolivat (*un diner*), 19 déc. — Joly, 30 avril. — Jon, 9 avril. — Joseph, 13 janv., 4 fév. — Jouanne (fille), 7 fév. — Jounon, 15 nov. — Jourdan (Marie), 24 avril. — Juel, 27 août. — Julien, 30 déc., 12 fév. — Julien, 8 avril. — Juquel, 18 fév. — Justin, 14 oct. — Juteau (femme), objet trouvé, 9 avril. — Karle (Jeanne), 8, 20 fév. — Kattner (Barba), 14 oct. — Kelly, 27 août. — Kib, 11 juill. — Killian

mai. — Mary (Annette), 20 janv. — Masson, 26 nov., 17 sept. — Mathieu, 13 nov., 11 déc., 21 oct. — Maugé (fille), 10 oct. — Mauger, 25 janv. — Mautral, 13 août. — Maurin, 9 avril. — Maxin, 22 fév., 10 mars. — Mayer, 9 avril, 21 juillet. — Mazieres, 18 nov. — Meje, 25 janv. — Mele, 27 sept. — Melé, 1^{er} nov. — Mercier, 17 avril. — Méré, 11 sept. — Merlange, 25 mars. — Merlette (fille), 7 fév. — Merlin, 27 août. — Més-soud-Ben-Smaggia, 9 oct. — Metz (fille), 28 juillet. — Meunier, 10 mars, 27 sept. — Meyer, 2 juillet, 14 oct. — Mezillier, 10 janv. — Mialle, 11 sept. — Miane, 18 nov. — Michel, 10, 27 août, 23 sept. — Michon, 26 avril. — Micout, 22 fév. — Miéville, 25 janv., 22 fév. — Milano (Marie), 27 sept. — Milcol, 11 sept. — Miolan, 26 nov., 5 déc. — Mittault, 24 mars. — Modé, 27 août. — Moiret, 9 mai. — Moizard, 12 mars. — Mo-jard (femme), 25 mars. — Mols, 27 sept. — Mongel, 19 juillet. — Mon-godin, 14, 17 juin. — Monnet, 26 avril. — Monnier, 3 sept. — Mont-cal, 26 avril, 15 mai. — Montfort, 13 mai, 10 juin. — Mouthier, 13 nov. — Moore (Peter), 9 sept. — Moreau, 10 oct. — Morel, 27 nov., 25 janv., 25 août. — Morin, 26 avril, 29 sept. — Morin (Léon), 10 janv. — Moril-zot, 22 fév. — Moslin, 24 avril. — Mouchet, 13 mai, 10 juin. — Mou-lin, 2 janv. — Moutrette, 18 oct. — Mourou, 9 juill. — Mouton (Made-leine), pour ses enfants, 27 sept. — Mulet, 25 janv. — Muller frère et sœurs. — Mundweller, 14 oct. — N., pâtissier, 20 janv. — Napé, 4 mars. — Nathan, 28 janv., 11, 21 juill. — Nécracher, 28 juill. — Née, dit Bérichon, 14 déc. — Nègre, 19 déc. — Neveu, 25 janv. — Niantel, 19 nov. — Nicolaï, 22 fév. — Niel, 12 fév. — Nihoul, 10, 24 mars. — Nioche, 26 avril. — Nivolliers, 29 avril. — Nocher, Nè, Noirtier, 23 juill. — Nougier, 4, 10 oct. — Nucques, 31 juill. — Olivier, 1^{er} août. — Orionot, 27 sept. — Osson (femme), 3 janv. — P., (François), 27 sept. — Palery (fille), 9 avril. — Pancheret, 10 mars. — Paranthoen, 18 nov. — Paris, 14 mai. — Parisot (fille), 28 juillet, 27 août. — Parpalet (fille), 10 oct. — Parrot, 9 oct. — Passet, dit Pateau, 18 juill. — Pasquier, 25 déc. — Patria, 7 fév. — Paul, 6 mars, 12 sept. — Pauleau, 20 août. — Pavillon, 1^{er} nov. — Payen, 10 juin. — Pélignat, charbonnier, 17 janv. — Pellavert (femme), 7 fév. — Pelleport, 28 janv. — Pelletier, 27 nov., 25 mars, 25 juill. — Percevaux (fille), 7 fév. — Périchon, 1^{er} nov. — Péri-gnon, pris sur une échelle, 18 déc., 25 juill. — Perodeau, 13 déc. — Pe-rou, 13, 23 nov., 8 janv. — Perrot, 10 janv. — Peters, 9 avril, Petit, 23, 24 mai. — Petit (fille), 24 mai. — Petit-Hournon, 9 avril. — Peyré, 20 janv. — Peyron, 20 août. — Pèzier, 20 mars. — Piednoir, 2 sept. — Pierre, dit Aubry, 4 sept. — Piet, 29 sept. — Pincemy, 11 sept. — Pinchon (femme), 22 oct. — Pioche, 22 fév. — Pique, 1^{er} nov. — Pisson, 27 août. — Platel, 25 janv. — Plessis, 13 mai. — Plihon, 10 mars. — Plique, 26 avril. — Pointet, 25 juin, 11 juillet. — Polet, 25 janv. — Poncey, 10 août. — Poivivet, 11 juillet. — Poyet, 10 août. — Pothron, 14, 17 juin, 19 sept. — Potin, 3 juill. — Potron, 22 fév., 25 mars, 9 avril. — Pottevin, 25 déc. — Pouch, 19 fév. — Poujade, 25 juill. — Poupard (femme), 22 fév., 25 mars, 11 juill. — Poyet, 21, 11 juill. — Pradelle (Ve), 1^{er} oct. — Pré-vinaire, 30 déc. — Prim, 17 juill. — Proust, 26 avril. — Prudhomme, 17 fév. — Pruvost, 15 janv. — Puymouquet, 18 nov. — Quéant, 6 sept. — R., 27 sept. — R., caissier, 18 oct. — R., (Frédéric), 18 avril. — R., (femme), 1^{er} nov. — Rabowski, 3 janv. — Racine, 10 août. — Ragot (époux), pour être bienfaits, 26 sept. — Ragot (fille), 28 juill. — Ramo, 5 mars. — Rancelle, 25 déc. — Raymond, 25 fév., 1^{er} août. — Rayson, 11 juill. — Rebin, 20 janv. — Refruielle (veuve), 10 juin. — Regham (John), 11 fév. — Reine, 24 mars, 11, 23 juill. — Religieux (Antoinette), 21 avril. — Rémond, 10 juin. — Renard, 2 janv. — Renard (fille), 10 mars. — Renaud, 27 août. — Renaud (fille), 25 juill. — Rengaine, 27 nov., 25 mars. — Retrud, 10 janv. — Reung, 20 janv. — Ribes, 4, 10 oct. — Ri-chard, 17 juill. — Rieux, 4, 10 oct. — Rinquin, 3 sept. — Rioux, 10 juin, 10 août. — Ripot, 8 oct. — Riquier, 25 mars. — Rives, 14 juill. — Rivière (femme), 13, 23 nov., 8 janv. — Rivot, 22 janv. — Robert, 5 mars. — Robillard, 30 déc., 4 janv. — Roger, 3 juill. — Rollin (Eugé-nie), 5 mars. — Rondot, 19 fév. — Roque (femme), 24 avril. — Roques, 18 nov. — Roquet, 19 fév. — Rosalie, 18 déc. — Roubière, 12 sept. — Roufaleau, 11 sept. — Rouget, 15 sept. — Rouillard, 23 déc., 7 fév. — Rousseau, 18, 19 fév., 10 août, 27 sept., 7 oct. — Roussel, 11 sept. — Rous-set, 5 déc. — Roussillon, 17 juill. — Route, 25 déc. — Rouvrais, 17 juill. — Roy, 2 juillet. — Rubet, 20 août. — Ruin, 22 fév. — Rulhières, 21 janv. — S., garçon de recette, 20 déc. — S., homme de lettres, 24 fév. — Saget, 24 mai. — Saguot, 27 août. — Sain, 21 juill. — Saint-Bonnet, 11 juill. — Saint-Laurent, 29 sept. — Saint-Marc, 1^{er} oct. — Salitzy, 18 janv. — Sallé (du plomb), 23 août. — Sancy (fille), 13 mai. — Sanquinède,

8 avril. — Sansoun, 26 sept. — Sarioul, 27 sept. — Sauval, 22 avril. — Sauvignon, 1^{er} oct. — Schieffer, 27 août. — Schneider, 27 août, 13 sept. — Schuz, 14 oct. — Scott, 29 juill., 8 oct. — Sébire (Ve), 27 nov. — Se-cret, 25 juin. — Segniaud (fille), 9 avril. — Seiler, 24 avril. — Selle, 20 mars. — Selletier, 10 juin, 10 août. — Sellier, 26 avril, 13 mai. — Sempy, dit Mon, 26 septembre. — Sergent, (femme), des feuilles de murier, 15 juill. — Serruzier, 27 août. — Sibois, 26 avril. — Sigaud, 20 mars. — Simon, 6 juill. — Sirodot, 20 janv. — Sola, 12, 24 avril. — Soudam, 11 sept. — Soulié, 24 avril, 1^{er} mai, 18 juin. — Sou-verain, 9 avril. — Spitaels, 13 mai. — Steil, 1, 7 nov. — Strauss, 11 sept. — Sullot, 2 août. — Suzanne, 7 janv. — Sylvain, 12 fév. — T., dans son garni, 29 avril. — T. (Adolphe), 29 août. — T. (Victorine), 14 fév. — Tabary, 11 juill., 20, 27 août, 9 sept. — Tanière, 10 juin. — Tarrière, 26 fév. — Tavalin (Jeanne), 5 mars. — Tayot, 8 mai. — Tempier, 3 juill. — Téroute, 25 juill. — Terrail, 24 avril. — Tétedoux (fille), 13 mai, 27 sept. — Théodore, 1, 7 nov. — Therriat, 11 déc. — Thétu (fem-me), 13 août. — Thibout, 26 nov. — Thieulin (veuve), 27 août. — Thi-monnier, 3 sept. — Thiot, 7 fév. — Tièche, 1, 11 nov. — Tiercelin, 15 avril. — Touchet, 11 déc. — Toulouse (femme), 20, 21, 26 mars. — Toarmes, 31 juill., 3 sept. — Tramolini, 6 sept. — Tranchant, 30 avril. — Transon (fille), 24 mai. — Trabouet, 22 fév. — Trin, 13, 24 mai. — Tris-tan, 14 fév. — Trocard, 26 nov., 30 déc., 10 janv. — Trochon, 2 juill. — Trofin, 18 nov. — Turpin, 27 juill., 31 juill. — Uhart, 18 déc. — Valen-tin (femme), 10 juin. — Vallois, 27 août. — Vameck, 18 déc. — Vanack-ker, 26 fév. — Vandermès, 10 juin. — Vangeslin, 22 fév., 24 avril. — Vaatermez, 25 fév. — Vanvilliers, 10 oct. — Varnet (fille), 27 août. — Vassal frères, 18 nov. — Vasseur, 25 mars. — Vauxmal, 13 mai. — Védy, 11 sept. — Veil, 22 fév. — Vernet, 25 juill. — Vernier, 8 janv. — Ver-rier, 25 janv. — Verron, 19 déc., 5 mars. — Viaud, 27 août. — Victor-ex-forçat, 22 mai. — Victor, enfant (une trombone), 19 mai. — Vidal, 12 avril, 10 juin. — Villain, 11 sept. — Villamor, 12, 24 avril. — Vil-lette, 1^{er} nov., 15 janv. — Vimeux, 10 mars, 12 avril. — Vincent, 9, 15 avril, 13 mai. — Viquemel, 19 sept. — Virginie, 11 sept. — Vuarin, 35 déc. — Weber, garde municipal, 2 avril. — Wilhem, 14, 17 juill., 19 sept. — Williams (mary), chez un prêteur, 19 déc. — Winkenovitz, 19 août. — Wolff, 14, 17 juill. — Worms, 12 fév. — Wormser, 10 mars. — X... (époux), à Brest, dévouement conjugal, 9 avril. — Yvon, 13 mai. — Trois jeunes gens, 102 de Bondy, 16 nov. — Deux femmes chez un traiteur, 25 déc. — Un ferrailleur des Marais du Temple, 16 janv. — Deux ivrognes, 20 janv. — Un faux polonais, en Suisse, 4 fév. — Un bonjourien, cité Bergère, 5 fév. — Un commis et une grisette, 10 fév. — Une grisette, se couvrant des habits d'un étudiant, 24 fév., 19 mars. — Une autre grisette, envers un étudiant, 12 août. — Deux gamins (de la régisse), 9 avril. — Un conscrit (une paire de bottes), 14 avril. — Un garçon d'hospice (de la viande), 17 avril. — Un ex-forçat (une pendule), à Issy, 16 mai. — Un homme de peine, rue de la Verrerie, 17 mai. — Un marchand de vaches, 3 juill. — Six rôdeurs, envers trois ouvrières, à Belleville, 11 juill. — Deux rôdeurs au château de Romainville, 16, 30 juill. — Trois pêcheurs (un dîner), 18 juill. — Douze condamnés mili-taires, à Belle-Isle-en-Mer, 19 juill. — Deux filoux (le portefeuille d'un médecin), 23 juill. — Des marchands ambulants, 25 juill. — Un détenu, sortant de prison, 7 juill. — Un maçon, dans un garni, 9 juill. — Un apprenti sautier, 20 sept. — Un octogonaire (de la laine), 22 sept. — Un visiteur, 2 oct. — Un garçon boulanger, 13 oct. — Une femme, à la foire de Landy, 20 oct. — Un bon bourgeois (un traiteur), 24 oct. — Un brocanteur, rue de Sèvres, 27 oct. — Un jeune Lovelace arrêté comme voleur, aux Tuileries, 18 sept. — Trois rois de France, 18 juill. — Deux enfants chez un fruitier, 6 nov. — Bande, en Espagne, comman-dée par une femme, 21 nov. — Bande, à Versailles, 17 janv. — Bande, à Angers, 21, 31 janv., 13 oct. — Bande de carlistes, 24 juill. — Bande, au Tréhouet (Morbihan), 3 juill. — Rue du Ponceau, 15 nov. — A la police correctionnelle, 10 déc. — A la galerie du Louvre, 13 déc. — Au Musée, 17 mars. — Au Musée de Versailles, 13 juill. — Aux Tuileries, 11 oct. — Au mausolée de l'empereur, 27 déc. — Dans le port de Brest, 18 déc. — Au château de Windsor, 29 mars, 12 avril. — Au café Anglais (lettre anonyme), 15 mai. — Au cimetière Montmartre, 27, 28 oct. — Au cimetière du Père-Lachaise, 22 mai. — Au cimetière de Sainte-Foy, 13 oct. — Dans un pensionnat, à Bercy, 10 juill. — Rue de Charenton, 12 juill. — A la douane de Paris, 28 juill. — Au Palais-de-Justice, 7 août. — Au bureau des amendes, 29 oct. — A La Villette, 22 août. — Rue Rambuteau, 25 oct. — Pendant un bal, chez un Améri-

cain, 23 janv. — Chez un rôtisseur, 19 fév. — Sur des camions, 26 fév. — Chez les pharmaciens, la nuit. — Chez une portière réputée riche, 10 avril. — Chez les traiteurs, intelligence avec les garçons, 6 mai. — Chez un portier, rue des Juifs, 10 sept. — Envers une dame, à la bar-rière du Montparnasse, 6 sept. — Envers une lorette, 8 oct. — Chez un épicier (un sou d'eau-de-vie), 10 sept. — Chez un limonadier, un carrel, 17 oct. — Envers deux maçons. — Envers un sous-officier, sur le boulevard, 5 mars. — Du plomb, à la douane, 11 juill. — Du plomb, à Clichy, 4 sept. — Deux sacs d'or, dans le Wilberforce, 4 déc. — Les dépêches de Pontoise, 16 déc. — La trousse d'un médecin, 12 juill. — Des bouteilles de purgatif, 28 juill. — Les ferrures des bâtiments, 22 mars. — Des manteaux dans les équipages, 15 nov., 20 janv., 20 mars. — Recrudescence du vol à l'Américaine, 15 juill. — Voleur découvert par la courte-paille. — Par une sonnette, 18 janv. — Arrêté par une dame à l'église, 17 avril. — Arrêté sur un toit de la rue de Babylonne, 28 août. — La journée d'un voleur, 27 juill. — Dissimulation d'âge, 21 janv., 10 juill. — Serment entre voleurs, 8 juill. — Dénonciation due à la peur, 27 sept. — Vol réparé par des femmes à la Halle, 30 sept. — Loi de Lynch, appliquée par des moissonneurs américains, pour vol de leur dîner, 4 oct. — V. Abus de confiance, Escroquerie.

Volts dans les Eglises. Chardon, à Pers, 28 janv. — Colson, 25 juill. — Courtois, 27 août. — Dubois, jardinier, à Seceaux, 27 janv., 4 août. — Lajoie et Renoult, 25 juill. — Lemerrier, 3 sept. — Rouget (femme), à Saint-Gervais, 18 mars. — Soidez, à Saint-Etienne-du-Mont, 22 mars. — Trayeur, à Saint-Gerès, 7 avril. — A Bellecille, 25 mars. — A Sainte-Marguerite de Paris, 13 fév. — A Saint-Jean de Caen, 19 mars. — A l'église de Chartres, en 1691; une lampe d'or, 30 juill., 1^{er} août.

Votaille. Le défaut des marchands de l'apporter sur le carreau de la Vallée, est-il une contravention ou un délit? 11 juill.

Volclair. 30 avril. — Voltaire, 18 oct. — Vossier, 13 fév., 10 août. — Vouges de Chanteclair, 8 mai. — Vouthier fils, 6 déc. — Voysin de Gartempe, 9 nov., 30 oct. — Vray de Furcy, 26 mai, 2, 4, juill., 26 septembre.

W

Wacquant, 2, 3 oct. — Wade (Jessie), 1^{er} sept. — Waldeck Rous-seau, 3 juill. — Waldegrave (lord), 7 mai. — Walford (lady), 20 mars. — Wallace frères, 11 mars. — Walsh (de), 29 mars. — Walter (femme), 10 oct. — Wambrechier, 28 avril. — Wannng, 3 janv. — Wary (de-moiselle), 28 oct. — Waters, 11 sept. — Watringue, 21 nov. — Wat-teville (de), 9 sept. — Wattrelot-Ducocq, 28 nov. — Wealthy, 7 mai. — Webb, 30 août. — Weiskopp, 11 juill. — Weiss (femme), 1^{er} janv. — Weist, 25 août. — Wellington, navire, 19 juill. — West, 27 nov. — Whardy, 20 juill. — Wheeler, 21 oct. — White (Elisabeth), 1^{er} sept. — Whyte (de), 18 oct. — Wiessecké, 20 mai, 15 août. — Wild, 21 août. — Wiley (miss), 14 mai. — Willemin, 4 août. — William-Brown, na-vire, 13, 14, 16 mai, 19 juill. — Winken, 29 sept., 13 oct. — Violet et Ce, 24 mars. — Witterstein, 30 nov., 30 déc. — Walbock (de), 11, 12 mars, 10 avril. — Wolf et Constable, 16 juill. — Wolowski, 15 nov., 6 18 janv., 5 mai. — Wood, banquier, 25, 28 août. — Woodward, 31 mai. — Worsley, 7 juill. — Worms, 24 déc. — Worms de Romilly, 26 nov. — Worthmann, 14 mai. — Wright (miss), 7 juill. — Wulphing-Mar-chais, 2 avril.

Y

Yal, 11 août. — Ycarraga, 5 juill. — Yger, 17 déc. — Ymar, Ville-neuve et Ce, 13 sept. — Yung, 11 juill. — Yvan, 15 août. — Yver, 7 mars. — Yves (Jos), 7 déc.

Z

Zanghi, 21 déc. — Zangiacom, 20, 22 mars. — Zeller, 1^{er} juill. — Zé-phirin, 22 janv. — Zeys, 2 nov. — Ziver, 8 juill. — Zuber et Ce, 16 mai.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

LOI DU 31 MARS 1833.

Formations.

Abeille, 8 juill., 6 sept. — Accoyer et Ce., 17 sept. — Adam et Phi-lippe, 31 janv. — Adour (J.-P.) et Ce., 5 juill. — Ayovlassiti et Ce., 12 nov. — Alaux jeune et Ce., 6 mai. — Alix et Morel, 11 août. — Allaire et Le-page, 13 janv. — Allemand et Ce., 3 juill. — Amy frères, 19 nov. — An-dré et Ce., 30 oct. — André et Cottier, 17 juill. — Angremy frères et Ce., 13 janv. — Annet (Th.) et A. Hayet, 21 nov. — *Annuaire-Journal*, 21 nov. — Antoine et Deslandes, 21 juill. — Aragon (J.-C.) et Ce., 26 mai. — Ardiet jeune et Ce., 29 nov. — Armand et Herbillon, 6 juill. — *Armo-rique*, 10 mai, 3 oct. — *Asphalte-Seyssel*, 1^{er} avril. — *Assurance des intérêts hypothécaires*, 22 nov., 2 déc., 14 mai. — *Assurances contre la non-location*, 5, 30 déc. — *Assurances populaires*, 22 janv. — Aucler (veuve) et Ledoux, 5 juill. — Augustin frères, 12 mars. — Aumont (Au-guste) et Ce., 15 juill. — Auray (d'), de Rothiacob et Ce., 18 avril. — Aurras et Leriche, 7 janv., 1^{er} mai. — Avrial frères, 27 sept., 28 oct. — Aze (femme) et Brazier, 27 fév., 16 août.

Bailly et Leroux, 23 avril. — Baledent frères, 23 juill. — Balin, Desvignes et Ce., 7 fév., 15 mai. — *Banque d'amortissement*, 18 mars. — *Banque générale des familles*, 14 déc., 15 sept. — *Banque natio-nale d'épargne*, 27 janv. — Banque phylantropique, 16 sept. — Bapst frères, 7, 10 juill. — Barbier et Ce., 20 janv., 27 fév. — Bardon (Em. et Eug.), 14 juill. — Barry (veuve) et Guilmin, 1^{er} sept. — Basse et Fries, 15, 18 janv., 20 août. — Batier et Chemin, 27 janv. — Batteux (T.) et Ce., 17 avril. — Bauban et Perrin. — Budeau et Ce., 21 juill. — Baudet et Ce., 10 avril. — Baudichon et Husson, 29 juill. — Bauer et Campagne, 16, 23 juill. — Bayard (J.-P.) et Chocquel, 20 fév. — Bazière et Hoffmann, 24 janv. — Bazille et Ce., 29 nov. — Beaumont et Bois-sard, 9 sept. — Bellard, Louys et Delcambre, 15 avril. — Bellecoq (Irma) et Ce., 7 mars, 15 mai. — Bellon de Chassy fils et Ce., 3 janv. — Belton et Jumeau, 25 avril. — Bénard et Haroud, 4 nov. — Benoist et Niard, 20 oct. — Benquet et Ce., 15 oct. — Béraud et Ce., 10 sept. — Berla et Ce., 7 juill. — *Berlines-Poste*, 26 avril. — Bernard (Félix) et Lacroux, 29 août. — Bernier et Ce., 8 fév. — Bernonville et Ce., 16 sept. — Bertheau et Rochrig. — Bertheau et femme Rochrig, 22 fév. — Ber-thomme, Pellet et Ce., 24 juill. — Berthoud frères, 14 janv. — Bertin et Ce., 8 oct. — Bertin et Schmitz, 30 sept., 29 oct. — Besanceney, Charlet et Ce., 30 juill. — Besnier et Ce., 27 nov., 21 déc., 6 mai. — Beuselin et Delpy, 28 mars. — Bex, veuve et fils aîné, 3 juill. — Biard et Prévôt, 10 oct. — Bidault (Jules) et Ce., 28 août. — Biesta et Ce., 1^{er} mars. — Bi-got et Taponier, 25 août. — Billecoq (A.) et Ce., 31 mai. — Blain et Guyonnet, 22 fév. — Blanc et Ce., 30 oct. — Blanchet, Legrand et Ce., 8 juill., 6 sept. — Blanquet, Larrony, Bailleux et Ce., 28 avril. — Blay (A.) et Ce., 29 nov. — Blot et Bastard, 24 janv. — Boidard et Ce., 2 août. — Boignot, Menvielle et Ce., 25 oct. — Boishus (Louis) et Ce., 24 oct. — Boissaye, Francœur et Ce., 28 déc. — Boisset et Defecque, 23 mai, 30 juill. — Boivin (Jean) et Ce., 21 avril, 22 août. — Bombarda et Ce., 29 nov., 23 avril. — Bonjour fils aîné et Ch. Verrier, 25 oct. — Bonnaul et Baudet, 2 juill. — Bonnet et Ce., 29 janv., 5 août. — Boquet et A. Pelle-tier, 15 fév. — Bordeur et Ce., 18 juill. — Borély aînée (veuve) et Mé-gessier, 11 mars. — Boscarry (J.) et Ce., 29 sept., 1^{er} oct. — Bouchet (H.)

et Ce., 21 mars. — Boullay, Boudet et Berger, 6 nov. — Boullenger et Ce., 16 août. — Bourdet et Baret, 7 juill. — Bourcy et Blanchard, 27 sept. — Bourhonnet (Paul) et Galmier-Blay, 13 janv. — Bourrellet et Ce., 3 mai. — Bousignac (L. de), D. de Geradon et Ce., 12 mars. — Boutard, Vignon et Ce., 23 avril. — Bouttevillein et Brunet, 23 oct. — Bouvard et Boudin, 24 janv. — Bouverat et Ce., 7 juill. — Boyer (Jules) et Ce., 6 fév. — Brazier et Patois, 26 sept. — Bréant et Ce., 6 nov. — Bret, Orgival et Robert, 16 avril. — Brichard et Brocard, 30 mai. — Bridard et Ce., 24 mars. — Brière et Ce., 4 oct. — Brière et Rocher, 11 janv. — Brivet et Ce., 30 oct. — Brouggmann et Ce., 16 oct. — Browne-Agassiz et Ce., 9 avril. — Bruguier (Léopold), 17 mai, 14 juill., 7 oct. — Buchey et Rom-metin, 11 nov. — Budin aîné et Ce., 3 fév., 17 oct. — Bulla (Jos.) et Fran-çois Delarue, 11 août. — Baran et Ce., 23 nov., 10 sept. — Burat frères, 17 avril. — Bussy (de) et Talbotier, 14 avril, 4 juill. — Buzy et Verly (Dlle.), 15 mai.

Cabanès et Marine-Héit, 11 fév. — Cadiet et Ce., 2 oct. — Gadot et Ce., 21 avril. — Cailloux et Ce., 28 mai. — *Caisse des écoles et des familles*, 15 sept. — Caillaud-Belisle frères et Noël, 2 déc. — Calrow (V.) et Ce., 15 fév. — Camus et Bressant, 14 mai. — Camus et Letroublon, 26 août. — *Canal de l'Espierre*, 22, 24 juill. — Cantier aîné et Naves, 20, 28 fév. — Capdeville et Bedu, 16 juill. — Carcenac, Fleury et Roy, 17 fév. — Cau-dron, Pétillet et Delonche, 7 janv. — Certeux, Molas et Ce., 8 juill. — Chal-gne, Théodore Leclerc et Peigné, 3 juill., 1^{er} sept. — Challemaison (femme de) et Ce., 17 juill., 22 août, 11 sept. — Chappe frères, 25 déc. — Chapuis (J.-Ferd.) et Vincent, 11 avril. — Chapusot, Tardiveau et Ce., 23 juill. — *Charivari*, 16 juill. — Charpentier-Appert et Ce., 5 août. — Chaumonnet et Ce., 15 avril. — Chauvin frères, 22 fév. — Chauviteau et Ce., 19 fév. — Chaussande et Daulon, 3 juill. — Chavanou frères, 21 août. — Chave-peyre, Doumergue, Pichon et Velliet, 2 août. — *Chemin de fer d'An-dresieux*, 10 mars, 14 juill. — Chenat (A.) et Ce., 31 oct. — Chevalier (Ve) et Ce., 22 fév. — Chevreuil et Ce., 19 nov. — Chicard frères et Ce., 25 oct. — Choisy frères, 16 mai. — Cirioli et Rondini, 13 fév. — Cirode père et fils, 20 déc. — Civatte (Ve) et Lecharpentier, 1^{er} janv. — Clémens frères, 16 juill. — Clermont frères, 23 janv. — Clermont (de) et Ce., 5 fév. — Cocheux (C.) et Ce., 17 avril. — Cochoies et Bonnetterre, 25 avril. — Cogniard frères et Ce., 9 sept. — *College Stanislas*, 20 juill. — Collet et Ce., 4 avril. — Collier (J.) et Ce., 29 mai. — Collinet, Deschamps et Ce., 12 fév. — Commerson et Descoing, 10 juill. — Constant et Ce., 3 avril. — Constant (J.-B.), Fournier et Ce., 26 juill. — *Consultante*, 4 oct. — Contzen et Beaudrant, 10 mars. — Corbière (Edouard) et Ce., 14 janv. — Corbière et Mauny, 25 déc. — Corraz et Pâtissier aîné, 17 sept. — Coste, Lefebvre et Ce., 9 mai. — Cottiau fils et Boissard, 30 oct. — Coulon et Ce., 11 avril. — Coupil, Maximien et Ce., 20 août. — *Cour-rier des marchés*, 18 fév. — *Cours de la Banque*, 16 mai. — Courtois et Mayeux, 1^{er} fév. — Cousin jeune et Cuthbert, 5 mai. — *Créit et Mon-terreux* (fabriques réunies), 9 juill. — Crémieux aîné (F.) et Ce., 1^{er} juill. — Cruet (A.) et Lundquist, 14 décembre. — Cuillou et Devols, 6 jan-vier. — Cartelin et Darcet, 13 novembre. — Cuvilliez, Lambert et Ce., 3 mai.

Daguin frères, 22 nov. — Dalbin frères et Ce., 25 août. — Darjois et Ce., 4 juill. — Daublains et Ce., 7 mars. — Daude et Sergent, 5 août. — David et Ce., 29 mars. — David (E.) et Moulin jeune, 29 nov. — Déadé

(Edouard) et Ce., 4 nov. — Debeauchamps et Mallièvre, 15 nov. — De-berie et Top na d, 4, 6 fév. — Debily et Bouligny, 28 juill. — Debosq et compagnie, 29 août. — Debraux d'Anglere et Ce., 3 janv. — Decoster et Ce., 5 août. — Delabarre, Duclos-Blerzy et Ce., 11 déc. — Delagneau (Ch.) et Ce., 2 juill. — Delahaye et Pitou fils, 7 avril. — Delaître et Dus-serre (demoiselles), 7 juill. — Delaleuf et Ce., 25 juill. — Delangre frères, 5 août. — Delassus, Hury, Périssel et Ce., 18 déc., 21 juill. — Delaune et Hébert, 25 mars. — Delavergne et Ce., 29 oct. — Delcambre (Adol-phe), Barenne et Ce., 10 avril. — Delisle et Ce., 1^{er} sept. — Delley d'Avaise et Ce., 16 oct. — Deloze et Droin, 29 janv. — Delye oncle et neveu, 30 janv. — Demarthe, Houdaille et Ce., 1^{er} juill. — Demeuves, Delaunoy et Ce., 7, 23 juill. — Deneux et Ce., 14 juill. — Depouilly-Gonin et Ce., 2 nov., 12, 13 mars, 28 avril. — Derienecourt et Pamart fils, 28 juill. — Déroche frères, 9 oct. — Derribes et Rouguy, 5 juill. — Derzys et Carot, 17 sept. — Desaubliaux et de Roucy, 13 oct. — Descamps et Ce., 19 juill. — Desgranges frères, 11 janv., 15 avril. — Desjardins (Jos.) et Ce., 23 mai. — Desprez et Ce., 9 juill. — Desruets et Carron, 24 juill. — Des-tigny (N.) et Ce., 5, 30 déc. — Devaux et Ce., 23 juill. — Devieux et Danvin, 21 mai. — *Distillerie et laiterie belges*, 5 juill. — Dive et Mon-tauriol, 5 nov. — *Dix-neuvième Siècle*, 27 fév. — Dobbé frères, 19 août. — Dorches et Géro, 6 oct. — Doré et Barthélemy, 15 mai, 21 août. — Dorff et Ce., 16 avril. — Dorvault et Ce., 14 mars. — Doussamy et Ramel, 16 juill. — Dreux (A.) et Ce., 8 janv. — Dreyfus (Fréd.) et Tréhan, 14 juill. — Droux et Gérard, 25 août. — Dubois, Lévêque et Ce., 5 mars. — Duché aîné et Ce., 1^{er} sept. — Duchemin et Ce., 7 nov., 8 fév. — Duclos, Bosquer et Ce., 13 janv. — Ducrocq, Poupillier fils et Ce., 24 mai. — Duffaud et Tarride, 25 mars. — Dufrène et Normand, 19 sept. — Dubazé jeune et Bloquel, 28 oct. — Du'at (Jules) et Ce., 5 nov. — Dulac et J. Leblanc, 24 avril. — Dumoustier, Lemaître et Ce., 16 juill. — Dupend et Valentin, 8 fév. — Duplissy et fils, 27 juill. — Dupont-Journet, Leduc et Ce., 21 oct. — Dupuy et Ce., 3 janv. — Dupuis (C.) et Lefebvre, 3 juill. — Durand (François) et Ce., 26 nov. — Durand et Ce., 15 avril. — Dutel jeune et Ce., 24 juill. — Dusautoy frères et Ce., 26 avril. — Duval (Adrien) et Ce., 26 fév. — Duverney fils et Ce., 29 juill. — Duvey et Ce., 29 avril. — Duvey et Pascault, 22 janv.

Echo du monde savant, 30 juill. — *Eclair*, assurance, 19 avril, 17 juill. — *Egide*, 18 juillet. — Elu et Dufatelle, 1^{er} sept. — Emy et Ce., 26 nov. — Enard et Goutière, 23 oct. — Epagny (d') et Ce., 27 août. — Escudier frères et Ce., 10 mars. — Estibal-Bichat et Ce., 13 juill. — Evrard, veuve et fils, 30 avril.

Fabry (Louis) et Ce., 18 sept. — Faivre et Balagny, 31 mars. — Falconnet (A.) et Ce., 19 mai. — *Familles (société des)*, 27 sept. — *Fas-tes de la Légion-d'Honneur*, 14 juill., 10 août. — Faurie et Ce., 1^{er} avril. — Favreau (Charles) et Ce., 1^{er} juillet. — Faynot frères, 25 déc. — Fé-rault (A.), 17 janv. — Félix et Ce., 7 janv. — Ferré et Joly, 26 fév. — Feuillet et Boucard, 6 mars. — Fichon père et fils, 15 mars. — Fieffé (Ve) et Fouin, 17 mai. — Fischer, Hartmann et Ce., 26 mars. — Fles-chelle, de Vitry et Ce., 15 nov., 23 mai. — Fleury et Allard, 11 sept. — Fontaine et Ce. — Fouchecour et Ce., 20 janv. — Foucqueteau (E.) et Ce., 14 janv. — *Fourrages (société des)*, 11 janv., 28 mai, 12 juill. — *France musicale*, 10 mars. — Franche et Pinet, 18 avril. — François (femme)

et Duléry, 5 sept. — Frappa et Boizard, 8 oct. — Frère (L.), 29 août. — Fressart et Miette, 8 avril.

Gache frères, 29 août. — Gallois (Napoléon) et Ce, 5 juin. — Ganot de la Marek et Ce, 5, 23 mai. — Garret (A.) et Racine, 13 sept. — Garson et Clérot, 21, 25 mars. — Gassin et Delon, 16 oct. — Gault-Laubereau, 12 mars. — Gélis, Conté et Labelonye, 9 janv. — Gênois (femme) et veuve Depresle, 4 sept. — Genin et Sestier, 13 oct. — Genty et Longepierre, 17 janv. — Gérard et Leygues, 10 avril. — Germinet et Ce, 7 juin. — Gervais et Ce, 14 juillet. — Gibert frères, 15 avril. — Girard et Ce, 7 mars. — Girard frères, 20 nov. — Gironnière (P. de la) et Ce, 24 sept. — *Glaces éverre de Saint-Quirin, Crey et Monthermé*, 4 juin. — Glatron frères, 14 janv. — *Globe*, 20 janv. — Gobert (J. et A.), 6 fév. — Gobet et Caillaud, 10 mars. — Godoy et Benoist, 14 juillet. — Gogibus et Joret, 18 janv. — Goinbaud et Ce, 6 déc. — Goussier, 9 avril. — *Gondoles parisiennes*, 8 janv. — Gontié et Loraux jeune, 12 juin. — Gontier et Ce, 11 mai, 13, 16 juin, 17 juillet. — Gord (Ve) et Ce, 9 avril, 8 juillet. — Gossauer (J.-H.) et Ce, 2 août. — Goubert et Ce, 13 déc. — Goudchaux (les fils de G.-J.), 24 juin. — Gougibus et Prément, 7 mai, 12 août. — Gouin et Ce, 18 oct. — Goujard et Desbrosses, 1^{er} nov. — Goujon et Amélie, 14 mai. — Graffard et Ce, 7 oct. — *Granits de Normandie*, 6 sept. — Greenwood, Savoye et Ce, 1^{er} nov. — Grenier, de Léotard et Ce, 22 janv. — Grizy et Ce, 13 août. — Grilly et d'Herrie, 30 août. — Grincourt et Ce, 6 fév. — Grison (A.) et Lhuillier aîné, 6 août. — Grund'er et Ce, 13 juin. — Gruyer et Alfred Garnier, 14 mai. — Guénot et Ce, 24 juillet. — Guénier (J.) et Gentil, 30 juin. — Guérin et Ce, 23 mars. — Guérin frères, 19 fév. — Guérin et Victor Lemaire, 13 mai. — Guillemain et Ce, 13 décembre. — Guillois et Ce, 7 août. — Guillemard-Faure, 6 mai. — Guilmoto (N.) et A. Provançal, 11 juillet. — Guynet (Jules) et Ce, 7 octobre.

Hachette (L.), 31 déc. — Halphen (héritiers de Salomon), 7 mars. — Harpignies frères, Duthy et Ce, 30 juin. — Hatzenbuhler (Baptiste) et Faure, 10 janv. — Hatzenbuhler, Faure et Ce, 21 mai. — Hazard (Jules) et H. Lavergère, 19 fév. — Hemerdinger frères, 13 mai. — Hémery frères, 1^{er} juillet. — Hencin (Ve) et Ce, 18 mars, 19 juin. — Henraux fils et Poteau, 21 janv. — Henri (J.) et Ce, 16 mai. — Henri (A.) et Vigneau, 31 mars. — Hermel et Ce, 1^{er} oct. — Hervé, Delamare et Delime, 3 juin. — Heuden et Ce, 27 janv. — Hocquart et Choron, 30 juin. — Horlach et Rome, 14 fév. — Hottot (Marie) et Ce, 14 août. — Huard et Ce, 3 juin. — Huart et Ce, 25 avril. — Hubert et Ce, 29 janv. — Hubert (Pierre et Auguste), 7 juin. — Huiart et Neumann, 13 janv. — Hurel et Ce, 19 juillet. — Hutant et Ce, 11 sept. — Huvet jeune et Ce, 13 janv.

Imbert et Chapal, 17 oct. — Imbert et A. Déjot, 21 mars. — *Immortelle*, assurance, 25 juin. — Infirmeries vétérinaires, 29 mars. — Jacoby et Leguay, 27 mars, 17 avril. — Jammot et Collen, 9 septembre. — Janvier frères, 2 déc. — Jardin, Herpin et Ce, 11 juillet. — Jaurès, Roumens et Ce, 14 mai. — Jause (Ve) et Ce, 27 septembre. — Javal (Jos.) et Ce, 6 janvier. — Jeanneau, Hervé et Ce, 20 juin. — Jenichet, et Moy frères, 15 août. — Jennings et Ce, 29 nov. — *Jeune France*, assurance, 3 mars, 15 avril. — Joanne et Ce, 8 avril. — Joanny et Lecfer, 14 oct. — Johnson et Ce, 1^{er} mars. — Jolly et Ce, 1^{er} mars. — Jorand et Ce, 9 nov. — Joron (E.) et L. Ledoux, 10 août. — Josset frères, 7 août. — Jouet et Perrenoud, 2 nov. — Jourdan et Morin, 27 mai. — *Journal des conseillers municipaux*, 9 nov. — 29 juillet. — *Journal des Débats*, 8, 14 oct. — *Journal du Notariat*, 12 mars. — *Journal du Peuple*, 3 janv. — Jouvein (Léon de) et Ce, 15 sept. — Juge et Ce, 20 janv. — Julien et Ce, 25 janv. — Juston et Ce, 19 avril, 18 juillet. — Juteau (Jules) et Ce, 14 juin.

Kasner, et Ce, 21 oct. — Knapp et Adam, 12 avril. — Kysseus et Ce, 24 sept.

Laboune, Oppenheim et Ce, 29 août. — Laborde (J.-J.) et Ce, 30 janv. — Laborde (Henri) et Lailler, 15 sept. — Laborie et Messin, 25 nov. — Lacassade frères, 30 sept. — Lachapelle frères et Ce, 29 janv. — Lacombe et Ce, 15 sept. — Ladame et Ce, 11 sept. — Laederich, Kullmann et Ce, 28 déc. — Laffitte et Ce, 5 mai. — Laffitte (Ch.), Blount et Ce, 30 mai, 30 juin. — Laffitte, Caillard et Ce, 17 juin. — Lafleche (Hyacinthe) et Léon Courbil, 20 août. — Laigné (femme A.) et Ce, 18 fév. — Lallier (Frédéric) et Ce, 9 déc. — Laloue (Ferd.) et Triqueris, 8 oct. — Lamartinière et Ce, 18 juillet. — Lambert et Ce, 2 juin. — Lamoureux (Louis), 25 janv. — Lamoureux (P.) et Ce, 7 mars. — Lamy et Ferrer, 4 déc. — Laperrière et Ferdinand Jarry, 15 août, 1^{er} sept. — Larrieu, Brunton, Pilté, Pauwels et Ce, 20, 31 mars. — Larssonneau et Ce, 19 avril. — Lascols et Souchon, 4 janv. — Lassalle et Ce, 10 juillet. — Lassalle, Rey et Ce, 2 avril. — Laurenceau et Ce, 27 mars. — Lavallette (A. de) et Ce, 30 juillet. — Lavau (Charles de) et Ce, 26 juillet, 6 oct. — Laville et Pommaroux, 19 août. — Lavocat et Ce, 5 nov. — Laya et Ce, 29 juillet. — Laya, Belin et Ce, 27 avril, 15 juillet. — Lebarbier et Ce, 24 mars. — Leblanc et Colard, 5 juillet. — Lebourvier (Félix) et Pinel, 21 août. — Lebréton et Ce, 20 sept. — Lechevalier (Théodore) et Ce, 27 sept. — Leclerc et A. Ducellier, 20 oct. — Leclerc et Ce, 18 avril, 20 août. — Leclerc et Brown, 15 nov. — Leclère (Théodore) et Peigné, 4 sept. — Lecomte et Ce, 26 avril. — Lecomte et Mupin, 23 janv. — Leroché et Ce, 30 sept. — Lecour (Jacques) et Ce, 13 mai. — Lecroq et Ce, 5 août. — Lecrosnier et Ce, 26 mars. — Ledier (femme) et Ce, 24 fév. — Ledoux et Gallet, 12 juillet. — Leduc et Bourgeois, 2 juillet. — Lefebvre jeune (Charles), Leroy et Ce, 12, 13 août. — Lefebvre et René frères, 16 nov., 14, 15 août. — Lefebvre et Charles René, 14, 15 août. — Lefloch et Ce, 12 mars. — Lefoullon et Ce, 23 janv. — Lefranc et Dawant, 7 janv. — Lefrançois et Ce, 14 oct. — Legrand et Ce, 29 nov. — Legrand et Munch, 3 juin. — Legras et Ce, 29 juillet. — Legros et Ce, 1^{er} fév., 27 sept. — Leleux et Cottignies, 1^{er} janv. — Leman, Gabriel et Ce, 22 sept. — Lemarchand et Guiraud, 17 oct. — Lemarié, Cornu et Ce, 26 juillet. — Lemort et Cruzel, 13 janv. — Leneveu et Ce, 7 oct. — Lenormand, Rouard et Tissot, 29 oct. — Lepage, Loos (de *Schelestadt*) et Ce, 5 mars. — Lépine et Sollier, 15 mai. — Leroy et Ce, 15 nov., 1^{er} avril. — Lesage et Métivet, 15 juillet. — Lesourd (Ernest) et Ce, 30 juin. — Lespès et Ce, 24 juin. — Lesueur (R.) et Ce, 25 juillet. — Lestus et Ce, 26 juin. — Leullier et Ce, 13 juin. — Levasseur (B.) et N. Bosquillon, 5 fév. — Levasseur et Debeauchamp, 15 nov. — Levasseur frères, 11 oct. — Leyoy et Leroy, 5 août. — Lévy (Ve) et Debrinny, 17 juin. — Leynerie et Ce, 2 oct. — Lhomme et Ce, 4 juin. — Lhote et Ce, 11 nov. — Liesse et Durand, 27 janv. — Liétot et Ce, 18 avril. — Lignière (J.) et Desvannes, 1^{er} fév. — Ligué frères, 8 avril. — Lindemann, Suzanne et Ce, 20 oct. — Lippmann et Mayer, 5 nov. — *Lloyd français*, 13 oct. — Lointier et Ce, 1^{er} sept. — Lollier et Catoire, 27 mars. — Lombard et Bandoir, 8 juillet. — Londe et Brandao, 11, 30 août, 5 sept. — Longuet (Victor) et Baron, 3 avril. — Loppin et Ce, 27, 29 sept. — Lorrain (Ve) et Ce, 20 août. — Lossendrières frères, 26 mars. — Louis, Marsy et Ce, 29 nov. — Lucas et Ce, 21 juillet. — Lucet (A.) et Malaper, 29 août. — Lucquin et Clara, 14 nov.

Machefer et Gauthier, 1^{er} janv., 20 fév. — *Magasinage public*, 2 oct. — Magnant et Ce, 14 juin, 10 août, 18 sept. — Mahieu (E.), 20 nov. — Maincent et Poitblans, 16 juillet. — Mairet et Fournier, 29 mars. — *Malles-postes*, 24 mai. — Milliez et Joret, 3 avril. — Malus et Ce, 8 janv. — Manaut et Déprez, 23 juin. — Manuel et Ce, 22 nov. — *Marbre des Pyrénées*, 25 juillet. — Marcel (Jules) et Ce, 13 mars. — Marchandon aîné et Ce, 5 mars. — Marchoux et Robert, 16 avril. — Marquier de Montezon et Ce, 11 janv., 28 mai, 12 juin. — Massicot et Mézoniat, 11 avril. — Masson et Ce, 6 nov. — Mathieu (Ernest), 11 août. — Mauduit et Ce, 6 janv., 30 avril. — Manguin (Jules), Lesueur et Ce, 28 juin. — Maurice frères, 27 juin. — Maurin et Ce, 24 juillet. — Mauvais aîné, Bonnet et Ce, 12 fév. — May frères et Landesmann, 24 juillet. — Mayadon frères, 28 mai. — Mayaud (Auguste) et Ce, 7 déc. — Mazeron et Champavère, 11 avril. — Mease, Ormsby et Ce, 2 août. — Ménard (C. A.) et Ce, 11 juin. — Menuel et Maître, 12 juin. — Merceron (L.) et Ce, 22 sept. — Méry père et fils aîné, 18 fév. — *Messenger du Commerce*, 14 mars. — Messen (J.) et Ce, 22, 24 juillet. — *Meules de bois de Labarre*, 6 janv., 13 fév. — Millaud et Ce, 11 sept. — Milliaux et Godeau, 7 mars. — *Mines de la Béroudière*, 12 juin. — *Mines de Cublac*, 19 fév. — *Mines de la Grand'Combe*, 11 sept. — *Mines de la Haute-Loire*, 6 janv. — Mioche de Vanesson et Ce, 31 déc. — Moimier aîné (J.-B.) et Ce, 15 mai. — Moitessier fils et Chataud, 26 avril. — Moissard et Ce, 22 nov. — Moléon et Ce, 6 nov. — Molteni et Siegler, 9 sept. — Monauray et Loiseau, 2 oct. — Mondollot et Guillaume, 19 fév. — *Monteur universel*, 14 fév. — Monmory aîné et Raphaël, 22 avril. — Montant et Ce, 8 août. — Monthuron (B. de) et Ce, 29 janv. — Monteaux (N.) et fils, 19 sept. — Monténot, Jacomy, Regnier et Rigal, 28 juin. — Montigaud (Ve) et Ce, 14 août. — Montigny fils et Ce, 6 janv. — Moquet et Luchard, 11 juin. — Moreau (Adolphe) et Ce, 24 mai. — Moreau jeune et Godard, 12

fév. — Morel fils et Fontaine, 20 déc. — Morellon (Jos.), Olivier et Ce, 15 mars. — Morisset (Eugène) et Hirschler, 16 mai. — Mouton et Ce, 22 nov., 2 déc., 14 mai. — Moutonnet (Eugène) et Ce, 29 mars, 18 avril. — Moutonnet (Eug.), Ch. Courtier et Ce, 15, 18 sept. — Muleur et Bouvier, 26 juillet. — Muller (Frédéric et Charles), 7 juillet. — Mullot et Mahieux, 18 déc. — Murison et Parry, 7, 8 juillet, 22 août. — *Mutualité*, 5 août.

Nadal jeune et Rencé, 6 fév. — Nau jeune et Jérôme Schlumberger, 21 juillet. — Naylies (de) et Ce, 6 janv., 13 fév. — *Néothermes*, 4 janv. — Neuburger (A.), 7 mai. — Neuchêze (baron F. de) et Ce, 14 déc. — Neveu et Leporcq, 14 mai. — Niaudet aîné et Bellicart fils, 30 nov. — Noel et Ce, 5 déc. — Noel père et Ce, 25 sept.

Outonne, Dupuy et Puel, 7 avril.

Pogès (Ch.), Blein et Ce, 29 août. — Palmer et Ce, 20 déc. — Pancouke (Ernest) et Ce, 14 fév. — *Papeterie d'Echarçon*, 3 oct. — *Paragère*, 30 déc. — Paris père et fils, 25 août. — Parriaux et Ce, 5 sept. — Passet et Sarrouy, 26 mars, 7 avril. — Pastory et Ce, 29 mars. — *Patrie*, 3 juin. — *Patriote de 1840*, 14 mai. — Paul (Auguste) et frères, 7 mai. — Pault et Ce, 9 mai. — Paulmier et Triquet, 27 déc. — Payen jeune et Ce, 24 juillet. — Peeters (F.) et Ce, 19 nov. — Péjoïn et Béguin, 7 août. — Pelegri aîné et Leblay, 15 avril, 18 août. — Pelegri aîné (Némorin) et Ce, 18 août. — Péronnier et Ce, 5 août. — Pêrad et Ce, 3 juin. — Périnelle et Tamant, 4 déc., 18 avril. — Pernel et Ce, 4 avril. — Perret (Ch.), 11 oct. — Perret et Gretin, 3 janv. — Perronnet (Claude) de St-Etienne et Ce, 7 fév. — Persin, Soulié et de Gérardon, 18 juin. — Petit et Duperrier, 1^{er} mai. — Petit, Guesnu et Ce, 7 août. — Petit et Guynand, 28, 29 oct. — Petit (Louis) et Alfred Pitou, 19 fév. — Pèzé aîné, Gallois et Ce, 7 juin, 22 juillet. — Pfeiffer et Laget, 17 fév., 21 avril. — Pflub et Ce, 14 déc. — Philippe (E.), Claton et Ce, 13 mai. — *Philogène*, 13 août. — Pichat frères, Vilcoq et Ce, 11 avril, 28 mai. — Piet, Causidière et Ce, 7 mars. — Pignot et Dlle Baroguet, 27 mars. — Piliou et Raynaud, 12 déc. — Pinson et Ce, 30 avril. — Pitrat (Théodore) et Ce, 29 nov. — Place (Philippe), 17 oct. — Platel (Ve) et Berger, 25 oct. — Platrières de Vaujours, 25 juin, 7 juillet. — Plumier (G.) et Ce, 5 juin. — Pochet (B.) et Ce, 10 mars. — Pohlen et Rémy, 30 nov., 18 fév. — Poizat oncle et Ce, 21 nov., 18 août. — Pollet et Ce, 21 juillet. — Pollet et Soupe, 10 juin, 23 juillet. — *Pompes françaises*, 7 fév., 15 mai. — *Pompes funèbres*, 28 oct. — Poncelin (A.) et Ce, 6 mai. — Ponsat, Gaetan Pellegrini et Ce, 15 mai. — Ponsou (Louise) et Boulon aîné, 13, 17 mars, 12 avril. — *Ponts-réunis*, 6 janv. — Poret et Colombier, 9 avril. — Portier (Adolphe) et Ce, 15 fév. — Potier et Ce, 16 sept. — Potier et Delasalle, 26 mars. — Pougeois père et fils, 26 mai. — *Presbytère*, 7 juin. — Prévost et Guy, 22 avril. — Prévost (Ve) et Deshayes, 19 juillet. — Primaud-Roussel et Ce, 8 juillet. — *Produits chimiques de Grenelle*, 23 nov. — Prot (Ch.) et Ce, 16 janv. — Proust et Ce, 25 juin, 7 juillet. — *Providence agricole*, 22 fév. — Pulleux et J. Lephay, 13 oct. — Putod et Ce, 2 oct.

Quernet et Ce, 9 juillet. — Quesnel (E.) et Ce, 5 août. — Quillé (J.) et Bernier, 11 avril. — Quin (Frédéric), Duguet et Ce, 18 août. — *Quotidienne*, 22 janv.

Raimbault et Ce, 12 sept. — Rampal (Marius) et Ce, 9 juillet. — Raquin et Ce, 13 sept. — Rathier et Guyon, 9 avril. — Ravou et Ce, 9 juillet. — *Riforme*, 8 juillet. — Regnier et Mauberqué, 24 oct. — Rémond et Schiéli, 28 avril, 5 juin. — Renaud (Ad.), Allemand et Ce, 16 juin. — *Réparatrice*, 22 août. — Révêard (T.) et C. Lecolant, 26 nov. — *Revue orientale*, 7 juillet. — *Revue parlementaire*, 24 avril, 15 juillet. — *Revue des Tribunaux*, 21 juillet. — Rey, 20 déc. — Reymann et Wolff, 25 août. — Reynard et Ce, 14 avril. — Rhodé et Edmond Royer, 12 mars. — Richard (H.) et Ce, 8 fév. — Richard et Lesourd, 24 sept. — Richer et Ce, 10 août. — Richer et Leleu, 6 fév. — Richey et Lucas, 24 avril. — Riehl et Ce, 16 juillet. — Rivaud et Ce, 4 janv. — Robert et Ce, 14 mai. — Robillard et Ce, 14 mars. — Roche (Ve) et Fayet, 3 mars. — Rocoffort (Théophile) et Louis Bertrand, 24 mars. — Rocoffort et Velly, 26 mai. — Rodrigues (Olinde) et Ce, 14 mai. — Roger et Ducreux, 27 août. — Rolandeau et Ce, 5 juin. — Rollet et Ce, 19 sept. — Rostaine et Ce, 21 fév. — Rousseau (Gustave) et Ce, 29 mars. — Rousseau (L. A.) et Ce, 14 juillet. — Rousseau (femme), Leblanc et Ce, 11 oct. — Rousselin et Ce, 29 août. — Roze père et fils, 29 sept. — Ruel et Coeffé, 29 avril. — Rapp (Charles) et frères, 27 fév. — *Rurale*, 4 janv. — Ruyhe (Denys de) et Ce, 9 déc.

Sabe et Ce, 5 août. — Saint-Geniès et Ce, 30 nov. — *Sainte Barbe*, 31 mars. — Saleur et Bruand, 3 avril. — Salignac frère et sœur, 3 déc. — *Salines de Citis*, 15 nov. — Silizelle et Ce, 15 août. — Simson et Lepape, 16 déc. — Samson jeune, Decauville et Coillard, 24 avril. — Sanneman et Gouzy, 17 juin. — Sargent fils et Charlot, 29 août. — Sasseu (de) et Ce, 22 avril, 19, 23 juin. — Saussay, Kiermanns et Ce, 9 nov., 1^{er} fév. — Sauteya père et Laget, 21 avril. — Scheil frères (Joseph) et Ce, 28 juin. — Seguin frères, 15 janv. — Seguin tante et nièce, 15 fév. — Séguin (Jules), Roux et Ce, 6, 13 mars. — Selligie (A. F.) et Ce, 9 sept. — Sergent et Ce, 11 nov. — Séry et Modot, 24 mars, 14 juin. — Séverin et Gérard, 25 avril, 25 sept. — *Sézanniennes*, voitures, 7 juin. — Sérubus et Ce, 26 juillet. — Simon (Jules) et Ce, 2 septembre. — Simon (A.) et Nourrier, 12, 29 juillet. — Simondant et Pitrat, 14 nov. — Sisley et Ce, 30 avril. — *Société bordelaise et bourguignonne*, 11 avril, 28 mai. — *Société mœonnaise*, 22 nov. — Soyex et Ce, 22 août. — Spitaule et D. Wateau, 25 sept. — Suerès, Marqueroy (J.) et Ce, 25 déc. — Sœur frères, 27 fév. — Sugis et Gautier, 28 fév., 19 mai. — Sulot, Défos et Ce, 3, 6 mars. — Suriray-Delarue (A. G. M.) et Ce, 24 oct. — Suttin (Paul et Pierre), 11 nov.

Tabardel et Ce, 11 sept. — *Tablettes historiques*, 2 oct. — Taconet et Ce, 15 juillet. — Taillon et Taponier, 26 mai. — Talmours et Hurel, 5 juin, 19 juillet. — Tamisier (Maurice) et Ce, 17 fév. — *Tam-Tam*, 10 juin. — Tarbé, Bieste et Ce, 1^{er} mars. — Tardy et Banchet, 28 fév. — Tardy et Outrequin, 5 fév. — Tavernier, Favrin et Ce, 27 nov. — Teigneux fils et Ce, 15, 21 août. — Teissier et Schmidt, 19 juillet. — Teliher et Pézé, 11 janv. — Tenet et Renaud, 11 juin. — *Théâtre-Français (second)*, 27 août. — *Théâtre de Luxembourg*, 13 janv. — *Théâtre pittoresque*, 2 août. — *Théâtre de la Porte St-Martin*, 9 sept. — Théroutte et Léon, 31 déc. — Thieux et Douet, 22 janv., 4 avril. — Thirion, Tournant, Raboin et Ce, 15 juillet, 17 oct. — Thivier (H.) et Ce, 23 oct. — Thomas et Fincken, 13 mars. — Thorel (E.) et Ce, 23 sept. — Thorin et Ce, 20 janv. — Thurneysen et Ce, 6 janvier. — Thurninger, Guyardin et Ce, 14 juillet. — Tissier (L.) et Ce, 24 avril. — Tournemine et Ce, 13 janv. — Toussaint et Marius Peit, 21 août. — Trannoy de Lafons et Ce, 4 sept. — *Tricéphale*, 21 mai, 13, 16, 17 juin, 22 août. — Trouchon (N. J.), 9 juin. — Trotignon, Desvannes et Hastier fils, 20 mars. — Troudet et Ce, 21 juillet. — Truc (C.) et Ce, 6 janv. — Turbert (A.) et Ce, 19 fév. — Turquet et veuve Delisle, 20 août.

Union catholique, 26 juillet, 6 oct. — Usse et Canuet, 16 sept.

Vaguet aîné et Victor Lamy, 9 janv. — Vaillant (P.) et Ce, 29 juillet. — Vaillant frères et Ce, 30 sept. — Valéris, Buquet et Ce, 1^{er} sept. — Valet et Ce, 20 nov. — Valincourt (de) et Ce, 30 déc. — Vallés (François) et Ce, 13 mai. — Vallat et Ce, 17 juillet. — Van Eekhout et Lebouranger jeune, 5 août. — Van Lockhorst et Ce, 30 mai. — Vegny et Ce, 8 mai. — Verrier et Dauzier aîné, 19 avril. — Verdure-Flichy et Ce, 28 fév. — Vetter et Ce, 31 mars. — Virmé (E.) et Ce, 11 août. — Vigon et Rolland, 9 déc., 19 juin. — Vilcoq et Ce, 11 avril, 28 mai. — Villette et Ce, 3 juin, 10 juillet. — Vincent et Lamy, 14 décembre. — Virily et Salmon (femmes), 29 nov., 13 mai. — Voisin et Ce, 10 janv. — Voisine, Foucher et Ce, 23 oct.

Wall et J. Charles, 26 juillet. — *Weldon* (Henry) et Ce, 27 sept. — *Wéry aîné* (Alecis), 11 mars. — Wickham et Ce, 3 septembre. — *Wittersheim* et Denis, 26 avril. — *Wood* et Dubout, 20 déc. — *Wuy* (A.), Butet et Ce, 14 août.

Yoon et Ingé, 28 oct.

Zacharie (Léon) et Ce, 11 janv., 18 fév.

janv., 15 avril. — Aubert et Rémy, 26 fév. — Aurusse et Leriche, 1^{er} mai. — Aze (femme) et Brazier, 16 août.

Bacle (A.) et Ce, 27 sept. — Bajat et Poirré, 17 juillet. — Balin, Desvignes et Ce, 15, 17 mai. — *Banque médicale*, 28 juin. — Barbe et Lhuillier, 10 janv. — Barenne (Ve) et Ce, 18 mars. — Barthélemy et Ce, 8 janv., 9 avril. — Basse et Fries, 20 août. — Baudichon et Detolle, 12 juillet. — Bazile et Ce, 21 juillet. — Beauval et Bréhan, 10 janv. — Bellocq (Irma) et Ce, 15 mai. — Béraud, Jacquemin et Ce, 28 juin. — Béranger-Roussel et A. Sonis, 29 avril. — Bernardière (de) fils et Ce, 23 mai. — Bernheim, Labouriau et Ce, 19 mars. — Bernier (Henri) et Patte, 23 nov. — Berrier et Védrine, 11 août. — Bertheau et Rochrig, 4 juin. — Berthomieu, Bernadotte et Ce, 24 déc. — Bertin et Schmitz, 29 oct. — Berton et Renaud, 28 mai. — Bertrand, Chasles et Lachapelle, 12 sept. — Besnier, Contzen et Ce, 27 nov. — Besson et Portallier, 18 fév. — Bèthune et Duckett, 19 mars. — Bigi et Delattre, 1^{er} mars. — Binoche frères, 29 juillet. — Blanc et Ce, 30 oct. — Blanchet et Ce, 25 nov. — Blanchet, Legrand et Ce, 11 juin, 6 sept. — Bloch et Isidore, 2 août. — Blossier et Morigny, 17 fév. — Blot, Bouchery et Ce, 9 janv. — Bocquet (Guillaume), et Ce, 8 sept. — Bodin (A.) et Ce, 2 janv. — Boinest, Berne et Chéranche, 22 mai. — Boisset et Decèque, 30 juin. — Boivin et Place, 14 oct. — Bombarda et Ce, 18 juin. — Bonal et Colle, 5 sept. — Bonnet et Ce, 5 août. — Bonnet et Villermé fils, 3 déc. — Bontoux et Ce, 5 décembre. — Bonvent aîné et Dumont, 9 janvier. — Bosset (E.) et Ce, 29 janvier. — *Bougies stéariques du soleil*, 4 décembre, 23 sept. — *Boulangerie aérotherme*, 13 août. — Boulesteix et Duret, 18 juin. — Boulet et Ce, 24 sept. — Boutard, Vignon et Ce, 23 avril. — *Boutreux* et Quélin, 10 janv. — Bouvard et Boudin, 23 juin. — Boyer et Héral, 25 mars. — Bravais et Jacquier fils, 21 juin. — Breitenbach et Ce, 11 sept. — Brenot et Ce, 12 sept. — Brèze (Claude) et Ce, 25 oct. — Briollet et Simon, 15 nov. — Brisset, Azambre et Ce, 6 août. — Brisson et Malot, 14 mai. — Broc (veuve) et Ce, 13 nov. — Brocchi et Ce, 14 oct. — Brous (A.) et Ce, 18 nov. — Buchard et Roussel, 14 déc. — Buquet frères, 14 mars. — Burlé, Meilleuraud et Audigier, 11 avril. — Bussy (de) et Talbotier, 3 juillet.

Caffin d'Orsigny et Fessart, 15 août. — Callaud-Belisle, Saerac et Ce, 2 déc. — *Capitale*, 10 déc. — Capon frères, 26 juill. — Carville, Moreau et Hastier, 4 mars. — Caudron (Victor) et Ce, 7 janv. — Cayrol et Saint-Romain, 15 avril. — Celle frères, 17 fév. — *Cerete cabinet de lecture*, 12 nov. — Cerfbeer et Crosnier, 12 août. — Chabbal, Camus et Samson, 23 avril. — Chablin et Marchebout, 11 août. — Chalme, Th. Leclerc et Peigné, 1^{er} sept. — Champigneulle et Dutemple (femmes), 7 avril. — Changea-Longueville et Collet, 18, 26 avril. — Chaptel et Pianque, 10, 12 juill. — Chaumont et Journault, 15 avril. — Chaussonnet aîné et Ce, 11 août. — Cheminel et Gounot, 2 juill. — Chesneau, Verrier et Ce, 27 mars. — Chevallier et Trouvé, 17 mai. — Chevrière et Constance, 19 nov. — Claude et Pierre jeune, 15 juill. — Claustra et Bordier, 1^{er} janv. — Clément (A.) et Soudanas, 8 fév. — Cleve (Ch.) et Lindemann, 9 oct. — Clouet frères et Boulard, 15 janv. — Cochin et Gourdon, 15 nov. — Cockerill, Clément Désormes et Ce, 4 avril. — Coiret aîné et Ce, 17 juill. — Commerson et Journes, 10 juin. — *Comptoir d'escomptes*, 14 janv. — Comus et Bressant, 19 août. — *Conseil des notaires*, 22 avril. — Coquart et Duval, 7 août. — Cormier et Appert, 4 janv. — Coudère frères, 7 oct. — Cournaud, Grenet et Ce, 25 mars. — Courtin et Dussauce, 26 sept. — Courtois et François, 6 fév. — Cousin jeune et Ce, 5 mai. — Crampel et Ce, 20 déc., 27 fév. — Croisette, Boucoirand et Ce, 12 juin. — Gumberworth et James Coulon, 1^{er} mai. — Curmer et Ce, 3 avril. — Cartelin et Rambourg, 1^{er} août. — Cutter et Ce, 1^{er} janv.

Dagneaux et Ce, 4 mars. — Dambrun et Pomourau, 14 juill. — Dameron, Soultzener et Ce, 27 nov. — Danguis et Tanec, 23 août. — Daret, Royon et Ce, 4 sept. — Dauphin, Lemaître et Ce, 3 juin. — Dauphin et Brière, 10 juin. — Dauzier frères, 25 déc. — David et Ce, 28 avril. — David (Amable) et Ce, 19 mars. — Debladis (veuve) et Fillion, 5 juin. — Decaen frères. — Decaen et Ce, 20 déc. — Dégremont et Gardissal, 28 mai. — Delagarde et veuve Prignot, 22 août. — Delasalède et Ce, 5 nov. — Delassus, Hury, Périssel et Ce, 21 juin. — Delcambre et Ce, 21 mai. — Delcroix, Vilain et Ce, 18 mars. — Delisle et Ce, 7 janv. — Demange (P.-A.) et Ce, 20 mai. — Demeuves, Delaunoy et Ce, 23 juill. — Denain et Guignery, 29 mars. — Dertu frères, 24 juin. — Depouilly-Gonin et Ce, 12, 13 mars. — Deruelle et Leullier, 13 juin. — Desciaux (Ch.) et Ce, 24 janv. — Desgranges frères, 15 avril. — Destrez et Rottée, 8 juill. — Desvignes et Leriche (femmes), 28 avril. — Dethan (A.) et Ce, 25 avril. — Devigne, de Corail et Ce, 30 juin. — Deville et Fabrège, 11 avril. — Digeon et Ce, 23 nov. — Dimessières et Barbier, 12 fév. — Domaradzki et Ce, 27 janv. — Doimange et Hubault, 5 nov. — Doré et Barthélemy, 21 août. — Douret frères, 31 mars. — Dreyfus et Ce, 28, 31 déc. — Dubourg et Ce, 11 juill. — Dubrunfaut et Ce, 21 juill. — Duclot et Ce, 14 avril. — Duclos, Bosquer et Belon, 13 janv. — Dufraayer (Ange) et G. Rousseau, 29 mars. — Duhamel et Ce, 19 fév. — Duménil (Marie) et Ce, 15 juill. — Dumont et Trutin, 20 oct. — Dumoustier, Goujoud et Ce, 1^{er} nov. — Dupas et Ce, 3 juin. — Duquesne et Ce, 26 nov. — Durand (Virginie) et Ce, 25 fév. — Dutailly, Armand et Herbillion, 6 juin. — Duvey et Pascual, 22 janv.

Eaux de la Marne, 25 mars. — Escudier frères, 19 fév. — Espinasse père et fils, 18 nov.

Farjas et Proust, 29 avril. — Faure et Luet, 11 août. — Faure (L. V.), Quentin fils et Ce, 27 mai. — Favre (Gabriel) et Ce, 15 nov. — Férault (A.), 31 mars. — Ferré et Ce, 20 nov. — Flamet et Mari-nval, 11 août. — Fleschler, de Vitry et Ce, 23 mai. — Fleury (Louis) et Ce, 4 fév. — Floquet (E.) et veuve Legrand, 13 mai. — Flutre et Ce, 3 juin. — Forestier (Alcide de) et Ce, 13 nov. — Fort (André) et Ce, 14 janv. — *France musicale*, 19 fév. — Froger, Loysel et Ce, 17 oct. — Fronageot (A.), Bilié et Bourasset, 13 sept.

Gaillard et Brulé, 13 nov. — Galissot et Ce, 12 avril. — Galy-Cazalat, Menjaud et Ce, 20 octobre. — Gannal et Blouet, 21 mars. — Ganot de la Marek et Ce, 23 mai. — Gardin et Berthier, 10 juill. — Gardissal et Ce, 4 août. — Garnier fils et Hutan, 9 sept. — Gaspard et Marguerettaz, 27 fév. — Gattie (P.), Levassort, Emon et Ce, 22 nov. — Gaudron et Rey, 13 nov. — Gen n et Guittet, 13 oct. — Gentil et Ce, 19 fév. — Gentil et Jouvard, 7 juin. — Geoffroy et Gentil, 25 fév. — George (Antoine) et Ce, 13 janv. — Gérard et Delrasse, 7 mars. — Girard et Viennot, 19 avril. — Giraud et Ce, 10 juill. — Girardeau et Ce, 1^{er} mars. — Giroid et Villeme-sant, 29 sept. — Gizant et Ce, 13 janv. — *Globe*, 10 août. — Gobet et Caillaud, 23 août. — Gobet, Pascal et Berthoin, 7 mars. — Gogibus et Goret, 8 mai. — Goguel et Ce, 23 juin. — Goinbaud et Ce, 9 avril. — Gohat et Ce, 5 juill. — Gord (veuve) et Ce, 8 juill. — Gosse, de Billy et Ce, 1^{er}, 14 mars. — Gosset et Lavarde, 17 juill. — Goudchaux (les fils de G.-J.), 24 juin. — Gougibus et Prément, 12 août. — Goulard et Riche, 10 juin. — Gras et Ce, 3 déc. — Gras (Auguste) et Ce, 17 mai. — Gratiot et Ce, 7 août. — Gruelle et Vidal, 16 avril. — Grumbach et Nette, 5 fév. — Guérin frères, 15 avril. — Guérin (Edouard) et Ce, 1^{er} mai. — Guillemain et Michon, 13 déc. — Guillemot (Hyacinthe) et Adolphe), 24 juin. — Guillot et fils aîné, 27 déc. — Guillou et Persin aîné, 19 déc. — Guyot frères et Ce, 14 fév. — Guyot-Duclos et Ce, 15 mars.

Haag et Ce, 11 avril. — Hamon et Ce, 3 avril. — Hartmann et Scharfmer, 2 sept. — Hatzenbuhler et Faure, 21 mai. — Heintz et Mayeux, 29 nov. — Helbronner aîné et Ce, 9, 29 oct. — Hencin (veuve) et Ce, 19 juin. — Hennem et Guérard, 2 août. — Henrichs et Ce, 8 janv. — Henry aîné et fils, 27 janv. — Hérodier neveu et Ce, 1^{er} mars. — Heurteux et Istre, 7 avril. — Hirsch et Meyer-Polack, 25 oct. — Holstein (R.) et Ce, 20 janv. — Hopf (G.) et Ce, 7 janv. — Hue et Lemonnier, 23 nov. — Huet et Ce, 30 sept. — Huiart et Dismas, 3 janv. — Huillard (veuve) et Gaté, 14 juill. — Huré, H. Dupuis et Ce, 30 mai.

Imbert et Regnaudin, 21 mars.

Jacob père, Legy fils et Ce, 29 janv., 11 mars. — Jacoby et Leguay, 17 avril. — Jaek et Millard, 25 déc. — Jailet et Ce, 14 janv. — Jarrin frères, 26 mai. — Jaullain et Ce, 23 avril. — Jouet et Perrenaud, 25 déc. — Jourdan, Morin et Ce, 27 mai. — *Journal du notariat*, 12 mars. — Joye (Victor et Auguste), 21 mars. — Jozeau et Ce, 27 août. — Julien et Ce, 15 mai. — Julien, Rousse et Ce, 11 août. — Jume et Doisy, 5 juill. — Kramer et Dorff, 16 avril.

Labat et Ce, 15 fév. — Lachevardière et Ce, 2 mai. — Lacour et Daragon, 25 nov. — Lafont et Ce, 3 oct. — Lambert et Duperron, 14 août. — Lamoureux (Louis), 20 déc. — Lamy et Ferrer, 16 mai. —

6 fév. — Lebourg-Chauffour et Co, 13, 14 nov. — Lebreton et Co, 15 juil. — Lebrun et Gayet, 16 août. — Lechevalier et Co, 10 avril. — Leclerc, Miley et Co, 20 août. — Lécotte et Meldon, 28 juil. — Ledoux et Co, 4 fév. — Ledru et Co, 7 avril. — Lefebvre et René frères, 14, 15 août. — Lefebvre-Dubourg et Co, 8 mars. — Legrand (A.) et Co, 12 juil. — Lemarchand fils et Co, 16 avril. — Lemoine, Baron et Co, 10 avril. — Lemoine et Gantier, 27 juil. — Lemonnier et Mauvais, 8 fév. — Lenck et Co, 19 mars. — Léon frères et Trèves, 29 novembre. — Lepaire et Co, 9 juil. — Lépine et Marelle, 19 août. — Leroux de Lens frères et Co, 24 avril. — Leroyer fils et Co, 4, 14 fév. — Lesens et Fourré, 4 janv. — Lestang, Caboche et Co, 2 juillet. — Lévesque et Co, 25 mars. — Levozy et Leroux, 5 août. — Lévy (Ve) et Debrinay, 9 sept. — Loliot et Maucclair, 31 déc. — Lombard aîné et Co, 27 août. — Lombard (J.) et Bayvet, 8 sept. — Longuet et Houzelot, 8 janv. — Loron frères, 20 août. — Lourmand et Co, — Loyer (Ve) et fils, 7 oct. — Lubin et Huyet, 26 nov.

Maccarthly et Co, 8 sept. — Machel et Cailleux, 9 avril. — Magnant et Co, 18 sept. — Malpas aîné et Co, 15 avril. — Mancel et Legrand, 20 oct. — Manuel, Dry et Dubuisson, 22 nov. — Marchais (André) et Co, 12 avril. — Marchand et Co, 25 mars. — Marchoux et Ransson, 14 avril. — Marcillet et Co, 26 mai. — Marcillet et Picard, 26 août. — Marguerite et Co, 27 août. — Mariot et Girou, 24 juil. — Marrel frères, 2 sept. — Mathieu et Frébault, 29 oct. — Maugeis et May (femmes), 29 nov. — Maulde et Co, 8, 9 oct. — Maunoury et Brehmer, 22 août. — May (B.-L.) et Co, 9 mai. — Mayadon frères et Gouterat, 28 mai. — Mayer et Wernet, 18 avril. — Mehl-Dubuisson et Bridou, 15 janv. — Mayer et Leroy, 7 juil. — Mellerio-Melzer, 3 janv. — Melzard, Chavrier et Co, 2 déc. — Meric frères, 5 août. — Meynier et Co, 22 mai. — Meyruet et Millet, 29 juillet. — Michel et Co, 6 mai. — Millan et Harlé, 10 juillet. — Milleville (G. de) et Co, 22 avril. — Millon et Hagen, 24 juillet. — **Mines de la Theurée-Maillot**, 9 janv. — Molteni (François) et fils aîné, 9 sept. — Montfourny et Loiseau, 2 oct. — Monthiers et Duchemin, 7 nov. — Montier et Calle, 1er juillet. — Moreau (Jules), Hennet et Co, 21 nov. — Morin (femme) et Co, 7 juil. — Mouchot frères et Co, 13 août. — Mou-

lin et Georget, 28 fév. — Moynier et Co, 4 janv. — Mozard et Co, 16 juil. — Muller (Adolphe et Frédéric) 7 juillet. — Mullot et Mahieux, 31 mars. — Murison, Parry et Co, 22 août.

Naudé (Charles) et Co, 6 déc. — Noiret et Bardel, 7 janv. — Nomenheim et Lévy, 3 janv.

Omnium, 5 fév. — **Opéra-Comique**, 12 août. — Oudey (J.) et Glatron frères, 14 janv. — Outrequin et Jauge, 24 mars.

Pagnère (A.-L.) et Co, 18 avril. — Pariot et Pellegrin, 2 juil. — Paris père et fils, 19 août. — Pascal et Co, 6, 7 mai. — Passet et Sacrouy, 7 avril. — Paulier (Clément) et Co, 26 juillet. — Paul (L.) et Hubert, 5 août. — Péan et Co, 25 déc. — Peeters (femme), Vanderwerden et Co, 4 nov. — Pelegri aîné et Lebley, 18 août. — Pelletier père et fils, 8 sept. — Pécard (Eugène) et Co, 3 juil. — Perrier et Deschamps, 2 déc. — Périmelle et Tamant, 18 avril. — Perret et Cazabonne, 7 oct. — Perronet et Livet, 6 fév. — Pessat (Simon) et Co, 21 oct. — Petit et Co, 3 juil. — Petit père et fils, 15 avril. — Petit et Fossier, 11 avril. — Petit et Lerouzié, 9 déc. — Petit (L.) et Palleux, 13 oct. — Peysson fils et Co, 6 janv. — Pfeiffer et Laget, 21 avril. — Pfeiffer-Rémond et Schiélé, 5 juil. — Phelps, Sprye et Co, 25 nov. — Picot et Co, 2 juillet. — Pierrugues, Verminac et Co, 10 août. — Pinel et Placier, 6 janv. — Piot (C.) et A. Leduc, 10 mars. — Planche, Boullay, Boudet et Berger, 6 nov. — Pochet-Déroche et Gosse, 14 fév. — Pohlen et Rémy, 18 fév. — Poizat oncle et Co, 18 août. — Poisson et Boulard, 6 août. — Polidor et Geyler, 30 sept. — 7 oct. — Pollet et Soupé, 23 juillet. — Pollet, Soupé et Guillois, 10 juil. — **Pompes françaises**, 15, 17 mai. — Ponson (L.) et Boulon aîné, 13, 17 mars. — Porcher et Kneringer, 25 août. — Portier (Ad.) et Co, 30 sept. — Prot et Villain, 3 mars. — Prévot (J. et A.) frères, 3 déc. — Provin et Soubrin, 6 fév. — Pugins et Lesneux, 18 juil. — **Quesnel** et Co, 5 août. — Quesneville et Co, 2 avril.

Regnard et Co, 26 fév. — Regnault et Julien, 6 janv. — Regnault et Véron, 1er janv. — Regnier, Puechjean et Nicolin, 18 avril. — Rémond et Schiélé, 5 juil. — Renard et Ménager, 20 oct. — Renaut et Barnier, 7 avril. — Renaut et Eybord, 6 mai. — René frères, 16 déc. — Ribous et Lucet (femmes), 11 janv. — Richard et Co, 29 août. — Richer et Co, 10

août. — Rideau et Courbil, 18 nov. — Rignon et Co, 20 juil. — Ringuand frères, 7 oct. — Ripert-Monclar (A. de) et Co, 5 fév., 18 mars. — Rittner et Goupil, 15 mai. — Rocoffort et Co, 14 mai. — Rogelin frères, 1er avril. — Rollat et Rozier, 22 janv. — Rouvière (J.) et Co, 15 nov. — Roux (A.) et Co, 29 oct. — Roux-Durémère et Molinard aîné, 20 janv. — Roze et Co, 16 avril. — Rozier et Laissuz, 10 fév. — Ruelle et Larioux, 21 oct. — Ruinet et Daudan, 3 avril.

Saint-Laurent et Sain, 25 oct. — Saleur, Bruand et Co, 7 mars. — Sargent (Isaac) et Co, 27 juil. — Sassenay (de) et Co, 19, 23 juil. — Saussay, Kindermans et Co, 1er fév. — Scaron (Joachim) et Co, 8 juillet. — Selligue (A.) et Co, — Selligue (A.-F.) et Co, 9 sept. — Senn et Roger, 21, 23 mars. — Séry et Modot, 14 juil. — Séverin et Gérard, 25 sept. — Sibert frères, 12 juillet. — Soyer, Boquillon et Co, 11 août. — Sprye et Co, 25 novembre. — Standing et Susse, 18 mars. — Sueur frères, 27 février. — Sugis et Gautier, 19 mai. — Suttin frère et sœur, 1er novembre.

Talmours (de) et Discry, 5 juil. — **Tam-Tam**, 10 juil. — Tandou et Loustalot-Lassalle, 25 juil. — Tardy et Pellier, 10 janv. — Tétart et Co, 10 oct. — **Thémis**, 1er sept. — Thieux et Donet, 4 avril. — Thirion et Maillard, 10 juillet. — Thirion, Toupriant, Raboin et Co, 17 octobre. — Tourly et Co, 5 mai. — Touzé et Lassaigue, 9 oct. — Trotin (Ve) et Co, 1er oct.

Valié et Bourniche, 5 juil. — Vandembulcke (A.) et fils, 6 août. — Vaucher et Co, 9 juillet. — Vayson et Truillet, 12 nov. — Verrillon, Richard et Co, 24 sept. — Verneau et Mouroy, 4 sept. — Vernet et Co, 24 juillet, 7 août. — Vignon et Rolland, 19 juil. — Virly et Salmon (femmes), 13 mai. — **Vogue-Affiche**, 8 janvier. — Voisin et Co, 29 août.

Warcollier (A.) et Porcher, 1, 14 janv. — Warconsin, Leriche et Co, 6 mars. — Wittersheim (Alexis) et Co, 28 mars.

Yvor et Poulet, 25 déc.

Zietz, Honegger et Co, 5 juillet. — Zimmer et Co, 23 janv.

FAILLITES,

Déclarations, Rapports, Reports et Annulations.

Achard, 22 juillet. — Allien, 13 juil. — Aman, 18 fév. — André, 22 sept. — Anger, 15 juillet. — Angrand, 13 mars. — Anielski, 27 oct. — **Annales de jurisprudence**, 25 juil. — Antheaume, 18 nov. — Antoine, dit **Chéron**, 19 sept. — Antropp, tailleur, 24 fév. — Antropp fils, fripier, 19 sept. — Arnal, 15 mai. — Aubeut, 23 sept. — Aubin, lampiste, 5 sept. — Aubin, tabletier, 8 sept. — Audinet, 6 fév. — Augé, veuve et fille, 7 juil. — Azum, 6 janv.

Badin, 1er nov. — Baillehache, 15 mai. — Baillieu, 18 avril. — Balzerin, 31 déc. — Barbeau et Co, 13 janv. — Barbier, pensionnat, 29 nov. — Barbier, jardinier, 28 août. — Barbot, 9 déc. — Barot, 16 juillet. — Barreau, 8 mai. — Bartomet aîné, 26 nov. — Barthélemy, 15 déc. — Bartsch, dit **Frédéric**, 29, 30 avril. — Basseville, — Bastaud (Dlle), 7 fév. — Batté père, 9 déc. — Baudry, 15 avril. — Bazin, 9 oct. — Bazoche, 24 juil. — Beaumont, 23 oct. — Beaumont, 3 juil. — Beaumont (femme), 11 juillet. — Beaupère, 11 mars. — Beccane-Andrieux, 25 fév. — Bégat, 24 janv. — Bellamy, 14 août. — Bellemois, 11 août. — Belluot et Plormann, 4 juil. — Bénard, marinière, 4 avril. — Bédard (pain d'épices), 19 août. — Bergère, 15 oct. — Bergeret, limonadier, 24 fév. — Bergeret (littératures), 25 juillet. — Borjeau-Lefèvre, 17 fév. — Bernard (carton-pierre), 25 fév. — Bernard, négociant, 14 janv., 7 mars, 21 avril, 13 juil. — Bernard et Eremnitz, 20 oct. — Bernardet, 25 juillet, 4 sept. — Bernardin, 9 août. — Berncastel, 30 avril. — Bert, 15 juillet. — Bertheau, 7 fév. — Berthemet, 1er nov. — Berton fils, 10 mars. — Beschon, 9 avril. — Bessard, 22 août. — Bessières, 28 mars. — Besson, 10 juil. — Bézine, 24 mars. — Bienaimé, 22 nov. — Bienfait (Ve), 20 août. — Bimont, 9 déc. — Biotte (Dlle), 1er avril. — Blanchard, commissionnaire, 17 oct. — Blanchard, limonadier, 16 juil. — Blanchard frères, 3 mai. — Blanchet, 14 oct. — Blanquet, 11 juillet. — Bled, 17 avril. — Bleuse, 23 sept. — Bobant, 10 déc. — Bocquereau, 20 mai. — Bodin, 24 sept. — Boisgontier, 15 août, 22 sept. — Boizot (Dlle), 25 août. — Boll, 8 nov. — Bollé, 27 mars. — Bonhomme (femme), 19 déc. — Boningre, 14 nov. — Bonnet, traiteur, 14 oct. — Bonnet, vins, 12 mars. — Bonnot, 24 juillet. — Bonzé, 9 juil. — Booklage, 12 nov. — Boot, 28 avril. — Bordet, 1er janv. — Boucher, 27 fév. — Bouchez, 12 fév. — Boué, 26 sept. — Bouhard, 11 avril, 9, 10 oct. — Boulogne, 23 juillet. — Boulon aîné, 10 juillet. — Boule, 12 sept. — Boullet, 22 juillet. — Bouras, 6 mars. — Bourgeois, 22 mai. — Bourguin fils, 3 fév. — Bournicat et Co, 22 oct. — Boutard fils, 31 déc. — Bouvier et Co, 26 mars, 22 sept. — Bouvine, 21 nov. — Boyer, 7 avril. — Boyer et Co, 21 juillet. — Brailly (Dlle), 1er avril. — Brandin, 2 sept. — Braut, 8 juillet. — Bréant, 13 janv. — Bresson, 29 avril. — Bresseau, 31 oct. — Breton, 17 mai. — Briant, 4 mars. — Bridault, 25 nov. — Bro, 19 mai. — Brochard fils, 1er avril. — Broncard, 25 sept. — Buret, 26 fév. — Bussat, 10 fév. — Butel, 18 sept. — Buthion, 6 fév. — Byron, 10 oct.

Cabourg, 28 mars. — Cadet frères, 10 sept. — Callais, 1er août. — Campion, 2 juil. — Camus, 17 juillet. — Canard, 15 oct. — Canel-Mercadier, 24 avril. — Carles, 25 nov. — Carouge, 14 juillet. — Carpentier, peintre, 20 août. — Carpentier fils, 28 mars. — Cartier, 21 avril. — Carville, 6 oct. — Casero frères, 23 déc. — Castro et Co, 5 fév. — Caucazas, 11 août. — Chabenet, 9 sept. — Chachoin, 27 nov. — Chagniat, 6 oct. — Chambon, 29 nov. — Chammartin, 18 avril. — Champdavoine, 19 juil. — Champeaux, 5 déc. — Champion, 6 déc. — Chamussy, 3 mars. — Chandelier, 21 oct. — Chantepie, 17 mars. — Chapon, 31 oct. — Chappe, 5 nov. — Chapuis, 23 juil. — Chardin, 7 mars. — Charles, 7 août. — Charney, 18 août. — Chaudet, 18 juillet. — Chaussé, 31 janv. — Cherchin, 24 oct. — Chéron, bijoutier, 28 mars. — Chéron, pâtissier, 17 juil. — Chertier, 16 juillet. — Chervin, 25 mars. — Cheuillot, 9 janv. — Chevallier, 23 sept. — Chevassus, 15 août. — Chevilon, 7 janv. — Cheylys, 11 nov. — Chimène, 24 fév. — Choiselat, 10 juillet. — Chrétien, épicière, 17 juillet. — Chrétien (vins), 19 nov. — Christel, 26 juil. — Clays aîné, 19 nov. — Clerc, 26 sept. — Cloppet, 25 avril. — Cochard, 6 déc. — Colin, tailleur, 8 mai. — Colin, modiste, 29 août. — Colle, 13 mars. — Colombe, 17 mars. — Combat neveu et Co, 14 oct. — **Compilateur**, 30 avril. — Conilleau, 10 fév. — Cordier, 6 janv. — Cornillat, 25 fév. — Coste, 10 déc. — Couchot, 8 juillet. — Coudère, 10 fév. — Coulon aîné, 9 oct. — Cournot, 18 fév. — Courtépée frères, 15 mai. — Courtin, 24 oct. — Couturier, 3 juil. — Cremitz, 20 oct. — Crépin, 26 août. — Cunault, 12 août.

Dagoneau, 9 avril. — Daudin, 14 août. — Davanne, 21 fév. — Davillé, 19 août. — Debarle, 25 mars. — Debeaux, 13 mai. — Decaix, 26 mai. — Deconclois, 17 mars. — Decourcelles et Co, 18 fév. — Decours, Sené et Co, 29 nov. — Defontenay et Co, 14 nov. — Deforceville, Pain et Gapard (Dlles), 18 fév. — Defouchécourt, 26 sept. — Delacour, 26 août. — Delacroix, 30 mai. — Delamotte, 20 sept. — Delarue et Delarue et Co, 18 fév. — Delaunay, 29 sept. — Delaunay de Gondoux, 23 déc. — Delaunay, 4 sept. — Delavieuleuse, 23 janv. — Delcor, 3 mai. — Deslepinay aîné, 28 fév. — Delisle (femme), 9 août. — Delmas et Ve St-Pol, 6 janv. — Delonchant et Maillard, 26 mars. — Deloiz, 7 mars. — Delvaux, 27 mai. — Demay, 13 fév. — Demerville, 16 avril. — Demonchy, 25 sept. — Demoy, 4 juillet. — Denambride frères, 29 août. — Denis, 4 juillet. — Depagniat, 20 nov. — Deratte (Dlle), 11 juil. — Dérépas sœurs, 27 fév. — Deroy, 11 mars. — Dervois, 29 oct. — Desbarolles, 7 mars. — Desbois, 3 juil. — Deschaux, 10 fév. — Desgranges, 18 mars. — Deshayes, 29 oct. — Deshayes-Blanchard (A.), 3 janv. — Desormes, 11 avril. — Dessauces, 19 sept. — Deveuve (femme), 12 mars. — Deyrieu (Ch.) et Co, 17 oct. — D'Huicque, 14 mars. — Didelet frères, 10 juillet. — Dieudonné, 22 sept. — Digard, 4 fév. — Divry,

17 fév. — Domet, 10 fév. — Dondaine (Ve), 11 sept. — Dorange et Co, 13 janv. — Dordor, 29 oct. — Doublet, 5 nov. — Doulé, 7 nov. — Drouet, 6 oct. — Drevon aîné et cadet frères, 10 sept. — Driot, 26 nov. — Drouet, 4 mars. — Dubois, 8 avril. — Ducassel jeune, 30 janv. — Duchêne, 14 mars. — Duchesne, 20 déc. — Duchoz, 27 déc. — Ducros, 27 janv. — Dufoulon père, 28 mars. — Dufrénoy, 15 juillet. — Duhamel, 21 juillet. — Dumas, fondeur, 15 mai. — Dumas (femme), 11 nov. — Dumont, distillateur, 14 avril. — Dumont, horloger, 7 fév. — Dumont, peintre, 8 sept. — Duprés, 4 fév. — Dupond, 24 déc. — Dupont, 21 avril. — Duprateau, 10 avril. — Dupuis, 24 juillet. — Durand, horloger, 28 janv. — Durand, limonadier, 18 sept. — Durand fils, limonadier, 28 mai. — Durand et Co, 17 avril. — Duret, 12 juillet. — Duroché et Rutten, 13 fév., 1er sept. — Durot, 18 fév. — Dutertre, 8 mai. — Duthozet, 9 janv. — Dutruc, 30 juil.

Eclair (assurance), 18 juillet, 4 sept., 23 oct. — Emery, 1er avril. — Epaulard, 19 nov. — Eppinger, 28 janv. — Espinouse, 25, 26 juillet. — Eurieult, 24 déc. — Evrard, 17 déc. — Eybord, 16 juillet.

Fabre, 14 avril. — Fatout, 21 août. — Faye, 18 nov. — Félix, 25 nov. — Feller, 24 juil. — Ferradou, 11 juil. — Feuillet, 3 juil. — Fillol, 7 mars. — Fiol, 11 août. — Fleury, imprimeur sur étoffes, 13 janv. — Fleury, journaliste, 8, 9 oct. — Florat, neveu, 12 mai. — Florentin, 13 mars. — Flour fils, 9 juil. — Flutre, 27 juil. — Follot, 13 juil. — Fontaine, 11 juil. — Fonteix, 9 sept. — Forest, 17 déc. — Fouet, Wasse et Co, 29 sept. — Fougère, 10 avril. — Fouquet, 29 avril. — Fourage, 13 mai. — Fourcade, 15 janv. — Fourchet, 15 avril. — Fournier, 20 mai. — François, 31 janv. — François et Arnal, 15 mai. — Fraumont jeune, 1er août. — Frégout jeune, 29 août. — Fretin, 28 avril. — Friz, 13 fév. — Froger, 13, 23 mai, 9 juil. — Frotey, 20 oct.

Gageot, 17 avril. — Gaillard (veuve), 3 juil. — Gain, 26 fév. — Gallissot, 17 déc. — Gandomière, 24 janv. — Ganne, 14 fév. — Gapard (Dlle), 18 fév. — Garault, 8 sept. — Gardembas, 26 juil. — Gastellier, 2 sept. — Gaudran (femme), 4 nov., 12 juil. — Gautier, 20 mars. — Gelfroy, 13 déc. — Génelle, 19 nov. — Gentil, 30 mai. — Gentilhomme, 27 juil. — Gény, 15 avril. — Geoffroy (Dlle), 14 fév. — George, 14 fév., 30 juil. — Gérard, carrossier, 20 fév. — Gérard (bois des îles), 25 mars. — Gerbet, 17 mai, 12 juil. — Gersey, 24 juil. — Giraudeau, 25 juil. — Giroudou, 21 nov. — Glavier, 18 nov. — Gleye, 4 fév. — Gohant aîné, 29 nov. — Gobert, 18 avril. — Gobin, 2 déc. — Godard, 18 juil. — Goffart, 20 oct. — Gontier, bimbelotier, 4 sept. — Gontier, peintre, 1er août. — Gorse, 27 août. — Gour, 5 déc. — Gourreau, 3 juil. — Goutorbe, 18 juil. — Graat, 3 sept. — Gravier-Delvalle (femme), 15 avril. — Grenet frères, Palyart et Co, 21 nov. — Grignon, 4 mars. — Grimaud, 2 déc. — Guerbois, 15 août. — Guérin, épicière, 14 oct. — Guérin, limonadier, 21 oct. — Guérin, serrurier, 5 nov. — Guet, Grillat et Co, 13, 14 nov., 2 avril, 1er mai. — Guézard, 5 août. — Guiard, 6 mars, 29 avril, 20 mai, 17 juil. — Guillardin, 18 nov. — Guillebau, 24 juil. — Guillebaud, 30 mai. — Guillemin, 24 fév. — Guillois fils, 10 janv. — Guy et Cartier, 22 avril. — Guyard, 13 juil. — Guyenot et Co, 11 nov. — Guyard, 17 juil.

Hailey, 3 sept. — Halligner, 23 janv. — Halphen et Dufresnoy, 15 juil. — Hamelin, 29 avril. — Hébert, 6 janv. — Hébert et Rogard fils, 5 juil. — Heck, 17 avril. — Héries, 6 juil. — Henry (femme), 19 fév. — Herbelin fils, 10 mars. — Herbin, 11 fév. — Herbonmez (d') frères, 2 août. — Hermus (veuve), 19 mars. — Herpin, 21 avril. — Herval, 16 sept. — Héry, 20 nov., 1er mai. — Heu, 8 janv. — Hippeau, 14 fév. — Hoffenbach, 17 mars. — Hofmayer, 5 nov. — Hortet, 8 avril. — Houdard, 6 mars. — Houdelette, 6 mai. — Houel, charpentier, 23 janv. — Houel (vins), 31 mars. — Houry, 18 sept. — Houssé (femme de la), 11 août. — Huard (Dlle), 12 août. — Hubacher, 14 avril. — Hubault, 15 juil. — Hubin, 22 mai. — Hue, 7 oct. — Huet, 2 juil. — Huguet, 10 déc. — Hustachy, 30 janv. — Hyglin, 7 mars.

Imbert, bijoutier, 28 juil. — Imbert, négociant, 8 nov. — Ingé, 10 oct. — Jung et Co, 8 nov.

Jacob, 29 janvier. — Jacques, 3 septembre. — Jacques père et fils, 16 sept. — Jacqueson, 19 juil. — Jacquet, 11 nov. — Jaeck et Millard, 26 mars, 2 avril. — Jager, 21 janv. — Jaillard, 10 mars. — James, 25 fév. — Janssens, 13 fév. — Jardin, 22 sept. — Javaux, 31 déc. — Jeandouneuc, 3 sept. — Jeanne, 24 juil. — Joseph, 24 mars. — Jourdain, 17 janv. — Jousseau, 19 déc. — Julienne, 31 oct. — Jumelin, 28 nov. — Jurgens et Zech, 26 mars. — Jury aîné, 1er août. — **Justice**, 13 nov. — Juston et Co, 18 juillet, 4 sept., 23 oct.

Kirch, 9 mai. — Kraft (veuve), 17 juil.

Labouré, 17 oct. — Labrousche, 12 nov. — Lachaux (Dlle), 7 janv. — Lacombe, 11 juil. — Lafon, 30 mai. — Lafont, 19 sept. — Laforet, 26 mars. — Lagarde, 13 mars. — Lagrange, 6 déc. — Lagrèze, 28 oct. — Lambert, 22 sept. — Lamiral, 25 avril. — Lamy, bijoutier, 2 déc. — Lamy, potier, 23 mai. — Lang, 1er mai. — Langevin, bijoutier, 3 mars. — Langevin, boulanger, 20 mars. — Langlois, 8 nov. — Lapaille, 7 juil., 11 juil. — Lapeyre, 6 fév. — Laporte, 2 sept. — Laroche, 7 juil. — Larpentier (Dlle), 5 mai. — Larrieu, 29 janv. — Larrigaudière, 18 août. — Larconneau et Co, 4 sept., 23 oct. — Larue, 14 fév. — Latour, 4 juil. — Latrasse, 5 nov. — Laude, 18 déc. — Launet, 24 avril. — Laurans, 19 août. — Lauveaux, 17 avril. — Lavallard, 27 janv. — Lavergne, 17 juil. — Lebel, 18 juil. — Leblois, 1er avril. — Lebonnois, 16 juil. — Lebourgeois, 3 janv. — Lebourgeois-Ducherray, J. Pascal et Co, 13 nov. — Lebrethon, 6 mai. — Lebrun, constructeur, 22 juil. — Lebrun, passementier, 10 juil. — Lecerc, 26 août. — Lecesne, 3 juil. — Léclanché

(Dlle), 1er août. — Leclerc, 23 sept. — Leclerc, 14 fév. — Leclerc et Co, 3 fév. — Leclercq, 20 juil. — Leda, 12 mars. — Lefebvre, limonadier, 30 janv. — Lefebvre, serrurier, 29 août. — Lefebvre, 10 avril. — Legend, 12 sept. — Legentile (veuve), 11 juil. — Legros (couleurs), 25 avril. — Legros (cuivre), 30 juil. — Legros, épicière, 17 mars, 10 juil. — Legru, 14 janv. — Leguével, 13 mai. — Lelièvre, 27 nov. — Lemaire, 24 déc. — Lemarchand, 18 sept. — Lemer père et fils, 7 mars. — Lemerrier, 13 juil. — Lenfant fils, 13 déc. — Lenice, 23 sept. — Lepaire fils aîné, 14 avril. — Lepointe et Co, 24 mars, 1er juil. — Lereuil, 28 avril. — Leriche, 30 oct. — Leroy, boulanger, 25 nov. — Leroy frères, droguistes, 25 fév. — Leroy, lampiste, 30 janv. — Leroy, mercier, 28 juil. — Leroy, peaussier, 26 sept. — Leroy, peintre, 3 sept. — Lesage père, 9 sept. — Lesage frères, 9 août. — Lésère, 3 sept. — Letellier, 27 déc. — Lethuillier (femme), 21 mars. — Letournel, 19 août. — Leuthod, 14 fév. — Lévy, 9 juil. — Lévy frères, 15 oct. — Leysen, 31 mars. — Lhéritier, — Lhote, 6 oct. — Lieux, 29 sept. — Liévaux, 18 mars. — Limendoux, 12 avril. — Limousin, 14 janv. — Lisch, 30 sept. — Loisel, 5, 25 nov. — Lorient, 3 mars. — Loure, 27 déc. — Loursel, 4 avril. — Lousel, Froger et Co, 13, 23 mai, 9 juil. — Lucain, 24 oct. — Lucas, 6 janv. — Lucot, 24 juil., 26 sept.

Mader et Rœhling, 12 juil. — Magnan, 3 mars. — Magnant, 15 sept. — Mahy, 24 avril. — Maillard, 26 mars. — Mainbourg, 9 avril. — Malhomme, 18 avril. — Maljournal, 24 juil. — Monique, 5 fév. — Marais, 11 nov. — Marchal, 28 janv. — Marchand, 4 mars. — Margat, 30 janv. — Marlé Maillard, 17 avril, 31 juil. — Marsault, 7 juil. — Martenot, 25 sept. — Martin, passementier, 7 juil. — Martin, tailleur, 7 mai. — Martin, traiteur, 28 janv. — Martin et Co, 14 fév. — Martine, 18 fév. — Martinet, 12 août. — Martini, 14 mars. — Matelin, 17 mars. — Mathieu, 8 juil. — Maugeis et May (femmes), 27 mai, 4 juil. — Maurey, 17 janv. — Mazellon, 1er janv. — Mazery (succession), 21 août. — Mazyoyer, 21 avril. — Mehl, 23 déc. — Meillerand, 19 sept. — Meiniel, 21 nov. — Meissirel (Dlle), 17 fév. — Méliès, 1er sept. — Mellon-Callé, 24 janv. — Ménard, 15 oct. — Menessier de Montigny (femme), 10 avril. — Ménétrier, 28 août. — Ménaud, 26 juil. — Menut père, 15 août, 30 sept. — Mercier (châles), 25 fév. — Mercier, serrurier, 28 mai. — Mercy, 14 fév. — Mérentié frères, 10, 11 juil. — 11 sept. — Méricant, 10 juil. — Merle, 13 oct. — Mertz, 18 sept. — Mesmer, 28 juil. — **Messager du commerce**, 8 oct. — Métayer fils, 22 avril. — Métenier, 8 avril. — Mignard, 4 fév. — Millard, 24 mars, 2 avril. — Minuart, 28 avril. — Mol, 27 janv. — Molle, 19 mars, 15 mai. — Monbro, 30 sept. — Mowier jeune, 3 fév. — Monnot, 27 août. — Montabert, 16 janv. — Moreau, 7 mai. — Morel, épicière, 3 fév. — Morel, traiteur, 24 déc. — Morey frères, 4 sept. — Morlot, 17 juil. — Morot, 23 oct. — Motte, 14 mars. — Moulard, 27 juil. — Mouillard, 26 mars. — Moulin, 2 juil. — Mouton, 11 fév. — Muller, 24 fév. — My, 7 nov.

Nanpon (femme), 17 avril. — Nau, 8, 9 oct. — Nibaut, 20 oct. — Nivet aîné et Co, 6 janv. — Normand, 15 août. — Nouveau, 29 avril. — Novion, 21 juil. — Numile (Dlle), 24 janv.

Offroy, 8 avril. — Ollivon jeune et Depagniat, 20 nov. — Oper, 12 sept. — Oreyreaux, 15 août. — Ozanne, 24 juil. — Ozenne, 30 déc.

Pagès, 4 juil. — Pain (Dlle), 18 fév. — Palyart, 21 nov. — Panier, 13 août. — Paris, épicière, 18 mars. — Paris (vins), 6 mai. — Parisot, 29 janv. — Parrot et Lavergne, 10 avril, 17 juil. — Pascal, 28 nov. — Paulard, 12 avril. — Paupe, 17 juil. — Payen, 3 janv. — Pêcheolier, 19 juil. — Pelletan, 28 janv. — Pelletier, 14 oct. — Peiraie, 11 sept. — Perceped, 13 août. — Pernet, 11 juil. — Pestel, 21 juil. — Pests, 12 déc. — Petit, boulanger, 12 oct. — Petit, traiteur, 12 mars. — Peysson, 17 oct. — Piat, 7 août. — Picard, peintre, 4 mars. — Picard (Dlle), femme Gaudran et Co, 4 nov., 12 juil. — Picon, 10 avril. — Pierre, 22 sept. — Pierre-Lallemant (Dlle), 4 avril. — Pingault, 20 juil. — Piquenet, 15 août. — Piquet (veuve), 6 mars. — Pitrou (veuve), 3 sept. — Pivot aîné, 18 août. — Plomann, 4 juil. — Pohlen, 18 mars. — Poiret (vins), 1er janv., 12 sept. — Poissonnier et Lapaille, 7 janv., 11 juil. — Poitevin, 21 janv. — Poly, 30 janv., 19 juil., 25 août. — Ponson (Louise), Boulon aîné et Co, 10 juil. — Potier, 3 juil. — Pouchin, 21 fév. — Pradher, 21 fév., 17 oct. — Presse jeune, 13 août. — **Presse médicale**, 3 juil. — Prévost, 13 oct. — Prévost fils aîné, 28 juil. — Prieur, 20 juil.

Quatremaire, 9 août. — Quillet, 23 janv. — Quitton jeune, 14 fév.

Rabisse, 17 mars. — Raulin (Dlle), 19 sept. — Raymond, 29 avril. — Rebour, 10 juil. — Redoutet, 14 fév. — Regnard, 6 mars. — Regnier, 17 oct. — Rémiot, 21 avril. — Renard, 30 oct. — Renaud et Eybord, 16 juil. — Renault, limonadier, 30 déc. — Renault, négociant, 14 déc. — René, 12 août. — Renouf, 19 déc. — Retif, 14 nov. — Renhos fils, 2 sept. — Revoir, 1er sept. — Rey (veuve), 8 mai. — Riboulot, 18 juil. — Richard, 2 oct. — Richard et Co, 18 avril. — Richelandet (Dlle), 9 août. — Rigal, 19 juil. — Rigot, 25 août. — Rivière, 29 janv. — Robe, 20 juil. — Robert, confectionneur, 8 avril, 30 mai. — Robert, gravateur, 5 août. — Robert, peintre, 7 août. — Robillard et Fleury, 8, 9 août. — Rodet, 24 avril. — Roehling, 12 juil. — Roels, 1er sept. — Rogard fils, 5 juil. — Rogé, 20 juil. — Romers, 11 mars. — Romotte, 13 oct. — Rommers jeune, 3 juil. — Rosier, 18 fév. — Rossier, 18 nov. — Rossignol (veuve), 9 janv. — Rouderon, 18 nov. — Bouget, 9 janv. — Rouhaud, 21 mars. — Rouleau, 7 mars. — Rousée jeune, 18 juil. — Rousset, 10 oct. — Rousset (femme), 7 janv. — Roussier, 29 avril. — Royer, 14 oct. — Roze, 11 août. — Ruten, 13 fév., 1er sept.

Sabatino (Dlle), 22 avril, 15 août. — Sagent, 28 oct. — Saint-Maixant, 3 avril. — Saint-Martin (A.) et Delvaux, 27 mai. — Salle, 30 juil. —

Ballin, 4 mars. — Sanegon (de), 30 avril. — Sarda, 6 janv. — Sari, 22 avril. — Sauvage, 16 juill. — Savignac, 27 sept. — Schie, 13 mai. — Schmitz père et fils, 7 avril. — Schnœnher, 5 fév. — Schutt, 5 nov. — Sédillon jeune, 2 juin. — Seigneurgens, 3 juill. — Sellier, 13 fév. — Séon et Ce, 15 sept. — Seullerot, 3 mars. — Sibille, 18 juill. — Simart, 21 fév. — Simon (charbon), 20 nov. — Simon (couvre-fontes), 21 nov. — Simon, traiteur, 17 juill. — Simon, dit *Noel* (vins), 18 nov. — Simonaire, 28 mars. — Simond, 22 août, 22 sept. — Simonot fils, 6 juin. — Simonot père, 10 sept. — Sirhenry, 4 avril. — Sirhenry et Ce, 4, 12 nov., 26 sept. — Snell, 29 nov. — Soetaert, 25 sept. — Soleau, 5 août. — Soret, 18 fév. — Soudière, 29 avril. — Speneux, 10 juill. — Spengler fils, 26 juin. — Steger, 13 mai. — Stevard aîné, 8, 30 nov. — Striby, 24 fév. — Strohl, 18 juill. — Subé, 14 oct.

Tainturier et Ce, 22 avril. — Tamisey père, 30 déc. — Tavernier-Favrin et Ce, 13 nov., 25 avril. — Teissier-Coste, Lagravère et Ce, 28 oct. — Tenot, 17 oct. — Tenret, 1, 2 nov. — Terzuolo, 22 avril. — Tête, 30 oct. — Thenadey, 17 juill. — Thénoux, 4 déc. — Thibal, 18 nov. — Thierry, 24 juin. — Thivet, 14 oct. — Thomasse, 12 juin. — Thumelle, 9 juin. — Tirel, 1^{er} mai. — Tissot, gravatier, 31 oct. — Tissot, serrurier, 3 mai. — Toche, 27 déc. — Touchard, 13 juin. — Tournier, 1^{er} avril. — Tremblay, 28 mars. — Turgard, 19 mars.

Urguet de Saint-Ouen, 22 nov.

Valogne, 24 fév. — Varnoult, 6 juin. — Vattelle, 27 juin. — Vaudorme, 31 oct. — Vauguelin, 25 mars. — Velat, 19 juin. — Venet, 13 fév. —

Verguet, 28 mai. — Vernhette fils, 12 sept. — *Verreries d'Epinae*, 22 oct. — Verrier et Molle, 19 mars, 13 mai. — Versigny, 8 nov. — Viard, de Ménessier et Seur, 10 avril. — Vigerie, 13 mars. — Villieu, 4 sept. — Villeneuve, 7 juill. — Villeveille, 3 mai. — Vincent-Baillieu, 14 mars. — Viollat (femme), 19 juin. — Vitard, 4 juill. — Vitte, 8 nov. — Vivant, 19 fév. — Voiturier aîné, 5 sept.

Wargny (Dlle), 21 août. — Wasse, 29 sept. — Waterschoot, 5 nov. — Wauthier, 19 août. — Wojatscheck fils, 27 déc. — Wolff, 13 déc. — Worms, 24 juill. — Wurtel, 5 août.

Zech, 26 mars.

ETAT

DES OUVRAGES DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

Dont l'annonce ou la notice se trouve dans la Gazette des Tribunaux (16^e année judiciaire).

Absens (traité des) et des contre-lettres, par M. Plasman, 3 juillet.
Alger, voyage pittoresque et descriptif du nord de l'Afrique, par M. Ed. Bavoux, 1^{er} sept.
Annales du barreau français, 5 mai.
Circonstances atténuantes (Système des), par M. Collard, 2 nov.
Code civil annoté, par MM. Lahaye, Waldeck-Rousseau, Giraudois, de Morineau et Léon Faye, 3 juill.
Code civil de Russie, par M. B. Foucher, 12 juill.
Code de l'administration charitable, par M. de Watteville, 9 septembre.
Compétence (Principes de) et de juridiction administrative, par M. Ad. Chauveau, 15 juill.
Cour de cassation (La), par M. Tarlec, 1^{er} septembre.
Dictionnaire de l'approvisionnement de Paris, par M. Pierre Rousseau, 27 sept.
Dictionnaire des Contrats et Obligations, par M. Bousquet, 4 sept.

Dictionnaire de l'Enregistrement, par MM. Championnet et Rigaud, 28 avril.
Dictionnaire de Procédure civile et commerciale, par MM. Bioche et Goyet, 12 avril.
Droit administratif (Cours de) appliqué aux travaux publics, par M. Cotellet, 25 déc.
Economie politique pratique (Cours complet d'), par M. J.-B. Say, 21 août.
Fortune publique (De la), par MM. Macarel et Boulatignier, 25 juin.
Juges d'instruction (Manuel des), par M. F. Duverger, 16 nov.
Louage (traité du contrat de) et de Dépôt, appliqué aux voituriers, par M. Vanhuffel, 11 août, 9 sept.
Orateurs (Livre des), par Timon, 14 juin.
Orateurs (Les) de la Grande-Bretagne, par M. Lalouel, 9 sept.
Philosophie politique, ou de l'ordre moral dans les sociétés humaines, par M. Ev. Bavoux, 15 avril.

Postes (Les) et les chemins de fer, par M. Jouhaud, 13 mai.
Presse (Commentaire sur les lois de la), et des autres moyens de publication, par M. Ad. de Grattier, 6, 9 sept.
Recueil général des Lois et des Arrêts, fondé par Sirey, continué par MM. Devilleneuve et Carette, 28 nov.
Répertoire de la Jurisprudence du Notariat, par M. Rolland de Villargues, 3 déc.
Souverain (Le), ou de l'Esprit des Institutions, par M. Vidalin, 27 août.
Tableau de l'état physique et moral des ouvriers, par M. Villermé, 22 avril.
Travaux publics (Traité de la législation des) et de la Voirie en France, par M. Husson, 16 avril.
Usines hydrauliques (Essai pratique sur leur établissement et leur contentieux), par M. Viollet, 1^{er} sept.

FIN DE LA TABLE DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.